

LES
AUTEURS GRECS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS GRECS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE GREC

avec des sommaires et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS

ET D'HELLÉNISTES

PLUTARQUE

VIE DE SOLON

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^{ie}

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de médecine)

1859

Cet ouvrage a été expliqué littéralement, traduit en français et
annoté par M. Sommer, agrégé des classes supérieures, docteur ès
lettres.

Ch. Lahure et C^{ie}, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

ARGUMENT ANALYTIQUE

DE LA VIE DE SOLON

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE.

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot grec.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'avaient pas leur équivalent dans le grec.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

- I. Origine de Solon; sa parenté et sa liaison avec Pisistrate.
- II. Dans sa jeunesse il se livre au commerce maritime; la modicité de sa fortune et son goût pour la sagesse l'y décident. Faveur du commerce à cette époque; grands noms qui l'ont illustré.
- III. Poésies de Solon. Dans la philosophie, il étudie surtout la politique; son ignorance en physique.
- IV. Histoire du trépied d'or; son origine; les sept Sages se le renvoient mutuellement.
- V. Entretiens de Solon et d'Anacharsis.
- VI. Visite de Solon à Thalès. Comment celui-ci fait connaître à Solon les raisons qui l'ont décidé au célibat.
- VII. On n'échappe pas aux affections naturelles; ce qui importe, c'est de leur donner pour règle la raison.
- VIII. Solon simule la folie, et chante une élégie guerrière pour exciter les Athéniens à reprendre Salamine qu'ils avaient perdue. Stratagème par lequel il leur assure la conquête de l'île.
- IX. Autre récit de cette expédition. Coutume qui confirme cette tradition.
- X. Les Lacédémoniens pris pour arbitres au sujet de Salamine. Raisons en faveur d'Athènes.
- XI. Solon devient plus célèbre encore en décidant les Grecs à défendre le temple de Delphes contre les Cirrhéens.
- XII. Meurtre sacrilège des complices de Cylon. De là naissent des troubles dans la ville. Solon fait juger les coupables, qui sont condamnés à l'exil. Épiménide de Crète vient purifier Athènes.
- XIII. Les anciens troubles politiques renaissent. Trois partis: la montagne, la plaine, le rivage. Étendue des dettes. Misérable condition des débiteurs.
- XIV. Solon choisi pour médiateur entre les riches et les pauvres. Malgré le vœu de beaucoup de citoyens, il refuse d'appuyer sa réforme sur le pouvoir suprême.

- XV. Premiers traits de la législation. Abolition des dettes. Selon d'autres, ce n'est qu'un allègement par l'augmentation de la valeur des monnaies. Plaintes excitées contre Solon par la mauvaise foi de trois de ses amis.
- XVI. Mécontentement des deux partis. Comparaison des ressources de Lycurgue et de celles de Solon pour faire accepter leurs lois. Cependant les Athéniens reconnaissent l'utilité de la réforme de Solon, et lui confèrent un pouvoir illimité pour achever son œuvre.
- XVII. Abolition des lois de Dracon, excepté celle qui concernait les meurtriers.
- XVIII. Division des citoyens en quatre classes d'après le revenu. Vote dans les assemblées et dans les jugements accordé à la dernière classe, les Thètes. Poursuite des coupables laissée aux particuliers.
- XIX. Etablissement de l'Aréopage et du conseil des Quatre cents. Attributions de ces deux conseils. Solon a-t-il institué ou régulé l'Aréopage ?
- XX. Loi qui ordonne, sous peine d'infamie, de prendre parti dans les séditions. Explication de cette loi. Lois sur les mariages.
- XXI. Respect ordonné pour les morts. Amendes imposées pour les injures. Lois sur les testaments, sur les femmes.
- XXII. Lois destinées à favoriser l'exercice des métiers et des arts. Puniton de l'oisiveté.
- XXIII. Rareté de l'argent. Valeur des monnaies comparativement aux denrées et aux bestiaux. Règlements pour les eaux, les arbres, les ruches.
- XXIV. L'exportation défendue, excepté pour l'huile. Loi sur le droit de bourgeoisie, sur les repas publics.
- XXV. Les lois de Solon confirmées pour cent ans. Cyrbes. Régularisation du mois lunaire. Pour échapper aux réclamations, Solon s'absente pour dix ans.
- XXVI. Son voyage en Égypte; ses entretiens avec les prêtres du pays. En Chypre, il se lie avec le roi Philocypre, qui donne à une ville le nom de son hôte.
- XXVII. Entrevue célèbre avec Crésus.
- XXVIII. Crésus, vaincu par Cyrus, reconnaît la sagesse des paroles de Solon, et doit encore au sage Athénien la vie que lui accorde le vainqueur.

- XXIX. Solon, à son retour, trouve la ville agitée par de nouvelles dissensions. Ambition de Pisistrate qu'il pénètre et tâche en vain de modérer.
- XXX. Invention de la fiction dramatique par Thespis, blâmée par Solon comme immorale. Artifice de Pisistrate qui vient confirmer les craintes de Solon. Son opposition énergique, mais impuissante. Quand la tyrannie est établie, il se retire chez lui et compose des vers où il reproche aux Athéniens leur lâcheté.
- XXXI. Égards de Pisistrate pour Solon. Douceur de son gouvernement. Solon, calmé, commence un poème sur l'Atlantide, auquel la vieillesse le fait renoncer.
- XXXII. Charmants récits de Platon sur le même sujet, mais la mort l'empêche de les achever. Discussion sur l'époque de la mort de Solon et sur sa sépulture.

PARALLÈLE

DE SOLON ET DE PUBLICOLA.

- I. Bonheur constant de Publicola, qui réalise l'idéal de Solon.
- II. Imitation des lois de Solon par Publicola. Comparaison de leurs institutions.
- III. Succès de Solon pour l'abolition des dettes. Publicola plus heureux que lui pour l'affermissement de ses lois.
- IV. Publicola supérieur dans la guerre. Fermeté et adresse de sa politique.
-

ΠΛΟΥΤΑΡΧΟΥ
ΒΙΟΣ ΣΟΛΩΝΟΣ.

I. Δίδυμος ὁ γραμματικὸς¹, ἐν τῇ περὶ τῶν ἀξόνων² τῶν Σόλωνος ἀντιγραφῇ πρὸς Ἀσκληπιάδην³, Φιλοκλέους⁴ τινὸς τέθεικε λέξιν, ἐν ἣ τὸν Σόλινα πατὴρ Εὐφορίωνος ἀποφαίνει, παρὰ τὴν τῶν ἄλλων δόξαν, ὅσοι μέμνηται Σόλωνος. Ἐξηκεστίδου γὰρ αὐτὸν ἅπαντες ἑμαλώς γεγεμέναι λέγουσιν, ἀνδρὸς οὐσίας μὲν, ὡς φασί, καὶ δυνάμει μέσου τῶν πολιτῶν, οἰκίας δὲ πρώτης κατὰ γένος· ἦν γὰρ Κοδρίδης ἀνέκαθεν. Τὴν δὲ μητέρα τοῦ Σόλωνος Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς⁵ ἱστορεῖ τῆς Πεισιστράτου μητρὸς ἀνεψιᾶν γενέσθαι⁶. Καὶ φιλία τὸ πρῶτον ἦν αὐτοῖς πολλή· μὲν διὰ τὴν συγγένειαν, πολλή δὲ διὰ τὴν εὐφυΐαν

I. Le grammairien Didyme, dans son ouvrage sur les lois de Solon, en réponse à celui d'Asclépiade, cite un passage d'un certain Philoclès, qui donne à Solon Euphorion pour père. Il est contraire en cela à tous les écrivains qui ont parlé de ce législateur, et qui le font fils d'Exécéside, homme de peu de crédit et d'une fortune médiocre, mais qui descendait d'une des plus illustres maisons d'Athènes. Par son père, il tirait son origine du roi Codrus, et sa mère, suivant Héraclide de Pont, était cousine de la mère de Pisistrate. Cette parenté formée de bonne heure entre celui-ci et Solon une

PLUTARQUE.
VIE DE SOLON.

I. Δίδυμος ὁ γραμματικὸς, ἐν τῇ ἀντιγραφῇ πρὸς Ἀσκληπιάδην περὶ τῶν ἀξόνων τῶν Σόλωνος, τέθεικε λέξιν τινὸς Φιλοκλέους, ἐν ἣ ἀποφαίνει τὸν Σόλινα Εὐφορίωνος πατὴρ, παρὰ τὴν δόξαν τῶν ἄλλων, ὅσοι μέμνηται Σόλωνος. Ἄπαντες γὰρ ἑμαλώς λέγουσιν αὐτὸν γεγεμέναι Ἐξηκεστίδου, ἀνδρὸς μέσου μὲν τῶν πολιτῶν, ὡς φασί, οὐσίας καὶ δυνάμει, οἰκίας δὲ πρώτης κατὰ γένος· ἦν γὰρ ἀνέκαθεν Κοδρίδης. Ἡρακλείδης δὲ ὁ Ποντικὸς ἱστορεῖ τὴν μητέρα τοῦ Σόλωνος γενέσθαι ἀνεψιᾶν τῆς μητρὸς Πεισιστράτου. Καὶ τὸ πρῶτον φιλία ἦν αὐτοῖς πολλή· μὲν διὰ τὴν συγγένειαν, πολλή δὲ διὰ τὴν εὐφυΐαν

I. Didyme le grammairien, dans sa réponse à Asclépiade sur les essieux (lois) de Solon, a placé (cité) un mot d'un certain Philoclès, dans lequel il désigne Solon comme fils d'Euphorion pour père, contre l'opinion des autres, tous ceux qui ont fait-mention de Car tous également [Solon. disent lui être né d'Exécéside, homme [dition moyenne), placé-au-milieu des citoyens (de con-comme ils disent, par la fortune et la puissance mais d'une maison de-premier-rang quant à la naissance : car il était en-remontant-à-l'origine descendant-de-Codrus. Mais Héraclide du-Pont raconte la mère de Solon avoir été cousine de la mère de Pisistrate. Et d'abord une amitié était à eux grande à-cause-de la parenté, et grande à-cause-du bon-naturel

καὶ ὄραν, ὡς ἐνιοὶ φασιν, φρωτικῶς τὸν Πεισίστρατον ἀσπαζο-
μένου τοῦ Σόλωνος. Ὅθεν ὕστερον, ὡς εἴκειν, εἰς διαφορὰν
αὐτῶν ἐν τῇ πολιτείᾳ καταστάντων, οὐδὲν ἤνεγκεν ἢ ἔχθρα
σκληρὸν οὐδ' ἄγριον πάθος, ἀλλὰ παρέμεινεν ἐκεῖνα τὰ δίκαια
ταῖς ψυχαῖς, καὶ παρεφύλαξε τὴν μνήμην καὶ χάριν.

II. Ὁ δ' οὖν Σόλων, τὴν οὐσίαν τοῦ πατρὸς ἐλαττώσαντος
εἰς φιλανθρωπίας τινὰς, ὡς φησιν Ἑρμιππος¹, καὶ χάριτας,
οὐκ ἂν ἀπορήσας τῶν βουλομένων ἐπαρκεῖν, αἰδούμενος δὲ λαμ-
βάνειν παρ' ἐτέρων, ἐξ οἰκίας γεγωνὸς εἰθισμένης ἐτέροις βοή-
θεῖν, ὥρμησε νέος ὧν ἔτι πρὸς ἐμπορίαν. Καίτοι φασὶν ἐνιοί,
πολυπειρίας ἕνεκα μᾶλλον καὶ ἱστορίας, ἢ χρηματισμοῦ, πλα-
νηθῆναι τὸν Σόλωνα. Σοφίας μὲν γὰρ ἦν ὁμολογουμένως ἐρα-
στής, ὅς γε καὶ πρεσβύτερος ὧν ἔλεγε

Γηράσκειν αἰεὶ πολλὰ διδασκόμενος.

liaison étroite qui fut encore cimentée par l'amour qu'inspirèrent,
dit-on, à Solon l'heureux naturel et la beauté de Pisistrate. C'est
sans doute ce qui fit que les divisions qui éclatèrent entre eux dans
la suite pour le gouvernement de la république n'aboutirent pas à
une haine violente. Les droits de leur ancien attachement, subsistant
toujours dans leur cœur, y conservèrent le souvenir et la bienveil-
lance.

II. Solon, au rapport d'Hermippus, trouva que la bienfaisance et
la générosité de son père avaient considérablement diminué sa for-
tune. Il ne manquait pas d'amis disposés à lui fournir de l'argent;
mais, né d'une famille plus accoutumée à donner qu'à recevoir, il
aurait eu honte d'en accepter; et, comme il était encore jeune, il en-
treprit le commerce maritime. Cependant, suivant quelques auteurs,
il voyagea moins dans la vue de trafiquer et de s'enrichir, que dans
le dessein de connaître et de s'instruire. Il faisait ouvertement pro-
fession d'aimer la sagesse; et même dans un âge fort avancé, il avait
coutume de dire qu'il vieillissait en apprenant toujours. Il n'était pas

καὶ ὄραν,
ὡς ἐνιοὶ φασί,
τοῦ Σόλωνος
ἀσπαζομένου τὸν Πεισίστρατον
ἐρωτικῶς.
Ὅθεν ὕστερον,
ὡς εἴκειν,
αὐτῶν καταστάντων εἰς διαφορὰν
ἐν τῇ πολιτείᾳ,
ἢ ἔχθρα
ἤνεγκεν οὐδὲν πάθος
σκληρὸν οὐδὲ ἄγριον,
ἀλλὰ ἐκεῖνα τὰ δίκαια
παρέμεινε ταῖς ψυχαῖς,
καὶ παρεφύλαξε τὴν μνήμην
καὶ χάριν.

II. Ὁ δὲ οὖν Σόλων
τοῦ πατρὸς
ἐλαττώσαντος τὴν οὐσίαν,
ὡς φησιν Ἑρμιππος,
εἰς τινὰς φιλανθρωπίας
καὶ χάριτας,
οὐκ ἂν ἀπορήσας
τῶν βουλομένων ἐπαρκεῖν,
αἰδούμενος δὲ
λαμβάνειν παρὰ ἐτέρων,
γεγωνὸς ἐξ οἰκίας
εἰθισμένης βοήθειν ἐτέροις,
ὧν ἔτι νέος
ὥρμησε πρὸς ἐμπορίαν.
Καίτοι ἐνιοὶ φασί
τὸν Σόλωνα πλανηθῆναι
ἕνεκα πολυπειρίας
καὶ ἱστορίας
μᾶλλον ἢ χρηματισμοῦ.
Ἦν μὲν γὰρ ὁμολογουμένως
ἐραστής σοφίας,
ὅς γε καὶ ὧν πρεσβύτερος
ἔλεγε γηράσκειν
διδασκόμενος αἰεὶ πολλὰ.

et de la beauté de Pisistrate,
comme quelques-uns disent,
Solon
embrassant Pisistrate
avec-amour.
D'où (par suite de quoi) plus tard,
comme il parait,
eux s'étant mis en dissentiment
dans le gouvernement,
l'inimitié politique
n'apporta aucune passion
rude ni sauvage,
mais ces droits de l'amitié
restèrent dans les âmes,
et conservèrent le souvenir
et la bienveillance.

II. Solon donc,
son père
ayant amoindri son bien,
comme dit Hermippe,
pour certains actes-de-bienfaisance
et services rendus,
ne devant pas manquer
de ceux (des gens) voulant l'aider,
mais ayant-honte
de recevoir d'autres,
lui né d'une maison
accoutumée à secourir d'autres,
étant encore jeune
se porta vers le commerce-maritime.
Cependant quelques-uns disent
Solon avoir voyagé-de-divers-côtés
en-vue d'expérience à acquérir
et de recherches
plutôt que de gain-d'argent.
Car il était ouvertement
amant de la science,
lui qui du moins même étant vieux
disait vieillir [choses.
en apprenant toujours beaucoup de

Πλοῦτον δ' οὐκ ἐθαύμαζεν, ἀλλὰ καὶ φησιν ἁμίσως πλουτεῖν,

ὅτω πολὺς ἀργυρὸς ἐστὶ!
 Καὶ χρυσός, καὶ γῆς πυροφόρου πεδία,
 Ἴπποι θ' ἡμίονοί τε, καὶ ᾧ μόνᾳ ταῦτα πάρεστι,
 Γαστρί τε καὶ πλευραῖς καὶ ποσὶν ἄθρα παθεῖν.²
 Παιδὸς τ' ἠδὲ γυναικὸς, ἐπὴν καὶ ταῦτ' ἀφίκηται,
 Ἥθη· σὺν δ' ὥρῃ γίγνεται ἀρμοδία.

Ἄλλ' ἐτέρωθι λέγει·

Χρήματα δ' ἱμείρω μὲν ἔχειν, ἀδίκως δὲ πεπᾶσθαι
 Οὐκ ἐθέλω. Πάντως ὕστερον ἦλθε δίκη³.

Κωλύει δὲ οὐδὲν τὸν ἀγαθὸν καὶ πολιτικὸν ἄνδρα μήτε τῶν περιττῶν τὴν κτῆσιν ἐν σπουδῇ τίθεσθαι, μήτε τῆς χρείας τῶν ἀναγκαίων καὶ ἱκανῶν καταφρονεῖν. Ἐν δὲ τοῖς τότε χρόνοις, καθ' Ἡσίοδον, ἔργον οὐδὲν ἦν ὄνειδος⁴, οὐδὲ τέχνη διαφορὰν

ébloui par l'éclat des richesses, comme il le témoigne dans une de ses élégies :

Le mortel que Plutus enrichit de ses dons,
 Qui dans de vastes champs voit mûrir ses moissons,
 Dont les coursiers nombreux couvrent les pâturages,
 Est-il plus riche au fond, malgré tant d'avantages,
 Que celui qui toujours bien nourri, bien vêtu,
 De ses premiers besoins n'est jamais dépourvu,
 Et qui, l'époux aimé d'une moitié chérie,
 Goûte d'un doux bonheur la parfaite harmonie ?

Il dit pourtant dans un autre endroit :

Oui, sans honte mon cœur désire la richesse,
 Mais je veux qu'elle soit le fruit de la sagesse :
 Une fortune injuste est pour moi sans appas ;
 Au céleste courroux elle n'échappe pas.

Mais rien n'empêche qu'un homme de bien, un sage politique tienne à cet égard un juste milieu, et que sans rechercher des richesses superflues, il ne méprise pas celles qui sont nécessaires et qui suffisent. Dans ce temps-là, comme dit Hésiode, aucun travail n'était regardé comme honteux; aucun art ne faisait de différence entre les hommes. Le commerce maritime surtout était honorable; il ouvrait

Οὐκ ἐθαύμαζε δὲ
 πλοῦτον,
 ἀλλὰ καὶ φησὶ
 πλουτεῖν ἁμίσως,
 α ὅτω ἐστὶ πολὺς ἀργυρὸς
 καὶ χρυσός,
 καὶ πεδία
 γῆς πυροφόρου,
 Ἴπποι τε ἡμίονοί τε,
 καὶ ᾧ
 ταῦτα μόνᾳ
 πάρεστι,
 παθεῖν ἄθρα
 γαστρί τε καὶ πλευραῖς
 καὶ ποσίν·
 ἤθη τε
 παιδὸς τε ἠδὲ γυναικὸς,
 ἐπὴν καὶ ταῦτα ἀφίκηται·
 σὺν δὲ ὥρῃ
 γίγνεται ἀρμοδία. »
 Ἄλλὰ λέγει ἐτέρωθι·
 « Ἰμείρω μὲν
 ἔχειν χρήματα,
 οὐκ ἐθέλω δὲ
 πεπᾶσθαι ἀδίκως.
 Πάντως
 δίκη ἦλθεν ὕστερον. »
 Οὐδὲν δὲ κωλύει
 τὸν ἄνδρα ἀγαθὸν
 καὶ πολιτικὸν
 μήτε τίθεσθαι ἐν σπουδῇ
 τὴν κτῆσιν τῶν περιττῶν,
 μήτε καταφρονεῖν τῆς χρείας
 τῶν ἀναγκαίων καὶ ἱκανῶν.
 Ἐν δὲ τοῖς χρόνοις τότε,
 κατὰ Ἡσίοδον,
 οὐδὲν ἔργον ἦν ὄνειδος,
 οὐδὲ τέχνη
 ἔφερε διαφορὰν·
 ἐμπορία δὲ καὶ

Et il n'était pas passionné pour la richesse, mais même il dit ceux-là être riches également, α celui à qui est beaucoup d'argent et beaucoup d'or, et des arpents de terre qui porte-du-blé, et des chevaux et des mulets, et celui à qui ces biens seuls appartient, [porter] d'éprouver des jouissances (se bien et par l'estomac et par les flancs et par les pieds; et la jeunesse et d'un enfant et d'une femme, après que aussi ces biens sont arrivés; et à qui en-même-temps l'âge est en-harmonie avec ces biens. » Mais il dit ailleurs : α Je désire à la vérité avoir des richesses, mais je ne veux pas les avoir acquises injustement. De-toute- façon la justice est venue (vient) plus tard. » Mais rien n'empêche l'homme de-bien et l'homme politique ni se mettre en souci (rechercher) l'acquisition des choses superflues, ni mépriser l'usage des choses nécessaires et suffisantes. Or dans les temps d'alors, selon Hésiode, aucun travail n'était sujet-de-honte, ni aucun métier [toyens; n'apportait de différence entre les ci- mais même le commerce-maritime

ἔφερον· ἐμπορία δὲ καὶ δόξαν εἶχεν, οἰκείουμένη τὰ βαρβαρικά, καὶ προξενούσα φιλίας βασιλέων, καὶ πραγμάτων ἐμπείρους ποιοῦσα πολλῶν. Ἔνιοι δὲ καὶ πόλεων οἰκιστὰὶ γεγονάσι μεγάλων, ὡς καὶ ὁ Μασσαλίας Πρωτὸς¹ ὑπὸ Κελτῶν τῶν περὶ τὸν Ῥοδανὸν² ἀγαπηθεὶς. Καὶ Θαλῆν δὲ φασιν ἐμπορίᾳ χρῆσασθαι, καὶ Ἴπποκράτην³ τὸν μαθηματικόν, καὶ Πλάτωνι τῆς ἀποδημίας ἐφόδιον ἐλαίου τινὸς ἐν Αἰγύπτῳ διαθέσειν γενέσθαι.

III. Τὸ δ' οὖν εὐδάπανον τῷ Σόλωνι καὶ ὑγρὸν πρὸς τὴν δίαιταν, καὶ τὸ φορτικώτερον, ἢ φιλοσοφώτερον, ἐν τοῖς ποιήμασι διαλέγεσθαι περὶ τῶν ἡδονῶν, τὸν ἐμπορικὸν οἶοντα βίον προστετριφθαι· πολλοὺς γὰρ ἔχοντα κινδύνους καὶ μεγάλους, ἀνταπαιτεῖν πάλιν εὐπαθείας τινὰς καὶ ἀπολαύσεις. Ὅτι δ' αὐτὸν ἐν τῇ τῶν πενήτων μερίδι μᾶλλον, ἢ τῇ τῶν πλουσίων ἔταττε, δῆλόν ἐστιν ἐκ τούτων·

Πολλοὶ γὰρ πλουτεῦσι κακοὶ, ἀγαθοὶ δὲ πένονται.

Ἄλλ' ἡμεῖς αὐτοῖς οὐ διαμειψόμεθα.

des communications utiles avec les nations étrangères, procurait des alliances avec les rois, et donnait une grande expérience. On a même vu des commerçants fonder de grandes villes. Ainsi Protus gagna l'amitié des Gaulois qui habitaient les bords du Rhône, et bâtit Marseille. Thalès et Hippocrate le mathématicien firent aussi le commerce; et Platon vendit de l'huile en Égypte pour fournir aux frais de son voyage.

III. On croit donc que la grande dépense que faisait Solon, sa vie délicate et sensuelle, la licence de ses poésies, où il parle des voluptés d'une manière si peu digne d'un sage, furent la suite de son négoce. Comme cette profession expose à de grands dangers, elle invite aussi à s'en dédommager par les plaisirs et la bonne chère. Cependant on voit dans ses vers qu'il se mettait lui-même plutôt au nombre des pauvres que des riches :

Le crime trop souvent fleurit dans l'opulence,
Et l'on voit l'honnête homme en proie à l'indigence.
Mais nous, de la vertu sages adoreurs,

εἶχε δόξαν,
οἰκείουμένη τὰ βαρβαρικά,
καὶ προξενούσα
φιλίας βασιλέων,
καὶ ποιοῦσα ἐμπείρους
πραγμάτων πολλῶν.
Ἔνιοι δὲ καὶ γεγονάσιν
οἰκιστὰὶ μεγάλων πόλεων,
ὡς καὶ ὁ Πρωτὸς Μασσαλίας,
ἀγαπηθεὶς ὑπὸ Κελτῶν
τῶν περὶ τὸν Ῥοδανόν.
Φασὶ δὲ καὶ Θαλῆν
χρῆσασθαι ἐμπορίᾳ,
καὶ Ἴπποκράτην
τὸν μαθηματικόν,
καὶ διαθέσειν τινὸς ἐλαίου
ἐν Αἰγύπτῳ
γενέσθαι Πλάτωνι
ἐφόδιον τῆς ἀποδημίας.

III. Οἶοντα δὲ οὖν
τὸν βίον ἐμπορικὸν
προστετριφθαι τῷ Σόλωνι
τὸ εὐδάπανον
καὶ ὑγρὸν πρὸς δίαιταν,
καὶ τὸ διαλέγεσθαι
περὶ τῶν ἡδονῶν
ἐν τοῖς ποιήμασι
φορτικώτερον ἢ φιλοσοφώτερον·
ἔχοντά γὰρ κινδύνους
πολλοὺς καὶ μεγάλους,
ἀνταπαιτεῖν πάλιν
τινὰς εὐπαθείας
καὶ ἀπολαύσεις.
Ὅτι δὲ ἔταττεν αὐτὸν
ἐν τῇ μερίδι τῶν πενήτων
μᾶλλον ἢ τῇ τῶν πλουσίων
ἐστὶ δῆλον ἐκ τούτων·
« Πολλοὶ γὰρ κακοὶ
πλουτεῦσιν,
ἀγαθοὶ δὲ πένονται.

avait de la gloire,
rendant-amies les nations barbares,
et procurant
des amitiés de rois,
et faisant les hommes expérimentés
d'affaires nombreuses.
Et quelques-uns aussi sont devenus
fondateurs de grandes villes,
comme aussi le Protus de Marseille,
ayant été aimé par les Celtes
ceux autour du Rhône.
Et on dit aussi Thalès [time,
avoir fait-usage du commerce-mari-
et Hippocrate
le mathématicien,
et la vente d'une certaine huile
en Égypte
avoir été pour Platon
ressource du voyage.

III. Or donc on croit
la vie du commerce-maritime
avoir appliqué (inspiré) à Solon
la facilité-à-dépenser
et la mollesse pour le régime,
et l'habitude de discourir
sur les plaisirs
dans ses poèmes [quement;
plus licencieusement que philosophi-
car cette vie ayant des dangers
nombreux et grands,
demander-en-échange en-retour
certains plaisirs
et certaines jouissances.
Mais qu'il rangeait lui-même
dans la partie (au nombre) des pauvres
plutôt que dans celle (celui) des riches
cela est évident d'après ces vers :
« Car beaucoup de méchants
sont riches,
et de bons sont-pauvres.

Τῆς ἀρετῆς τὸν πλοῦτον· ἐπεὶ τὸ μὲν ἐμπέδον αἰεὶ.
Χρήματα δ' ἀνθρώπων ἄλλοτε ἄλλος ἔχει.

Τῆ δὲ ποιήσει κατ' ἀρχὰς μὲν εἰς οὐδὲν ἄξιον σπουδῆς, ἀλλὰ παίζων πως ἔοικε προσχρήσασθαι, καὶ παράγων ἑαυτὸν ἐν τῷ σχολάζειν· ὕστερον δὲ, καὶ γνῶμας ἐνέτεινε φιλοσόφους, καὶ τῶν πολιτικῶν πολλὰ συγκατέπλεκε τοῖς ποιήμασιν, οὐχ ἱστορίας ἕνεκεν καὶ μνήμης, ἀλλ' ἀπολογισμούς τε τῶν πεπραγμένων ἔχοντα, καὶ προτροπὰς ἐνιαχοῦ καὶ νουθεσίας, καὶ ἐπιπλήξεις πρὸς τοὺς Ἀθηναίους. Ἔνιοι δὲ φασιν ὅτι καὶ τοὺς νόμους ἐπεχείρησεν ἐντείνας εἰς ἔπος ἐξενεγκεῖν, καὶ διαμνημονεύουσι τὴν ἀρχὴν οὕτως ἔχουσαν·

Πρῶτα μὲν εὐχόμεσθα Διὶ Κρονίδῃ βασιλῆϊ,
Θεσμοῖς τοῖσδε τύχην ἀγαθὴν καὶ κύδος ὀπάσσαι.

Φιλοσοφίας δὲ τοῦ ἡθικοῦ μάλιστα τὸ πολιτικόν¹, ὥσπερ οἱ

Pourrions-nous de Plutus envier les faveurs?
La fortune souvent détruit son propre ouvrage.
La vertu chaque jour s'affermit davantage.

Il ne s'appliqua d'abord à la poésie que par amusement et pour charmer son loisir, sans jamais traiter des sujets sérieux. Dans la suite, il mit en vers des maximes philosophiques, et fit entrer dans ses poèmes plusieurs choses relatives à son administration politique, non pour en faire l'histoire et en conserver le souvenir, mais pour servir à l'apologie de sa conduite. Il y mêlait aussi des exhortations, des avis aux Athéniens, et quelquefois même de vives censures contre eux. On dit encore qu'il avait entrepris de mettre ses lois en vers, et on en cite le commencement :

Puissent, par la faveur du souverain des dieux,
Ces lois jouir longtemps d'un succès glorieux !

A l'exemple des sages de son temps, il cultiva principalement cette

Ἀλλὰ ἡμεῖς
οὐ διαμειψόμεθα αὐτοῖς
τὸν πλοῦτον τῆς ἀρετῆς·
ἐπεὶ τὸ μὲν ἐμπέδον αἰεὶ,
ἄλλοτε δὲ ἄλλος ἀνθρώπων
ἔχει χρήματα. »

Ἔοικε δὲ
προσχρήσασθαι τῇ ποιήσει
κατὰ ἀρχὰς μὲν
εἰς οὐδὲν ἄξιον σπουδῆς,
ἀλλὰ παίζων πως,
καὶ παράγων ἑαυτὸν
ἐν τῷ σχολάζειν·
ὕστερον δὲ,
καὶ ἐνέτεινε
γνῶμας φιλοσόφους,
καὶ συγκατέπλεκε τοῖς ποιήμασι
πολλὰ τῶν πολιτικῶν,
οὐχ ἕνεκεν ἱστορίας
καὶ μνήμης,
ἀλλὰ ἔχοντα
ἀπολογισμούς τε
τῶν πεπραγμένων,
καὶ ἐνιαχοῦ
προτροπὰς
καὶ νουθεσίας,
καὶ ἐπιπλήξεις
πρὸς τοὺς Ἀθηναίους.
Ἔνιοι δὲ φασιν
ὅτι ἐπεχείρησεν
ἐξενεγκεῖν καὶ τοὺς νόμους
ἐντείνας εἰς ἔπος,
καὶ διαμνημονεύουσι
τὴν ἀρχὴν ἔχουσαν οὕτω·
« Πρῶτα μὲν εὐχόμεσθα
βασιλῆϊ Διὶ Κρονίδῃ,
ὀπάσσαι τοῖσδε θεσμοῖς
ἀγαθὴν τύχην καὶ κύδος. »
Τοῦ δὲ ἡθικοῦ
φιλοσοφίας

Mais nous
nous n'échangerons pas avec eux
la richesse pour la vertu,
puisque l'une est stable toujours,
et que tantôt l'un, tantôt l'autre des
a les richesses. » [hommes
Or il semble
avoir fait usage de la poésie
dans le principe à la vérité
pour rien de digne d'empressement,
mais en jouant en quelque sorte,
et en amusant lui-même [loisirs];
dans le avoir-du-loisir (pendant ses
mais plus tard,
et il versifia
des sentences philosophiques,
et il entremêla dans ses poésies
beaucoup des choses politiques,
non en vue de l'histoire
et du souvenir,
mais ayant (présentant)
et des apologies
des choses faites,
et en quelques- endroits
des exhortations
et des avertissements,
et des réprimandes
aux Athéniens.
Et quelques-uns disent
qu'il essaya
de publier même ses lois
les ayant versifiées en vers-épiques,
et ils transmettent au-souvenir
le commencement étant ainsi :
« D'abord prions
le roi Jupiter fils-de-Saturne,
d'accorder à ces lois
bonne fortune et gloire. »
Mais de la partie morale
de la philosophie

πλείστοι τῶν τότε σοφῶν, ἠγάπησεν. Ἐν δὲ τοῖς φυσικοῖς ἀπλοῦς ἐστὶ λίαν καὶ ἀρχαῖος, ὡς δῆλον ἐκ τούτων.

Ἐκ νεφέλης πέλεται χιόνος μένος ἠδὲ χαλάζης·
Βροντῆ δ' ἐκ λαμπρᾶς γίγνεται ἀστεροπῆς.
Ἐξ ἀνέμων δὲ θάλασσα ταρασσεται· ἦν δὲ τις αὐτῆν
Μὴ κινῆ, πάντων ἐστὶ δικαιοτάτη¹.

Καὶ ὅπως ἔοικεν ἡ Θάλειω μόνου σοφία τότε περαιτέρω τῆς χρείας ἐξικέσθαι τῇ θεωρίᾳ· τοῖς δ' ἄλλοις ἀπὸ τῆς πολιτικῆς ἀρετῆς τοῦνομα τῆς σοφίας ὑπῆρξε.

IV. Γενέσθαι δὲ καὶ μετ' ἀλλήλων ἔν τε Δελφοῖς ὁμοῦ λέγονται, καὶ πάλιν ἐν Κορίνθῳ, Περικλῆος² σύλλογον τινα κοινὸν αὐτῶν καὶ συμπόσιον κατασκευάσαντος. Ἔτι δὲ μᾶλλον εἰς ἀξίωμα καὶ δόξαν αὐτοῦ καταστήσῃσιν ἡ τοῦ τρίποδος περίοδος, καὶ διὰ πάντων ἀνακύκλησις καὶ ἀνθύπειξις μετ' εὐμενείας

partie de la morale qui traite de la politique. Il n'avait en physique que des connaissances très-superficielles, et en était aux premiers éléments de cette science, comme on le voit par ces vers :

La neige fécondante et la grêle homicide
S'engendrent dans la nue ; et la foudre rapide
Naît du sein de l'éclair. Les vents impétueux
Soulèvent seuls des mers les flots tumultueux ;
S'ils n'étaient le jouet de leur souffle terrible,
La mer, des éléments serait le plus paisible.

En général Thalès fut, de tous les sages d'alors, le seul qui porta au delà des besoins de la vie la théorie des sciences ; tous les autres ne durent qu'à leurs connaissances politiques leur réputation de sagesse.

IV. On raconte que les sept sages se trouvèrent un jour ensemble à Delphes, et une autre fois à Corinthe, chez Périandre, qui les avait réunis pour un banquet. Rien ne contribua autant à leur réputation et à leur gloire, que la modeste empressée avec laquelle ils se renvoyèrent l'un à l'autre le trépied d'or. Des Milésiens qui se trou-

ἠγάπησε μάλιστα
τὸ πολιτικόν,
ὡσπερ οἱ πλείστοι
τῶν σοφῶν τότε.
Ἐν δὲ τοῖς φυσικοῖς
ἐστὶ λίαν ἀπλοῦς
καὶ ἀρχαῖος,
ὡς δῆλον ἐκ τούτων·
« Ἐκ νεφέλης πέλεται
μέμος χιόνος
ἠδὲ χαλάζης·
βροντῆ δὲ γίγνεται
ἐξ ἀστεροπῆς λαμπρᾶς.
θάλασσα δὲ
ταράσσεται ἐξ ἀνέμων·
ἦν δὲ τις
μὴ κινῆ αὐτῆν,
ἐστὶ δικαιοτάτη
πάντων. »

Καὶ ὅπως
ἡ σοφία Θάλειω μόνου
ἔοικεν ἐξικέσθαι τότε
τῇ θεωρίᾳ
περαιτέρω τῆς χρείας·
τοῦνομα δὲ τῆς σοφίας
ὑπῆρξε τοῖς ἄλλοις
ἀπὸ τῆς ἀρετῆς πολιτικῆς.

IV. Λέγονται δὲ
γενέσθαι καὶ ὁμοῦ
μετὰ ἀλλήλων
ἐν τε Δελφοῖς
καὶ πάλιν ἐν Κορίνθῳ,
Περικλῆος κατασκευάσαντος
τινὰ σύλλογον κοινὸν αὐτῶν
καὶ συμπόσιον.
Ἦ δὲ περίοδος τοῦ τρίποδος,
καὶ ἀνακύκλησις διὰ πάντων
καὶ ἀνθύπειξις
γινομένη μετὰ εὐμενείας
φιλοτίμου,

il embrassa surtout
la partie politique,
comme la plupart
des sages d'alors.
Mais dans les sciences physiques
il est extrêmement simple (ignorant)
et primitif, [vers :
comme cela est évident d'après ces
« De la nue vient
la substance de la neige
et de la grêle ;
et le tonnerre naît
de l'éclair brillant.

Et la mer
est troublée par les vents ;
mais si quelque vent
n'agit pas elle,
elle est la plus juste (le plus paisible)
de tous les éléments. »
Et en-un-mot
la science de Thalès seul
paraît s'être avancée alors
par la théorie
plus loin que le besoin ;
et le nom de la science
a appartenu aux autres
par-suite des qualités politiques.

IV. Or ils (les sept sages) sont dits
s'être trouvés aussi ensemble
les uns avec les autres
et à Delphes
et de nouveau à Corinthe,
Périandre ayant préparé
une certaine réunion commune d'eux
et un banquet.
Or le tour du trépied,
et sa circulation à travers tous
et sa cession
se faisant avec une bienveillance
pleine-d'émulation

φιλοτίμου γινομένη. Κώων γάρ, ὡς φασι, καταγόντων σαγήνην, καὶ ξένων ἐκ Μιλήτου πριαμένων τὸν βόλον οὐπω φανερόν ὄντα, χρυσοῦς ἐφάνη τρίπους ἐλκόμενος, ὃν λέγουσιν Ἑλένην πλέουσιν ἐκ Τροίας αὐτόθι καθεῖναι, χρησμοῦ τινος ἀναμνησθεῖσαν παλαιῷ. Γενομένης δὲ τοῖς ξένοις πρῶτον ἀντιλογίας πρὸς τοὺς ἀλιέας περὶ τοῦ τρίποδος, εἶτα τῶν πόλεων ἀναδεξαμένων τὴν διαφορὰν ἄχρι πολέμου προελθοῦσαν, ἀνεῖλεν ἀμφοτέροις ἡ Πυθία, τῷ σοφωτάτῳ τὸν τρίποδα ἀποδοῦναι. Καὶ πρῶτον μὲν ἀπεστάλη πρὸς Θαλῆν εἰς Μίλητον, ἔκουσίως Κώων ἐνὶ δωρουμένων ἐνείψω, περὶ οὗ πρὸς ἅπαντας ὁμοῦ Μιλησίους ἐπολέμησαν. Θάλλω δὲ Βίαντα¹ σοφώτερον ἀποφαίνοντος αὐτοῦ, πρὸς ἐκεῖνον ἦκεν. Ὑπ' ἐκείνου δ' αὖθις ἀπεστάλη

vaient à l'île de Cos, avaient acheté d'avance de quelques pêcheurs ce que retirerait de l'eau le filet qu'ils allaient y jeter. Quand on l'eut tiré, il s'y trouva un trépied d'or qu'Hélène, à ce qu'on prétend, pour obéir à un oracle, avait jeté dans la mer, à son retour de Troie. Cet incident donna lieu à une vive dispute d'abord entre les pêcheurs et les étrangers, ensuite entre les deux villes, qui prirent parti dans la querelle et étaient près d'en venir aux mains, lorsque la Pythie consultée leur ordonna de porter ce trépied au plus sage. On l'envoya d'abord à Thalès, et ceux de Cos cédèrent sans peine à un seul particulier ce qu'ils allaient disputer par les armes à tous les Milésiens ensemble. Thalès le renvoya à Bias, qui, disait-il, était plus sage que lui; Bias, avec la même modestie, le fit passer à un autre;

κατέστησεν αὐτοὺς ἐτι μᾶλλον εἰς ἀξίωμα καὶ δόξαν. Κώων γάρ, ὡς φασι, καταγόντων σαγήνην, καὶ ξένων ἐκ Μιλήτου πριαμένων τὸν βόλον οὐπω ὄντα φανερόν, τρίπους χρυσοῦς ἐφάνη ἐλκόμενος, ὃν λέγουσιν Ἑλένην πλέουσιν ἐκ Τροίας καθεῖναι αὐτόθι, ἀναμνησθεῖσαν τινός χρησμοῦ παλαιῷ. Ἄντιλογίας δὲ γενομένης πρῶτον τοῖς ξένοις πρὸς τοὺς ἀλιέας περὶ τοῦ τρίποδος, εἶτα τῶν πόλεων ἀναδεξαμένων τὴν διαφορὰν προελθοῦσαν ἄχρι πολέμου, ἡ Πυθία ἀνεῖλεν ἀμφοτέροις ἀποδοῦναι τὸν τρίποδα τῷ σοφωτάτῳ. Καὶ πρῶτον μὲν ἀπεστάλη πρὸς Θαλῆν εἰς Μίλητον, Κώων δωρουμένων ἔκουσίως ἐκείνῳ ἐνὶ, περὶ οὗ ἐπολέμησαν πρὸς ἅπαντας Μιλησίους ὁμοῦ. Θάλλω δὲ ἀποφαίνοντος Βίαντα σοφώτερον αὐτοῦ, ἦκε πρὸς ἐκεῖνον. Αὖθις δὲ ἀπεστάλη ὑπὸ ἐκείνου πρὸς ἄλλον,

mit eux encore davantage en considération et renommée. Car des habitants-de-Cos, comme on dit, jetant le filet, et des hôtes venus de Milet ayant acheté le coup qui n'était pas encore apparent, un trépied d'or apparut étant retiré, lequel on dit Hélène naviguant pour revenir de Troie avoir jeté là, s'étant souvenue d'un certain oracle ancien. Mais une contestation ayant eu lieu d'abord aux hôtes vis-à-vis des pêcheurs au sujet du trépied, ensuite les villes ayant pris-sur-elles le différend qui alla jusqu'à une guerre, [autres la Pythie répondit aux-uns-et-aux-de donner le trépied au plus sage des hommes. Et d'abord Il fut envoyé à Thalès à Milet, les habitants-de-Cos donnant volontairement à celui-là seul le trépied, [guerre au sujet duquel ils avaient fait-la-contre tous les Milésiens à-la-fois. Mais Thalès déclarant Bias plus sage que lui-même, il l'envoya vers celui-là. Et de nouveau il fut envoyé par celui-là vers un autre,

πρὸς ἄλλον, ὡς σοφώτερον. Εἶτα περιῶν καὶ ἀναπεμπόμενος οὕτως ἐπὶ Θαλῆν τὸ δεύτερον ἀφίκετο· καὶ τέλος εἰς Θήβας ἐκ Μιλήτου κομισθεὶς, τῷ Ἰσμηνίῳ¹ Ἀπόλλωνι καθιερώθη. Θεόφραστος² δέ φησι, πρῶτον μὲν εἰς Πριήνην Βίαντι τὸν τρίποδα πεμφθῆναι, δεύτερον δ' εἰς Μίλητον Θαλῆ, Βίαντος ἀποπέψαντος· οὕτω δὲ διὰ πάντων πάλιν εἰς Βίαντα περιελθεῖν, τέλος δὲ εἰς Δελφὺς ἀποσταλῆναι. Ταῦτα μὲν οὖν ὑπὸ πλειόνων τεθρύλληται, πλην ὅτι τὸ δῶρον ἀντὶ τοῦ τρίποδος οἱ μὲν φιάλην ὑπὸ Κροίσου πεμφθεῖσαν, οἱ δὲ ποτήριον Βαθυκλέους ἀπολιπόντος εἶναι λέγουσιν³.

V. Ἰδίᾳ δὲ Ἀναχάρσει⁴ τε πρὸς Σόλωνα, καὶ πάλιν Θάλειω συνουσίαν τινα καὶ λόγους ἀναγράφουσι τοιοῦτους. Ἀναχάρσιν μὲν εἰς Ἀθήνας φασὶν ἐπὶ τὴν Σόλωνος οἰκίαν ἔλθοντα, κόπτειν, καὶ λέγειν ὡς ξένος ὢν ἀφίκεται φιλίαν ποιησόμενος καὶ ξενίαν

et après avoir été envoyé successivement à tous les sept, il revint une seconde fois à Thalès : enfin il fut porté à Thèbes, et consacré à Apollon Isménien. Théophraste dit qu'on l'envoya d'abord à Bias, qui demeurait à Priène; que Bias le fit porter à Thalès; qu'après avoir été envoyé alternativement à tous les sages, il revint à Bias, et qu'enfin il fut porté à Delphes. Telle est la tradition la plus commune sur ce fait; seulement quelques auteurs disent que ce n'était pas un trépied, mais un vase que Crésus envoyait à Delphes; suivant d'autres, c'était une coupe que Bathyclès avait laissée.

V. Voici les particularités qu'on raconte d'une entrevue de Solon avec Anacharsis, et d'un entretien qu'il eut avec Thalès. Anacharsis, étant venu à Athènes, alla chez Solon; et après avoir frappé, il s'annonça comme un étranger qui venait s'unir avec lui par les liens

ὡς σοφώτερον.
Εἶτα περιῶν
καὶ ἀναπεμπόμενος οὕτως
ἀφίκετο τὸ δεύτερον
ἐπὶ Θαλῆν·
καὶ τέλος
κομισθεὶς ἐκ Μιλήτου εἰς Θήβας,
καθιερώθη
τῷ Ἀπόλλωνι Ἰσμηνίῳ.
Θεόφραστος δέ φησι
τὸν τρίποδα
πεμφθῆναι πρῶτον μὲν
εἰς Πριήνην Βίαντι,
δεύτερον δὲ
εἰς Μίλητον Θαλῆ,
Βίαντος ἀποπέψαντος·
οὕτω δὲ διὰ πάντων
περιελθεῖν
πάλιν εἰς Βίαντα,
τέλος δὲ
ἀποσταλῆναι εἰς Δελφούς.
Ταῦτα μὲν οὖν
τεθρύλληται ὑπὸ πλειόνων,
πλην ὅτι λέγουσι
τὸ δῶρον
ἀντὶ τοῦ τρίποδος
οἱ μὲν εἶναι φιάλην
πεμφθεῖσαν ὑπὸ Κροίσου,
οἱ δὲ ποτήριον
Βαθυκλέους ἀπολιπόντος.
V. Ἰδίᾳ δὲ
ἀναγράφουσι τινα συνουσίαν
καὶ τοιοῦτους λόγους
Ἀναχάρσει⁴ τε πρὸς Σόλωνα
καὶ πάλιν Θάλειω.
Φασὶ μὲν Ἀναχάρσιν
ἔλθοντα εἰς Ἀθήνας
ἐπὶ τὴν οἰκίαν Σόλωνος,
κόπτειν, καὶ λέγειν
ὡς ὢν ξένος ἀφίκεται

comme plus sage.
Ensuite faisant-le-tour
et étant envoyé successivement ainsi
il arriva pour la seconde fois
à Thalès;
et à la fin
transporté de Milet à Thèbes,
il fut consacré
à Apollon Isménien.
Mais Théophraste dit
le trépied
avoir été envoyé d'abord à la vérité
à Priène à Bias,
mais en-second-lieu
à Milet à Thalès,
Bias l'ayant renvoyé; [l'autre]
et ainsi à travers tous (de l'un à
être venu-en-faisant-le-tour
de nouveau à Bias,
et à la fin
avoir été envoyé à Delphes.
Ces choses donc
ont été répandues par plusieurs,
excepté qu'ils disent
le présent
au lieu du trépied
les uns être un vase à boire
envoyé par Crésus,
les autres une coupe [Bathyclès].
Bathyclès l'ayant laissée (laissée par
V. Mais en particulier
on rapporte une certaine entrevue
et de tels discours
et d'Anacharsis à Solon
et une-autre-fois de Thalès.
On dit Anacharsis
étant venu à Athènes
à la maison de Solon,
frapper à la porte, et dire
qu'étant étranger il est arrivé

πρὸς αὐτόν. Ἀποκριναμένου δὲ τοῦ Σόλωνος· « Οἴκοι βέλτιόν ἐστι ποιεῖσθαι φιλίας, — Οὐκοῦν, φάναι τὸν Ἀνάχαρσιν, αὐτὸς ὢν οἴκοι σὺ ποίησαι φιλίαν καὶ ξενίαν πρὸς ἡμᾶς. » Οὕτω δὲ θαυμάσαντα τὴν ἀγγίνοιαν τοῦ ἀνδρὸς τὸν Σόλωνα δέξασθαι φιλοφρόνως, καὶ χρόνον τινὰ σχεῖν παρ' αὐτῷ, ἤδη τὰ δημόσια πράττοντα καὶ συνταττόμενον τοὺς νόμους. Ἴδὼν οὖν Ἀνάχαρσιν πυθόμενον καταγελαῖν τῆς πραγματείας τοῦ Σόλωνος, οἰομένου γράμμασιν ἐφέξειν τὰς ἀδικίας καὶ πλεονεξίας τῶν πολιτῶν, ἃ μὴδὲν τῶν ἀραχνίων διαφέρειν, ἀλλ' ὡς ἐκεῖνα, τοὺς μὲν ἀσθενεῖς καὶ λεπτοὺς τῶν ἀλισκομένων καθέξειν, ὑπὸ δὲ τῶν δυνατῶν καὶ πλουσίων διαβράβησσεσθαι. Ἴδὼν δὲ Σόλωνα πρὸς ταῦτα φασιν εἰπεῖν ὅτι καὶ συνθήκας ἀνθρωποὶ φυλάττουσιν, ἃς οὐδετέρῳ λυσιτελὲς ἐστὶ παραβαίνειν τῶν θεμένων· καὶ τοὺς

de l'amitié et de l'hospitalité. Solon lui répondit qu'il valait mieux faire des amis chez soi, que d'en aller chercher ailleurs. « Eh bien, reprit Anacharsis, puisque vous êtes chez vous, faites donc de moi votre ami et votre hôte. » Solon, charmé de la vivacité de sa réponse, lui fit le meilleur accueil, et le retint quelque temps chez lui. Il s'occupait déjà de l'administration des affaires publiques, et commençait à rédiger ses lois. Anacharsis, à qui il en fit part, le railla de son entreprise, et de l'espoir qu'il avait de réprimer par des lois écrites l'injustice et la cupidité de ses concitoyens. « Les lois, disait-il, seront pour eux comme des toiles d'araignée; elles arrêteront les faibles et les petits; les puissants et les riches les rompront et passeront à travers. — Cependant, lui répondit Solon, les hommes gardent les conventions qu'ils ont faites entre eux, quand aucune des parties contractantes n'a intérêt à les violer. Je ferai donc des

ποιησόμενος φιλίαν καὶ ξενίαν πρὸς αὐτόν. Τοῦ δὲ Σόλωνος ἀποκριναμένου. « Ἔστι βέλτιον ποιεῖσθαι φιλίας οἴκοι, — Οὐκοῦν, φάναι τὸν Ἀνάχαρσιν, ὢν αὐτὸς οἴκοι σὺ ποίησαι φιλίαν καὶ ξενίαν πρὸς ἡμᾶς. » Οὕτω δὲ τὸν Σόλωνα θαυμάσαντα τὴν ἀγγίνοιαν τοῦ ἀνδρὸς δέξασθαι φιλοφρόνως, καὶ σχεῖν παρὰ αὐτῷ τινὰ χρόνον, πράττοντα ἤδη τὰ δημόσια καὶ συνταττόμενον τοὺς νόμους. Ἴδὼν οὖν Ἀνάχαρσιν πυθόμενον καταγελαῖν τῆς πραγματείας τοῦ Σόλωνος, οἰομένου ἐφέξειν τὰς ἀδικίας καὶ πλεονεξίας τῶν πολιτῶν γράμμασιν, ἃ διαφέρειν μὴδὲν τῶν ἀραχνίων, ἀλλὰ, ὡς ἐκεῖνα, καθέξειν μὲν τοὺς ἀσθενεῖς καὶ λεπτοὺς τῶν ἀλισκομένων, διαβράβησσεσθαι δὲ ὑπὸ τῶν δυνατῶν καὶ πλουσίων. Φασὶ δὲ τὸν Σόλωνα εἰπεῖν πρὸς ταῦτα, ὅτι καὶ ἀνθρωποὶ φυλάττουσι συνθήκας ἃς ἐστὶ λυσιτελὲς οὐδετέρῳ τῶν θεμένων παραβαίνειν.

devant faire amitié et hospitalité avec lui. Mais Solon ayant répondu : « Il est meilleur [soi], de faire ses amitiés à la maison (chez — Eh bien, avoir dit (dit) Anacharsis, étant toi-même à la maison toi fais amitié et hospitalité avec nous. » Ainsi donc Solon ayant admiré la présence-d'esprit de l'homme l'avoir accueilli avec-bienveillance, et l'avoir eu auprès de lui-même un certain temps, pratiquant déjà les affaires publiques et organisant les lois. Anacharsis donc l'ayant appris — rire de l'occupation de Solon, qui croyait devoir réprimer les injustices et les empiétements des citoyens par des lettres (lois écrites), lesquelles *il disait* ne différer en rien des toiles-d'araignée, mais, comme celles-là, devoir arrêter à la vérité les faibles et minces de ceux étant pris, mais devoir être déchirées par les puissants et les riches. Mais on dit Solon avoir dit à cela, que et les hommes observent des conventions qu'il n'est avantageux [établies à ni-l'un-ni-l'autre de ceux qui les ont de transgresser;

νόμους αὐτὸς οὕτως ἀρμόζεται τοῖς πολίταις, ὥστε πᾶσι τοῦ παρανομεῖν βέλτιον ἐπιδειξάι τὸ δικαιοπραγεῖν. Ἄλλα ταῦτα μὲν ὡς Ἀνάχαρσις εἶκαζεν ἀπέβη μᾶλλον ἢ κατ' ἐλπίδα τοῦ Σόλωνος. Ἐφη δὲ κάκεινο θαυμάζειν ὃ Ἀνάχαρσις ἐκκλησίᾳ παραγενόμενος, ὅτι λέγουσι μὲν οἱ σοφοὶ παρ' Ἑλλησι, κρίνουσι δὲ οἱ ἀμαθεῖς.

VI. Πρὸς Θαλῆν δ' εἰς Μίλητον ἐλθόντα τὸν Σόλωνα, θαυμάζειν ὅτι γάμου καὶ παιδοποιίας τὸ παράπαν ἡμέληκε. Καὶ τὸν Θαλῆν τότε μὲν σιωπῆσαι, διαλιπόντα δ' ὀλίγας ἡμέρας, ἄνδρα παρασκευάσαι ξένον, ἀρτίως ἤκειν φάσκοντα δεκαταῖον ἐξ Ἀθηνῶν. Πυθομένου δὲ τοῦ Σόλωνος, εἰ δὴ τι καινὸν ἐν ταῖς Ἀθήναις, δεδιδαγμένον ἂ χρῆ λέγειν τὸν ἄνθρωπον, οὐδὲν εἰπεῖν ἕτερον, εἰ μὴ· « Νῆ Δία, νεανίσκου τινὸς ἦν ἐκφορὰ, καὶ

lois si conformes aux intérêts des citoyens, qu'ils croiront eux-mêmes plus avantageux de les maintenir que de les transgresser. » L'événement justifia la conjecture d'Anacharsis et trompa l'espoir de Solon. Une autre fois qu'Anacharsis avait assisté à une assemblée publique, il dit à Solon : « Je suis étonné que, dans les délibérations des Grecs, ce soient les sages qui conseillent et les fous qui décident. »

VI. Solon, étant allé à Milet pour voir Thalès, lui témoigna sa surprise de ce qu'il n'avait jamais voulu se marier et avoir des enfants. Thalès ne lui répondit rien dans le moment; mais ayant laissé passer quelques jours, il fit paraître un étranger qui disait arriver d'Athènes, d'où il était parti depuis dix jours. Solon lui demanda s'il n'y avait rien de nouveau, lorsqu'il en était parti. Cet homme, à qui Thalès avait fait la leçon, lui répondit qu'il n'y avait autre chose que la mort d'un jeune homme dont toute la ville accompagnait le

καὶ αὐτὸς ἀρμόζεται οὕτω τοὺς νόμους τοῖς πολίταις, ὥστε ἐπιδειξάι πᾶσι τὸ δικαιοπραγεῖν βέλτιον τοῦ παρανομεῖν. Ἄλλα ταῦτα μὲν ἀπέβη μᾶλλον ὡς Ἀνάχαρσις εἶκαζεν ἢ κατὰ ἐλπίδα τοῦ Σόλωνος. Ὅ δὲ Ἀνάχαρσις ἔφη θαυμάζειν καὶ ἐκεῖνο παραγενόμενος ἐκκλησίᾳ, ὅτι οἱ σοφοὶ μὲν λέγουσι παρὰ Ἑλλησιν, οἱ δὲ ἀμαθεῖς κρίνουσιν.

VI. Τὸν δὲ Σόλωνα ἐλθόντα πρὸς Θαλῆν εἰς Μίλητον θαυμάζειν ὅτι ἡμέληκε τὸ παράπαν γάμου καὶ παιδοποιίας. Καὶ τὸν Θαλῆν τότε μὲν σιωπῆσαι, διαλιπόντα δὲ ὀλίγας ἡμέρας, παρασκευάσαι ἄνδρα ξένον, φάσκοντα ἤκειν ἀρτίως δεκαταῖον ἐξ Ἀθηνῶν. Τοῦ δὲ Σόλωνος πυθομένου εἰ δὴ τι καινὸν ἐν Ἀθήναις, τὸν ἄνθρωπον δεδιδαγμένον ἂ χρῆ λέγειν εἰπεῖν οὐδὲν ἕτερον, εἰ μὴ· « Νῆ Δία, ἦν ἐκφορὰ τινὸς νεανισκοῦ, καὶ ἡ πόλις προὔπεμπεν.

et que lui-même il arrange ainsi les lois pour les citoyens, de-manière-à montrer à tous le faire-des-choses-justes [lois. être meilleur que le agir-contre-les- Mais ces choses à la vérité réussirent (tournèrent) [rait plutôt comme Ana harsis conjectu- que selon l'espérance de Solon. Mais Anacharsis disait s'étonner aussi de cela ayant assisté à l'assemblée, que ce sont les instruits à la vérité qui parlent chez les Grecs, et les ignorants qui jugent.

VI. Et on raconte Solon étant venu vers Thalès à Milet s'étonner de ce qu'il avait négligé absolument le mariage et la création-d'enfants. Et Thalès alors à la vérité s'être tu, mais ayant laissé-d'intervalle peu-de jours, avoir aposté un homme étranger, disant être arrivé récemment parti-depuis-dix-jours d'Athènes. Et Solon s'étant informé [veau si donc il y a quelque chose de nou- à Athènes, l'homme instruit des choses qu'il faut dire n'avoir dit aucune autre chose, si ce n'est : « Par Jupiter, il y avait le convoi d'un certain jeune-homme, et la ville l'accompagnait.

προὔπεμπεν ἡ πόλις. Ἦν γὰρ υἱός, ὡς ἔφασαν, ἀνδρὸς ἐνδόξου καὶ πρωτεύοντος ἀρετῇ τῶν πολιτῶν· οὐ παρῆν δὲ, ἀλλ' ἀποδημεῖν ἔφασαν αὐτὸν ἤδη πολὺν χρόνον. — Ὡς δυστυχῆς ἐκεῖνος! φάναι τὸν Σόλωνα. Τίνα δὲ ὠνόμαζον αὐτόν; — Ἦκουσα, φάναι, τοῦνομα, τὸν ἀνθρωπον, ἀλλ' οὐ μνημονεύω· πλὴν ὅτι πολλὸς λόγος ἦν αὐτοῦ σοφίας καὶ δικαιοσύνης. » Οὕτω δὲ καθ' ἑκάστην ἀπόκρισιν τῷ φόβῳ προσαγόμενον τὸν Σόλωνα, καὶ τέλος ἤδη συντεταραγμένον, αὐτὸν ὑποβαλεῖν τοῦνομα τῷ ξένῳ, πυθθανόμενον μὴ Σόλωνος ὁ τεθνηκὼς υἱὸς ὠνομάζετο. Φήσαντος δὲ τῶν ἀνθρώπων, τὸν μὲν ὀρμηῆσαι παῖειν τὴν κεφαλὴν, καὶ τᾶλλα ποιεῖν καὶ λέγειν, ἃ συμβαίνει τοῖς περιπαθοῦσι. Τὸν δὲ Θαλῆν ἐπιλαθόμενον αὐτοῦ, καὶ γελάσαντα· « Ταῦτά τοι, φάναι, ὦ Σόλων, ἐμὲ γάμου καὶ παιδοποιίας ἀφίστησιν, ἃ καὶ σε

convoï. C'était, disait-on, le fils d'un des premiers et des plus vertueux citoyens, qui n'était pas alors à Athènes et qui voyageait depuis longtemps. « Le malheureux père! s'écria Solon. Comment s'appelle-t-il? — Je l'ai entendu nommer, répondit l'étranger; mais j'ai oublié son nom; je me souviens seulement qu'on ne parlait que de sa sagesse et de sa justice. » A chacune de ces réponses, les craintes de Solon augmentaient; enfin, troublé, hors de lui-même, il suggéra le nom à l'étranger, et lui demanda si ce jeune homme n'était pas le fils de Solon. « C'est lui-même, » dit l'autre. A cette parole, Solon, se frappant la tête, se mit à faire et à dire tout ce que la douleur la plus violente peut inspirer. Alors Thalès l'arrêta et lui dit en souriant : « Voilà, Solon, ce qui m'a éloigné de me marier et d'avoir des enfants; j'ai redouté le coup qui vous

Ἦν γὰρ υἱός, ὡς ἔφασαν, ἀνδρὸς ἐνδόξου καὶ πρωτεύοντος τῶν πολιτῶν ἀρετῇ· οὐ παρῆν δὲ, ἀλλ' ἔφασαν αὐτὸν ἀποδημεῖν χρόνον ἤδη πολὺν. — Ὡς ἐκεῖνος δυστυχῆς! φάναι τὸν Σόλωνα. Τίνα δὲ ὠνόμαζον αὐτόν; — Ἦκουσα τοῦνομα, φάναι τὸν ἀνθρωπον, ἀλλὰ οὐ μνημονεύω· πλὴν ὅτι λόγος πολλὸς ἦν σοφίας καὶ δικαιοσύνης αὐτοῦ. » Τὸν δὲ Σόλωνα προσαγόμενον οὕτω τῷ φόβῳ κατὰ ἑκάστην ἀπόκρισιν, καὶ τέλος ἤδη συντεταραγμένον, αὐτὸν ὑποβαλεῖν τοῦνομα τῷ ξένῳ, πυθθανόμενον μὴ ὁ τεθνηκὼς ὠνομάζετο υἱὸς Σόλωνος. Τοῦ δὲ ἀνθρώπου φήσαντος, τὸν μὲν ὀρμηῆσαι παῖειν τὴν κεφαλὴν, καὶ ποιεῖν καὶ λέγειν τὰ ἄλλα, ἃ συμβαίνει τοῖς περιπαθοῦσι. Τὸν δὲ Θαλῆν ἐπιλαθόμενον αὐτοῦ, καὶ γελάσαντα, φάναι· « Ταῦτά τοι, ὦ Σόλων, ἀφίστησιν ἐμὲ γάμου καὶ παιδοποιίας,

Car il était fils, comme on disait, d'un homme illustre et étant-le-premier des citoyens par la vertu; mais il n'était pas-présent, mais on disait lui être-en-voyage depuis un temps déjà long. — Combien cet homme-là est mal-avoir dit Solon. [heureux! Mais quel (comment) appelaient-ils lui? — J'ai entendu le nom, [ger], avoir dit l'homme (répondit l'étranger) mais je ne me le rappelle pas; excepté qu'un discours fréquent était de la sagesse et de la justice de lui. » Solon donc étant-approché ainsi de-la crainte à chaque réponse, et à la fin déjà étant tout-troublé, lui-même avoir suggéré le nom à l'étranger, demandant si le mort n'était pas nommé fils de Solon. Et l'homme ayant dit-oui, celui-ci (Solon) avoir commencé à frapper sa tête, et à faire et à dire les autres choses, qu'il arrive de faire et de dire à ceux affligés-à-l'excès. Mais Thalès ayant arrêté lui, et ayant ri, avoir dit : « Ces choses donc, ô Solon, écartent moi du mariage et de la création-d'enfants,

κατερείπει τὸν ἐββωμενέστατον. Ἄλλὰ θάρβει τῶν λόγων ἔνεκα τούτων· οὐ γὰρ εἰσιν ἀληθεῖς. » Ταῦτα μὲν οὖν Ἑρμιππος ἱστορεῖν φησι Πάταικον¹, ὃς ἔφασκε τὴν Αἰσώπου ψυχὴν ἔχειν.

VII. Ἄτοπος δὲ καὶ ἀγεννῆς ὁ τῷ φόβῳ τῆς ἀποβολῆς τὴν κτῆσιν ὧν χρῆ προίεμενος· οὕτω γὰρ ἂν τις οὐ πλοῦτον, οὐ δόξαν, οὐ σοφίαν ἀγαπήσειε παραγενομένην, δεδιὼς στέρεσθαι. Καὶ γὰρ ἀρετὴν, ἧς κτῆμα μείζον οὐδὲν, οὐδ' ἥδιον, ἐξισταμένην ὑπὸ νόσων καὶ φαρμάκων ὀρώμεν· αὐτῷ τε Θάλῃ μὴ γήμαντι πλέον οὐδὲν εἰς ἀφοβίαν, εἰ μὴ καὶ φίλων κτῆσιν ἔφυγε καὶ οἰκείων καὶ πατρίδος. Ἄλλὰ καὶ παῖδα θετὸν ἔσχε ποιησάμενος αὐτὸς τὸν τῆς ἀδελφῆς, ὡς φασι, Κύβισθον.

accable aujourd'hui, et contre lequel toute votre fermeté est impuissante. Mais rassurez-vous; il n'y a rien de vrai dans tout ce qu'on vient de vous dire.» Hermippus rapporte cette histoire d'après le récit qu'en fait Patécus, qui prétendait avoir hérité de l'âme d'Ésope.

VII. Cependant c'est manquer de sens et de courage que de renoncer à acquérir des choses nécessaires par la crainte de les perdre. A ce compte, il ne faudrait aimer ni la richesse, ni la gloire, ni la sagesse, quand on les possède, de peur d'en être privé. La vertu même, le plus grand et le plus agréable des biens, se perd souvent par l'effet de quelques maladies ou de certains breuvages. Thalès lui-même, en ne se mariant point, n'était pas à l'abri de toute crainte, à moins qu'il ne renonçât aussi à ses parents, à ses amis et à sa patrie. Mais au contraire, il avait adopté Cybistus, le fils de sa

ἃ κατερείπει
καὶ σὲ τὸν ἐββωμενέστατον.
Ἄλλὰ θάρβει
ἔνεκα τούτων τῶν λόγων·
οὐ γὰρ εἰσιν ἀληθεῖς. »
Ἑρμιππος μὲν οὖν
φησι Πάταικον,
ὃς ἔφασκεν
ἔχειν τὴν ψυχὴν Αἰσώπου,
ἱστορεῖν ταῦτα.

VII. Ἄτοπος δὲ
καὶ ἀγεννῆς
ὁ προίεμενος
τῷ φόβῳ τῆς ἀποβολῆς
τὴν κτῆσιν ὧν χρῆ·
οὕτω γὰρ τις
οὐκ ἂν ἀγαπήσειε πλοῦτον,
οὐ δόξαν,
οὐ σοφίαν
παραγενομένην,
δεδιὼς στέρεσθαι.
Καὶ γὰρ ὀρώμεν ἀρετὴν,
ἧς
οὐδὲν κτῆμα
μείζον, οὐδὲ ἥδιον,
ἐξισταμένην
ὑπὸ νόσων καὶ φαρμάκων·
οὐδὲν τε πλέον
εἰς ἀφοβίαν
Θάλῃ αὐτῷ
μὴ γήμαντι,
εἰ μὴ ἔφυγε κτῆσιν
καὶ φίλων καὶ οἰκείων
καὶ πατρίδος.
Ἄλλὰ καὶ ἔσχε
παῖδα θετὸν
ποιησάμενος αὐτὸς,
τὸν τῆς ἀδελφῆς, ὡς φασι,
Κύβισθον.
Τῆς γὰρ ψυχῆς

lesquelles abattent
même toi le très-fort.
Mais aie-confiance
quant-à ces discours :
car ils ne sont pas vrais. »
Hermippe donc
dit Patécus,
qui disait-souvent
avoir l'âme d'Ésope,
raconter ces choses.

VII. Or il est absurde
et dépourvu de courage
celui rejetant
par la crainte de la perte
l'acquisition des choses qu'il faut;
car ainsi quelqu'un
n'aimerait pas la richesse,
n'aimerait pas la gloire,
n'aimerait pas la sagesse
étant survenue à lui, [privé.
craignant (par crainte) d'en être
Et en effet nous voyons la vertu,
au prix de laquelle
aucune possession
n'est plus grande, ni plus agréable,
déplacée (chassée)
par des maladies et des breuvages;
et rien de plus n'être
pour l'exemption-de-crainte
à Thalès lui-même
ne s'étant pas marié,
s'il n'avait pas évité la possession
et d'amis et de parents
et de patrie.
Mais même il eut
un fils adoptif
se l'étant fait tel lui-même,
celui de sa sœur, comme on dit,
Cybisthe.
Car l'âme

Ἐχούσης γάρ τι τῆς ψυχῆς ἀγαπητικὸν ἐν ἑαυτῇ, καὶ πεφυ-
κυίας, ὥσπερ αἰσθάνεσθαι καὶ διανοεῖσθαι καὶ μνημονεύειν,
οὕτω καὶ φιλεῖν, ἐνδύεται τι τούτῳ καὶ προσφύεται τῶν ἐκτὸς,
οἷς οἰκεῖον οὐδὲν ἐστὶ· καὶ καθάπερ οἶκον καὶ χώραν γνησίων
ἐρημον διαδόχων, τὸ φιλόστοργον ἀλλότριον καὶ νόθοι ἢ θερά-
ποντες εἰσοικισάμενοι καὶ καταλαβόντες, ἅμα τῷ φιλεῖν τὸ
φροντίζειν καὶ δεδιέναι περὶ αὐτῶν ἐνεποίησαν. Ὡστ' ἴδοις ἂν
ἀνθρώπους στερβρότερα τῇ φύσει περὶ γάμου καὶ γενέσεως
παίδων διαλεγόμενους, εἶτα τοὺς αὐτοὺς ἐπὶ παισὶν οἰκοτρίβων
ἢ θρέμμασι παλλακῶν νοσοῦσι καὶ θνήσκουσι παρατεινομένους
πόθῳ, καὶ φωνὰς ἀγενεῖς ἀφιέντας. Ἐνιοὶ δὲ καὶ κυνῶν
θανάτῳ καὶ ἵππων αἰσχυρῶς καὶ ἀδιώτως ὑπὸ λύπης διετέθησαν.
Ἄλλ' ἕτεροὶ γε παῖδας ἀγαθοὺς ἀποβαλόντες, οὐδὲν ἔπαθον

sœur. En effet, notre âme ayant en soi des semences naturelles d'affection, et n'étant pas moins faite pour aimer que pour sentir, pour penser et se souvenir, elle remplace les objets naturels d'attachement qui lui manquent, par ceux qu'elle va chercher au dehors : semblable alors à une maison ou à une terre qui n'a point d'héritiers légitimes, elle donne entrée dans son amour à des étrangers, à des bâtards, qui s'insinuent auprès d'elle par leurs caresses, se mettent en possession du cœur, et, une fois qu'ils y sont établis, font naître, avec l'attachement qu'ils inspirent, le souci et la crainte de les perdre. On voit tous les jours des hommes parler avec la plus grande insensibilité du mariage et des enfants; et cependant, s'ils viennent à perdre ceux qu'ils ont eus de leurs esclaves ou de leurs concubines, ou seulement s'ils les voient malades, ils se consomment en regrets, et s'abandonnent à des plaintes qui décèlent leur pusillanimité. Il en est même pour qui la perte de leurs chevaux ou de leurs chiens est, à leur honte, un sujet d'affliction presque mortelle; tandis que d'autres, après avoir perdu des enfants vertueux, se sont

ἐχούσης ἐν ἑαυτῇ
τι ἀγαπητικόν,
καὶ πεφυκυίας,
ὥσπερ αἰσθάνεσθαι
καὶ διανοεῖσθαι καὶ μνημονεύειν,
οὕτω καὶ φιλεῖν,
τι τῶν ἐκτὸς
ἐνδύεται τούτῳ
καὶ προσφύεται,
οἷς ἐστὶν οὐδὲν οἰκεῖον·
καὶ ἀλλότριον καὶ νόθον
ἢ θεράποντες,
εἰσοικισάμενοι
καὶ καταλαβόντες τὸ φιλόστοργον
καθάπερ οἶκον καὶ χώραν
ἐρημον διαδόχων γνησίων,
ἐνεποίησαν
ἅμα τῷ φιλεῖν
τὸ φροντίζειν καὶ δεδιέναι
περὶ αὐτῶν.
Ὡστε ἂν ἴδοις ἀνθρώπους
διαλεγόμενους
τῇ φύσει στερβρότερα
περὶ γάμου
καὶ γενέσεως παίδων,
εἶτα τοὺς αὐτοὺς
παρατεινομένους πόθῳ
ἐπὶ παισὶν
οἰκοτρίβων
ἢ θρέμμασι παλλακῶν
νοσοῦσι καὶ θνήσκουσι,
καὶ ἀφιέντας
φωνὰς ἀγενεῖς.
Ἐνιοὶ δὲ καὶ
διετέθησαν ὑπὸ λύπης
αἰσχυρῶς
καὶ ἀδιώτως
θανάτῳ κυνῶν καὶ ἵππων.
Ἄλλ' ἕτεροὶ γε
ἀποβαλόντες παῖδας ἀγαθοὺς

ayant en elle-même
quelque chose d'affectueux,
et étant disposée-naturellement,
comme à sentir
et à penser et à se souvenir,
ainsi aussi à aimer,
quelqu'une des choses du dehors
se glisse-dans cette disposition affective
et s'y attache, [tueuse
chez ceux à qui n'est rien de propre ;
et des étrangers et des bâtards
ou des serviteurs,
s'étant approprié
et ayant pris la tendresse
comme une maison et une terre
vide d'héritiers légitimes,
ont mis-en ceux qui les adoptent
en-même-temps-que le aimer
le prendre-souci et craindre
pour eux. [hommes
De-sorte-que tu pourrais voir des
discourant
avec la nature plus dure
sur le mariage
et la création d'enfants,
puis les mêmes
étant tourmentés par le regret
au-sujet d'enfants
d'esclaves-nées-à la-maison
ou de nourrissons de concubines
étant-malades et mourant,
et laissant-échapper
des paroles sans noblesse.
Et quelques-uns même
ont été affectés de chagrin
d'une-manière-honteuse
et de-manière-à-ne-pouvoir-vivre
par la mort de chiens et de chevaux.
Mais d'autres certes
ayant perdu des fils vertueux

δεινὸν οὐδ' ἐποίησαν αἰσχρὸν, ἀλλὰ καὶ χριόμενοι τῷ λοιπῷ βίῳ κατὰ λόγον διετέλεσαν. Ἀσθένεια γὰρ, οὐκ εὖνοια, λύπας ἀπεράντους ἐπάγεται καὶ φόβους ἀνθρώποις ἀνασκήτοις ὑπὸ λόγου πρὸς τύχην, οἷς οὐδ' ἀπόλαυσις ἐγγίνεται τοῦ ποθουμένου παρόντος, τοῦ μέλλοντος ὠδίνας ἀεὶ καὶ τρόμους καὶ ἀγῶνας, εἰ στερήσονται, παρέχοντος αὐτοῖς. Δεῖ δὲ μήτε πενία πρὸς χρημάτων πεπαῦσθαι στέρησιν, μήτ' ἀφιλία πρὸς φίλων ἀποβολὴν, μήτ' ἀπαιδία πρὸς τέκνων θάνατον, ἀλλὰ τῷ λογισμῷ πρὸς πάντα. Καὶ ταῦτα μὲν, ὡς ἐν τῷ παρόντι, πλείονα τῶν ἱκανῶν.

VIII. Ἐπεὶ δὲ μακρὸν τινα καὶ δυσχερῆ πόλεμον οἱ ἐν ἄσσει περὶ τῆς Σαλαμινίων νήσου Μεγαρεῦσι πολεμοῦντες ἐξέκαμον, καὶ νόμον ἔθεντο, μήτε γράψαι τινα, μήτ' εἰπεῖν

abstenus de montrer un lâche et honteux abattement, et ont passé le reste de leur vie dans une sage modération. Car c'est la faiblesse et non pas l'affection qui cause ces regrets, ces craintes excessives, à des hommes que la raison n'a pas prémunis contre les coups de la fortune, qui ne savent pas jouir du présent, et que l'avenir jette dans des douleurs, des agitations et des angoisses continuelles, par la crainte qu'ils ont de se voir privés un jour de ce qu'ils aiment. Il ne faut donc recourir ni à la pauvreté, ni à l'indifférence, ni au célibat, afin de n'avoir pas à redouter la perte de sa fortune, de ses amis ou de ses enfants; c'est dans sa raison seule qu'il faut puiser des forces contre de tels accidents. Mais ce que j'ai dit sur cette matière m'a peut-être trop écarté du sujet qui m'occupe.

VIII. Les Athéniens, fatigués de la guerre aussi longue que malheureuse qu'ils soutenaient contre les Mégariens pour la possession de l'île de Salamine, défendirent, par un décret, sous peine de mort,

ἔπαθον οὐδὲν δεινὸν οὐδὲ ἐποίησαν αἰσχρὸν, ἀλλὰ καὶ διετέλεσαν χριόμενοι τῷ λοιπῷ βίῳ κατὰ λόγον. Ἀσθένεια γὰρ, οὐκ εὖνοια, ἐπάγεται λύπας ἀπεράντους καὶ φόβους ἀνθρώποις ἀνασκήτοις ὑπὸ λόγου πρὸς τύχην, οἷς οὐδὲ ἐγγίνεται ἀπόλαυσις τοῦ ποθουμένου παρόντος, τοῦ μέλλοντος παρέχοντος αὐτοῖς αἰεὶ ὠδίνας καὶ τρόμους καὶ ἀγῶνας, εἰ στερήσονται. Δεῖ δὲ πεπαῦσθαι μήτε πενία πρὸς στέρησιν χρημάτων, μήτε ἀφιλία πρὸς ἀποβολὴν φίλων, μήτε ἀπαιδία πρὸς θάνατον τέκνων, ἀλλὰ τῷ λογισμῷ πρὸς πάντα. Καὶ ταῦτα μὲν, ὡς ἐν τῷ παρόντι, πλείονα τῶν ἱκανῶν.

VIII. Ἐπεὶ δὲ οἱ ἐν ἄσσει ἐξέκαμον πολεμοῦντες Μεγαρεῦσι τινα πόλεμον μακρὸν καὶ δυσχερῆ περὶ τῆς νήσου Σαλαμινίων, καὶ ἔθεντο νόμον,

n'ont éprouvé rien d'étrange et n'ont fait rien de honteux, mais même ont persévéré faisant-usage du reste-de leur vie selon la raison. Car c'est la faiblesse, non l'affection, qui amène des chagrins sans-terme et des terreurs aux hommes non-exercés par la raison contre la fortune, dans lesquels ne se produit même pas la jouissance de la chose désirée étant-présente, l'avenir présentant à eux toujours des souffrances et des tremblements et des angoisses, [privés. s'ils en seront (par crainte d'en être) Or il ne faut cesser de craindre (se ni par la pauvreté [préserver) contre la privation de richesses, ni par le manque-d'amis contre la perte d'amis, ni par le manque-d'enfants contre la mort d'enfants, mais par la raison contre tout. Et ces considérations à la vérité, en-tant-que dans la circonstance pré-sont plus nombreuses [sente, que les suffisantes (qu'il n'eût fallu).

VIII. Mais après que ceux dans la ville se furent fatigués en combattant contre les Mégariens pendant une guerre longue et malheureuse au-sujet-de l'île des Salamiéniens, et eurent établi une loi,

αὐθις, ὡς χρῆ τὴν πόλιν ἀντιποιεῖσθαι τῆς Σαλαμίνος, ἢ θανάτῳ ζημιοῦσθαι, βαρέως φέρων πλὴν ἀδοξίαν ὁ Σόλων, καὶ τῶν νέων ὄρων πολλοὺς δεομένους ἀρχῆς ἐπὶ τὸν πόλεμον, αὐτοὺς δὲ μὴ θαρβροῦντας ἀρξασθαι διὰ τὸν νόμον, ἐσκήψατο μὲν ἕκασασιν τῶν λογισμῶν, καὶ λόγος εἰς τὴν πόλιν ἐκ τῆς οἰκίας διεδόθη παρακινήτικῶς ἔχειν αὐτόν. Ἐλεγεία δὲ κρύφα συνθεῖς, καὶ μελετήσας, ὥστε λέγειν ἀπὸ στόματος, ἐξεπέδησεν εἰς τὴν ἀγορὰν ἄφνω πιλίον περιθέμενος¹. Ὀχλου δὲ πολλοῦ συνδραμόντος, ἀναβάς ἐπὶ τὸν τοῦ κήρυκος λίθον, ἐν ᾧ δὴ διεξῆλθε τὴν ἐλεγείαν, ἧς ἐστὶν ἀρχή·

Αὐτὸς κήρυξ ἦλθον ἀφ' ἡμερτῆς Σαλαμίνος,
κόσμον ἐπῶν φῶδην ἀντ' ἀγορῆς θέμενος.

de jamais rien proposer, ni par écrit ni de vive voix, pour en revendiquer la propriété. Solon, indigné d'un décret si honteux, voyant d'ailleurs que le plus grand nombre des jeunes gens ne demandait pas mieux que de recommencer la guerre, mais qu'ils n'osaient le proposer, retenus par la crainte de la loi, imagina de contrefaire le fou, et fit répandre dans la ville, par les gens même de sa maison, qu'il avait perdu l'esprit. Cependant il composa en secret une élégie qu'il apprit par cœur; et un jour étant sorti brusquement de chez lui, avec un chapeau sur sa tête, il courut à la place publique. Là, le peuple s'étant assemblé autour de lui, il monta sur la pierre d'où les hérauts faisaient leurs proclamations, et chanta d'un bout à l'autre l'élégie qui commence par ces mots :

Je viens de Salamine, et je vais vous chanter
Les beaux vers qu'Apollon a daigné me dicter.

μήτε τιὰ γράφα
μήτε αὐθις εἰπεῖν
ὡς χρῆ τὴν πόλιν
ἀντιποιεῖσθαι τῆς Σαλαμίνος,
ἢ ζημιοῦσθαι θανάτῳ,
ὁ Σόλων
φέρων βαρέως
τὴν ἀδοξίαν,
καὶ ὄρων
πολλοὺς τῶν νέων
δεομένους ἀρχῆς
ἐπὶ τὸν πόλεμον,
αὐτοὺς δὲ
μὴ θαρβροῦντας ἀρξασθαι
διὰ τὸν νόμον,
ἐσκήψατο μὲν
ἕκασασιν
τῶν λογισμῶν,
καὶ λόγος διεδόθη
ἐκ τῆς οἰκίας εἰς τὴν πόλιν,
αὐτὸν ἔχειν παρακινήτικῶς.
Συνθεῖς δὲ κρύφα
ἐλεγεία,
καὶ μελετήσας,
ὥστε λέγειν ἀπὸ στόματος,
ἐξεπέδησεν ἄφνω
εἰς τὴν ἀγορὰν,
περιθέμενος πιλίον.
Ὀχλου δὲ πολλοῦ
συνδραμόντος,
ἀναβάς
ἐπὶ τὸν λίθον τοῦ κήρυκος,
διεξῆλθεν ἐν ᾧ δὴ
τὴν ἐλεγείαν,
ἧς ἀρχὴ ἐστὶν·
« Ἦλθον αὐτὸς κήρυξ
ἀπὸ Σαλαμίνος ἡμερτῆς,
θέμενος κόσμον ἐπῶν
φῶδην
ἀντὶ ἀγορῆς. »

ordonnant et quelqu'un ne pas écrire
et d'autre-part ne pas dire dans l'as-
qu'il faut la ville [semblée
revendiquer Salamine, [mort,
ou celui qui le ferait être puni de
Solon
supportant péniblement
cette infamie,
et voyant
de nombreux des jeunes-gens
demandant un commencement
pour la guerre,
mais eux-mêmes
n'osant pas commencer
à-cause-de la loi,
prit pour prétexte
un dérangement
des raisonnements (de l'esprit),
et un bruit fut répandu
de sa maison dans la ville, [aliéné.
lui-même se trouver avec-un-esprit-
Or ayant composé secrètement
des vers-élégiaques,
et s'étant exercé, [cœur],
de manière à les dire de bouche (par
il s'élança soudain
sur la place-publique, [peau.
s'étant mis-autour de la tête un cha-
Et une foule nombreuse
s'étant réunie,
étant monté
sur la pierre du héraut, [un chant
il parcourut-d'un-bout-à-l'autre dans
l'élégie,
dont le commencement est :
« Je suis venu moi-même héraut
de Salamine désirée,
ayant fait un arrangement de vers,
un chant
au lieu d'une harangue. »

Τοῦτο τὸ ποίημα Σαλαμῆς ἐπιγέγραπται, καὶ στίχων ἑκατὸν ἔστι χαριέντως πάνυ πεποιημένων. Τότε δὲ ἀσθέντος αὐτοῦ, καὶ τῶν φίλων τοῦ Σόλωνος ἀρξαμένων ἐπαινεῖν, μάλιστα δὲ τοῦ Πεισιστράτου τοῖς πολίταις ἐγκλειουμένου καὶ παρορμῶντος πεισθῆναι τῷ λέγοντι, λύσαντες τὸν νόμον, αὐθις ἤπτοντο τοῦ πολέμου, προστησάμενοι τὸν Σόλωνα. Τὰ μὲν οὖν δημῶδη τῶν λεγομένων τοιαῦτ' ἔστιν, ὅτι πλεύσας ἐπὶ Κωλιάδα¹ μετὰ τοῦ Πεισιστράτου, καὶ καταλαβὼν αὐτόθι πάσας τὰς γυναῖκας τῆς Δήμητρι τὴν πάτριον θυσίαν ἐπιτελούσας, ἐπέμψεν ἄνδρα πιστὸν εἰς τὴν Σαλαμῆνα, προσποιούμενον αὐτόμολον εἶναι, κελύσοντα τοὺς Μεγαρεῖς, εἰ βούλονται τῶν Ἀθηναίων τὰς πρώτας λαθεῖν γυναῖκας, ἐπὶ Κωλιάδα μετ' αὐτοῦ πλεῖν τὴν ταχίστην. Ὡς δὲ πεισθέντες οἱ Μεγαρεῖς ἄνδρας ἐξέπεμψαν ἐν τῷ πλοίῳ, καὶ κατεῖδεν ὁ Σόλων τὸ πλοῖον ἐκπυρόμενον ἀπὸ

Ce poëme est appelé Salamine, et contient cent vers d'une grande beauté. Il n'eut pas plus tôt fini de les chanter, que ses amis en firent l'éloge; Pisistrate, de son côté, encouragea si bien les Athéniens à en croire Solon, que le décret fut révoqué, la guerre déclarée, et Solon nommé général. L'opinion la plus commune sur cette expédition, c'est qu'il s'embarqua avec Pisistrate, qu'il fit voile vers le promontoire de Coliade, où il trouva toutes les femmes athéniennes rassemblées pour faire à Cérès un sacrifice solennel. Il envoya sur-le-champ à Salamine un homme de confiance qui, se donnant pour un transfuge, propose aux Mégariens, alors maîtres de cette île, de le suivre sans retard au promontoire de Coliade, où ils pourront enlever les principales femmes d'Athènes. Les Mégariens, sur sa parole, dépêchent à l'heure même un vaisseau rempli de soldats. Solon, ayant vu ce vaisseau sortir de Salamine, renvoie promptement

Τοῦτο τὸ ποίημα ἐπιγέγραπται Σαλαμῆς, καὶ ἔστιν ἑκατὸν στίχων πεποιημένων πάνυ χαριέντως. Τότε δὲ αὐτοῦ ἀσθέντος, καὶ τῶν φίλων τοῦ Σόλωνος ἀρξαμένων ἐπαινεῖν, μάλιστα δὲ τοῦ Πεισιστράτου ἐγκλειουμένου τοῖς πολίταις καὶ παρορμῶντος πεισθῆναι τῷ λέγοντι, λύσαντες τὸν νόμον, ἤπτοντο αὐθις τοῦ πολέμου, προστησάμενοι τὸν Σόλωνα. Τὰ μὲν οὖν δημῶδη τῶν λεγομένων ἔστι τοιαῦτα, ὅτι πλεύσας ἐπὶ Κωλιάδα μετὰ τοῦ Πεισιστράτου, καὶ καταλαβὼν αὐτόθι πάσας τὰς γυναῖκας ἐπιτελούσας τῆς Δήμητρι τὴν θυσίαν πάτριον, ἐπέμψεν εἰς τὴν Σαλαμῆνα ἄνδρα πιστὸν, προσποιούμενον εἶναι αὐτόμολον, κελύσοντα τοὺς Μεγαρεῖς, εἰ βούλονται λαθεῖν τὰς πρώτας γυναῖκας τῶν Ἀθηναίων, πλεῖν μετὰ αὐτοῦ ἐπὶ Κωλιάδα τὴν ταχίστην. Ὡς δὲ οἱ Μεγαρεῖς πεισθέντες ἐξέπεμψαν ἄνδρας ἐν τῷ πλοίῳ, καὶ ὁ Σόλων κατεῖδε τὸ πλοῖον

Cette poésie a été intitulée Salamine, et elle est de cent vers faits tout à fait avec grâce. Mais alors elle (cette poésie) ayant été chantée, et les amis de Solon ayant commencé à la louer, et surtout Pisistrate exhortant les citoyens et les excitant à obéir à celui qui parlait, ayant défait (abrogé) la loi, ils s'attachèrent de nouveau à la guerre ayant mis-à-la-tête Solon. Les circonstances donc populaires de celles dites (qu'on raconte) sont telles (celles-ci), qu'ayant navigué vers Coliade avec Pisistrate, et ayant trouvé là toutes les femmes accomplissant à Cérès le sacrifice fondé-par-les-ancêtres, il envoya à Salamine un homme de-confiance, feignant d'être transfuge, devant engager les Mégariens, s'ils veulent prendre les premières femmes des Athéniens, à naviguer avec lui vers Coliade par la route la plus courte. Mais lorsque les Mégariens ayant été persuadés eurent envoyé des hommes sur le bâtiment, et que Solon eut vu le bâtiment

τῆς νήσου, τὰς μὲν γυναῖκας ἐκποδὸν ἀπελθεῖν ἐκέλευσε, τῶν δὲ νεωτέρων τοὺς μηδέπω γενειῶντας ἐνδύμασι καὶ μίτραις καὶ ὑποδήμασι τοῖς ἐκείνων σκευασαμένους, καὶ λαβόντας ἐγχειρίδια κρυπτὰ, παίζειν καὶ χορεύειν προσέταξε πρὸς τῆ θαλάσση, μέχρις ἂν ἀποβῶσιν οἱ πολέμιοι, καὶ γένηται τὸ πλοῖον ὑποχείριον. Οὕτω δὲ τούτων πραττομένων, ὑπαχθέντες οἱ Μεγαρεῖς τῇ ὄψει, καὶ προσμίζαντες ἐγγύς, ἐξεπήδων ὡς ἐπὶ γυναῖκας, ἀμιλλώμενοι πρὸς ἀλλήλους· ὥστε μηδένα διαφυγεῖν, ἀλλὰ πάντας ἀπολέσθαι, καὶ τὴν νῆσον ἐπιπλεύσαντας εὐθύς ἔχειν τοὺς Ἀθηναίους.

IX. Ἄλλοι δὲ φασιν, οὐ τοῦτον τὸν τρόπον γενέσθαι τὴν κατάληψιν, ἀλλὰ πρῶτον μὲν αὐτῷ τὸν ἐν Δελφοῖς θεὸν χρῆσαι ταῦτα·

Ἄρχηγός χώρας θυσῖαις ἤρωας ἐνοίκους·

toutes les femmes, fait prendre leurs coiffures et leurs vêtements aux jeunes Athéniens qui n'avaient pas encore de barbe; et après leur avoir fait cacher des poignards sous leurs robes, il leur ordonne d'aller jouer et danser sur le rivage jusqu'à ce que les ennemis fussent descendus à terre, et que le vaisseau ne pût lui échapper. Cet ordre fut exécuté : les Mégariens, trompés par ces danses, débarquèrent avec sécurité, et se précipitèrent à l'envi pour enlever ces prétendues femmes; mais ils furent tous tués, sans qu'il en échappât un seul; et les Athéniens, s'étant embarqués à l'instant même, se rendirent maîtres de Salamine.

IX. D'autres prétendent que ce ne fut pas là le moyen dont Solon se servit pour surprendre cette île, mais que sur un oracle d'Apollon, qui était conçu en ces termes :

Commence par offrir de pieux sacrifices ;
Sur les bords de l'Asope honore ces héros

ἐλαυνόμενον ἀπὸ τῆς νήσου, ἐκέλευσε μὲν τὰς γυναῖκας ἀπελθεῖν ἐκποδὸν, προσέταξε δὲ τοὺς τῶν νεωτέρων γενειῶντας μηδέπω σκευασαμένους ἐνδύμασι καὶ μίτραις καὶ ὑποδήμασι τοῖς ἐκείνων, καὶ λαβόντας ἐγχειρίδια κρυπτὰ, παίζειν καὶ χορεύειν πρὸς τῆ θαλάσση, μέχρις ἂν οἱ πολέμιοι ἀποβῶσι, καὶ τὸ πλοῖον γένηται ὑποχείριον. Τούτων δὲ πραττομένων οὕτως, οἱ Μεγαρεῖς ὑπαχθέντες τῇ ὄψει, καὶ προσμίζαντες ἐγγύς, ἐξεπήδων ὡς ἐπὶ γυναῖκας, ἀμιλλώμενοι πρὸς ἀλλήλους· ὥστε μηδένα διαφυγεῖν, ἀλλὰ πάντας ἀπολέσθαι, καὶ τοὺς Ἀθηναίους ἐπιπλεύσαντας τὴν νῆσον ἔχειν εὐθύς.

IX. Ἄλλοι δὲ φασί, τὴν κατάληψιν οὐ γενέσθαι τοῦτον τὸν τρόπον, ἀλλὰ πρῶτον μὲν τὸν θεὸν ἐν Δελφοῖς χρῆσαι αὐτῷ ταῦτα·
« Ἰλασο θυσῖαις ἤρωας ἐνοίκους ἀρχηγούς χώρας, τοὺς κόλπος Ἀσώπιος

étant poussé loin de l'île, il ordonna les femmes s'en aller à-l'écart, et il enjoignit ceux des plus jeunes n'ayant-de-barbe pas encore s'étant accommodés des vêtements et des coiffures et des chaussures de celles-là (des femmes), et ayant pris des poignards cachés, jouer et danser auprès de la mer, jusqu'à ce que les ennemis fussent débarqués, et que le bâtiment se trouvât sous-sa-main. Ces choses donc se faisant ainsi, les Mégariens ayant été trompés par la vue, et s'étant approchés près, s'élançaient comme vers des femmes, rivalisant les uns avec les autres; de sorte que aucun n'avoir échappé, mais tous avoir péri, et les Athéniens ayant navigué vers l'île la posséder aussitôt.

IX. Mais d'autres disent, la prise de Salamine n'avoir pas eu lieu de cette manière, mais d'abord le dieu à Delphes avoir répondu à lui ces vers :
« Rends-propices par des sacrifices les héros domestiques chefs de la contrée, que le sein de-l'Asope

Ἰλασο, τοὺς κόλπος Ἀσώπιος ἀμφικαλύπτει,
οἱ φθίμενοι δέρκονται ἐς ἥλιον δύνοντα.

Τὸν δὲ Σόλωνα διαπλεύσαντα νυκτὸς εἰς τὴν νῆσον, ἐντεμεῖν σφάγια Περιφήμῳ καὶ Κυχρεῖ τοῖς ἥρωσιν¹. Εἶτα παρὰ τῶν Ἀθηναίων ἐβελοντὰς λαβεῖν πεντακοσίους, δόγματος γενομένου, τούτους, ἂν κατάσχωσι τὴν νῆσον, κυρίου εἶναι τοῦ πολιτεύματος. Ἀναχθέντα δὲ συχναιῖς ἀλιάσιν ἅμα τριακοντόρου συμπαραπλεύσας, ὑφορμίσασθαι τῇ Σαλαμῖνι κατὰ χηλὴν τινα πρὸς τὴν Εὐβοίαν ἀποβλέπουσαν. Πυθομένους δὲ τοὺς ἐν Σαλαμῖνι Μεγαρεῖς ἕκ τινος φήμης οὐδὲν βέβαιον, αὐτοὺς μὲν εἰς τὰ ὄπλα θορυβουμένους βαδίζειν, ναῦν δ' ἀποστεῖλαι κατασκευομένην τὰ τῶν πολεμίων· ἧς ἐγγὺς ἐλθούσης, κρατῆσαι τὸν Σόωνα καὶ καθεῖρξαι τοὺς Μεγαρεῖς. Ἐμβιβάσαι δὲ τῶν Ἀθηναίων τοὺς κρατίστους, κελεύσαντα πλεῖν ἐπὶ τὴν πόλιν,

Dont le soleil couchant éclaire les tombeaux,
Et que des vœux ardents te les rendent propices,

Solon se rendit la nuit à Salamine, et immola des victimes aux héros Périphème et Cychrée. Ensuite les Athéniens lui ayant donné trois cents volontaires, à qui ils assurèrent, par un décret, le gouvernement de l'île s'ils s'en rendaient les maîtres, Solon les embarqua sur des bateaux de pêcheurs, escortés par une galère à trente rames, et alla jeter l'ancre vers la pointe de cette île qui regarde l'Eubée. Les Mégariens, qui n'avaient eu sur sa marche que des avis vagues et incertains, coururent aux armes en tumulte, et envoyèrent à la découverte un vaisseau, qui s'approcha trop de la flotte des Athéniens, et fut pris par Solon. Solon mit aux fers les soldats qui le montaient, et les remplaça par l'élite des siens, à qui il ordonna de

ἀμφικαλύπτει,
οἱ φθίμενοι
δέρκονται ἐς ἥλιον δύνοντα. »
Τὸν δὲ Σόωνα
διαπλεύσαντα νυκτὸς
εἰς τὴν νῆσον,
ἐντεμεῖν σφάγια
Περιφήμῳ καὶ Κυχρεῖ
τοῖς ἥρωσιν.
Εἶτα λαβεῖν
παρὰ τῶν Ἀθηναίων
πεντακοσίους ἐβελοντὰς,
δόγματος γενομένου,
τούτους,
ἂν κατάσχωσι τὴν νῆσον,
εἶναι κυρίου τοῦ πολιτεύματος.
Ἀναχθέντα δὲ
ἀλιάσι συχναιῖς,
ἅμα
τριακοντόρου
συμπαραπλεύσας,
ὑφορμίσασθαι τῇ Σαλαμῖνι
κατὰ τινα χηλὴν
ἀποβλέπουσαν πρὸς τὴν Εὐβοίαν.
Τοὺς δὲ Μεγαρεῖς
ἐν Σαλαμῖνι
πυθομένους
ἕκ τινος φήμης
οὐδὲν βέβαιον,
αὐτοὺς μὲν θορυβουμένους
βαδίζειν εἰς τὰ ὄπλα,
ἀποστεῖλαι δὲ ναῦν
κατασκευομένην
τὰ τῶν πολεμίων·
ἧς ἐλθούσης ἐγγὺς,
τὸν Σόωνα κρατῆσαι
καὶ καθεῖρξαι τοὺς Μεγαρεῖς.
Ἐμβιβάσαι δὲ
τοὺς κρατίστους τῶν Ἀθηναίων,
κελεύσαντ

enveloppe,
qui étant morts
regardent vers le soleil couchant.
Et Solon
ayant navigué de nuit
vers l'île,
avoir immolé des victimes
à Périphème et à Cychrée
les héros.
Ensuite Solon avoir pris (reçu)
des Athéniens
cinq-cents volontaires,
un décret ayant eu-lieu,
ceux-ci,
s'ils avaient occupé l'île,
être maîtres du gouvernement.
Et Solon ayant mis-à-la-voile
avec des bateaux-pêcheurs serrés
en même-temps [(nombreux),
un vaisseau à-trente-rames
voguant-de-consève,
avoir abordé à Salamine
à une certaine pointe
regardant vers l'Eubée.
Et les Mégariens
qui étaient dans Salamine
ayant appris
d'après une certaine rumeur
rien de sûr,
eux-mêmes étant troublés
aller aux armes,
et avoir envoyé un vaisseau
devant observer
les affaires des ennemis;
lequel étant venu près,
Solon s'en être emparé
et avoir enfermé les Mégariens.
Puis avoir fait-monter-dessus
les plus braves des Athéniens,
leur ayant ordonné

ὡς ἂν ἐνδέχεται μάλιστα κρύπτοντας ἑαυτούς· ἅμα δὲ τοὺς ἄλλους Ἀθηναίους ἀναλαβόντα πεζῇ συμφέρεσθαι τοῖς Μεγαρεῦσι· καὶ τῆς μάχης ἔτι συνεστῶσης, φθάσαι τοὺς ἀπὸ τῆς νεῶς καταλαβόντας τὴν πόλιν. Ἔοικε δὲ καὶ τῷ λόγῳ τούτῳ τὰ δρώμενα μαρτυρεῖν. Ναὺς γάρ τις Ἀττικὴ προσέπλει σιωπῇ τὸ πρῶτον· εἶτα, κραυγῇ καὶ ἀλαλαγμῷ προσφερομένων, εἷς ἀνὴρ ἔνοπλος ἐξαλλόμενος μετὰ βοῆς ἔθει πρὸς ἄκρον τὸ Σκιράδιον¹ ἐκ γῆς προσφερομένοις. Πλησίον δὲ τοῦ Ἐνυαλίου τὸ ἱερόν ἐστιν, ἰδρυσαμένου Σόλωνος. Ἐνίκησε γὰρ τοὺς Μεγαρέας, καὶ ὅσοι μὴ διεφθάρησαν ἐν τῇ μάχῃ, πάντας ὑποσπόνδους ἀφῆκεν.

X. Οὐ μὴν ἀλλὰ τῶν Μεγαρέων ἐπιμενόντων, πολλὰ κακὰ καὶ δρῶντες ἐν τῷ πολέμῳ καὶ πάσχοντες, ἐποίησαντο Λακε-

cingler vers Salamine, en se tenant le plus couverts qu'ils pourraient. Lui-même prend le reste de ses troupes, et va par terre attaquer les Mégariens. Pendant qu'il en était aux mains avec eux, les soldats qu'il avait fait embarquer arrivent à Salamine, et s'en emparent. Ce récit semble confirmé par ce qui se pratiquait anciennement à Athènes. Tous les ans un vaisseau partait de cette ville, et se rendait sans bruit à Salamine. Des habitants de l'île venaient tumultuellement au-devant du vaisseau : alors un Athénien s'élançant sur le rivage, les armes à la main, courait, en jetant de grands cris, vers cette troupe qui venait de la terre, du côté du promontoire de Scirade, près duquel on voit encore un temple de Mars, que Solon fit bâtir après avoir vaincu les Mégariens. Tous ceux qui n'avaient pas péri dans le combat furent renvoyés aux conditions qu'il plut à Solon de leur prescrire.

X. Cependant les Mégariens s'obstinaient à vouloir reprendre Salamine. Mais enfin les deux peuples, après avoir souffert réciproquement autant de maux qu'ils avaient pu en faire, prirent les La-

πλεῖν ἐπὶ τὴν πόλιν, κρύπτοντας ἑαυτούς ὡς ἂν ἐνδέχεται μάλιστα· ἅμα δὲ ἀναλαβόντα τοὺς ἄλλους Ἀθηναίους συμφέρεσθαι πεζῇ τοῖς Μεγαρεῦσι· καὶ τῆς μάχης συνεστῶσης ἔτι, τοὺς ἀπὸ τῆς νεῶς φθάσαι καταλαβόντας τὴν πόλιν. Τὰ δὲ δρώμενα ἔοικε καὶ μαρτυρεῖν τούτῳ τῷ λόγῳ. Τίς γὰρ ναὺς Ἀττικὴ προσέπλει σιωπῇ τὸ πρῶτον· εἶτα, προσφερομένων κραυγῇ καὶ ἀλαλαγμῷ, εἷς ἀνὴρ ἔνοπλος ἐξαλλόμενος μετὰ βοῆς ἔθει πρὸς ἄκρον τὸ Σκιράδιον προσφερομένοις ἐκ γῆς. Πλησίον δὲ ἐστὶ τὸ ἱερόν τοῦ Ἐνυαλίου, Σόλωνος ἰδρυσαμένου. Ἐνίκησε γὰρ τοὺς Μεγαρέας, καὶ ἀφῆκεν ὑποσπόνδους πάντας ὅσοι μὴ διεφθάρησαν ἐν τῇ μάχῃ.

X. Οὐ μὴν ἀλλὰ τῶν Μεγαρέων ἐπιμενόντων, καὶ δρῶντες καὶ πάσχοντες κακὰ πολλὰ ἐν τῷ πολέμῳ,

de naviguer vers la ville, cachant eux-mêmes comme *cela* serait-possible le plus; et en-même-temps ayant pris les autres Athéniens se porter-avec *eux* à pied contre les Mégariens; et le combat étant engagé encore, ceux *descendus* du vaisseau avoir pris-les-devants ayant surpris la ville. Et les choses qui se faisaient d'*hab*-paraissent aussi rendre-témoignage à ce récit.

Car un certain vaisseau attique abordait à *Salamine* en silence d'abord; ensuite, *des habitants de l'île* se portant-vers *le vaisseau* avec des et des clameurs, un seul homme en-armes s'élançant avec un cri courait vers le promontoire *de Scirade* sur ceux qui se portaient contre *le* de terre. Or auprès *de ce promontoire* est le temple de Mars, Solon l'ayant fondé. Car il vainquit les Mégariens, et renvoya soumis-à-une-capitulation tous ceux qui n'avaient pas été tués dans la bataille.

X. Cependant les Mégariens persistant, *les deux partis* et faisant et souffrant des maux nombreux dans la guerre,

δαιμονίους διαλλακτὰς καὶ δικαστὰς. Οἱ μὲν οὖν πολλοὶ τῶν Σόλωνι συναγωνίσασθαι λέγουσι τὴν Ὀμήρου δόξαν· ἐμβαλόντα γὰρ αὐτὸν ἔπος εἰς νεῶν κατάλογον, ἐπὶ τῆς δίκης ἀναγνῶναι.

Αἴας δ' ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν δυοκαίδεκα νῆας,
στῆσε δ' ἄγων ἔν' Ἀθηναίων ἴσταντο φάλαγγες!

Αὐτοὶ δ' Ἀθηναῖοι ταῦτα μὲν οἴονται φλυαρίαν εἶναι· τὸν δὲ Σόλωνα φασιν ἀποδείξει τοῖς δικασταῖς, ὅτι Φιλαῖος καὶ Εὐρυσακῆς, Αἴαντος υἱοὶ, τῆς Ἀθήνησι πολιτείας μεταλαβόντες, παρέδωσαν τὴν νῆσον αὐτοῖς, καὶ κατόκησαν, ὁ μὲν ἐν Βραυρωνί τῆς Ἀττικῆς, ὁ δὲ ἐν Μελίτῃ²· καὶ δῆμον ἐπώνυμον Φιλαίου τὸν τῶν Φιλαϊδῶν ἔχουσι, ὅθεν ἦν Πεισίστρατος. Ἔτι δὲ μᾶλλον ἐξελέγξει τοὺς Μεγαρέας βουλόμενον, ἰσχυρίσασθαι περὶ τῶν νεκρῶν, ὡς οὐχ ὅν τρόπον ἐκεῖνοι θάπτουσι

lacedémoniens pour arbitres, et s'en rapportèrent à leur décision. On dit généralement que Solon, dans cette dispute, s'appuya de l'autorité d'Homère; que le jour du jugement, il cita un vers de l'Iliade, tiré du dénombrement des vaisseaux, auquel il en ajouta un autre de sa façon :

Ajax, de Salamine amenait les héros;
Sous un chef si vaillant marchaient douze vaisseaux;
Il alla les ranger auprès de ceux d'Athènes.

Mais les Athéniens traitent ce récit de conte puéril; ils assurent que Solon prouva clairement aux juges que Philée et Eurysace, fils d'Ajax, ayant reçu le droit de cité à Athènes, firent don de leur île aux Athéniens, et s'établirent l'un à Braurone, l'autre à Mélite, deux bourgs de l'Attique; et que Philée donna son nom au bourg des Philéides, d'où était Pisistrate. Solon, ajoutent-ils, pour réfuter plus sûrement les Mégariens, insista sur ce que la manière dont on enterrait les morts à Salamine était la même qu'à Athènes, et diffé-

ἐποίησαντο Λακεδαιμονίους διαλλακτὰς καὶ δικαστὰς. Οἱ μὲν οὖν πολλοὶ λέγουσι τὴν δόξαν Ὀμήρου συναγωνίσασθαι τῷ Σόλωνι· ἐμβαλόντα γὰρ αὐτὸν ἔπος εἰς κατάλογον νεῶν, ἀναγνῶναι ἐπὶ τῆς δίκης· « Αἴας δὲ ἄγεν ἐκ Σαλαμῖνος δυοκαίδεκα νῆας, ἄγων δὲ στῆσεν ἵνα ἴσταντο φάλαγγες Ἀθηναίων. » Ἀθηναῖοι δὲ αὐτοὶ οἴονται μὲν ταῦτα εἶναι φλυαρίαν· φασὶ δὲ τὸν Σόλωνα ἀποδείξει τοῖς δικασταῖς ὅτι Φιλαῖος καὶ Εὐρυσακῆς, υἱοὶ Αἴαντος, μεταλαβόντες τῆς πολιτείας Ἀθήνησι, παρέδωσαν τὴν νῆσον αὐτοῖς, καὶ κατόκησαν, ὁ μὲν ἐν Βραυρωνί τῆς Ἀττικῆς, ὁ δὲ ἐν Μελίτῃ· καὶ ἔχουσι δῆμον ἐπώνυμον Φιλαίου, τὸν τῶν Φιλαϊδῶν, ὅθεν ἦν Πεισίστρατος. Βουλόμενον δὲ ἐξελέγξει τοὺς Μεγαρέας ἔτι μᾶλλον, ἰσχυρίσασθαι περὶ τῶν νεκρῶν, ὡς κεκηδευμένων οὐ τρόπον ὅν ἐκεῖνοι θάπτουσι,

firent les Lacédémoniens arbitres et juges. La plupart donc disent l'opinion d'Homère avoir combattu-avec Solon; car ayant intercalé lui-même un vers dans le dénombrement des vaisseaux, l'avoir lu au procès : « Et Ajax amenait de Salamine douze vaisseaux, et les amenant il les arrêta à l'endroit où se tenaient les phalanges des Athéniens. » Cependant les Athéniens eux-mêmes croient ces choses être du bavardage; mais ils disent Solon avoir prouvé aux juges que Philée et Eurysacès, fils d'Ajax, ayant participé au droit-de-cité à Athènes, livrèrent l'île à eux, et s'établirent, l'un à Braurone endroit de l'Attique, l'autre à Mélite; et ils ont un dème portant-le-nom de Philée, celui des Philéides, d'où était Pisistrate. Et on ajoute Solon voulant convaincre les Mégariens encore davantage, avoir insisté sur les morts, comme étant arrangés (ensevelis) non de la manière dont ceux-là (les Mégariens) ensevelissent,

κεκηδευμένων, ἀλλ' ὃν αὐτοί. Θάπτουσι δὲ Μεγαρεῖς πρὸς ἕω τοὺς νεκροὺς στρέφοντες, Ἀθηναῖοι δὲ πρὸς ἐσπέραν¹. Ἡρέας δ' ὁ Μεγαρεὺς ἐνιστάμενος λέγει καὶ Μεγαρεῖς πρὸς ἐσπέραν τετραμμένα τὰ σώματα τῶν νεκρῶν τιθέναί. Καὶ μείζον ἔτι τούτου, μίαν ἕκαστον Ἀθηναίων ἔχειν θήκην, Μεγαρέων δὲ καὶ τρεῖς καὶ τέσσαρας ἐν μιᾷ κεῖσθαι². Ἦν μέντοι Σόλωνι καὶ Πυθικοὺς τινὰς βοηθῆσαι λέγουσι χρησμοὺς, ἐν οἷς ὁ θεὸς Ἰαονίαν³ τὴν Σαλαμίνα προσηγόρευσε. Ταύτην τὴν δίκην ἐδίκασαν Σπαρτιατῶν πέντε ἄνδρες, Κριτολαΐδας, Ἀμομφάρετος, Ὑψηχίδας, Ἀναξίλας, Κλεομένης.

XI. Ἦδη μὲν οὖν καὶ ἀπὸ τούτων ἐνδοξος ἦν ὁ Σόλων καὶ μέγας. Ἐθαυμάσθη δὲ καὶ διεβόηθη μᾶλλον ἐν τοῖς Ἑλλησιν, εἰπὼν περὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν Δελφοῖς, ὡς χρὴ βοηθεῖν, καὶ μὴ

rait de celle de Mégare. Dans cette dernière ville, on leur tournait le visage du côté du levant, au lieu que les Athéniens le leur tournaient vers le couchant. Il est vrai qu'Héréas le Mégarien nie le fait, et soutient qu'à Mégare les morts étaient enterrés le visage tourné au couchant. Une preuve plus forte alléguée par cet historien, c'est qu'à Athènes, chaque mort avait un tombeau séparé, et qu'à Mégare on en mettait trois ou quatre dans une même sépulture. Mais on prétend que Solon eut pour lui des oracles de la Pythie, dans lesquels le dieu donnait à Salamine le nom de ville ionienne. Ce procès fut jugé par cinq Spartiates, Critolaïdas, Amompharète, Hypséchidas, Anaxilas et Cléomène.

XI. Ce succès acquit à Solon beaucoup de considération et de crédit, et sa réputation fut encore accrue par la harangue qu'il prononça pour le temple de Delphes. Il montra qu'on devait en

ἀλλὰ ὃν αὐτοί. Μεγαρεῖς δὲ θάπτουσι στρέφοντες τοὺς νεκροὺς πρὸς ἕω, Ἀθηναῖοι δὲ πρὸς ἐσπέραν. Ἡρέας δὲ ὁ Μεγαρεὺς ἐνιστάμενος λέγει καὶ Μεγαρεῖς τιθέναί τὰ σώματα τῶν νεκρῶν τετραμμένα πρὸς ἐσπέραν. Καὶ ἔτι μείζον τούτου, ἕκαστον Ἀθηναίων ἔχειν μίαν θήκην, Μεγαρέων δὲ καὶ τρεῖς καὶ τέσσαρας κεῖσθαι ἐν μιᾷ. Λέγουσι μέντοι καὶ τινὰς χρησμοὺς πυθικοὺς βοηθῆσαι τῷ Σόλωνι, ἐν οἷς ὁ θεὸς προσηγόρευσε τὴν Σαλαμίνα Ἰαονίαν. Πέντε ἄνδρες Σπαρτιατῶν ἐδίκασαν ταύτην τὴν δίκην, Κριτολαΐδας, Ἀμομφάρετος, Ὑψηχίδας, Ἀναξίλας, Κλεομένης. XI. Ἦδη μὲν οὖν καὶ ἀπὸ τούτων ὁ Σόλων ἦν ἐνδοξος καὶ μέγας. Ἐθαυμάσθη δὲ καὶ διεβόηθη μᾶλλον ἐν τοῖς Ἑλλησιν, εἰπὼν περὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ ἐν Δελφοῖς, ὡς χρὴ βοηθεῖν,

mais de celle dont eux-mêmes (les Athéniens) enseve-
Or les Mégariens ensevelissent en tournant les morts vers l'orient, et les Athéniens en les tournant vers le couchant. Cependant Héréas le Mégarien contredisant dit aussi les Mégariens placer les corps des morts tournés vers l'occident. [grande Et une circonstance encore plus que celle-ci, chacun des Athéniens avoir un tombeau, mais des Mégariens et trois et quatre reposer dans un seul. On dit cependant aussi certains oracles pythiques avoir appuyé Solon, dans lesquels le dieu appela Salamine ionienne. Cinq hommes des Spartiates jugèrent ce procès, Critolaïdas, Amompharète, Hypséchidas, Anaxilas, Cléomène.

XI. Déjà donc aussi par-suite-de ces choses Solon était illustre et grand. Mais il fut admiré et fut renommé davantage parmi les Grecs, ayant parlé pour le temple celui à Delphes, disant qu'il faut le secourir,

περιορῶν Κιρρβαίους ὑβρίζοντας εἰς τὸ μαντεῖον, ἀλλὰ προσ-
αμύνειν ὑπὲρ τοῦ θεοῦ Δελφοῖς. Πεισθέντες γὰρ Ἰππῆ ἐκείνου,
πρὸς τὸν πόλεμον ὤρμησαν οἱ Ἀμφικτύονες², ὡς ἄλλοι τε
μαρτυροῦσι καὶ Ἀριστοτέλης ἐν τῇ τῶν Πυθιονικῶν³ ἀναγραφῇ,
Σόλωνι τὴν γνώμην ἀνατιθείς. Οὐ μέντοι στρατηγὸς ἐπὶ τοῦτον
ἀπεδείχθη τὸν πόλεμον, ὡς λέγειν φησὶν Ἑρμιππος Εὐάνθη
τὸν Σάμιον. Οὕτε γὰρ Αἰσχίνης ὁ ῥήτωρ⁴ τοῦτ' εἴρηκεν, ἐν
τε τοῖς τῶν Δελφῶν ὑπομνήμασιν Ἀλκμαίων, οὐ Σόλων,
Ἀθηναίων στρατηγὸς ἀναγέγραπται.

XII. Τὸ δὲ Κυλώνειον ἅγος⁵ ἤδη μὲν ἐκ πολλοῦ διετάραττε
τὴν πόλιν, ἐξ οὗ τοὺς συνωμότας τοῦ Κύλωνος ἱκετεύοντας τὴν
θεὸν⁶ Μεγακλῆς⁷ ὁ ἄρχων ἐπὶ δίκῃ καταλθεῖν ἔπεισεν· ἐξά-
ψαντας δὲ τοῦ ἔδου κρόκην κλωστήν, καὶ ταύτης ἐχομένους,
ὡς ἐγένοντο περὶ τὰς σεμνὰς θεὰς⁸ καταβαίνοντες, αὐτομάτως

prendre la défense, et ne pas souffrir que les Cyrhéens en profa-
nassent l'oracle; qu'il fallait, pour l'honneur du dieu même, se-
courir une ville qui lui était consacrée. Les Amphictyons, entraînés
par ses raisons, déclarèrent la guerre à ceux de Cirrha. Ce fait est
attesté par plusieurs écrivains, et entre autres par Aristote, dans
son ouvrage sur les vainqueurs des jeux Pythiques, où il attribue ce
décret à Solon. Cependant il ne fut pas nommé général; et c'est à
tort qu'Évanthe de Samos l'a avancé, au rapport d'Hermippus.
L'orateur Eschine lui-même n'en dit rien; et l'on voit par les regis-
tres de Delphes que ce fut Alcméon, et non pas Solon, qui com-
manda les Athéniens dans cette guerre.

XII. Depuis longtemps le crime Cylonien causait de grands trou-
bles dans Athènes. Ils avaient pris naissance lorsque, les complices
de Cylon s'étant réfugiés dans le temple de Minerve, l'archonte Mé-
gacès leur persuada de se présenter en jugement; pour conserver
leur droit d'asile, ils attachèrent à la statue de la déesse un fil qu'ils
tenaient à la main. Quand ils furent près du temple des Euménides,
le fil s'étant rompu de lui-même, Mégacès et ses collègues se s'asi-

καὶ μὴ περιορῶν
Κιρρβαίους
ὑβρίζοντας εἰς τὸ μαντεῖον,
ἀλλὰ προσαμύνειν Δελφοῖς
ὑπὲρ τοῦ θεοῦ.
Πεισθέντες γὰρ ὑπὸ ἐκείνου,
οἱ Ἀμφικτύονες
ὤρμησαν πρὸς τὸν πόλεμον,
ὡς μαρτυροῦσιν ἄλλοι τε
καὶ Ἀριστοτέλης
ἐν τῇ ἀναγραφῇ
τῶν Πυθιονικῶν,
ἀναθεὶς τὴν γνώμην Σόλωνι.
Οὐ μέντοι ἀπεδείχθη στρατηγὸς
ἐπὶ τοῦτον τὸν πόλεμον,
ὡς Ἑρμιππὸς φησὶν
Εὐάνθη τὸν Σάμιον λέγειν.
Οὕτε γὰρ Αἰσχίνης ὁ ῥήτωρ
εἴρηκε τοῦτο,
ἐν τε τοῖς ὑπομνήμασι
τῶν Δελφῶν
Ἀλκμαίων, οὐ Σόλων,
ἀναγέγραπται
στρατηγὸς Ἀθηναίων.

XII. Τὸ δὲ ἅγος Κυλώνειον
διετάραττε τὴν πόλιν
ἤδη μὲν ἐκ πολλοῦ,
ἐξ οὗ Μεγακλῆς ὁ ἄρχων
ἔπεισε
τοὺς συνωμότας τοῦ Κύλωνος
ἱκετεύοντας τὴν θεὸν
καταλθεῖν ἐπὶ δίκῃ·
ὁ δὲ Μεγακλῆς ὤρμησε
καὶ οἱ συνάρχοντες
συλλαμβάνειν
ἐξάψαντας τοῦ ἔδου
κρόκην κλωστήν,
καὶ ἐχομένους ταύτης,
τῆς κρόκης βαγείσης
αὐτομάτως,

et ne pas voir-avec-indifférence
les Cirhéens
étant-insolents envers l'oracle,
mais aller-au-secours de Delphes
pour le dieu. [(Solon),
Car ayant été persuadés par celui-là
les Amphictyons
s'élançèrent vers la guerre,
comme l'attestent et d'autres
et Aristote
dans sa relation
des vainqueurs-aux-jeux-pythiques,
reportant cet avis à Solon.
Toutefois il ne fut pas élu stratège
pour cette guerre,
comme Hermippe dit
Évanthe de-Samos le dire.
Car et Eschine l'orateur
n'a pas dit ceci,
et dans les registres
de Delphes
Alcméon, non Solon,
a été inscrit
stratège des Athéniens.

XII. Mais l'impiété de-Cylon
troublait la ville
déjà depuis un long temps,
depuis que Mégacès l'archonte
persuada
aux complices de Cylon
qui suppliaient la déesse (Minerve)
de descendre pour un jugement;
mais Mégacès s'élança
et aussi ceux archontes-avec lui
pour saisir eux [statue
qui avaient attaché à la base de la
un fil dévidé,
et qui tenaient ce fil,
le fil s'étant cassé
de lui-même,

τῆς κρόκης βραγείσης, ὥρμησε συλλαμβάνειν ὁ Μεγακλῆς καὶ οἱ συνάρχοντες, ὡς τῆς θεοῦ τὴν ἱκεσίαν ἀπολεγομένης· καὶ τοὺς μὲν ἕξω κατέλευσαν, οἱ δὲ τοῖς βωμοῖς προσφυγόντες ἀπεσφάγησαν· μόνοι δ' ἀφείθησαν οἱ τὰς γυναῖκας αὐτῶν ἱκετεύσαντες. Ἐκ τούτου δὲ κληθέντες ἐναγεῖς ἐμισοῦντο· καὶ τῶν Κυλωνείων οἱ περιγενομένοι πάλιν ἦσαν ἰσχυροὶ, καὶ στασιάζοντες ἀεὶ διετέλουν πρὸς τοὺς ἀπὸ τοῦ Μεγακλέους. Ἐν δὲ τῷ τότε χρόνῳ τῆς στάσεως ἀκμὴν λαβούσης μάλιστα, καὶ τοῦ δήμου διασπάντος, ἤδη δόξαν ἔχων ὁ Σόλων παρῆλθεν εἰς μέσον ἅμα τοῖς ἀρίστοις τῶν Ἀθηναίων, καὶ δεόμενος καὶ διδάσκων ἔπεισε τοὺς ἐναγεῖς λεγομένους δίκην ὑποσχεῖν καὶ κριθῆναι, τριακοσίων ἀριστίνδην δικαζόντων. Μύρωνος δὲ τοῦ Φλυέως¹ κατηγο-

rent d'eux, sous prétexte que la déesse leur refusait sa protection. Ils lapidèrent tous ceux qui furent pris hors du temple; et ceux qui s'y étaient sauvés furent massacrés au pied des autels. Quelques-uns seulement échappèrent à la mort et allèrent en suppliants se jeter aux pieds des femmes des archontes. Cette action atroce fit regarder les magistrats comme des sacrilèges, et les rendit les objets de la haine publique. Ceux qui étaient restés du parti de Cylon, ayant repris du crédit et de l'autorité, furent toujours en guerre ouverte avec les descendants de Mégaclés. Cette sédition était alors dans sa plus grande force, et le peuple était partagé entre les deux factions. Solon, mettant à profit l'estime dont il jouissait, employa près d'elles sa médiation; et secondé par les principaux Athéniens, il parvint, à force de prières et de remontrances, à déterminer ceux qu'on nommait les sacrilèges à se soumettre au jugement de trois cents des plus nobles citoyens. La cause fut plaidée, sur l'accusation de Mi-

ὡς καταβαίνοντες ἐγένοντο περὶ θεᾶς σεμνᾶς, ὡς τῆς θεοῦ ἀπολεγομένης τὴν ἱκεσίαν· καὶ κατέλευσαν τοὺς μὲν ἕξω, οἱ δὲ προσφυγόντες τοῖς βωμοῖς ἀπεσφάγησαν· οἱ δὲ ἱκετεύσαντες τὰς γυναῖκας αὐτῶν μόνοι ἀφείθησαν. Ἐκ τούτου δὲ κληθέντες ἐναγεῖς ἐμισοῦντο· καὶ οἱ περιγενομένοι τῶν Κυλωνείων πάλιν ἦσαν ἰσχυροὶ, καὶ διετέλουν ἀεὶ στασιάζοντες πρὸς τοὺς ἀπὸ τοῦ Μεγακλέους. Ἐν δὲ τῷ χρόνῳ τότε τῆς στάσεως λαβούσης ἀκμὴν μάλιστα, καὶ τοῦ δήμου διασπάντος, ὁ Σόλων ἔχων ἤδη δόξαν παρῆλθεν εἰς μέσον ἅμα τοῖς ἀρίστοις τῶν Ἀθηναίων, καὶ δεόμενος καὶ διδάσκων ἔπεισε τοὺς λεγομένους ἐναγεῖς ὑποσχεῖν δίκην καὶ κριθῆναι, τριακοσίων ἀριστίνδην δικαζόντων. Μύρωνος δὲ τοῦ Φλυέως κατηγοροῦντος,

lorsque eñ descendant ils se trouvèrent [des], près des déesses augustes (Euménicomme (sous prétexte que) la déesse répudiañt (rejetait) la supplication; et ils lapidèrent les uns au dehors, et les autres s'étant réfugiés-auprès des autels furent égorgés; et ceux ayant supplié les femmes d'eux seuls furent lâchés. Et par-suite-de cela ayant été appelés sacrilèges ils étaient hais; et ceux qui avaient survécú des Cyloniens de nouveau furent forts, et continuaient toujours faisant (de faire)-un-parti contre ceux descendus de Mégaclés. Mais dans le temps d'alors la faction ayant pris de la force le plus, et le peuple étant divisé, Solon ayant déjà de la réputation s'avança au milieu avec les meilleurs (les premiers) des Athéniens, et priant et remontrant il persuada à ceux qui étaient dits sacrilèges de se-soumettre-à un jugement et d'être jugés, [noblesse trois-cents citoyens par-rang-de-jugeant. Or Myron de-Phlyes étant-accusateur,

ροῦντος, ἐάλωσαν οἱ ἄνδρες, καὶ μετέστησαν οἱ ζῶντες· τῶν δ' ἀποθανόντων τοὺς νεκροὺς ἀνορύξαντες, ἐξέβρυσαν ὑπὲρ τοὺς ὄρους. Ταύταις δὲ ταῖς ταραχαῖς καὶ Μεγαρέων συνεπιθεμένων, ἀπέβαλον τε Νίσαιαν· οἱ Ἀθηναῖοι, καὶ Σαλαμῖνος ἐξέπεσον αὐθις. Καὶ φόβοι τινὲς ἐκ δεισιδαιμονίας ἅμα καὶ φάσματα κατέϊχε τὴν πόλιν· οἱ τε μάντις ἄγη καὶ μιασμοὺς δεομένους καθαρμῶν προφαίνεσθαι διὰ τῶν ἱερῶν ἠγόρευον. Οὕτω δὲ μετὰ πεμπτος αὐτοῖς ἦκεν ἐκ Κρήτης Ἐπιμενίδης ὁ Φαίστιος², ὃν ἔβδομον ἐν τοῖς σοφοῖς καταριθμοῦσιν ἔνιοι τῶν οὐ προσιεμένων τὸν Περῖανδρον. Ἐδόκει δὲ τις εἶναι θεοφιλὴς καὶ σοφὸς τὴν ἐνθουσιαστικὴν καὶ τελεστικὴν σοφίαν. Διὸ καὶ παῖδα νύμφης ὄνομα Βάλτης, καὶ Κούρητα νέον³ αὐτόν οἱ τότε ἀνθρωποῖ

Ion du bourg de Phlyes. On condamna les sacrilèges : ceux qui vivaient encore furent bannis ; on déterra les ossements de ceux qui étaient morts, et on alla les jeter hors du territoire de l'Attique. Cependant ceux de Mégare, profitant de ces troubles, attaquèrent les Athéniens, les chassèrent de Nisée, et reprirent Salamine. Au chagrin que ces pertes causèrent à ceux-ci, se joignirent des craintes superstitieuses dont la ville fut frappée, et qui venaient d'apparitions de spectres et de fantômes. Les devins déclarèrent aussi que l'état des victimes annonçait des crimes et des profanations qu'il fallait expier. On fit donc venir de Crète Épiménide le Phestien, qui est mis au nombre des sept sages par ceux qui n'y comptent pas Périandre. Il passait pour un homme chéri des dieux, doué d'une grande sagesse, fort instruit des choses divines, surtout versé dans la science des inspirations et dans la connaissance des mystères ; on l'appelait, même de son vivant, le nouveau Curète, le fils de la

οἱ ἄνδρες ἐάλωσαν, καὶ οἱ ζῶντες μετέστησαν· ἀνορύξαντες δὲ τοὺς νεκροὺς τῶν ἀποθανόντων ἐξέβρυσαν ὑπὲρ τοὺς ὄρους. Μεγαρέων δὲ καὶ συνεπιθεμένων ταύταις ταῖς ταραχαῖς, οἱ Ἀθηναῖοι ἀπέβαλον τε Νίσαιαν, καὶ ἐξέπεσον Σαλαμῖνος αὐθις. Καὶ τινες φόβοι ἐκ δεισιδαιμονίας ἅμα καὶ φάσματα κατέϊχε τὴν πόλιν· οἱ τε μάντις ἠγόρευον καὶ μιασμοὺς δεομένους καθαρμῶν προφαίνεσθαι διὰ τῶν ἱερῶν. Οὕτω δὲ ἦκεν αὐτοῖς μετὰ πεμπτος ἐκ Κρήτης Ἐπιμενίδης ὁ Φαίστιος, ὃν ἔνιοι τῶν οὐ προσιεμένων τὸν Περῖανδρον καταριθμοῦσιν ἔβδομον ἐν τοῖς σοφοῖς. Ἐδόκει δὲ εἶναι τις θεοφιλὴς, καὶ σοφὸς τὴν σοφίαν ἐνθουσιαστικὴν καὶ τελεστικὴν. Διὸ οἱ ἀνθρωποῖ τότε προσηγόρευον αὐτόν καὶ παῖδα νύμφης ὄνομα Βάλτης, καὶ νέον Κούρητα.

les hommes furent pris (condamnés), et ceux vivants s'exilèrent ; et les Athéniens ayant déterré les cadavres de ceux morts [res. les jetèrent par-dessus les frontières. Mais les Mégariens aussi s'étant ajoutés à ces troubles, les Athéniens et perdirent Nisée, et tombèrent-hors de Salamine de nouveau. Et certaines craintes nées de la superstition [tions en-même-temps aussi des apparitions occupaient la ville ; et les devins disaient des impiétés et des souillures ayant-besoin de purifications être indiquées par les victimes. Et ainsi vint à eux mandé (ils firent venir) de Crète Épiménide le Phestien, que quelques-uns de ceux n'admettant pas Périandre comptent le septième parmi les sages. Or il avait-la-réputation d'être un homme ami-des-dieux, et habile dans la science de-l'inspiration et des-mystères. C'est-pourquoi les hommes d'alors appelaient lui et fils de la nymphe de nom (nommée) Balté, et nouveau Curète.

προσηγόρευον. Ἐλθὼν δὲ, καὶ τῷ Σόλωνι χρησάμενος φίλω, πολλὰ προὔπειργάσατο καὶ προωδοποίησεν αὐτῷ τῆς νομοθεσίας. Καὶ γὰρ εὐσταλεῖς ἐποίησε ταῖς ἱερουργίαις, καὶ περὶ τὰ πένθη πραοτέρους, θυσίας τινὰς εὐθὺς ἀναμίξας πρὸς τὰ κήδη, καὶ τὸ σκληρὸν ἀφελῶν καὶ τὸ βαρβαρικὸν, ᾧ συνείχοντο πρότερον αἱ πλεῖσται γυναῖκες¹. Τὸ δὲ μέγιστον, ἱλασμοῖς τισὶ καὶ καθαρμοῖς καὶ ἰδρύσεισι κατοργιάσας καὶ καθοσιώσας τὴν πόλιν, ὑπήκοον τοῦ δικαίου καὶ μᾶλλον εὐπειθῆ πρὸς δμόνοιαν κατέστησε. Λέγεται δὲ, τὴν Μουνυχίαν² ἰδὼν καὶ καταμαθῶν πολλὸν χρόνον, εἰπεῖν πρὸς τοὺς παρόντας, ὡς τυφλὸν ἐστὶ τοῦ μέλλοντος ἄνθρωπος· ἐκφαγεῖν γὰρ ἂν Ἀθηναίους τοῖς αὐτῶν ὀδοῦσιν, εἰ προήδεσαν ὅσα τὴν πόλιν ἀνιάσει τὸ χωρίον³. Ὅμοιον δὲ τι καὶ Θαλῆν εἰκάσαι λέγουσι· κελεῦσαι γὰρ αὐτὸν ἐν τινι

nympe Balté. Dès qu'il fut arrivé à Athènes, il s'y lia d'amitié avec Solon, l'aïda à rédiger ses lois, et lui fraya la route pour disposer les Athéniens à les recevoir, en les accoutumant à moins de dépense dans leur culte religieux et à plus de modération dans leur deuil. Il leur apprit d'abord à faire, pour leurs funérailles, certains sacrifices qu'il substitua aux pratiques superstitieuses, aux coutumes dures et barbares auxquelles la plupart des femmes étaient auparavant fort attachées. Mais ce qui était plus important, il fit un grand nombre d'expiations et de sacrifices; il fonda plusieurs temples; et par ces différentes cérémonies, il purifia entièrement la ville, en bannit l'impunité et l'injustice, et la rendit plus soumise, plus disposée à l'union et à la paix. On rapporte aussi que lorsqu'il vit Munychie, il la considéra longtemps, et dit à ceux qui l'accompagnaient: « Que les hommes sont aveugles sur l'avenir! Si les Athéniens pouvaient prévoir tous les maux que ce lieu doit un jour causer à leur ville, ils l'emporteraient à belles dents. » Thalès eut aussi, dit-on, un pres-

Ἐλθὼν δὲ,
καὶ χρησάμενος τῷ Σόλωνι
φίλω,
προὔπειργάσατο πολλὰ
καὶ προωδοποίησεν αὐτῷ
τῆς νομοθεσίας.
Καὶ γὰρ ἐποίησεν
εὐσταλεῖς ταῖς ἱερουργίαις,
καὶ πραοτέρους περὶ τὰ πένθη,
ἀναμίξας εὐθὺς
τινὰς θυσίας
πρὸς τὰ κήδη,
καὶ ἀφελῶν
τὸ σκληρὸν καὶ βαρβαρικὸν
ᾧ συνείχοντο πρότερον
αἱ πλεῖσται γυναῖκες.
Τὸ δὲ μέγιστον,
κατοργιάσας
καὶ καθοσιώσας τὴν πόλιν
τισὶν ἱλασμοῖς
καὶ καθαρμοῖς καὶ ἰδρύσεισι,
κατέστησεν
ὑπήκοον τοῦ δικαίου
καὶ μᾶλλον εὐπειθῆ
πρὸς δμόνοιαν.
Λέγεται δὲ,
ἰδὼν τὴν Μουνυχίαν
καὶ καταμαθῶν χρόνον πολλόν,
εἰπεῖν πρὸς τοὺς παρόντας,
ὡς ἄνθρωπος
ἐστὶ τυφλὸν τοῦ μέλλοντος·
Ἀθηναίους γὰρ
ἂν ἐκφαγεῖν
τοῖς ὀδοῦσιν αὐτῶν,
εἰ προήδεσαν
ὅσα τὸ χωρίον
ἀνιάσει τὴν πόλιν.
Λέγουσι δὲ καὶ Θαλῆν
εἰκάσαι
τι ὅμοιον·

Or étant venu,
et ayant usé de Solon
pour ami,
il prépara beaucoup de choses
et ouvrit la route à lui
de l'établissement-de-lois.
Et en effet il fit les Athéniens
économés dans les sacrifices,
et plus modérés dans les deuils,
ayant mélangé aussitôt à leurs rites
certains sacrifices
pour les funérailles,
et ayant enlevé
le caractère rude et barbare [ment
dont étaient possédées précédem-
la plupart des femmes. [tant),
Mais le plus grand (le plus impor-
ayant initié-aux-mystères
et ayant purifié la ville
par certaines expiations
et purifications et fondations,
il la rendit
prêtant-l'oreille à la justice
et plus obéissante
pour la concorde.
Et il est dit,
ayant vu Munychie
et l'ayant examinée un temps long,
avoir dit à ceux présents,
que l'homme
est un être aveugle sur l'avenir;
car les Athéniens
avoir dû manger Munychie
avec les dents d'eux-mêmes,
s'ils avaient prévu
en combien de choses cette place
affligera la ville.
Et on dit aussi Thalès
avoir conjecturé
quelque chose de semblable;

τόπω τῆς Μιλησίας φαύλω καὶ παρορωμένῳ τελευτήσαντα θείναι, προειπὼν ὡς ἀγορὰ ποτε τοῦτο Μιλησίων ἔσται τὸ χωρίον. Ἐπιμενίδης μὲν οὖν μάλιστα θαυμασθεὶς, καὶ χρήματα διδόντων πολλὰ καὶ τιμὰς μεγάλας τῶν Ἀθηναίων, οὐδὲν ἢ θαλλὸν ἀπὸ τῆς ἱερᾶς ἐλαίας αἰτησάμενος καὶ λαβῶν ἀπῆλθεν.

XIII. Αἱ δ' Ἀθῆναι, τῆς Κυλωνείου πεπαυμένης ταραχῆς, καὶ μεθεστῶτων, ὡσπερ εἴρηται, τῶν ἐναγῶν, τὴν παλαιὰν αὔθις στάσιν ὑπὲρ τῆς πολιτείας ἐστασίαζον, ὅσας ἡ χώρα διαφορὰς εἶχεν, εἰς τοσαῦτα μέρη τῆς πόλεως διαστάσης. Ἦν γὰρ τὸ μὲν τῶν Διακρίων γένος δημοκρατικώτατον, ὀλιγαρχικώτατον δὲ τὸ τῶν Πεδιέων· τρίτοι δ' οἱ Πάραλοι, μέσον τινὰ καὶ μεμιγμένον αἰρούμενοι πολιτείας τρόπον, ἐμποδῶν ἦσαν καὶ

sentiment à peu près semblable. Il ordonna qu'on l'enterrât dans le lieu le plus sauvage et le plus désert du territoire de Milet; et il prédit aux Milésiens qu'un jour leur marché public y serait transporté. Les Athéniens, pleins de reconnaissance et d'admiration pour Épiménide, voulurent le combler d'honneurs et de présents; mais il ne demanda qu'une branche de l'olivier sacré, qui lui fut accordée, et il s'en retourna en Crète.

XIII. Le bannissement de tous ceux qui étaient complices du crime cylonien avait rétabli la tranquillité dans Athènes; mais bientôt les anciennes dissensions sur le gouvernement se ranimèrent, et la ville se partagea en autant de factious qu'il y avait de différentes sortes de territoires dans l'Attique. Les habitants de la montagne demandaient un gouvernement populaire; ceux de la plaine préféraient un état oligarchique, et ceux de la côte, portés pour un gouvernement mixte, balançaient les deux autres partis, et

κελεύσαι γὰρ θείναι αὐτὸν τελευτήσαντα ἔν τινι τόπῳ τῆς Μιλησίας φαύλω καὶ παρορωμένῳ, προειπὼν ὡς τοῦτο τὸ χωρίον ἔσται ποτὲ ἀγορὰ Μιλησίων. Ἐπιμενίδης μὲν οὖν θαυμασθεὶς μάλιστα, καὶ τῶν Ἀθηναίων διδόντων χρήματα πολλὰ καὶ τιμὰς μεγάλας, αἰτησάμενος οὐδὲν ἢ θαλλὸν ἀπὸ τῆς ἐλαίας ἱερᾶς καὶ λαβῶν ἀπῆλθεν.

XIII. Αἱ δὲ Ἀθῆναι, τῆς ταραχῆς Κυλωνείου πεπαυμένης, καὶ, ὡσπερ εἴρηται, τῶν ἐναγῶν μεθεστῶτων, ἐστασίαζον αὔθις τὴν παλαιὰν στάσιν ὑπὲρ τῆς πολιτείας, τῆς πόλεως διαστάσης εἰς τοσαῦτα μέρη ὅσας ἡ χώρα εἶχε διαφορὰς. Τὸ μὲν γὰρ γένος τῶν Διακρίων ἦν δημοκρατικώτατον, τὸ δὲ τῶν Πεδιέων ὀλιγαρχικώτατον· οἱ δὲ Πάραλοι τρίτοι, αἰρούμενοι τινὰ τρόπον πολιτείας μέσον καὶ μεμιγμένον,

lui avoir ordonné en effet de placer lui ayant cessé de vivre dans un certain lieu de la Milésie méprisé et dédaigné, ayant prédit que cet endroit sera (serait) un jour le marché des Milésiens. Épiménide donc ayant été admiré très-grandement, et les Athéniens *lui* donnant des sommes nombreuses et des honneurs grands, n'ayant demandé rien qu'un rameau détaché de l'olivier sacré et l'ayant pris (reçu) s'en alla.

XIII. Mais Athènes, le trouble de-Cylon ayant reçu-un-terme, et, comme il a été dit, les sacrilèges ayant été bannis, était-en-dissension de nouveau de l'ancienne dissension pour le gouvernement, la ville [tis] étant partagée en tout-autant-de-part que le territoire avait de divisions. Car la race des Montagnards était très-démocratique, et celle des Gens-de-la-plaine très-oligarchique; et les Habitants-de-la-côte les troisièmes, préférant un certain genre de gouvernement mitoyen et mélangé,

διεκώλουν τοὺς ἑτέρους κρατῆσαι. Τότε δὲ τῆς τῶν πενήτων πρὸς τοὺς πλουσίους ἀνωμαλίας ὡσπερ ἀκμὴν λαβούσης, παντάπασιν ἐπισφαλῶς ἢ πόλις διέκειτο, καὶ μόνως ἂν ἐδόκει καταστῆναι καὶ παύσασθαι ταραττομένη, τυραννίδος γενομένης. Ἄπας μὲν γὰρ ὁ δῆμος ἦν ὑπόχρεως τῶν πλουσίων. Ἡ γὰρ ἐγεώργουν ἐκείνοις ἕκτα τῶν γινομένων τελοῦντες, ἕκτημόριοι προσαγορευόμενοι καὶ θῆτες ἢ χρέα λαμβάνοντες ἐπὶ τοῖς σώμασιν, ἀγώγιμοι τοῖς δανειζουσιν ἦσαν, οἱ μὲν αὐτοῦ δουλεύοντες, οἱ δ' ἐπὶ τῇ ξένη πιπρασκόμενοι. Πολλοὶ δὲ καὶ παῖδας ἰδίους ἠναγκάζοντο πωλεῖν (οὐδείς γὰρ νόμος ἐκώλυε), καὶ τὴν πόλιν φεύγειν διὰ τὴν χαλεπότητα τῶν δανειστῶν. Οἱ δὲ πλεῖστοι καὶ ῥωμαλεώτατοι συνίσταντο καὶ παρεκάλουν ἀλλήλους μὴ περι-

empêchaient que l'un n'eût l'avantage sur l'autre. Dans le même temps, l'inégalité entre les pauvres et les riches étant plus tranchée que jamais, la ville, dans une situation si critique, semblait n'avoir d'autre moyen de pacifier les troubles et d'échapper à sa ruine, que de se donner un roi. Les pauvres, accablés par les dettes qu'ils avaient contractées envers les riches, étaient contraints de leur céder le sixième du produit de leurs terres; ce qui leur faisait donner le nom d'hectémores et de mercenaires; ou bien, réduits à engager leur propre personne, ils se livraient au pouvoir de leurs créanciers, qui les retenaient comme esclaves ou les envoyaient vendre en pays étranger. Plusieurs même étaient forcés de vendre leurs propres enfants; ce qu'aucune loi ne défendait: ou ils fuyaient leur patrie, pour se dérober à la cruauté des usuriers. Le plus grand nombre et les plus animés d'entre eux, s'étant assemblés, s'excitèrent les uns

ἦσαν ἐμποδῶν καὶ διεκώλουν τοὺς ἑτέρους κρατῆσαι. Τότε δὲ τῆς ἀνωμαλίας τῶν πενήτων πρὸς τοὺς πλουσίους λαβούσης ὡσπερ ἀκμὴν, ἢ πόλις διέκειτο παντάπασιν ἐπισφαλῶς, καὶ ἐδόκει καταστῆναι ἂν καὶ παύσασθαι ταραττομένη μόνως, τυραννίδος γενομένης. Ἄπας μὲν γὰρ ὁ δῆμος ἦν ὑπόχρεως τῶν πλουσίων. Ἡ γὰρ ἐγεώργουν τελοῦντες ἐκείνοις ἕκτα τῶν γινομένων, προσαγορευόμενοι ἕκτημόριοι καὶ θῆτες ἢ λαμβάνοντες χρέα ἐπὶ τοῖς σώμασιν, ἦσαν ἀγώγιμοι τοῖς δανειζουσιν, οἱ μὲν δουλεύοντες αὐτοῦ, οἱ δὲ πιπρασκόμενοι ἐπὶ τῇ ξένη. Πολλοὶ δὲ καὶ ἠναγκάζοντο πωλεῖν παῖδας ἰδίους (οὐδείς γὰρ νόμος ἐκώλυε), καὶ φεύγειν τὴν πόλιν διὰ τὴν χαλεπότητα τῶν δανειστῶν. Οἱ δὲ πλεῖστοι καὶ ῥωμαλεώτατοι συνίσταντο

étaient à-obstacle et empêchaient les autres de l'emporter. Et alors l'inégalité des pauvres vis-à-vis des riches ayant pris comme son point-extrême, la ville était disposée tout à fait de-manière-à-tomber, et paraissait pouvoir être réglée et cesser étant (d'être) troublée d'une-seule-manière, à savoir une tyrannie s'étant faite. Car tout le peuple était débiteur des riches. [terre] En effet ou bien ils travaillaient-lapayant à ceux-là le sixième des fruits qui se produisaient, étant appelés hectémores et mercenaires; ou bien recevant des sommes-prêtées sur (en engageant) leurs corps, ils étaient sujets-à-prise-de-corps envers ceux qui prêtaient, les uns étant-esclaves là-même (dans la contrée), les autres étant vendus sur la terre étrangère. Et beaucoup même étaient forcés de vendre leurs enfants propres (car aucune loi ne l'empêchait), et de fuir la ville à-cause-de la dureté des créanciers. Mais les plus nombreux et les plus robustes se réunissaient

ορᾶν, ἀλλ' ἐλομένους ἓνα προστάτην, ἀνδρα πιστόν, ἀφελῆσθαι τοὺς ὑπερήμερους, καὶ γῆν ἀναδάσασθαι, καὶ ὅλως μεταστῆσαι τὴν πολιτείαν.

XIV. Ἐνταῦθα δὴ τῶν Ἀθηναίων οἱ φρονιμώτατοι, συνορῶντες τὸν Σόλωνα μόνον μάλιστα τῶν ἀμαρτημάτων ἐκτὸς ὄντα, καὶ μήτε τοῖς πλουσίοις κοινωνοῦντα τῆς ἀδικίας, μήτε ταῖς τῶν πενήτων ἀνάγκαις ἐνεχόμενον, ἐδέοντο τοῖς κοινοῖς προσελθεῖν, καὶ καταπαῦσαι τὰς διαφοράς. Καίτοι Φανίας ὁ Λέσβιος¹ αὐτὸν ἱστορεῖ τὸν Σόλωνα, χρησάμενον ἀπάτη πρὸς ἀμφοτέρους ἐπὶ σωτηρίᾳ τῆς πόλεως, ὑποσχέσθαι κρύφα τοῖς μὲν ἀπόροις τὴν νέμησιν, τοῖς δὲ χρηματικοῖς βεβαίωσιν τῶν συμβολαίων. Ἄλλ' αὐτὸς ὁ Σόλων ὀκνῶν φησι τὸ πρῶτον ἀψασθαι τῆς πολιτείας, καὶ δεδοικῶς τῶν μὲν τὴν φιλοχρηματιαν, τῶν δὲ τὴν ὑπερφηανίαν. Ἡρέθη δ' ἄρχων² μετὰ Φιλόμβροτον ὁμοῦ καὶ διαλλακτῆς καὶ νομοθέτης· δεξαμένον προθύ-

les autres à ne plus souffrir ces indignités; ils résolurent de se donner pour chef un homme digne de leur confiance, d'aller sous sa conduite délivrer les débiteurs qui n'avaient pu payer aux termes convenus, de faire un nouveau partage des terres, et de changer toute la forme du gouvernement.

XIV. Dans cette fâcheuse conjoncture, les plus sages des Athéniens eurent recours à Solon, comme le seul qui ne fût suspect à aucun des partis, parce qu'il ne partageait pas l'injustice des riches, et qu'il n'était pas soumis à la dure condition des pauvres: ils le prièrent de prendre en main les affaires et de mettre fin à ces divisions. Phantias de Lesbos prétend que Solon, pour sauver la ville, trompa également les deux factions; qu'il promit secrètement aux pauvres le partage des terres, et aux riches la confirmation de leurs créances. Solon lui-même dit qu'il balança longtemps s'il prendrait une administration si difficile, où il avait à craindre et l'avarice des uns et l'insolence des autres. Enfin il fut élu archonte après Philombrote, et chargé des doubles fonctions d'arbitre et de législateur.

καὶ παρεκάλουν ἀλλήλους, μὴ περιορᾶν, ἀλλὰ ἐλομένους ἓνα προστάτην, ἀνδρα πιστόν, ἀφελῆσθαι τοὺς ὑπερήμερους, καὶ ἀναδάσασθαι γῆν, καὶ ὅλως μεταστῆσαι τὴν πολιτείαν.

XIV. Ἐνταῦθα δὴ οἱ φρονιμώτατοι τῶν Ἀθηναίων, συνορῶντες τὸν Σόλωνα μόνον ὄντα μάλιστα ἐκτὸς τῶν ἀμαρτημάτων, καὶ μήτε κοινωνοῦντα τοῖς πλουσίοις τῆς ἀδικίας, μήτε ἐνεχόμενον ταῖς ἀνάγκαις τῶν πενήτων, ἐδέοντο προσελθεῖν τοῖς κοινοῖς, καὶ καταπαῦσαι τὰς διαφοράς. Καίτοι Φανίας ὁ Λέσβιος ἱστορεῖ τὸν Σόλωνα αὐτὸν, χρησάμενον ἀπάτη πρὸς ἀμφοτέρους ἐπὶ σωτηρίᾳ τῆς πόλεως, ὑποσχέσθαι κρύφα τοῖς μὲν ἀπόροις τὴν νέμησιν, τοῖς δὲ χρηματικοῖς βεβαίωσιν τῶν συμβολαίων. Ἄλλ' ὁ Σόλων αὐτὸς φησὶν ἀψασθαι τῆς πολιτείας ὀκνῶν τὸ πρῶτον, καὶ δεδοικῶς τῶν μὲν τὴν φιλοχρηματιαν, τῶν δὲ τὴν ὑπερφηανίαν. Ἡρέθη δὲ ἄρχων μετὰ Φιλόμβροτον ὁμοῦ καὶ διαλλακτῆς

et s'exhortaient les uns les autres à ne pas voir-avec-indifférence leur mais ayant choisi un chef, [situation, homme digne-de-confiance, à enlever (délivrer) [me, ceux qui-avaient-laisse-passer-le-ter-et à partager-de-nouveau la terre, et absolument à changer le gouvernement.

XIV. Alors donc les plus sensés des Athéniens, voyant Solon seul étant le plus en dehors des fautes, et ne participant pas avec les riches à l'injustice, et n'étant pas assujetti aux nécessités des pauvres, le priaient [nes, de s'approcher des affaires communes et de faire-cesser les différends. Et certes Phantias le Lesbien raconte Solon lui-même, ayant usé de tromperie vis-à-vis des deux partis pour le salut de la ville, avoir promis secrètement aux pauvres le partage des terres, et aux riches la confirmation des contrats. Mais Solon lui-même dit avoir touché au gouvernement hésitant d'abord, et ayant craint des uns l'amour-de-l'argent, des autres l'arrogance. Or il fut choisi pour archonte après Philombrote en-même-temps aussi pour arbitre

μως αὐτὸν, ὡς μὲν εὐπορον, τῶν πλουσίων, ὡς δὲ χρηστὸν, τῶν πενήτων. Λέγεται δὲ καὶ φωνὴ τις αὐτοῦ, περιφερομένη πρότερον, εἰπόντος, ὡς τὸ ἴσον πόλεμον οὐ ποιεῖ, καὶ τοῖς κτημα-
 τικοῖς ἀρέσκειν καὶ τοῖς ἀκτήμοσι, τῶν μὲν ἀξία καὶ ἀρετῆ, τῶν δὲ μέτρῳ καὶ ἀριθμῷ τὸ ἴσον ἔξειν προσδοκόντων· ὅθεν ἐπ' ἐλπίδος ἑκατέρων μεγάλης γενομένων, οἱ προϊστάμενοι προσ-
 ἔκειντο τῷ Σόλωνι, τυραννίδα προξενούντες, καὶ ἀναπεύθοντες εὐτολμώτερον ἄψασθαι τῆς πόλεως ἐγκρατῆ γένόμενον. Πολλοὶ δὲ καὶ τῶν διὰ μέσου πολιτῶν, τὴν ὑπὸ λόγου καὶ νόμου μεταβολὴν ὀρώντες ἐργώδη καὶ χαλεπὴν οὖσαν, οὐκ ἔφυγον ἓνα τὸν δικαιοτάτον καὶ φρονιμώτατον ἐπιστῆσαι τοῖς πράγ-

Ce choix fut agréable à tous les partis : aux riches, parce que Solon l'était lui-même ; aux pauvres, parce qu'ils le connaissaient pour homme de bien. Il courut même alors ce mot de lui, que l'égalité ne produit pas la guerre ; mot qui plut aux riches et aux pauvres : les premiers espéraient obtenir cette égalité par leur mérite et leur vertu ; les autres l'attendaient de leur nombre et de la mesure des terres qui leur seraient distribuées. Les deux partis ayant donc conçu les plus grandes espérances, leurs chefs sollicitaient Solon de se faire roi, et de prendre le gouvernement d'une ville où il avait déjà tout le pouvoir. La plupart même de ceux qui tenaient le milieu entre les deux partis, n'espérant pas de la raison et des lois un changement favorable, n'étaient pas éloignés de remettre toute l'autorité

καὶ νομοθέτης·
 τῶν μὲν πλουσίων
 δεξαμένων αὐτὸν προθύμως
 ὡς εὐπορον,
 τῶν δὲ πενήτων
 ὡς χρηστὸν.
 Τίς δὲ καὶ φωνή,
 περιφερομένη πρότερον,
 αὐτοῦ εἰπόντος
 ὡς τὸ ἴσον
 οὐ ποιεῖ πόλεμον,
 λέγεται ἀρέσκειν
 καὶ τοῖς κτηματικοῖς
 καὶ τοῖς ἀκτήμοσι,
 τῶν μὲν προσδοκόντων
 ἔξειν τὸ ἴσον
 ἀξία καὶ ἀρετῆ,
 τῶν δὲ μέτρῳ καὶ ἀριθμῷ·
 ὅθεν
 ἑκατέρων
 γενομένων ἐπὶ ἐλπίδος μεγάλης,
 οἱ προϊστάμενοι
 προσέκειντο τῷ Σόλωνι,
 προξενούντες τυραννίδα,
 καὶ ἀναπεύθοντες
 ἄψασθαι
 εὐτολμώτερον,
 γένόμενον ἐγκρατῆ
 τῆς πόλεως.
 Πολλοὶ δὲ καὶ
 τῶν πολιτῶν διὰ μέσου,
 ὀρώντες τὴν μεταβολὴν
 ὑπὸ λόγου καὶ νόμου
 οὖσαν ἐργώδη καὶ χαλεπὴν,
 οὐκ ἔφυγον
 ἐπιστῆσαι τοῖς πράγμασιν
 ἓνα
 τὸν δικαιοτάτον
 καὶ φρονιμώτατον.
 Ἐνιοὶ δὲ φασὶ

et législateur ;
 les riches
 ayant accueilli lui de-bon-cœur
 comme étant-dans-l'aisance,
 et les pauvres
 comme étant homme de-bien.
 Et aussi une certaine parole,
 portée-de-tous-côtés précédemment,
 de lui ayant dit
 que l'égalité
 ne fait (produit) pas la guerre,
 est dite plaire (avoir plu)
 et à ceux possédant
 et à ceux ne possédant pas,
 les uns s'attendant
 à avoir l'égalité
 par le mérite et la vertu,
 les autres par la mesure et le nombre :
 d'où (par suite de quoi)
 les uns et les autres
 ayant été dans une espérance grande,
 ceux étant-à-la-tête des partis
 pressaient Solon,
 lui offrant la tyrannie,
 et l'engageant
 à toucher aux affaires
 plus plein-de-confiance,
 étant devenu maître
 de la ville.
 Et de nombreux aussi
 des citoyens placés au milieu des par-
 voyant le changement
 opéré par la raison et la loi
 étant laborieux et difficile,
 n'évitaient (ne refusaient) pas
 de mettre-à-la-tête des affaires
 un-seul homme
 le plus juste
 et le plus sage.
 Et quelques-uns disent

μασιν. Ἐνιοι δέ φασι καὶ μαντεῖαν γενέσθαι τῷ Σόλωνι. Πυθοῖ τοιαύτην ·

Ἦσο μέσῃν κατὰ νῆα, κυβερνητήριον ἔργον
εὐθύνων· πολλοὶ τοὶ Ἀθηναίων ἐπίκουροι.

Μάλιστα δὲ οἱ συνήθεις ἐκάκιζον, εἰ διὰ τοῦνομα δυσωπεῖται τὴν μοναρχίαν, ὥσπερ οὐκ ἀρετῇ τοῦ λαβόντος εὐθύς ἂν βασιλείαν γενομένην· καὶ γεγενημένην πρότερον μὲν Εὐβοεῦσι Τυννώνδαν, νῦν δὲ Μιτυληναίοις Πιττακὸν¹ ἡρημένοις τύραννον. Τούτων οὐδὲν ἐξέκρουσε τὸν Σόλωνα τῆς αὐτοῦ προαιρέσεως, ἀλλὰ πρὸς μὲν τοὺς φίλους εἶπεν, ὡς λέγεται, καλὸν μὲν εἶναι τὴν τυραννίδα χωρίον, οὐκ ἔχειν δὲ ἀπόθασιν. Πρὸς δὲ Φῶικον ἐν τοῖς ποιήμασι γράφων φησὶν·

Εἰ δὲ γῆς ἐφεισάμην
πατρίδος, τυραννίδος δὲ καὶ βίης ἀμειλίχου
οὐ καθηψάμην, μιάνας καὶ καταισχύνας κλέος,

entre les mains de l'homme le plus juste et le plus sage. On dit même qu'il reçut de Delphes l'oracle suivant :

A la poupe placé, le gouvernail en main
De ce vaisseau flottant assure le destin ;
Tous les Athéniens te seront favorables.

Ses amis surtout lui reprochaient de n'oser s'élever à la monarchie, parce qu'il en craignait le nom ; comme si la vertu de celui qui s'était emparé de la tyrannie n'en faisait pas un royaume légitime. N'en a-t-on pas vu, lui disaient-ils, un exemple en Eubée, dans la personne de Tynnondas ? et ne le voyons-nous pas encore aujourd'hui à Mitylène, où l'on a investi Pittacus du pouvoir suprême ? Mais Solon ne put être ébranlé par toutes ces raisons ; il répondit à ses amis que la tyrannie était un beau pays, mais qu'il n'avait point d'issue. Dans ses poésies, il dit sur ce sujet à Phocus :

Si je n'ai point voulu, tyran de ma patrie,
En usurpant ses droits, voir ma gloire flétrie,

καὶ μαντεῖαν τοιαύτην
γενέσθαι τῷ Σόλωνι
Πυθοῖ·

« Ἦσο κατὰ μέσῃν νῆα,
εὐθύνων

ἔργον κυβερνητήριον·

πολλοὶ Ἀθηναίων

ἐπίκουροί τοι. »

Μάλιστα δὲ οἱ συνήθεις
ἐκάκιζον,

εἰ διὰ τὸ ὄνομα

δυσωπεῖται

τὴν μοναρχίαν,

ὥσπερ οὐκ ἂν γενομένην εὐθύς

βασιλείαν

ἀρετῇ τοῦ λαβόντος·

καὶ γεγενημένην

πρότερον μὲν Εὐβοεῦσιν

ἡρημένοις Τυννώνδαν τύραννον,

νῦν δὲ Μιτυληναίοις

Πιττακόν.

Οὐδὲν τούτων

ἐξέκρουσε τὸν Σόλωνα

τῆς προαιρέσεως αὐτοῦ,

ἀλλὰ εἶπε μὲν πρὸς τοὺς φίλους,

ὡς λέγεται,

τυραννίδα μὲν

εἶναι καλὸν χωρίον,

οὐκ ἔχειν δὲ ἀπόθασιν.

Γράφων δὲ φησι πρὸς Φῶικον

ἐν τοῖς ποιήμασιν·

« Εἰ δὲ ἐφεισάμην

γῆς πατρίδος,

οὐ καθηψάμην δὲ

τυραννίδος

καὶ βίης ἀμειλίχου,

μιάνας

καὶ καταισχύνας κλέος,

αἰδοῦμαι οὐδὲν·

ὧδε γὰρ δοκῶ

aussi une prophétie telle
avoir été rendue à Solon
à Delphes :

« Assieds-toi au milieu-du vaisseau,
dirigeant

le travail du-gouvernail ;

de nombreux des Athéniens

seront auxiliaires à toi. »

Mais surtout ses familiers

le blâmaient,

si à-cause du nom

il détourne-les-yeux

du pouvoir-d'un-seul,

comme devant pas devenir aussitôt

une royauté

par la vertu de celui l'ayant pris ;

et l'étant devenu en effet

précédemment aux Eubéens

ayant choisi Tynnondas pour tyran,

et maintenant aux Mityléniens

ayant choisi Pittacus.

Aucune de ces raisons

n'écarta Solon

de la préférence de lui-même,

mais il dit à ses amis,

comme il est dit (on rapporte),

la tyrannie à la vérité

être un bel endroit,

mais n'avoir pas d'issue.

Mais écrivant il dit à Phocus

dans ses poésies :

« Mais si j'ai épargné

ma terre patrie,

et n'ai pas touché (eu recours)

à la tyrannie

et à la violence désagréable,

ayant souillé

et ayant déshonoré ma gloire,

je n'en suis-honteux en rien ;

car ainsi je crois

οὐδὲν αἰδοῦμαι· πλέον γάρ ὦδε νικήσειν δοκῶ
πάντας ἀνθρώπους.

Ὅθεν εὐδήλον, ὅτι καὶ πρὸ τῆς νομοθεσίας μεγάλην δόξαν εἶ-
γεν. Ἄ δὲ φυγόντος αὐτοῦ τὴν τυραννίδα πολλοὶ καταγελῶντες
ἔλεγον, γέγραφεν οὕτως·

Οὐκ ἔφυ Σόλων βαθύφρων, οὐδὲ βουλήεις ἀνὴρ·
ἔσθλα γὰρ θεοῦ διδόντος, αὐτὸς οὐκ ἐδέξατο.
Περὶβαλὼν δ' ἄγραν ἀγασθεὶς οὐκ ἀνέσπασεν μέγα
δίκτυον, θυμοῦ θ' ἄμαρτῆ καὶ φρενῶν ἀποσφαλεῖς.
Ἦθελον γὰρ κεν κρατήσας, πλοῦτον ἄφθονον λαβῶν,
καὶ τυραννέουσας Ἀθηνῶν μούνον ἡμέραν μίαν,
αὐτὸς ὕστερον δεδάσθαι κάπιτετρίφθαι γένος.

XV. Ταῦτα τοὺς πολλοὺς καὶ φαύλους περὶ αὐτοῦ πεποιήκε
λέγοντας. Οὐ μὲν, ἀπωσάμενός γε τὴν τυραννίδα, τὸν πραό-
τατον ἐχρήσατο τρόπον τοῖς πράγμασιν, οὐδὲ μαλακῶς, οὐδ' ὡς
ὑπέικων τοῖς δυναμένοις, οὐδὲ πρὸς ἡδονὴν τῶν ἐλομένων ἔθετο
τοὺς νόμους· ἀλλ' ἦ μὲν ἄριστον ἦν, οὐκ ἐπήγαγεν ἱατρείαν οὐδὲ

Je ne m'en repens point; par ce noble refus,
J'ai de tous les mortels surpassé les vertus.

Cela prouve qu'avant même d'avoir publié ses lois, il jouissait d'une
grande considération. Au reste, il rapporte lui-même dans ses poé-
sies les railleries qu'on faisait de lui pour avoir refusé la puissance
souveraine :

Que Solon a manqué d'esprit et de prudence !
Les dieux lui présentaient la suprême grandeur ;
De la plus belle proie il avait l'assurance ;
Pour tirer le filet, il a manqué de cœur.
Il n'en faut plus douter, sa folie est extrême ;
Maître de posséder les plus riches trésors,
N'eût-il dû qu'un seul jour portant le diadème,
Être écorché tout vif, voir tous ses parents morts
Et pour toujours enfin sa race exterminée,
Devait-il rejeter sa haute destinée ?

XV. Voilà comment il fait parler sur son compte les gens du peuple
et les méchants. Mais le refus qu'il avait fait de régner ne le rendit
pas plus lâche ni plus mou dans l'administration des affaires. Il ne
céda rien par faiblesse aux citoyens puissants, et ne chercha pas dans
ses lois à flatter ceux qui l'avaient élu. Il conserva tout ce qui lui

νικήσειν πλέον
πάντας ἀνθρώπους. »
Ὅθεν εὐδήλον ὅτι
καὶ πρὸ τῆς νομοθεσίας
εἶχε μεγάλην δόξαν.
Ἄ δὲ πολλοὶ ἔλεγον
καταγελῶντες αὐτοῦ
φυγόντος τὴν τυραννίδα,
γέγραφεν οὕτως·
« Σόλων οὐκ ἔφυ
ἀνὴρ βαθύφρων,
οὐδὲ βουλήεις·
θεοῦ γὰρ διδόντος, ἔσθλα,
αὐτὸς οὐκ ἐδέξατο.
Περὶβαλὼν δὲ ἄγραν,
ἀγασθεὶς
οὐκ ἀνέσπασε μέγα δίκτυον,
ἀποσφαλεῖς ἄμαρτῆ
θυμοῦ τε καὶ φρενῶν.
Ἦθελον γὰρ κεν
κρατήσας,
λαβῶν πλοῦτον ἄφθονον,
καὶ τυραννέουσας Ἀθηνῶν
μούνον μίαν ἡμέραν,
αὐτὸς ὕστερον δεδάσθαι
καὶ γένος ἐπιτετρίφθαι. »
XV. Πεποιήκε
τοὺς πολλοὺς
καὶ φαύλους
λέγοντας ταῦτα περὶ αὐτοῦ.
Οὐ μὲν,
ἀπωσάμενός γε τὴν τυραννίδα,
ἐχρήσατο τοῖς πράγμασι
τὸν τρόπον πραότατον,
ἔθετο δὲ τοὺς νόμους
οὐδὲ μαλακῶς,
οὐδὲ ὑπέικων τοῖς δυναμένοις,
οὐδὲ πρὸς ἡδονὴν
τῶν ἐλομένων·
ἀλλὰ ἦ μὲν ἄριστον ἦν,

devoir l'emporter davantage
sur tous les hommes. »
D'où il est bien-évident que
même avant l'établissement-de-lois
il avait une grande réputation.
Mais les choses que de nombreux di-
en riant-contre lui [saient
qui avait fui (refusé) la tyrannie,
il les a écrites ainsi :
« Solon n'est pas né
homme d'un-esprit profond,
ni avisé ; [choses,
car le dieu lui donnant de bonnes
lui-même ne les a pas acceptées.
Et ayant enveloppé la proie,
l'ayant admirée
il ne retira pas le grand filet,
ayant été privé tout-ensemble
et de cœur et d'esprit.
Car j'aurais voulu
ayant eu-le-pouvoir,
ayant pris une richesse immense,
et ayant été-tyran d'Athènes
seulement un jour,
moi-même ensuite avoir été écorché
et ma race avoir été écrasée. »

XV. Il a fait (mis en vers)
les nombreux (hommes du peuple)
et de-peu-de-valeur
disant ces choses sur lui.
Toutefois,
ayant écarté du moins la tyrannie,
il n'usa pas des affaires
de la façon la plus douce,
et il établit les lois
ni mollement,
ni cédant aux puissants,
ni en-vue du plaisir
de ceux qui l'avaient choisi ;
mais comme il était le meilleur,

καινοτομίαν, φοβηθεὶς μὴ συγχέας παντάπασι καὶ ταραξᾶς τὴν πόλιν, ἀσθενέστερος γένηται τοῦ καταστῆσαι πόλιν καὶ συναρμόσασθαι πρὸς τὸ ἀρίστον. Ἄ δὲ καὶ λέγων ἤλπιζε πειθομένους, καὶ προσάγων ἀνάγκην ὑπομένουσι χρήσασθαι, ταῦτ' ἔπρατ-
τεν, ὡς φησιν αὐτὸς,

Ὅμοῦ βίην τε καὶ δίκην συναρμόσας.

Ὅθεν ὕστερον ἐρωτηθεὶς, εἰ τοὺς ἀρίστους Ἀθηναίους νόμους ἔγραψεν· « ἜΩν ἂν, ἔφη, προσεδέξαντο τοὺς ἀρίστους. » Ἄ δ' οὖν οἱ νεώτεροι τοὺς Ἀθηναίους λέγουσι τὰς τῶν πραγμάτων δυσχερείας ὀνόμασι χρηστοῖς καὶ φιλανθρώποις ἐπικαλύπτοντας ἀστείως ὑποκορίζεσθαι, τὰς μὲν πόρναις ἑταίρας, τοὺς δὲ φόρους συντάξεις, φυλακὰς δὲ τὰς φρουρὰς τῶν πόλεων, οἴκημα δὲ τὸ δεσμωτήριον καλοῦντας, πρῶτου Σόλωνος ἦν, ὡς ἔοικε, σό-

parut supportable; il ne voulut pas trancher dans le vif et appliquer mal à propos des remèdes violents, de peur qu'après avoir changé et bouleversé toute la ville, il n'eût pas assez de force pour la rétablir et lui donner une meilleure forme de gouvernement. Il ne se permit que les changements qu'il crut pouvoir faire adopter par persuasion, ou imposer d'autorité, en unissant, comme il le disait lui-même, la force à la justice. On lui demanda quelque temps après s'il avait donné aux Athéniens les lois les meilleures. « Oui, répondit-il, les meilleures qu'ils pussent recevoir. » Des écrivains modernes disent que les Athéniens ont coutume d'adoucir la dureté de certaines choses en les exprimant par des termes doux et honnêtes: par exemple, ils appellent les courtisanes des amies; les impôts, des contributions; les garnisons, des gardes de ville; les prisons, des maisons. Cet adoucissement fut, à ce qu'il paraît, une invention de

οὐκ ἐπήγαγεν ἰατρείαν οὐδὲ καινοτομίαν, φοβηθεὶς μὴ συγχέας παντάπασι καὶ ταραξᾶς τὴν πόλιν, γένηται ἀσθενέστερος τοῦ καταστῆσαι πόλιν καὶ συναρμόσασθαι πρὸς τὸ ἀρίστον. Ἄ δὲ ἤλπιζε καὶ λέγων χρήσασθαι πειθομένους, καὶ προσάγων ἀνάγκην ὑπομένουσιν, ἔπραττε ταῦτα, ὡς φησιν αὐτὸς, « συναρμόσας ὁμοῦ βίην τε καὶ δίκην. » Ὅθεν ὕστερον ἐρωτηθεὶς, εἰ ἔγραψεν Ἀθηναίους τοὺς ἀρίστους νόμους· « Τοὺς ἀρίστους, ἔφη, ὧν ἂν προσεδέξαντο. » Ἄ δὲ οὖν οἱ νεώτεροι λέγουσι, τοὺς Ἀθηναίους ἐπικαλύπτοντας ὀνόμασι χρηστοῖς καὶ φιλανθρώποις τὰς δυσχερείας τῶν πραγμάτων ὑποκορίζεσθαι ἀστείως, καλοῦντας τὰς μὲν πόρναις ἑταίρας, τοὺς δὲ φόρους συντάξεις, τὰς δὲ φρουρὰς τῶν πόλεων φυλακὰς, τὸ δὲ δεσμωτήριον οἴκημα, ἦν, ὡς ἔοικε, σόφισμα

il n'introduisit pas de guérison ni d'innovation, craignant que ayant confondu tout à fait et ayant troublé la ville, il ne fût plus faible [nouveau] qu'il ne faudrait pour l'organiser de et l'accommoder au mieux. [pérait] Mais les choses dans lesquelles il est et en parlant user de (trouver) les Athéniens obéissant, et en appliquant la contrainte les trouver endurant, il faisait ces choses, comme il dit lui-même, « ayant réuni à la fois et la force et la justice. » D'où (par suite de quoi) plus tard interrogé, s'il avait écrit pour les Athéniens les meilleures lois: « Les meilleures, dit-il, de celles qu'ils auraient acceptées. » Et donc ce que les plus jeunes (les modernes) [dernes] les Athéniens recouvrant de noms honnêtes et doux les désagréments des choses pallier élégamment, appelant les courtisanes des amies, et les impôts des contributions, et les garnisons des villes des gardes, et la prison une habitation, fut, comme il paraît, une invention

φισμα, τὴν τῶν χρεῶν ἀποκοπὴν σεισάχθειαν ὀνομάσαντος. Τοῦτο γὰρ ἐποιήσατο πρῶτον πολίτευμα, γράψας τὰ μὲν ὑπάρχοντα τῶν χρεῶν ἀνεῖσθαι, πρὸς δὲ τὸ λοιπὸν ἐπὶ τοῖς σώμασι μηδένα δανεῖζειν. Καίτοι τινὲς ἔγραψαν, ὧν ἔστιν Ἄνδροτίων¹, οὐκ ἀποκοπῆ χρεῶν, ἀλλὰ τόκων μετριότητι κουφισθέντας ἀγαπῆσαι τοὺς πένητας, καὶ σεισάχθειαν ὀνομάσαι τὸ φιλανθρωπέυμα τοῦτο, καὶ τὴν ἅμα τούτῳ γενομένην τῶν τε μέτρων ἐπαύξῃσιν καὶ τοῦ νομίσματος εἰς τιμὴν². Ἐκατὸν γὰρ ἐποίησε δραχμῶν τὴν μνᾶν, πρότερον ἑβδομήκοντα καὶ τριῶν οὖσαν ὥστ' ἀριθμῶ μὲν ἴσον, δυνάμει δ' ἕλαττον ἀποδιδόντων, ὥφελισθαι μὲν τοὺς ἐκτίνοντας μεγάλα, μηδὲν δὲ βλάπτεσθαι τοὺς κομιζομένους³. Οἱ δὲ πλείστοι πάντων ὁμοῦ φασὶ τῶν συμβολαίων ἀναίρεσιν γενέσθαι τὴν σεισάχθειαν, καὶ τούτοις συνάδει

Solon, qui donna le nom de décharge à l'abolition des dettes. Sa première ordonnance portait que toutes les dettes qui subsistaient seraient abolies, et qu'à l'avenir les engagements pécuniaires ne seraient plus soumis à la contrainte par corps. Cependant quelques auteurs, entre autres Androtion, ont dit que Solon n'abolit pas les dettes, qu'il en réduisit seulement les intérêts, et que les pauvres, satisfaits de ce soulagement, donnèrent eux-mêmes le nom de décharge à cette loi pleine d'humanité. Elle comprenait aussi l'augmentation des mesures et de la valeur des monnaies. La mine ne valait que soixante-treize drachmes; elle fut portée à cent: de manière que ceux qui devaient des sommes considérables, en donnant une valeur égale en apparence, quoique moindre en effet, gagnaient beaucoup, sans rien faire perdre à leurs créanciers. Cependant la plupart des autres conviennent que cette décharge fut une véritable

Σόλωνος πρώτου, ὀνομάσαντος σεισάχθειαν τὴν ἀποκοπὴν τῶν χρεῶν. Ἐποιήσατο γὰρ τοῦτο πρῶτον πολίτευμα, γράψας τὰ μὲν τῶν χρεῶν ὑπάρχοντα ἀνεῖσθαι, πρὸς δὲ τὸ λοιπὸν μηδένα δανεῖζειν ἐπὶ τοῖς σώμασι. Καίτοι τινὲς, ὧν ἔστιν Ἄνδροτίων, ἔγραψαν τοὺς πένητας ἀγαπῆσαι κουφισθέντας οὐκ ἀποκοπῆ χρεῶν, ἀλλὰ μετριότητι τόκων. καὶ ὀνομάσαι σεισάχθειαν τοῦτο τὸ φιλανθρωπέυμα, καὶ τὴν ἐπαύξῃσιν γενομένην ἅμα τούτῳ τῶν τε μέτρων τοῦ τε νομίσματος εἰς τιμὴν. Ἐποίησε γὰρ ἑκατὸν δραχμῶν τὴν μνᾶν, οὖσαν πρότερον ἑβδομήκοντα καὶ τριῶν ὥστε ἀποδιδόντων ἀριθμῶ μὲν ἴσον, δυνάμει δὲ ἕλαττον, τοὺς μὲν ἐκτίνοντας ὥφελισθαι μεγάλα, τοὺς δὲ κομιζομένους βλάπτεσθαι μηδέν. Οἱ δὲ πλείστοι πάντων φασὶν ὁμοῦ τὴν σεισάχθειαν γενέσθαι ἀναίρεσιν

de Solon le premier, ayant nommé décharge [tes. le retranchement (abolition) des dettes. Car il fit de ceci son premier acte-d'administration, ayant décrété celles des dettes subsistant être remises, et à l'avenir personne ne prêter sur (en prenant pour gage) les corps. Cependant quelques-uns, desquels est Androtion, ont écrit les pauvres s'être contentés ayant (d'avoir) été allégés [lition] non par un retranchement (une abode dettes, mais par la modération des intérêts, et avoir nommé décharge cet acte-d'humanité, et l'augmentation [acte qui eut lieu en-même-temps que cet et des mesures et de la monnaie en valeur. Car il fit de cent drachmes la mine, qui était précédemment de soixante-dix et trois; de sorte que les Athéniens rendant par le nombre autant, mais par le poids moins, ceux qui payaient être aidés grandement, et ceux qui recevaient n'être lésés en rien. Mais les plus nombreux de tous disent pareillement la décharge avoir été une abolition

μᾶλλον τὰ ποιήματα. Σεμνύνεται γὰρ Σόλων ἐν τούτοις, ὅτι τῆς
τε προῦποκειμένης γῆς

ἄρους ἠνεΐλε πολλαχῆ πεπηγότας,
Πρόσθεν δὲ δουλεύουσα, νῦν ἐλευθέρα·

καὶ τῶν ἀγωγίμων πρὸς ἀργύριον γεγονότων πολιτῶν, τοὺς μὲν
ἐπανήγαγεν ἀπὸ ξένης,

γλώσσαν οὐκέτ' Ἀττικὴν
ἰέντας, ὡς ἂν πολλαχῆ πλανωμένους·
τοὺς δ' ἐνθάδ' αὐτοῦ δουλοσύνην ἀεικέα
ἔχοντας

ἐλευθέρους φησὶ ποιῆσαι². Πρᾶγμα δ' αὐτῷ συμπεσεῖν λέγεται
πάντων ἀνιαρότατον ἀπὸ τῆς πράξεως ἐκείνης. Ὡς γὰρ ὤρμησεν
ἀνιέναι τὰ χρέα, καὶ λόγους ἀρμόττοντας ἐζήτει καὶ πρέπουσαν
ἀρχὴν, ἐκοινώσατο τῶν φίλων οἷς μάλιστα πιστεύων καὶ χρώ-
μενος ἐτύγχανε, τοῖς περὶ Κόνωνα καὶ Κλεινίαν καὶ Ἱππόνικον,
ὅτι γῆν μὲν οὐ μέλλει κινεῖν, χρεῶν δὲ ποιεῖν ἀποκοπὰς ἔγνω-

abolition de toutes les dettes; et leur sentiment est confirmé par ce
que Solon lui-même en a dit dans ses poésies, où il se glorifie
d'avoir fait disparaître de l'Attique ces écriteaux qui désignaient les
terres engagées pour dettes. « Le territoire d'Athènes, dit-il, aupara-
vant esclave, est libre maintenant; les citoyens qu'on avait adjugés
à leurs créanciers ont été, les uns ramenés des pays étrangers où on
les avait vendus, et où ils avaient si longtemps erré qu'ils n'enten-
daient plus la langue attique; les autres, remis en liberté dans leur
propre pays, où ils étaient réduits au plus honteux esclavage. » Cet
acte d'abolition lui attira le plus fâcheux déplaisir qu'il pût éprou-
ver. Pendant qu'il s'en occupait, qu'il travaillait à le présenter sous
les termes les plus insinuants, et à mettre en tête de sa loi un
préambule convenable, il en communiqua le projet à trois de ses
meilleurs amis, Conon, Clinias et Hipponicus, qui avaient toute sa
confiance. Il leur dit qu'il ne toucherait pas aux terres et qu'il abo-

τῶν συμβολαίων,
καὶ τὰ ποιήματα
συνάδει μᾶλλον τούτοις.
Ἐν τούτοις γὰρ
Σόλων σεμνύνεται
ὅτι τῆς τε γῆς
προῦποκειμένης
« ἠνεΐλεν ἄρους
πεπηγότας πολλαχῆ.
Δουλεύουσα δὲ πρόσθεν,
νῦν ἐλευθέρα »
καὶ τῶν πολιτῶν
ἀγωγίμων πρὸς ἀργύριον,
ἐπανήγαγε τοὺς μὲν
ἀπὸ τῆς ξένης,
οὐκέτι ἰέντας
γλώσσαν Ἀττικὴν,
ὡς ἂν πλανωμένους πολλαχῆ·
τοὺς δὲ
ἔχοντας ἐνθάδε αὐτοῦ
δουλοσύνην ἀεικέα, »
φησὶ ποιῆσαι ἐλευθέρους.
Πρᾶγμα δὲ
ἀνιαρότατον πάντων
λέγεται συμπεσεῖν αὐτῷ
ἀπὸ ἐκείνης τῆς πράξεως.
Ὡς γὰρ ὤρμησεν
ἀνιέναι τὰ χρέα,
καὶ ἐζήτει
λόγους ἀρμόττοντας
καὶ ἀρχὴν πρέπουσαν,
ἐκοινώσατο
τῶν φίλων
οἷς ἐτύγχανε
πιστεύων μάλιστα
καὶ χρώμενος,
ὅτι οὐ μέλλει μὲν
κινεῖν γῆν,
ἔγνωκε δὲ
ποιεῖν ἀποκοπὰς

des contrats,
et les poésies de Solon
sont-d'accord plutôt avec ceux-ci.
Car dans ces poésies
Solon se glorifie
que et de la terre
qui existait-précédemment
« il a enlevé les écriteaux
fixés en-beaucoup-d'endroits.
Et étant-esclave auparavant,
maintenant elle est libre; »
et des citoyens [gent,
sujets-à-la-prise-de-corps pour l'ar-
il a ramené les uns
de la terre étrangère,
n'émettant (ne parlant) plus
la langue attique, [droits;
comme errant en-beaucoup-d'en-
et les autres
ayant là même (en Attique)
une servitude honteuse, »
il dit les avoir faits libres.
Mais une affaire
la plus affligeante de toutes
est dite être arrivée à lui
par-suite-de cet acte.
Car lorsqu'il prit-essor
pour remettre les dettes,
et qu'il cherchait
des discours s'adaptant à la chose
et un début convenable,
il communiqua
à ceux de ses amis
avec lesquels il se trouvait
ayant-confiance le plus
et ayant-commerce le plus,
qu'il ne doit pas à la vérité
toucher-à la terre,
mais a résolu
de faire des retranchements

κεν. Οἱ δὲ, προλαβόντες εὐθὺς καὶ φθάσαντες, ἐδανείσαντο συ-
χνὸν ἀργύριον παρὰ τῶν πλουσίων, καὶ μεγάλας συνεωνήσαντο
χώρας. Εἶτα, τοῦ δόγματος ἐξενεχθέντος, τὰ μὲν κτήματα
καρπούμενοι, τὰ δὲ χρήματα τοῖς δανείασαιν οὐκ ἀποδιδόντες,
εἰς αἰτίαν τὸν Σόλωνα μεγάλην καὶ διαβολὴν, ὥσπερ οὐ συναδι-
κούμενον, ἀλλὰ συναδικοῦντα, κατέστησαν. Ἀλλὰ τοῦτο μὲν
εὐθὺς ἐλύθη τὸ ἔγκλημα τοῖς πέντε ταλάντοις¹· τσαῦτα γὰρ
εὐρέθη δανείζων, καὶ ταῦτα πρῶτος ἀφῆκε κατὰ τὸν νόμον.
Ἐνιοὶ δὲ πεντεκαίδεκα λέγουσιν, ὃν καὶ Πολύζηλος ὁ Ῥόδιος²
ἐστὶ. Τοὺς μέντοι φίλους αὐτοῦ χρεωκοπίδας³ καλοῦντες διετέ-
λεσαν.

XVI. Ἦρесе δ' οὐδετέροις, ἀλλ' ἐλύπησε καὶ τοὺς πλουσίους

lirait seulement les dettes. Ceux-ci, se hâtant de prévenir la publi-
cation de la loi, empruntent à des gens riches des sommes considé-
rables, et en achètent de grands fonds de terres. Quand le décret
eut paru, ils gardèrent les biens et ne rendirent pas l'argent qu'ils
avaient emprunté. Leur mauvaise foi excita des plaintes amères
contre Solon, et le fit accuser d'avoir été non la dupe de ses amis,
mais le complice de leur fraude. Ce soupçon injurieux fut bientôt
détruit quand on le vit le premier, aux termes de sa loi, faire la
remise de cinq talents qui lui étaient dus, ou même de quinze, selon
quelques auteurs, et entre autres Polyzèle de Rhodes. Cependant
ses trois amis furent appelés depuis les Créocopides.

XVI. Cette loi déplut également aux deux partis : elle offensa les
riches, qui perdaient leurs créances, et mécontenta encore plus les

χρεῶν.
Οἱ δὲ,
προλαβόντες
εὐθὺς
καὶ φθάσαντες,
ἐδανείσαντο
ἀργύριον συχνὸν
παρὰ τῶν πλουσίων,
καὶ συνεωνήσαντο
μεγάλας χώρας.
Εἶτα, τοῦ δόγματος
ἐξενεχθέντος,
καρπούμενοι μὲν τὰ κτήματα,
οὐκ ἀποδιδόντες δὲ τὰ χρήματα
τοῖς δανείασαι,
κατέστησαν τὸν Σόλωνα
εἰς μεγάλην αἰτίαν
καὶ διαβολὴν,
ὥσπερ οὐ συναδικούμενον,
ἀλλὰ συναδικοῦντα.
Ἀλλὰ τοῦτο μὲν τὸ ἔγκλημα
ἐλύθη εὐθὺς
τοῖς πέντε ταλάντοις·
εὐρέθη γὰρ
δανείζων τσαῦτα,
καὶ πρῶτος
ἀφῆκε ταῦτα
κατὰ τὸν νόμον.
Ἐνιοὶ δὲ,
ὃν ἐστὶ καὶ Πολύζηλος
ὁ Ῥόδιος,
λέγουσι πεντεκαίδεκα.
Διετέλεσαν μέντοι
καλοῦντες τοὺς φίλους αὐτοῦ
χρεωκοπίδας.

XVI. Ἦρесе δὲ
οὐδετέροις,
ἀλλὰ ἐλύπησε
καὶ τοὺς πλουσίους,
ἀνελὼν τὰ συμβόλαια,

de dettes.
Et ceux-ci, [connaissance
s'étant emparés-d'avance de cette
aussitôt
et ayant pris-les-devants,
empruntèrent
un argent serré (considérable)
aux riches,
et achetèrent-ensemble
de grands terrains.
Ensuite, le décret
ayant été porté,
recueillant les biens,
et ne rendant pas les sommes
à ceux qui avaient prêté,
ils placèrent Solon
en grande accusation
et diffamation, [tres,
comme n'étant-pas-lésé-avec d'au-
mais aidant-à-lésér d'autres.
Mais ce grief
fut dissipé aussitôt
par les cinq talents :
car il fut trouvé
étant-créancier-de tout-autant,
et le premier
il fit-remise de ces talents
selon la loi.
Et quelques-uns,
desquels est aussi Polyzèle
le Rhodien,
disent quinze talents.
Toutefois les Athéniens continuèrent
appelant (d'appeler) les amis de lui
créocopides.

XVI. Mais il ne plut
ni-aux-uns-ni-aux-autres,
mais il affligea
et les riches, [contrats,
ayant supprimé (en supprimant) les

ἀνελών τὰ συμβόλαια, καὶ μᾶλλον ἔτι τοὺς πένητας, ὅτι γῆς ἀναδασμὸν οὐκ ἐποίησεν ἐλπίσασιν αὐτοῖς, οὐδὲ παντάπασιν, ὡςπερ ὁ Λυκοῦργος, ὁμαλοῦς τοῖς βίοις καὶ ἴσους κατέστησεν. Ἄλλ' ἐκεῖνος μὲν ἐνδέκατος ὦν ἀπ' Ἡρακλέους, καὶ βεβασιλευκῶς ἔτη πολλὰ τῆς Λακεδαιμόνος, ἀξίωμα μέγα καὶ φίλους καὶ δύναμιν οἷς ἔγνω καλῶς περὶ τῆς πολιτείας ὑπηρετοῦσαν εἶχε, καὶ βίᾳ μᾶλλον ἢ πειθοῖ χρησάμενος, ὥστε καὶ τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκοπῆναι, κατειργάσατο τὸ μέγιστον εἰς σωτηρίαν πόλεως καὶ ὁμόνοιαν, μηδένα πένητα μηδὲ πλούσιον εἶναι τῶν πολιτῶν. Σόλων δὲ τούτου μὲν οὐκ ἐφίκετο τῇ πολιτεία, δημοτικὸς ὦν καὶ μέσος, ἐνδεέστερον δὲ τῆς ὑπαρχούσης δυνάμεως οὐδὲν ἔπραξεν, ὀρμώμενος ἐκ μόνου τοῦ βούλεσθαι, καὶ πιστεύειν αὐτῷ τοὺς πολίτας. Ὅτι δ' οὖν προσέκρουσε

pauvres, qui se voyaient frustrés du nouveau partage des terres qu'ils avaient espéré, et qui n'obtenaient pas cette parfaite égalité de biens que Lycurgue avait établie entre les citoyens. Mais Lycurgue était le onzième descendant d'Hercule; il avait régné plusieurs années à Lacédémone; il y jouissait d'une grande autorité; il avait beaucoup d'amis; il possédait de grands biens; et tous ces avantages lui furent d'un grand secours pour exécuter son plan de réforme. Avec tout cela, il fut obligé d'employer la force plus encore que la persuasion; et il lui en coûta un œil pour faire passer la plus importante de ses institutions, la plus propre à rendre sa ville heureuse, à y maintenir la concorde en ne laissant parmi les citoyens ni riche ni pauvre. Solon, au contraire, né d'une famille plébéienne et dans une condition médiocre, ne pouvait aspirer à une pareille entreprise; mais du moins ne resta-t-il pas au-dessous des moyens qu'il avait en sa puissance, n'étant soutenu que par sa sagesse et par la confiance qu'on avait en lui. Au reste, il témoigne lui-même que cette

καὶ ἔτι μᾶλλον τοὺς πένητας, ὅτι οὐκ ἐποίησεν ἀναδασμὸν γῆς αὐτοῖς ἐλπίσασιν, οὐδὲ κατέστησε παντάπασιν, ὡςπερ ὁ Λυκοῦργος, ὁμαλοῦς τοῖς βίοις καὶ ἴσους. Ἄλλ' ἐκεῖνος μὲν, ὦν ἐνδέκατος ἀπὸ Ἡρακλέους, καὶ βεβασιλευκῶς πολλὰ ἔτη τῆς Λακεδαιμόνος, εἶχε μέγα ἀξίωμα καὶ φίλους καὶ δύναμιν ὑπηρετοῦσαν οἷς ἔγνω καλῶς περὶ τῆς πολιτείας, καὶ χρησάμενος βίᾳ μᾶλλον ἢ πειθοῖ, ὥστε καὶ τὸν ὀφθαλμὸν ἐκκοπῆναι, κατειργάσατο τὸ μέγιστον εἰς σωτηρίαν πόλεως καὶ ὁμόνοιαν, μηδένα τῶν πολιτῶν εἶναι πένητα μηδὲ πλούσιον. Σόλων δὲ οὐκ ἐφίκετο τούτου τῇ πολιτεία, ὦν δημοτικὸς καὶ μέσος, ἔπραξε δὲ οὐδὲν ἐνδεέστερον τῆς δυνάμεως ὑπαρχούσης, ὀρμώμενος ἐκ τοῦ βούλεσθαι μόνου, καὶ τοὺς πολίτας πιστεύειν αὐτῷ. Ὅτι δὲ οὖν προσέκρουσε τοῖς πλείστοις

et encore plus les pauvres, parce qu'il ne fit pas un nouveau-partage de terre à eux l'ayant espéré, et ne les rendit pas tout à fait, comme Lycurgue, de-niveau par les vies et égaux. Mais celui-là (Lycurgue), étant onzième descendant d'Hercule, et ayant régné de nombreuses années sur Lacédémone, avait une grande considération et des amis et une puissance aidant aux choses qu'il avait résolues bien touchant le gouvernement, et ayant fait-usage de la force plus que de la persuasion, au point que même l'œil (un œil) lui avoir été crevé, accomplit la plus grande chose pour le salut de la ville et la concorde, savoir aucun des citoyens n'être pauvre ni riche; mais Solon n'arriva pas à cela dans le gouvernement, étant homme-du-peuple et de-condition-moyenne, mais il ne fit rien d'inférieur à la puissance lui appartenant, prenant-son-point-de-départ du vouloir seul, et de ceci, les citoyens avoir-confiance en lui. Et que donc il heurta les plus nombreux

τοῖς πλείστοις ἕτερα προσδοκήσασιν, αὐτὸς εἶρηκε περὶ αὐτῶν,
ὧς

Χαῦνα μὲν τότε ἑφράσαντο, νῦν δέ μοι χολούμενοι
λοξὸν ὀφθαλμοῖς ὀρώσι πάντες ὥστε δῆτιον.

Καίτοι φησὶν ὧς, εἴ τις ἄλλος ἔσχε τὴν αὐτὴν δύναμιν

οὔτ' ἂν κατέσχε θυμὸν, οὔτ' ἐπαύσατο,
πρὶν ἂν ταραξείας πῖαρ ἐξέλη γάλα.

Ταχὺ μέντοι τοῦ συμφέροντος αἰσθόμενοι, καὶ τὰς ἰδίας αὐτῶν
μέμψεις ἀφέντες, ἔθυσάν τε κοινῇ, Σεισάχθειαν τὴν θυσίαν
ὀνομάσαντες, καὶ τὸν Σόλωνα τῆς πολιτείας διορθωτὴν καὶ νο-
μοθέτην ἀπέδειξαν· οὐ τὰ μὲν, τὰ δ' οὐχί, πάντα δ' ὁμαλῶς
ἐπιτρέψαντες, ἀρχάς, ἐκκλησίας, δικαστήρια, βουλὰς· καὶ
τίμημα τούτων ἐκάστου, καὶ ἀριθμὸν καὶ καιρὸν ὀρίσαι, λύοντα
καὶ φυλάττοντα τῶν ὑπαρχόντων καὶ καθεστώτων ὅ τι δοκοίη.

XVII. Πρῶτον μὲν οὖν τοὺς Δράκοντος νόμους¹ ἀνεῖλε πλὴν

loi avait offensé la plupart des Athéniens, qui s'étaient attendus à
autre chose.

Ceux qui, le cœur rempli d'une douce espérance,
De me plaire d'abord se montraient si jaloux,
Ne roulaient aujourd'hui que projets de vengeance,
Et fixent tous sur moi des yeux pleins de courroux.

Mais, ajoute-t-il, tout autre avec la même autorité,

N'eût pu d'un peuple altier réprimer la licence,
Qu'il ne l'eût épuisé, réduit à l'indigence.

Toutefois les Athéniens ne tardèrent pas à reconnaître l'utilité de
cette loi; ils cessèrent de murmurer, firent en commun un sacrifice
qu'ils appelèrent le sacrifice de la décharge, confirmèrent à Solon le
titre de législateur, et lui remirent le soin de réformer le gouverne-
ment. Ils lui conférèrent pour cela un pouvoir si illimité, qu'il se
trouva maître des charges, des assemblées, des délibérations et des
jugements; qu'il pouvait créer tous les officiers publics, régler leurs
revenus, leur nombre, la durée de leur administration, et révoquer
ou confirmer à son gré tout ce qui avait été fait avant lui.

XVII. Il commença par abroger toutes les lois de Dracon, excepté

προσδοκήσασιν ἕτερα,
αὐτὸς εἶρηκε περὶ αὐτῶν
ὧς « Ἐφράσαντο μὲν τότε
χαῦνα,
νῦν δὲ χολούμενοί μοι
πάντες ὀρώσι λοξὸν
ὀφθαλμοῖς
ὥστε δῆτιον. »

Καίτοι φησὶν ὧς,
εἴ τις ἄλλος

ἔσχε τὴν αὐτὴν δύναμιν,
« οὔτε ἂν κατέσχε θυμὸν,
οὔτε ἐπαύσατο,
πρὶν ἂν ταραξείας
ἐξέλη γάλα πῖαρ. »

Ταχὺ μέντοι
αἰσθόμενοι τοῦ συμφέροντος,
καὶ ἀφέντες

τὰς μέμψεις ἰδίας αὐτῶν,
ἔθυσάν τε κοινῇ,
ὀνομάσαντες τὴν θυσίαν
Σεισάχθειαν,
καὶ ἀπέδειξαν τὸν Σόλωνα
διορθωτὴν τῆς πολιτείας
καὶ νομοθέτην·

ἐπιτρέψαντες

οὐ τὰ μὲν,
τὰ δὲ οὐχί,
πάντα δὲ ὁμαλῶς,
ἀρχάς, ἐκκλησίας,
δικαστήρια, βουλὰς·

καὶ ὀρίσαι
τίμημα καὶ ἀριθμὸν καὶ καιρὸν
ἐκάστου τούτων,
λύοντα καὶ φυλάττοντα
ὅ τι δοκοίη
τῶν ὑπαρχόντων
καὶ καθεστώτων.

XVII. Πρῶτον μὲν οὖν
ἀνεῖλε τοὺς νόμους Δράκοντος;

ayant attendu d'autres choses,
lui-même a dit sur eux
que « Ils avaient songé alors
à des choses vaines,
et maintenant irrités contre moi
tous me regardent obliquement
de leurs yeux
comme un ennemi. »

Toutefois il dit que,
si quelque autre

avait eu la même puissance,
« et il n'aurait pas contenu son cœur,
et n'aurait pas eu-de-cesse,
avant que ayant troublé [lait]. »

il eût enlevé le lait gras (la crème du
Vite (bientôt) toutefois

ayant senti leur intérêt,

et ayant mis-de-côté
les blâmes propres d'eux-mêmes,
et ils sacrifièrent en commun,
ayant nommé le sacrifice

Décharge,

et ils déclarèrent Solon
réformateur du gouvernement
et législateur;

lui ayant confié

non pas les unes d'entre les choses,
et les autres pas,

mais toutes également,

charges, assemblées,
tribunaux, conseils;

et le pouvoir de déterminer

le cens et le nombre et le temps

de chacune de ces choses,

défaissant et conservant

ce qui lui semblerait-bon

des choses existantes

et établies.

XVII. D'abord donc

il supprima les lois de Dracon

τῶν φονικῶν ἅπαντας, διὰ τὴν χαλεπότητα καὶ τὸ μέγεθος τῶν ἐπιτιμίων. Μία γὰρ ὀλίγου δεῖν ἅπασιν ὄριστο τοῖς ἁμαρτάνουσι ζημία, θάνατος· ὥστε καὶ τοὺς ἀργίας ἀλόντας ἀποθνήσκειν, καὶ τοὺς λάχανα κλέψαντας ἢ ὀπώραν, ὁμοίως κολάζεσθαι τοῖς ἱεροσύλοις καὶ ἀνδροφόνους. Διὸ Δημάδης¹ ὕστερον εὐδοκίμησεν, εἰπὼν ὅτι δι' αἵματος, οὐ διὰ μέλανος, τοὺς νόμους ὁ Δράκων ἔγραψεν. Αὐτὸς δ' ἐκεῖνος, ὡς φασιν, ἐρωτώμενος διὰ τί τοῖς πλείστοις ἀδικήμασι ζημίαν ἔταξε θάνατον, ἀπεκρίνατο, τὰ μὲν μικρὰ ταύτης ἄξια νομίζειν, τοῖς δὲ μεγάλοις οὐκ ἔχειν μείζονα.

XVIII. Δεύτερον δὲ Σόλων, τὰς μὲν ἀρχὰς ἀπάσας, ὥσπερ ἦσαν, τοῖς εὐπόροις ἀπολιπεῖν βουλόμενος, τὴν δ' ἄλλην μίξαι πολιτείαν, ἧς ὁ δῆμος οὐ μετεῖχεν, ἔλαβε τὰ τιμήματα τῶν

celles qui regardaient le meurtre : excessivement sévères dans les punitions, elles ne prononçaient qu'une même peine pour toutes les fautes, la mort. Ceux qui étaient convaincus d'oisiveté, ceux qui n'avaient volé que des légumes ou des fruits, étaient punis avec la même rigueur que les sacrilèges et les homicides. Aussi, dans la suite, Démade disait-il avec raison que Dracon avait écrit ses lois non avec de l'encre, mais avec du sang. Quand on demandait à ce législateur pourquoi il avait ordonné la peine de mort pour toutes les fautes, il répondait : « J'ai cru que les moindres fautes méritaient cette peine, et je n'en ai pas trouvé d'autre pour les plus grandes. »

XVIII. En second lieu, Solon, voulant laisser les riches en possession des magistratures, et cependant donner aux pauvres quelque part au gouvernement dont ils étaient exclus, fit faire une estimation

ἅπαντας
πλὴν τῶν φονικῶν,
διὰ τὴν χαλεπότητα
καὶ τὸ μέγεθος τῶν ἐπιτιμίων.
Μία γὰρ ζημία, θάνατος,
ὄριστο
ἅπασιν τοῖς ἁμαρτάνουσι,
δεῖν ὀλίγου·
ὥστε καὶ τοὺς ἀλόντας ἀργίας
ἀποθνήσκειν,
καὶ τοὺς κλέψαντας
λάχανα ἢ ὀπώραν
κολάζεσθαι
ὁμοίως τοῖς ἱεροσύλοις
καὶ ἀνδροφόνους.
Διὸ Δημάδης
εὐδοκίμησεν ὕστερον,
εἰπὼν ὅτι ὁ Δράκων
ἔγραψε τοὺς νόμους
διὰ αἵματος, οὐ διὰ μέλανος.
Ἐκεῖνος δὲ αὐτὸς,
ὡς φασιν,
ἐρωτώμενος, διὰ τί
ἔταξε θάνατον
ζημίαν
τοῖς πλείστοις ἀδικήμασιν,
ἀπεκρίνατο
νομίζειν μὲν τὰ μικρὰ
ἄξια ταύτης,
τοῖς δὲ μεγάλοις
οὐκ ἔχειν μείζονα.

XVIII. Δεύτερον δὲ
Σόλων,
βουλόμενος μὲν
ἀπολιπεῖν τοῖς εὐπόροις
ἀπάσας τὰς ἀρχὰς,
ὥσπερ ἦσαν,
μίξαι δὲ
τὴν ἄλλην πολιτείαν,
ἧς ὁ δῆμος οὐ μετεῖχεν,

toutes
excepté celles sur-le-meurtre,
à-cause-de la rigueur
et de la grandeur des peines.
Car un seul châtement, la mort,
avait été établi
pour tous les délinquants,
s'en falloir de peu (peu s'en faut) ;
de sorte que même ceux ayant été
mourir, [pris oisifs
et ceux ayant volé
des légumes ou du fruit
être châtiés
semblablement aux sacrilèges
et aux homicides.
C'est-pourquoi Démade
fut approuvé plus tard,
ayant dit que Dracon
avait écrit ses lois
avec du sang, non avec de l'encre.
Mais celui-là (Dracon) lui-même,
comme on dit,
étant interrogé, pour quoi
il avait établi la mort
comme expiation
pour la-plupart-des délits,
répondit
lui-même croire les petits délits
dignes de cette expiation,
et pour les grands
n'en avoir pas de plus grande.
XVIII. Et en-second-lieu
Solon,
voulant à la vérité
laisser aux riches
toutes les magistratures,
comme elles étaient,
mais mélanger (rendre commun)
le reste-du gouvernement,
auquel le peuple n'avait-point-part,

πολιτῶν, καὶ τοὺς μὲν ἐν ξηροῖς ὄμοῦ καὶ ὑγροῖς μέτρα πεντακόσια ποιοῦντας, πρώτους ἔταξε, καὶ Πεντακοσιομεδίμνους¹ προσηγόρευσε· δευτέρους δὲ τοὺς ἵππον τρέφειν δυναμένους, ἢ μέτρα ποιεῖν τριακόσια· καὶ τούτους ἱππάδα τελοῦντας ἐκάλουν. Ζευγῖται² δ' οἱ τοῦ τρίτου τιμήματος ὠνομάσθησαν, οἷς μέτρον ἦν συναμφοτέρων διακοσίων. Οἱ δὲ λοιποὶ πάντες ἐκαλοῦντο Θῆτες, οἷς οὐδεμίαν ἀρχὴν ἔδωκεν ἄρχειν, ἀλλὰ τῷ συνεκκλησιάζειν καὶ δικάζειν μόνον μετεῖχον τῆς πολιτείας. Ὁ κατ' ἀρχὰς μὲν οὐδέν, ὕστερον δὲ παμμέγεθες ἐφάνη· τὰ γὰρ πλεῖστα τῶν διαφορῶν ἐνέπιπτεν εἰς τοὺς δικαστάς. Καὶ γὰρ ὅσα ταῖς ἀρχαῖς ἔταξε κρίνειν, ὁμοίως καὶ περὶ ἐκείνων εἰς τὸ δικαστήριον ἐφέσεις ἔδωκε τοῖς βουλομένοις. Λέγεται δὲ

des biens de chaque particulier. Il rangea dans la première classe les citoyens qui avaient cinq cents médimnes de revenu, tant en grains qu'en liquides, et il les appela les Pentacosiomédimnes. La seconde classe comprit ceux qui pouvaient nourrir un cheval et qui avaient trois cents médimnes; ils furent nommés les chevaliers. Ceux qui avaient deux cents médimnes composèrent la troisième classe, sous le nom de Zeugites. Tous les autres, dont le revenu était au-dessous de deux cents mines, furent appelés Thètes. Il ne permit pas à ces derniers l'entrée dans les magistratures, et ne leur donna d'autre part au gouvernement que le droit de voter dans les assemblées et de rendre la justice; droit qui ne parut rien d'abord, mais qui dans la suite devint très-considérable: car la plupart des procès étaient portés devant les juges, et l'on appelait au peuple de tous les jugements que rendaient les magistrats. D'ailleurs l'obscurité des

ἔλαβε τὰ τιμήματα τῶν πολιτῶν, καὶ ἔταξε μὲν πρώτους τοὺς ποιοῦντας πεντακόσια μέτρα ἐν ξηροῖς ὄμοῦ καὶ ὑγροῖς, καὶ προσηγόρευσε Πεντακοσιομεδίμνους· δευτέρους δὲ τοὺς δυναμένους τρέφειν ἵππον, ἢ ποιεῖν τριακόσια μέτρα· καὶ ἐκάλουν τούτους τελοῦντας ἱππάδα. Οἱ δὲ τοῦ τρίτου τιμήματος, οἷς μέτρον ἦν διακοσίων συναμφοτέρων, ὠνομάσθησαν Ζευγῖται. Πάντες δὲ οἱ λοιποὶ ἐκαλοῦντο Θῆτες, οἷς ἔδωκεν οὐδεμίαν ἀρχὴν ἄρχειν, ἀλλὰ μετεῖχον τῆς πολιτείας μόνον τῷ συνεκκλησιάζειν καὶ δικάζειν. Ὁ κατὰ ἀρχὰς μὲν ἐφάνη οὐδέν, ὕστερον δὲ παμμέγεθες· τὰ γὰρ πλεῖστα τῶν διαφορῶν ἐνέπιπτεν εἰς τοὺς δικαστάς. Καὶ γὰρ ὅσα ἔταξε ταῖς ἀρχαῖς κρίνειν, ὁμοίως καὶ περὶ ἐκείνων ἔδωκε τοῖς βουλομένοις ἐφέσεις εἰς τὸ δικαστήριον. Λέγεται δὲ καὶ,

priit les cens des citoyens, et classa les premiers ceux faisant cinq-cents mesures dans les choses-sèches (les grains) à-la-fois et dans les liquides (le vin et les appela [et l'huile], citoyens Aux-cinq-cents-médimnes; et il classa les seconds ceux pouvant nourrir un cheval, ou faire trois-cents mesures; et ils appelaient ceux-ci payant le cens de-chevalier. Et ceux du troisième cens, auxquels la mesure était de deux-cents médimnes [liquides), des deux-choses-réunies (grains et furent appelés Zeugites. Et tous les autres étaient appelés Thètes, auxquels il ne donna aucune magistrature à exercer, mais ils participaient au gouvernement seulement [ment par le faire-partie-des-assemblées et juger. Ce qui dans les commencements ne parut rien, [grand; mais plus tard parut tout-à-fait-car la plupart des différends tombaient (étaient portés)aux juges. Et en effet toutes les choses que il régla (attribua) aux magistrats de juger, pareillement aussi sur celles-là il donna à ceux qui le voulaient des appels au tribunal. Et il est dit aussi

καὶ τοὺς νόμους ἀσαφέστερον γράψας, καὶ πολλὰς ἀντιλήψεις ἔχοντας, αὐξῆσαι τὴν τῶν δικαστηρίων ἰσχύν· μὴ δυναμένους γὰρ ὑπὸ τῶν νόμων διαλυθῆναι περὶ ὧν διεφέροντο, συνέβαινε ἀεὶ δεῖσθαι δικαστῶν, καὶ πᾶν ἄγειν ἀμφισβήτημα πρὸς ἐκείνους, τῶν νόμων τρόπον τινὰ κυριεύοντας. Ἐπισημαίνεται δ' αὐτὸς αὐτῷ τὴν ἐξίσωσιν οὕτως·

Δῆμῳ μὲν γὰρ ἔδωκα τόσον κράτος, ὅσον ἐπαρκεῖ,
τιμῆς οὐτ' ἀφελῶν, οὐτ' ἐπορεξάμενος.

Οἱ δ' εἶχον δύναμιν, καὶ χρήμασιν ἦσαν ἀγῆτοι,
καὶ τοῖς ἐφρασάμην μηδὲν ἀεικέες ἔχειν.

Ἔστην δ' ἀμφιβαλὼν κρατερὸν σάκος ἀμφοτέροισι·
νικᾶν δ' οὐκ εἶασ' οὐδετέρους ἀδίκως.

Ἔτι μέντοι μᾶλλον οἰόμενος δεῖν ἐπαρκεῖν τῇ τῶν πολλῶν ἀσθε-
λοis de Solon, les sens contradictoires qu'elles présentaient souvent, accrurent beaucoup l'autorité des tribunaux. Comme on ne pouvait pas décider les affaires par le texte même des lois, on avait toujours besoin des juges, à qui l'on portait la décision de tous les différends, ce qui les mettait en quelque sorte au-dessus même des lois. Solon, dans ses poésies, parle de cette compensation qu'il avait établie entre les riches et les pauvres :

Le peuple a par mes lois un crédit suffisant;
J'ai voulu qu'il ne fût ni faible ni puissant.
Pour ceux qui possédaient le pouvoir, l'opulence,
Ils n'auront pas du peuple à craindre l'insolence :
En munissant chacun du plus fort bouclier,
J'ai su de leurs fureurs sauver le corps entier.

Pour donner un nouveau soutien à la faiblesse du peuple, il permit

γράψας τοὺς νόμους ἀσαφέστερον, καὶ ἔχοντας πολλὰς ἀντιλήψεις, αὐξῆσαι τὴν ἰσχὺν τῶν δικαστηρίων· συνέβαινε γὰρ αἰεὶ μὴ δυναμένους διαλυθῆναι ὑπὸ τῶν νόμων περὶ ὧν διεφέροντο, δεῖσθαι δικαστῶν, καὶ ἄγειν πᾶν ἀμφισβήτημα πρὸς ἐκείνους, κυριεύοντας τῶν νόμων τινὰ τρόπον. Αὐτὸς δὲ ἐπισημαίνεται αὐτῷ τὴν ἐξίσωσιν οὕτως·

« Ἐδωκα μὲν γὰρ δῆμῳ τόσον κράτος, ὅσον ἐπαρκεῖ, οὐτε ἀφελῶν τιμῆς, οὐτε ἐπορεξάμενος. Οἱ δὲ εἶχον δύναμιν, καὶ ἦσαν ἀγῆτοι χρήμασιν, ἐφρασάμην καὶ τοῖς ἔχειν μηδὲν ἀεικέες. Ἔστην δὲ ἀμφιβαλὼν ἀμφοτέροισι σάκος κρατερὸν· οὐκ εἶασα δὲ οὐδετέρους νικᾶν ἀδίκως. »

Οἰόμενος μέντοι δεῖν ἔτι μᾶλλον ἐπαρκεῖν τῇ ἀσθενείᾳ τῶν πολλῶν,

ayant écrit les lois d'une manière-un-peu-obscuré, et qui avaient de nombreuses contradictions, avoir augmenté la puissance des tribunaux : car il arrivait toujours *les citoyens* ne pouvant pas être divisés (jugés) par les lois dans les choses sur lesquelles ils étaient-en-différend, avoir-besoin de juges, et mener (porter) toute contestation vers (devant) ceux-là, qui étaient-souverains des lois en quelque sorte.

Et lui-même signale à lui-même cette égalisation (compensation) ainsi :

« J'ai en effet donné au peuple autant-de pouvoir, qu'il est-suffisant, et ne *lui* ayant pas ôté de l'honneur, et ne *lui en* ayant pas tendu (offert). Et ceux qui avaient la puissance, et étaient dignes-d'envie par les richesses, j'ai médité aussi pour ceux-ci de n'avoir rien d'inconvenant. Et je me suis tenu ayant jeté-autour des deux un bouclier solide; mais je n'ai pas permis ni-les-uns-ni-les-autres vaincre injustement. »

Croyant toutefois [tage falloir (qu'il fallait) encore davan-secourir la faiblesse des nombreux (de la multitude),

νειά, παντί λαβεῖν δίκην ὑπὲρ τοῦ κακῶς πεπονθότος ἔδωκε.
Καὶ γὰρ πληγέντος ἐτέρου, καὶ βλαβέντος, καὶ βιασθέντος,
ἐξῆν τῷ δυναμένῳ καὶ βουλομένῳ γράφεσθαι τὸν ἀδικοῦντα καὶ
διώκειν· ὀρθῶς ἐθίζοντος τοῦ νομοθέτου τοὺς πολίτας, ὥσπερ
ἐνὸς μέρη σώματος, συναισθάνεσθαι καὶ συναλγεῖν ἀλλήλοις.
Τούτῳ δὲ τῷ νόμῳ συμφωνοῦντα λόγον αὐτοῦ διαμνημονεύουσιν.
Ἐρωτηθεὶς γὰρ, ὡς ἔοικεν, ἦτις οἰκεῖται κάλλιστα τῶν πόλεων·
« Ἐκείνη, εἶπεν, ἐν ἣ τῶν ἀδικουμένων οὐχ ἦττον οἱ μὴ ἀδι-
κούμενοι προβάλλονται καὶ κολάζουσι τοὺς ἀδικοῦντας. »

XIX. Συστησάμενος δὲ τὴν ἐν Ἀρείῳ πάγῳ βουλὴν¹ ἐκ τῶν
κατ' ἐνιαυτὸν ἀρχόντων, ἧς διὰ τὸ ἀρξαι καὶ αὐτὸς μετεῖχεν,
ἔτι δ' ὀρῶν τὸν δῆμον οἰδοῦντα καὶ θρασυνόμενον τῆ τῶν χρεῶν

à tout Athénien de prendre la défense d'un citoyen insulté. Si quel-
qu'un avait été battu, lésé, outragé, le premier venu avait le droit
d'appeler et de poursuivre l'agresseur en justice. Le législateur
avait agement voulu accoutumer les citoyens à se regarder comme
membres d'un même corps, à ressentir, à partager les maux les uns
es autres. On cite de lui un mot qui a rapport à cette loi. On lui
demandait un jour quelle était la ville la mieux policée : « C'est, ré-
pondit-il, celle où tous les citoyens sentent l'injure qui a été faite à
l'un d'eux, et en poursuivent la réparation aussi vivement que celui
qui l'a reçue. »

XIX. Il établit le conseil de l'aréopage, et le composa de ceux qui
avaient rempli les fonctions d'archonte. Comme il avait lui-même
exercé cette magistrature, il fut un des membres de ce conseil. Mais
ayant observé que l'abolition des dettes avait donné au peuple de
l'arrogance et de la fierté, il créa un second conseil composé de

ἔδωκε παντί
λαβεῖν δίκην
ὑπὲρ τοῦ πεπονθότος κακῶς.
Καὶ γὰρ ἐτέρου πληγέντος,
καὶ βλαβέντος,
καὶ βιασθέντος,
ἐξῆν
τῷ δυναμένῳ καὶ βουλομένῳ
γράφεσθαι
τὸν ἀδικοῦντα
καὶ διώκειν·
τοῦ νομοθέτου
ἐθίζοντος ὀρθῶς τοὺς πολίτας,
ὥσπερ μέρη
ἐνὸς σώματος,
συναισθάνεσθαι
καὶ συναλγεῖν ἀλλήλοις.
Διαμνημονεύουσι δὲ
τὸν λόγον αὐτοῦ
συμφωνοῦντα τούτῳ τῷ νόμῳ.
Ἐρωτηθεὶς γὰρ, ὡς ἔοικεν,
ἦτις τῶν πόλεων
οἰκεῖται κάλλιστα·
« Ἐκείνη, εἶπεν, ἐν ἣ
οἱ μὴ ἀδικούμενοι
οὐχ ἦττον τῶν ἀδικουμένων
προβάλλονται
καὶ κολάζουσι τοὺς ἀδικοῦντας. »

XIX. Συστήσαμενος δὲ
τὴν βουλὴν
ἐν πάγῳ Ἀρείῳ
ἐκ τῶν ἀρχόντων
κατὰ ἐνιαυτὸν,
ἧς καὶ αὐτὸς μετεῖχεν
διὰ τὸ ἀρξαι,
ὀρῶν δὲ ἔτι τὸν δῆμον
οἰδοῦντα
καὶ θρασυνόμενον
τῆ ἀφέσει τῶν χρεῶν,
προσκατένευε

il donna (permet) à tout *citoyen*
de prendre satisfaction [maltraité].
pour celui ayant souffert mal (été
Et en effet un autre ayant été frappé,
et ayant été lésé,
et ayant été violenté,
il était-permis
à celui *le* pouvant et *le* voulant
de mettre-en-accusation
celui faisant l'injustice
et de *le* poursuivre ;
le législateur
habituant avec-raison les citoyens,
comme des parties
d'un-seul corps,
à sentir-ensemble
et à souffrir les uns avec les autres.
Et on transmet-à-la-mémoire
le langage de lui
étant-d'accord-avec cette loi.
Car interrogé, comme il paraît,
laquelle des villes
est administrée le mieux :
« Celle-là, dit-il, dans laquelle
ceux n'étant pas lésés
non moins que ceux lésés
se portent-en-avant
et châtient ceux qui lèsent. »

XIX. Et ayant formé
le conseil
sur la colline de-Mars
de ceux étant-archontes
année par année,
auquel aussi lui-même prit-part
pour avoir été-archonte,
et voyant encore le peuple
étant-en-fermentation
et étant enhardi
par la remise des dettes,
il institua-en-outré

ἀφέσει, δευτέραν προσκατένειμε βουλὴν, ἀπὸ φυλῆς ἐκάστης, τεττάρων οὐσῶν, ἑκατὸν ἀνδρας ἐπιλεξάμενος, οὓς προβουλεύειν ἔταξε τοῦ δήμου, καὶ μηδὲν ἔξ ἄπροβούλευτον εἰς ἐκκλησίαν εἰσφέρεισθαι. Ἦν δ' ἄνω βουλὴν, ἐπίσκοπον πάντων καὶ φύλακα τῶν νόμων ἐκάθισεν, οἰόμενος ἐπὶ δυοῖ βουλαῖς ὡσπερ ἀγκύραις ὀρμουῦσαν ἦττον ἐν σάλῳ τὴν πόλιν ἔσεσθαι, καὶ μᾶλλον ἀτρεμοῦντα τὸν δῆμον παρέξειν. Οἱ μὲν οὖν πλεῖστοι τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν, ὡσπερ εἴρηται, Σόλωνα συστήσασθαι φασί· καὶ μαρτυρεῖν αὐτοῖς μάλιστα δοκεῖ τὸ μηδαμοῦ τὸν Δράκοντα λέγειν μηδ' ὀνομάζειν Ἀρειοπαγίτας, ἀλλὰ τοῖς Ἐφέταις¹ αἰεὶ διαλέγεσθαι περὶ τῶν φονικῶν. Ὁ δὲ τρισκαιδέκατος ἄξων τοῦ Σόλωνος τὸν ὄγδον ἔχει τῶν νόμων οὕτως αὐτοῖς ὀνόμασι γεγραμμένον· « Ἀτίμων ὅσοι ἄτιμοι ἦσαν, πρὶν ἢ Σόλωνα ἄρξαι,

quatre cents membres, cent de chaque tribu, dans lequel on discutait les affaires avant de les porter à l'assemblée générale; de sorte que le peuple ne connaissait d'aucune affaire quelle n'eût été examinée auparavant dans ce conseil. L'aréopage, comme cour suprême, eut la surveillance de toutes les affaires, et fut chargé de faire observer les lois. Solon pensa que la ville, appuyée sur ces deux conseils comme sur deux ancrs, éprouverait moins d'agitation, et que le peuple serait plus tranquille. La plupart des auteurs assurent que Solon, comme on vient de le dire, établit l'aréopage; et ce qui paraît donner un grand poids à leur témoignage, c'est que Dracon ne parle jamais des Aréopagites, qu'il ne les nomme seulement pas, et que dans ses lois, lorsqu'il s'agit de crimes capitaux, il adresse toujours la parole aux Ephètes. Cependant la huitième loi de la treizième table de Solon porte expressément : « Tous les citoyens qui ont été

δευτέραν βουλὴν, ἐπιλεξάμενος ἀπὸ ἐκάστης φυλῆς, οὐσῶν τεττάρων, ἑκατὸν ἀνδρας, οὓς ἔταξε προβουλεύειν τοῦ δήμου, καὶ ἔξ ἄνω μηδὲν ἄπροβούλευτον εἰσφέρεισθαι εἰς ἐκκλησίαν. Ἐκάθισε δὲ τὴν βουλὴν ἄνω ἐπίσκοπον πάντων καὶ φύλακα τῶν νόμων, οἰόμενος τὴν πόλιν ὀρμουῦσαν ἐπὶ δυοῖ βουλαῖς ὡσπερ ἀγκύραις ἔσεσθαι ἦττον ἐν σάλῳ, καὶ παρέξειν τὸν δῆμον μᾶλλον ἀτρεμοῦντα. Οἱ μὲν οὖν πλεῖστοι φασὶ Σόλωνα συστήσασθαι τὴν βουλὴν ἐκ πάγου Ἀρείου, ὡσπερ εἴρηται· καὶ δοκεῖ μάλιστα μαρτυρεῖν αὐτοῖς, τὸ τὸν Δράκοντα μηδαμοῦ λέγειν μηδὲ ὀνομάζειν Ἀρειοπαγίτας, ἀλλὰ διαλέγεσθαι αἰεὶ περὶ τῶν φονικῶν τοῖς Ἐφέταις. Ὁ δὲ τρισκαιδέκατος ἄξων τοῦ Σόλωνος ἔχει τὸν ὄγδον τῶν νόμων γεγραμμένον οὕτως ὀνόμασιν αὐτοῖς· « Ἀτίμων ὅσοι ἦσαν ἄτιμοι

un second conseil, ayant choisi de chaque tribu, ces tribus étant quatre en tout, cent hommes, lesquels il régla délibérer-avant le peuple, et ne permettre rien non-préalablement-délibéré être porté à l'assemblée. Et il assit (établit) le conseil d'en-haut (l'Aréopage) surveillant de toutes choses et gardien des lois, pensant la ville [seils mouillant (s'appuyant) sur deux concomme sur deux ancrs devoir être moins dans l'agitation, et devoir fournir le peuple plus tranquille. La plupart donc disent Solon avoir formé le conseil de la colline de-Mars, comme il a été dit; et ceci paraît le plus rendre-témoignage à eux, Dracon nulle-part ne dire ni ne nommer des Aréopagites, mais s'entretenir toujours sur les lois concernant-le-meurtre avec les Ephètes. Mais le treizième essieu de Solon a (contient) la huitième des lois écrite ainsi [termes] : avec les noms mêmes (en propres « Des citoyens notés-d'infamie tous ceux qui étaient notés-d'infamie

ἐπιτίμους εἶναι, πλὴν ὅσοι ἐξ Ἀρείου πάγου, ἢ ὅσοι ἐκ τῶν Ἐφετῶν, ἢ ἐκ Πρυτανείου καταδικασθέντες ὑπὸ τῶν βασιλέων, ἐπὶ φόνη, ἢ σφαγαῖσιν, ἢ ἐπὶ τυραννίδι ἔφυγον, ὅτε θεσμὸς ἐφάνη ὅδε. » Ταῦτα δὴ πάλιν ὡς πρὸ τῆς Σόλωνος ἀρχῆς καὶ νομοθεσίας τὴν ἐξ Ἀρείου πάγου βουλήν οὖσαν ἐνδείκνυται. Τίνες γὰρ ἦσαν οἱ πρὸ Σόλωνος ἐν Ἀρείῳ πάγῳ καταδικασθέντες, εἰ πρῶτος Σόλων ἔδωκε τῇ ἐξ Ἀρείου πάγου βουλῇ τὸ κρίνειν; εἰ μὴ, νῆ Δία, γέγονέ τις ἀσάφεια τοῦ γράμματος, ἢ ἔκλειψις, ὥστε τοὺς ἠλωκώτας ἐπ' αἰτίαις, ἃς κρίνουσιν οἱ Ἀρεοπαῖται καὶ Ἐφέται καὶ Πρυτάνεις, ὅτε ὁ θεσμὸς ἐφάνη ὅδε, μένειν ἀτίμους, τῶν ἄλλων ἐπιτίμων γενομένων. Ταῦτα μὲν οὖν καὶ αὐτὸς ἐπισκόπει.

notés d'infamie avant que Solon fût archonte seront réhabilités, à l'exception de ceux qui, pour cause d'homicide et de meurtre politique, ou pour avoir aspiré à la tyrannie, ont été condamnés par l'aréopage, par les éphètes, ou par les rois dans le Prytanée, et qui étaient en exil lorsque cette loi a été promulguée. » Ces paroles semblent prouver que l'aréopage était établi avant l'archontat de Solon et la publication de ses lois. En effet, quels sont ceux qu'aurait condamnés l'aréopage avant la magistrature de Solon, si c'est Solon qui a établi ce sénat et lui a attribué le droit de juger? Peut-être le texte est-il obscur et defectueux, et faut-il l'entendre dans ce sens, que ceux qui auraient été convaincus, avant la publication de la loi, de ces crimes dont le jugement était réservé à l'aréopage, aux éphètes et aux prytanes, resteraient sous le coup de la condamnation, et que les autres seraient réhabilités. C'est ce dont le lecteur décidera.

πρὶν ἢ Σόλωνα εἶδει, εἶναι ἐπιτίμους, πλὴν ὅσοι καταδικασθέντες ἐκ πάγου Ἀρείου, ἢ ὅσοι ἐκ τῶν Ἐφετῶν, ἢ ἐκ Πρυτανείου ὑπὸ τῶν βασιλέων, ἐπὶ φόνη, ἢ σφαγαῖσιν, ἢ ἐπὶ τυραννίδι, ἔφυγον, ὅτε ὅδε θεσμὸς ἐφάνη. » Ταῦτα δὴ πάλιν ἐνδείκνυται τὴν βουλήν ἐκ πάγου Ἀρείου ὡς οὖσαν πρὸ τῆς ἀρχῆς Σόλωνος καὶ νομοθεσίας. Τίνες γὰρ ἦσαν οἱ καταδικασθέντες πρὸ Σόλωνος ἐν πάγῳ Ἀρείῳ, εἰ Σόλων πρῶτος ἔδωκε τὸ κρίνειν τῇ βουλῇ ἐκ πάγου Ἀρείου; εἰ μὴ, νῆ Δία, γέγονέ τις ἀσάφεια ἢ ἔκλειψις τοῦ γράμματος, ὥστε τοὺς ἠλωκώτας ἐπὶ αἰτίαις, ἃς κρίνουσιν οἱ Ἀρεοπαῖται καὶ Ἐφέται καὶ Πρυτάνεις, ὅτε ὅδε θεσμὸς ἐφάνη, μένειν ἀτίμους, τῶν ἄλλων γενομένων ἐπιτίμων. Καὶ αὐτὸς μὲν οὖν ἐπισκόπει ταῦτα.

avant que Solon avoir été-archonte, être exemptés-d'infamie, excepté tous-ceux-qui ayant été condamnés de la colline de-Mars (l'Aréopage), ou tous ceux qui ayant été condamnés des Ephètes, ou du Prytanée par les rois, pour meurtre, ou massacres, ou pour tyrannie, avaient fui (étaient en exil), lorsque cette loi-ci a paru. » Or ces choses au contraire montrent le conseil de la colline de-Mars comme existant avant la magistrature de Solon et son établissement-de-lois. Quels étaient en effet ceux ayant été condamnés avant Solon sur la colline de-Mars, si Solon le premier a donné le droit de juger au conseil de la colline de-Mars? à moins que, par Jupiter, il n'y ait eu quelque obscurité ou omission du texte, de sorte que ceux pris (condamnés) sur des accusations, que jugent les Aréopagites et les Ephètes et les Prytanes, lorsque cette loi-ci parut, rester notés d'infamie. les autres étant devenus exempts-d'infamie. Aussi toi-même donc examine ces choses.

XX. Τῶν δ' ἄλλων αὐτοῦ νόμων, ἴδιος μὲν μάλιστα καὶ παράδοξος ὁ κελεύων ἄτιμον εἶναι τὸν ἐν στάσει μηδετέρας μερίδος γενόμενον¹. Βούλεται δ', ὡς ἔοικε, μὴ ἀπαθῶς μηδ' ἀναισθήτως ἔχειν πρὸς τὸ κοινόν, ἐν ἀσφαλεῖ θέμενον τὰ οἰκεία, καὶ τῷ μὴ συναλγεῖν μηδὲ συννοσεῖν τῇ πατρίδι καλλωπιζόμενον· ἀλλ' αὐτόθεν τοῖς τὰ βελτίω καὶ δικαιότερα πράττουσι προσθέμενον, συγκινδυνεύειν καὶ βοηθεῖν μᾶλλον, ἢ περιμένειν ἀκινδύνως τὰ τῶν κρατούντων. Ἄτοπος δὲ καὶ γελοῖος δοκεῖ ὁ τῇ ἐπικλήρω διδοῦς, ἂν ὁ κρατῶν καὶ κύριος γεγονὼς κατὰ τὸν νόμον αὐτὸς μὴ δυνατὸς ἢ πλησιάζειν, ὑπὸ τῶν ἔγγιστα τοῦ ἀνδρὸς ὀπιέσθαι. Καὶ τοῦτο δ' ὀρθῶς ἔχειν τινές φασι πρὸς τοὺς μὴ δυναμένους συνεῖναι, χρημάτων δ' ἕνεκα λαμβάνοντας

XX. Parmi les autres lois de Solon, il en est une fort étrange : elle note d'infamie tout citoyen qui, dans une sédition, ne se déclare pour aucun parti. Apparemment il ne voulait pas que les particuliers fussent indifférents et insensibles aux calamités publiques, et que, contents d'avoir mis en sûreté leurs personnes et leurs biens, ils se fissent un mérite de n'avoir pris aucune part aux maux de la patrie. Il voulait que, dès le commencement de la sédition, ils s'attachassent à la cause la plus juste ; et qu'au lieu d'attendre de quel côté la victoire se déclarerait, ils secourussent les gens honnêtes et partageassent avec eux le danger. Une autre de ses lois, qui me paraît aussi absurde que ridicule, c'est celle qui permet à une riche héritière, dont le mari est impuissant et ne l'a épousée qu'en vertu de la loi, d'habiter avec celui des parents de son mari qu'elle préférera. Quelques personnes cependant approuvent cette loi, et trouvent juste qu'on punisse la cupidité de ceux qui, inhabiles au ma-

XX. Τῶν δὲ ἄλλων νόμων αὐτοῦ, ἴδιος μὲν μάλιστα καὶ παράδοξος, ὁ κελεύων τὸν γενόμενον ἐν στάσει μηδετέρας μερίδος εἶναι ἄτιμον. Βούλεται δὲ, ὡς ἔοικε, μὴ ἔχειν πρὸς τὸ κοινόν ἀπαθῶς, μηδὲ ἀναισθήτως, θέμενον ἐν ἀσφαλεῖ τὰ οἰκεία, καὶ καλλωπιζόμενον τῷ μὴ συναλγεῖν μηδὲ συννοσεῖν τῇ πατρίδι· ἀλλὰ αὐτόθεν προσθέμενον τοῖς πράττουσι τὰ βελτίω καὶ δικαιότερα, συγκινδυνεύειν μᾶλλον ἢ περιμένειν ἀκινδύνως τὰ τῶν κρατούντων. Ὁ δὲ διδοῦς τῇ ἐπικλήρω, ἂν ὁ κρατῶν καὶ γεγονὼς κύριος κατὰ τὸν νόμον μὴ ἢ δυνατὸς αὐτὸς πλησιάζειν, ὀπιέσθαι ὑπὸ τῶν ἔγγιστα τοῦ ἀνδρὸς, δοκεῖ ἄτοπος καὶ γελοῖος. Καὶ τινές φασι τοῦτο ἔχειν ὀρθῶς πρὸς τοὺς μὴ δυναμένους συνεῖναι,

XX. Et des autres lois de lui, celle-là lui est propre surtout et est étrange, celle ordonnant celui n'ayant été dans une sédition d'aucun-des-deux partis être noté-d'infamie. Mais il veut, comme il parait, le citoyen n'être pas vis-à-vis de la chose commune dans-une-disposition-apathique, ni dans-une-disposition-insensible, ayant mis en lieu sûr ses biens propres, et se glorifiant de ne pas souffrir-avec ni être-malade-avec la patrie ; mais sur-le-champ s'étant ajoutée à ceux faisant les actes les meilleurs et les plus justes, courir-des-dangers-avec eux plutôt que d'attendre sans-péril les succès de ceux l'emportant. Mais la loi permettant à la femme héritière, si celui qui est maître d'elle et qui est devenu son seigneur selon la loi n'est pas capable lui-même de s'approcher d'elle, d'être possédée [proches parents] par ceux qui sont le plus près (les plus du mari), parait inconvenante et ridicule. Et quelques-uns disent ceci être bien vis-à-vis ceux qui ne peuvent pas habiter-avec leur femme,

ἐπικλήρους, καὶ τῷ νόμῳ καταβιαζομένους τὴν φύσιν. Ὅρῶντες γὰρ, ᾧ βούλεται, τὴν ἐπικλήρον συνοῦσαν, ἢ προήσονται τὸν γάμον, ἢ μετ' αἰσχύνῃς καθέξουσι, φιλοπλουτίας καὶ ὕβρεως δίκην διδόντες. Εὖ δ' ἔχει καὶ τὸ, μὴ πᾶσιν, ἀλλὰ τῶν συγγενῶν τοῦ ἀνδρὸς ᾧ βούλεται, διαλέγεσθαι τὴν ἐπικλήρον, ὅπως οἰκεῖον ἢ καὶ μετέχον τοῦ γένους τὸ τικτόμενον. Εἰς τοῦτο δὲ συντελεῖ καὶ τὸ τὴν νύμφην τῷ νυμφίῳ συγκαθείργυσθαι μήλου κυδωνίου¹ συγκατατραγοῦσαν, καὶ τὸ τρις ἐκάστου μηνὸς ἐντυγχάνειν πάντως τῇ ἐπικλήρῳ τὸν λαθόντα. Καὶ γὰρ εἰ μὴ γίνοντο παῖδες, ἀλλὰ τιμὴ τις ἀνδρὸς αὕτη πρὸς σώφρονα γυναῖκα καὶ φιλοφροσύνη, πολλὰ τῶν συλλεγομένων ἐκάστοτε δυσχερῶν ἀφαιροῦσα, καὶ ταῖς διαφοραῖς οὐκ ἔῴσα παντάπασιν

riage, épousent de riches héritières, pour jouir de leurs biens, et s'autorisent de la loi pour outrager la nature. Instruits que leurs femmes pourront s'attacher à un autre, ou ils renonceront au mariage, ou ils ne se marieront que pour leur honte, et pour subir la juste peine de leur avarice et de leur imprudence. C'est, dit-on encore, avec beaucoup de sagesse que dans ce cas le législateur a voulu que la femme ne pût fixer son choix que sur un parent du mari, afin que les enfants qui naîtraient d'elle fussent du même sang et de la même race. C'est par un semblable motif qu'il ordonna aux nouveaux mariés de se renfermer ensemble pour manger l'un et l'autre du coing, et qu'il obligea le mari d'une riche héritière de voir sa femme au moins trois fois par mois. Quoiqu'il n'en vienne point d'enfants, c'est toujours un honneur qu'il rend à la vertu de sa femme. D'ailleurs ces marques de tendresse dissipent les sujets de mécontentement qui ont pu naître entre les époux, et les empê-

λαμβάνοντας δὲ ἐπικλήρους ἕνεκα χρημάτων, καὶ καταβιαζομένους τὴν φύσιν τῷ νόμῳ. Ὅρῶντες γὰρ τὴν ἐπικλήρον συνοῦσαν ᾧ βούλεται, ἢ προήσονται τὸν γάμον, ἢ καθέξουσι μετὰ αἰσχύνῃς, διδόντες δίκην φιλοπλουτίας καὶ ὕβρεως. Ἔχει δὲ εὖ καὶ τὸ τὴν ἐπικλήρον μὴ διαλέγεσθαι πᾶσιν, ἀλλὰ ᾧ βούλεται τῶν συγγενῶν τοῦ ἀνδρὸς, ὅπως τὸ τικτόμενον ἢ οἰκεῖον καὶ μετέχον τοῦ γένους. Εἰς δὲ τοῦτο συντελεῖ καὶ τὸ τὴν νύμφην συγκαθείργυσθαι τῷ νυμφίῳ συγκατατραγοῦσαν μήλου κυδωνίου, καὶ τὸ τὸν λαθόντα ἐντυγχάνειν πάντως τῇ ἐπικλήρῳ τρις ἐκάστου μηνός. Καὶ γὰρ εἰ παῖδες μὴ γίνοντο, ἀλλὰ αὕτη τις τιμὴ ἀνδρὸς πρὸς γυναῖκα σώφρονα καὶ φιλοφροσύνη ἀφαιροῦσα ἐκάστοτε πολλὰ δυσχερῶν τῶν συλλεγομένων, καὶ οὐκ ἔῴσα

mais qui prennent pour femmes des héritières en vue des richesses, et qui violent la nature par la loi.

Car voyant la femme héritière s'unissant à celui à qui elle veut, ou ils abandonneront ce mariage, ou ils le garderont avec honte, donnant satisfaction (étant punis) de leur amour-des-richesses et de leur insolence.

Et ceci se trouve bien aussi la femme héritière ne pas avoir-commerce avec tous les hommes, mais avec celui avec qui elle veut des parents de son mari, afin que ce qui est enfanté (l'enfant) soit de-la-famille et participant à la race.

Et à cela se rapporte aussi ceci, la fiancée être enfermée-avec le fiancé ayant (après avoir) mangé-avec lui d'une pomme de-Cydon (d'un coing), et ceci, celui l'ayant prise pour femme avoir-commerce absolument avec la femme héritière trois-fois chaque mois.

Et en effet si des enfants ne naissent pas, du moins c'est un certain honneur du (rendu par le) mari à une femme sage et une tendresse qui enlève chaque-fois beaucoup des désagréments de ceux qui dorment-ensemble, et qui ne leur permet pas

ἀποστραφῆναι. Τῶν δ' ἄλλων γάμων ἀφείλε τὰς φερνάς, ἱμάτια τρία, καὶ σκεύη μικροῦ νομίσματος ἄξια κελεύσας, ἕτερον δὲ μηδὲν, ἐπιφέρεισθαι τῆν γαμουμένην. Οὐ γὰρ ἐβούλετο μισθοφόρον, οὐδ' ὄνιον εἶναι τὸν γάμον, ἀλλ' ἐπὶ τεκνώσει καὶ χάριτι καὶ φιλότῃτι γίνεσθαι τὸν ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς συνοικισμὸν. Ὁ μὲν γὰρ Διονύσιος, ἀξιούσης τῆς μητρὸς αὐτοῦ δοθῆναι τινὶ τῶν πολιτῶν πρὸς γάμον, ἔφη τοὺς μὲν τῆς πόλεως νόμους λευκέναι τυραννῶν, τοὺς δὲ τῆς φύσεως οὐκ εἶναι δυνατὸς βιάζεσθαι, γάμους νυμφαγωγῶν παρ' ἡλικίαν. Ἐν δὲ ταῖς ὀλεσι τὴν ἀταξίαν ταύτην οὐ δοτέον, οὐδὲ περιπτέον ἀώρους καὶ ἀχαρίτους ἐπιπλοκάς, καὶ μηδὲν ἔργον γαμήλιον ἐχούσας μηδὲ τέλος. Ἄλλὰ γέροντι νέαν ἀγομένην

pèchent de dégénérer en une rupture ouverte. Il proscrivit les dots pour les autres mariages, et régla que les femmes n'apporteraient à leurs maris que trois robes et quelques meubles de peu de valeur. Il voulut que le mariage fût moins un objet de trafic et de lucre qu'une société intime entre le mari et la femme, dans le but d'avoir des enfants, et de goûter ensemble les douceurs d'une tendresse mutuelle. La mère de Denys le Tyran demandait à son fils de la marier à un jeune homme de Syracuse. « J'ai bien pu, lui répondit-il, usurper la tyrannie de la ville et en violer les lois; mais il n'est pas en mon pouvoir de forcer les lois de la nature pour faire de ces mariages que l'âge ne permet pas. » Il ne faut pas autoriser dans les villes un pareil désordre, ni tolérer ces unions si disproportionnées qui ne sauraient avoir aucune douceur et qui ne peuvent remplir aucune des fins qu'on se propose dans le mariage. Un sage

ἀποστραφῆναι παντάπασιν ταῖς διαφοραῖς. Ἀφείλε δὲ τῶν ἄλλων γάμων τὰς φερνάς, κελεύσας τὴν γαμουμένην ἐπιφέρεισθαι τρία ἱμάτια, καὶ σκεύη ἄξια νομίσματος μικροῦ, μηδὲν δὲ ἕτερον. Οὐ γὰρ ἐβούλετο τὸν γάμον εἶναι μισθοφόρον οὐδὲ ὄνιον, ἀλλὰ γένεσθαι τὸν συνοικισμὸν ἀνδρὸς καὶ γυναικὸς ἐπὶ τεκνώσει καὶ χάριτι καὶ φιλότῃτι. Ὁ μὲν γὰρ Διονύσιος, τῆς μητρὸς αὐτοῦ ἀξιούσης δοθῆναι πρὸς γάμον τινὶ τῶν πολιτῶν, ἔφη, τυραννῶν λευκέναι μὲν τοὺς νόμους τῆς πόλεως, οὐκ εἶναι δὲ δυνατὸς βιάζεσθαι τοὺς τῆς φύσεως, νυμφαγωγῶν γάμους παρὰ ἡλικίαν. Ἐν δὲ ταῖς πόλεσιν οὐ δοτέον ταύτην τὴν ἀταξίαν, οὐδὲ περιπτέον ἐπιπλοκάς ἀώρους καὶ ἀχαρίτους, καὶ ἐχούσας μηδὲν ἔργον γαμήλιον μηδὲ τέλος. Ἄλλὰ τις ἀρχῶν ἢ νομοθέτης ἐμμελῆς φαίη ἂν γέροντι

dé se détourner l'un de l'autre tout à par les différends. [fait] Et il supprima des autres mariages les dots, ayant ordonné la mariée apporter trois robes, et des meubles de-la-valeur d'argent-monnayé petit (peu considérable), et rien d'autre. Car il ne voulait pas le mariage être portant-un-salaire ni vénal, mais devenir la cohabitation d'homme et de femme en-vue-de la création-d'enfants et d'agrément et de tendresse. Denys en effet, la mère de lui demandant à être donnée en mariage à un certain des citoyens, dit, étant-tyran avoir détruit à la vérité les lois de la ville, mais n'être pas capable de violenter celles de la nature, [ges en se faisant-l'entremetteur de mariage contre l'âge (disproportionnés). Car dans les cités il ne faut pas accorder (permettre) ce désordre, et il ne faut pas voir-avec-indifférence des unions hors-de-saison et sans-douceur, et n'ayant (ne laissant possible) aucune œuvre de-mariage ni le but du mariage. Mais un magistrat ou législateur soigneux pourrait dire à un vieillard

φαίη τις ἂν ἐμμελής ἄρχων ἢ νομοθέτης, τὸ πρὸς τὸν Φιλοκτήτην,
λακκότην,

εὐ γ' οὖν ὡς γαμεῖν ἔχεις τάλας·

καὶ νέον ἐν δωματίῳ πλουσίας πρεσβύτιδος, ὥσπερ οἱ πέρδικες, ἀπὸ συνουσίας παχυνόμενον ἐξανερῶν, μετοικίσει πρὸς παρθένον νύμφην ἀνδρὸς δεομένην. Ταῦτα μὲν οὖν περὶ τούτων.

XXI. Ἐπαινέεται δὲ τοῦ Σόλωνος καὶ ὁ κωλύων νόμος τὸν τεθνηκότα κακῶς ἀγορεύειν. Καὶ γὰρ ὅσιον τοὺς μεθεστῶτας ἱεροὺς νομίζειν, καὶ δίκαιον ἀπέχεσθαι τῶν οὐχ ὑπαρχόντων, καὶ πολιτικὸν ἀφαιρεῖν τῆς ἔχθρας τὸ αἰδίον. Ζῶντα δὲ κακῶς λέγειν ἐκώλυσε πρὸς ἱερεῖς καὶ δικαστηρίους καὶ ἀρχεῖοις, καὶ θεωρίας οὐσης ἀγώνων· ἢ τρεῖς δραχμὰς τῷ ιδιώτῃ, δύο δ' ἄλλας¹ ἀποτίνειν εἰς τὸ δημόσιον ἔταξε. Τὸ γὰρ μηδαμοῦ κρατεῖν

magistrat, un législateur sensé, pourrait appliquer à un vieillard qui épouse une jeune femme, ce qu'on dit à Philoctète :

Malheureux ! peux-tu bien songer au mariage ?

Et s'ils voyaient un jeune homme s'engraisser auprès d'une vieille femme, comme les mâles des perdrix s'engraissent près de leurs femelles, il l'en arracherait pour le faire passer dans la maison d'une jeune femme qui n'aurait pas de mari. Mais en voilà assez sur cette matière.

XXI. On approuve fort une loi de Solon qui défend de dire du mal des morts. En effet, c'est un devoir religieux et saint, que celui qui nous fait regarder les morts comme sacrés : la justice commande de respecter la mémoire de ceux qui ne sont plus ; la politique même ne veut pas que les haines soient immortelles. Il défendit pareillement d'injurier personne dans les temples, dans les tribunaux, dans les assemblées et dans les jeux. Il condamna les contrevenants à une amende de cinq drachmes, dont trois applicables à la personne offensée, et les deux autres au trésor public. Ne pouvoir modérer nulle

ἀγομένῳ νέαν
τὸ πρὸς τὸν Φιλοκτήτην·

« Τάλας
ἔχεις γε οὖν εὐ
ὡς γαμεῖν· »
καὶ ἐξανερῶν
ἐν δωματίῳ
πρεσβύτιδος πλουσίας
νέον,
ὥσπερ οἱ πέρδικες,
παχυνόμενον ἀπὸ συνουσίας,
μετοικίσει
πρὸς νύμφην παρθένον
δεομένην ἀνδρὸς.
Ταῦτα μὲν οὖν
περὶ τούτων.

XXI. Ὁ δὲ νόμος καὶ
τοῦ Σόλωνος,
κωλύων ἀγορεύειν κακῶς
τὸν τεθνηκότα,
ἐπαινέεται.

Καὶ γὰρ ὅσιον
νομίζειν ἱεροὺς
τοὺς μεθεστῶτας,
καὶ δίκαιον ἀπέχεσθαι
τῶν οὐχ ὑπαρχόντων,
καὶ πολιτικὸν
ἀφαιρεῖν τῆς ἔχθρας
τὸ αἰδίον.
Ἐκώλυσε δὲ
λέγειν κακῶς ζῶντα
πρὸς ἱερεῖς καὶ δικαστηρίους
καὶ ἀρχεῖοις,
καὶ θεωρίας ἀγώνων οὐσης·
ἢ ἔταξεν
ἀποτίνειν τρεῖς δραχμὰς
τῷ ιδιώτῃ,
δύο δὲ ἄλλας εἰς τὸ δημόσιον.
Τὸ γὰρ κρατεῖν ὀργῆς
μηδαμοῦ

emmenant (prenant) une jeune *fem-*
le vers adressé à Philoctète : [me

« Malheureux
tu te trouves certes donc bien
pour épouser ; »
et ayant trouvé
dans la chambre
d'une vieille-femme riche
un jeune homme,
comme les perdrix, [tation,
s'engraisant par-suite-de la colhabi-
il le fera-aller-habiter
chez une jeune-fille vierge
ayant-besoin d'un époux.
Ces choses donc sont suffisantes
sur ces sujets.

XXI. Mais la loi aussi
de Solon,
défendant de parler mal (de médire)
au (du) mort,
est louée.
Et en effet *il est* pieux
de regarder-comme sacrés
ceux qui ont émigré de cette vie,
et juste de s'abstenir
de ceux qui ne sont pas là,
et politique
d'ôter à la haine
l'immortalité.
Et il défendit
de parler mal au vivant
dans les temples et les tribunaux
et les palais-des-magistrats,
et le spectacle des jeux étant ;
ou bien il régla
de payer trois drachmes
au particulier *offensé*,
et deux autres pour le trésor.
Car n'être-maitre de sa colère
nulle-part

δργῆς, ἀπαίδευτον καὶ ἀκόλαστον· τὸ δὲ πανταχοῦ, χαλεπὸν, ἐνίοις δὲ καὶ ἀδύνατον· δεῖ δὲ πρὸς τὸ δυνατὸν γράφεσθαι τὸν νόμον, εἰ βούλεται χρησίμως δλίγους, ἀλλὰ μὴ πολλοὺς ἀχρήστως κολάζειν. Εὐδοκίμησε δὲ καὶ τῷ περὶ διαθηκῶν νόμῳ· πρότερον γὰρ οὐκ ἐξῆν, ἀλλ' ἐν τῷ γένοι τοῦ τεθνηκότος ἔδει τὰ χρήματα καὶ τὸν οἶκον καταμένειν· ὁ δ' ἔβουλεται τις ἐπιτρέψας, εἰ μὴ παῖδες εἴεν αὐτῷ, δοῦναι τὰ αὐτοῦ, φιλίαν τε συγγενείας ἐτίμησε μᾶλλον, καὶ χάριν ἀνάγκης· καὶ τὰ χρήματα, κτήματα τῶν ἐχόντων ἐποίησεν. Οὐ μὴν ἀνέδην γε πάλιν, οὐδ' ἀπλῶς τὰς δόσεις ἐφῆκεν, ἀλλ' εἰ μὴ νόσων ἕνεκεν, ἢ φαρμάκων, ἢ δεσμῶν, ἢ ἀνάγκη κατασχεθεῖς, ἢ γυναικί

part sa colère, c'est l'effet d'un naturel violent et emporté; la maîtriser partout est difficile, impossible même à certaines personnes. La loi donc doit prescrire ce qui est communément praticable, si elle veut que la punition d'un petit nombre soit profitable aux autres; elle doit éviter de multiplier sans fruit les châtimens et les peines. Sa loi sur les testaments fut aussi fort applaudie. Jusqu'à lui les Athéniens n'avaient pas eu le pouvoir de tester; tous les biens du mourant retournaient à sa famille. Solon, qui préférait l'amitié à la parenté, la liberté du choix à la contrainte, et qui voulait que chacun fût véritablement maître de ce qu'il avait, permit à ceux qui étaient sans enfans de disposer de leurs biens comme ils voudraient. Mais il n'approuva pas indistinctement toute espèce de donation; il n'autorisa que celles qu'on aurait faites sans avoir l'esprit aliéné ou affaibli par des maladies, par des breuvages et des enchantemens, sans avoir éprouvé de violence ou avoir été séduit par les caresses

ἀπαίδευτον
καὶ ἀκόλαστον·
τὸ δὲ πανταχοῦ
χαλεπὸν,
ἐνίοις δὲ καὶ ἀδύνατον·
δεῖ δὲ τὸν νόμον
γράφεσθαι πρὸς τὸ δυνατὸν,
εἰ βούλεται
κολάζειν δλίγους χρησίμως,
ἀλλὰ μὴ πολλοὺς
ἀχρήστως.
Εὐδοκίμησε δὲ
καὶ ἐν τῷ νόμῳ
περὶ διαθηκῶν·
πρότερον γὰρ
οὐκ ἐξῆν,
ἀλλὰ ἔδει
τὰ χρήματα καὶ τὸν οἶκον
καταμένειν
ἐν τῷ γένοι τοῦ τεθνηκότος·
ὁ δὲ ἐπιτρέψας
δοῦναι τὰ αὐτοῦ
ἢ τις βούλεται,
εἰ παῖδες μὴ εἴεν αὐτῷ,
ἐτίμησέ τε φιλίαν
μᾶλλον συγγενείας,
καὶ χάριν
ἀνάγκης·
καὶ ἐποίησε τὰ χρήματα
κτήματα τῶν ἐχόντων.
Οὐ μὴν πάλιν
ἐφῆκε τὰς δόσεις
ἀνέδην γε,
οὐδὲ ἀπλῶς,
ἀλλὰ εἰ μὴ
ἕνεκεν νόσων,
ἢ φαρμάκων,
ἢ δεσμῶν,
ἢ κατασχεθεῖς
ἀνάγκη,

est chose sans-éducation (grossière)
et sans-retenue;
mais en être maître partout
est difficile, [ble;
et pour quelques-uns même impossi-
or il faut la loi
être écrite en-vue du possible,
si elle veut
châtier peu-de citoyens utilement,
mais non beaucoup-de citoyens
inutilement.
Et il fut approuvé
aussi dans la loi
sur les testaments;
car précédemment [tament,
il n'était-pas-permis de faire de tes-
mais il fallait
les sommes-d'argent et la maison
rester
dans la famille du mort;
mais lui ayant permis [même
quelqu'un donner les biens de lui-
à qui quelqu'un (il) veut,
si des enfans n'étaient pas à lui,
et estima l'amitié
plus que la parenté,
et la faveur
plus que la nécessité;
et il fit les richesses
propriété de ceux qui les avaient.
Toutefois d'un-autre-côté
il ne permit pas les donations
sans-mesure du moins,
ni absolument, [faisait pas
mais seulement si le donateur ne les
à-cause-de maladies,
ou de breuvages,
ou de liens,
ou ayant été assujett
par la contrainte,

πειθόμενος· εὖ πάνυ καὶ προσηκόντως τὸ πεισθῆναι παρὰ τὸ βέλτιστον οὐδὲν ἡγούμενος τοῦ βιασθῆναι διαφέρειν, ἀλλ' εἰς ταῦτ' οὐκ ἦν ἀπάτην τῇ ἀνάγκῃ, καὶ τῷ πόνῳ τὴν ἡδονὴν θέμενος, ὡς οὐκ ἦν ἐκστῆσαι λογισμὸν ἀνθρώπου δυναμένην. Ἐπέστησε δὲ καὶ ταῖς ἐξόδοις τῶν γυναικῶν, καὶ τοῖς πένθεσι, καὶ ταῖς ἑορταῖς νόμον ἀπείργοντα τὸ ἄτακτον καὶ ἀκόλαστον· ἐξιέναι μὲν ἱματίων τριῶν μὴ πλέον ἔχουσας κελεύσας, μὴδὲ βρωτὸν, ἢ ποτὸν, πλείονος ἢ ὀβολοῦ¹ φερομένην, μὴδὲ κἀνήτα πηχυαίου² μείζονα, μὴδὲ νύκτωρ πορεύεσθαι πλὴν ἀμάξης κομιζομένην, λύχνου προφαίνοντος. Ἄμυχας δὲ κοπτομένων, καὶ τὸ θρηγεῖν πεποιημένα, καὶ τὸ κωκύειν ἄλλον ἐν ταφαῖς ἐτέρων ἀφείλεν³. Ἐναγίζειν δὲ βοῦν οὐκ εἶασεν, οὐδὲ συντιθεῖναι

d'une femme. Il pensait, avec raison, qu'il n'y a point de différence entre les transgressions de la loi qui sont l'ouvrage de la violence, et celles qui sont l'effet de la séduction; il mettait au même rang la surprise et la force, la douleur et la volupté, comme également capables de troubler la raison. Il régla par une autre loi les voyages des femmes, leur deuil, leurs sacrifices, et réprima la licence et les désordres qui s'y étaient introduits. Il leur défendit d'aller hors de la ville avec plus de trois robes; de porter des provisions pour plus d'une obole; d'avoir une corbeille de plus d'une coudée de grandeur, de marcher la nuit autrement qu'en chariot et précédées d'un flambeau. Il ne leur fut plus permis de se meurtrir le visage aux enterrements, de déclamer des lamentations préparées, d'affecter des gémissements et des cris en suivant un convoi, lorsque le citoyen décédé n'était pas leur parent. Il ne voulut pas qu'on sacrifiat un

ἢ πειθόμενος γυναικί· ἡγούμενος πάνυ εὖ καὶ προσηκόντως τὸ πεισθῆναι παρὰ τὸ βέλτιστον διαφέρειν οὐδὲν τοῦ βιασθῆναι, ἀλλὰ θέμενος τὴν ἀπάτην εἰς τὸ αὐτὸ τῇ ἀνάγκῃ, καὶ τὴν ἡδονὴν τῷ πόνῳ, ὡς οὐ δυναμένην ἦν ἐκστῆσαι λογισμὸν ἀνθρώπου. Ἐπέστησε δὲ καὶ ταῖς ἐξόδοις τῶν γυναικῶν, καὶ τοῖς πένθεσι, καὶ ταῖς ἑορταῖς νόμον ἀπείργοντα τὸ ἄτακτον καὶ ἀκόλαστον· κελεύσας μὲν ἐξιέναι μὴ ἔχουσας πλέον τριῶν ἱματίων, μὴδὲ φερομένην βρωτὸν, ἢ ποτὸν, πλείονος ἢ ὀβολοῦ, μὴδὲ κἀνήτα μείζονα πηχυαίου, μὴδὲ πορεύεσθαι νύκτωρ πλὴν κομιζομένην ἀμάξης, λύχνου προφαίνοντος. Ἄφειλε δὲ ἀμυχὰς κοπτομένων, καὶ τὸ θρηγεῖν πεποιημένα, καὶ τὸ κωκύειν ἄλλον ἐν ταφαῖς ἐτέρων. Οὐκ εἶασε δὲ ἐναγίζειν βοῦν,

ou obéissant à une femme; pensant tout à fait bien et convenablement le avoir été persuadé [leur contrairement à ce qui est le meilleur ne différer en rien du avoir été violenté, mais plaçant la tromperie au même rang que la contrainte, et le plaisir au même rang que la douleur, comme ne pouvant pas moins bannir la raison de l'homme. Et il établit aussi sur les sorties des femmes, et sur les deuils, et sur les fêtes une loi excluant le désordre et le manque-de-retenu: ayant ordonné d'une part elles sortir n'ayant pas plus de trois robes, et n'emportant pas chacune du manger, ou du boire, pour plus qu'une obole, ni une corbeille plus grande que d'une-coudée, et ne pas marcher de nuit excepté étant portée sur une voiture, une lanterne éclairant-en-avant. Mais il supprima les égratignures d'elles se frappant, et le déclamer-plaintivement des lamentations faites d'avance, et le pleurer un autre (un mort étranger dans les funérailles d'autres. [ger] Et il ne permit pas de sacrifier un bœuf,

πλέον ἱματίων τριῶν· οὐδ' ἐπ' ἀλλότρια μνήματα βαδίζειν, χωρὶς ἐκκομιδῆς¹. Ἐὼν τὰ πλεῖστα καὶ τοῖς ἡμετέροις νόμοις ἀπηγόρευται· πρόσκειται δὲ τοῖς ἡμετέροις ζημιοῦσθαι τοὺς ταῦτα ποιοῦντας ὑπὸ τῶν γυναικονόμων², ὡς ἀνάδροις καὶ γυναικώδεσι τοῖς περὶ τὰ πένθη πάθει καὶ ἀμαρτήμασιν ἐνεχομένους.

XXII. Ὀρῶν δὲ τὸ μὲν ἄστρῳ πιμπλάμενον ἀνθρώπων ἀεὶ συβρέοντων πανταχόθεν ἐπ' ἀδείας εἰς τὴν Ἀττικὴν, τὰ δὲ πλεῖστα τῆς χώρας ἀγεννῆ καὶ φαῦλα, τοὺς δὲ χρωμένους τῇ θαλάττῃ μηδὲν εἰωθότας εἰσάγειν τοῖς μηδὲν ἔχουσι ἀντιδοῦναι, πρὸς τὰς τέχνας ἔτρεψε τοὺς πολίτας· καὶ νόμον ἔγραψεν, οὐδ' ἀτρέφειν τὸν πατέρα, μὴ διδασκόμενον τέχνην, ἐπάναγκες μὴ

boëuf sur le tombeau du défunt, qu'on enterrât avec lui plus de trois habits, qu'on allât aux sépultures d'autrui après le jour de l'enterrement; défenses qui pour la plupart subsistent encore dans nos lois. On y a même ajouté que les gynéconomes condamneraient à l'amende les contrevenants à cette loi, comme des efféminés, sujets à toutes les faiblesses du sexe.

XXII. La population d'Athènes s'augmentait chaque jour, par le grand nombre d'étrangers qu'attirait de toutes parts la liberté dont on jouissait dans l'Attique. Mais la plus grande partie de son territoire n'offrait qu'un sol ingrat et stérile; et les marchands qui faisaient le commerce maritime, n'apportaient rien à ceux qui n'avaient rien à leur donner en échange. Solon, frappé de ces inconvénients, tourna du côté des arts l'industrie des citoyens, et fit une loi qui dispensait un fils de l'obligation de nourrir son père, quand il ne lui aurait pas fait apprendre un métier. Lycurgue, qui habitait une ville dont

οὐδὲ συντιθέναι πλέον τριῶν ἱματίων· οὐδὲ βαδίζειν ἐπὶ μνήματα ἀλλότρια χωρὶς ἐκκομιδῆς. Ἐὼν τὰ πλεῖστα ἀπηγόρευται καὶ τοῖς ἡμετέροις νόμοις· πρόσκειται δὲ τοῖς ἡμετέροις τοὺς ποιοῦντας ταῦτα ζημιοῦσθαι ὑπὸ τῶν γυναικονόμων, ὡς ἐνεχομένους τοῖς πάθει καὶ ἀμαρτήμασιν περὶ τὰ πένθη ἀνάδροις καὶ γυναικώδεσιν.

XXII. Ὀρῶν δὲ τὸ μὲν ἄστρῳ πιμπλάμενον ἀνθρώπων συβρέοντων ἀεὶ πανταχόθεν εἰς τὴν Ἀττικὴν ἐπὶ ἀδείας, τὰ δὲ πλεῖστα τῆς χώρας ἀγεννῆ καὶ φαῦλα, τοὺς δὲ χρωμένους τῇ θαλάττῃ εἰωθότας εἰσάγειν μηδὲν τοῖς ἔχουσι μηδὲν ἀντιδοῦναι, ἔτρεψε τοὺς πολίτας πρὸς τὰς τέχνας· καὶ ἔγραψε νόμον, μὴ εἶναι ἐπάναγκες οὐδ' ἀτρέφειν τὸν πατέρα μὴ διδασκόμενον τέχνην.

ni de déposer-avec *le mort* plus de trois habits; ni d'aller vers les tombeaux d'autrui, en dehors du convoi. [ses Desquelles choses les plus nombreuses ont été interdites aussi par nos lois; mais il est-ajouté aux nôtres ceux faisant ces choses être punis par les gynéconomes, comme étant tenus par les manières-d'être et les fautes concernant les deuil non-viriles et efféminées.

XXII. Mais voyant la ville se remplissant d'hommes qui affluaient toujours de-tous-côtés dans l'Attique [vait, en-vue-de la sécurité qu'on y trouve et les plus nombreux endroits du territoire improductifs et de-peu-de-valeur, et ceux qui faisaient-usage de la mer ayant-coutume de n'importer rien à ceux n'ayant rien à donner-en-échange, il tourna les citoyens vers les métiers; et il écrivit une loi, portant n'être pas obligatoire pour un fils de nourrir son père [métier. ne lui ayant pas fait-apprendre un

εἶναι. Τῷ μὲν γὰρ Λυκούργῳ καὶ πόλιν οἰκοῦντι καθαρὰν ὄχλου
ξενικοῦ, καὶ χώραν κεκτημένῳ

πολλοῖς πολλὴν, δις τοσοῖσδε πλείονα,

κατ' Εὐριπίδην, καὶ, τὸ μέγιστον, εἰλωτικοῦ πλήθους, ὃ βέλτιον
ἦν μὴ σχολάζειν, ἀλλὰ τριβόμενον ἀεὶ καὶ πονοῦν ταπεινοῦσθαι,
περικεχυμένου τῇ Λακεδαίμονι, καλῶς εἶχεν ἀσχολιῶν ἐπιπόνων
καὶ βαναύσων ἀπαλλάξαντα τοὺς πολίτας, συνέχρει ἐν τοῖς
ὄπλοις, μίαν τέχνην ταύτην ἐκμανθάνοντας καὶ ἀσκοῦντας.
Σόλων δὲ τοῖς πράγμασι τοὺς νόμους μᾶλλον, ἢ τὰ πράγματα
τοῖς νόμοις προσαρμόζων, καὶ τῆς χώρας τὴν φύσιν ὁρῶν τοῖς
γεωργοῦσι γλίσχρως διαρκοῦσαν, ἀργὸν τε καὶ σχολαστὴν ὄχλον
οὐ δυναμένην τρέφειν, ταῖς τέχναις ἀξίωμα περιέθηκε· καὶ τὴν
ἐξ Ἀρείου πάγου βουλὴν ἔταξεν ἐπισκοπεῖν, ὅθεν ἕκαστος ἔχει

le sol n'était pas souillé par une tourbe d'hommes méprisables, dont le
territoire, comme le dit Euripide, aurait suffi à nourrir le double de
citoyens, et qui surtout était environnée d'une multitude d'ilotes
qu'il ne fallait pas laisser dans l'oïseté, mais fatiguer et comprimer
par un travail continu; Lycurgue eut raison d'interdire aux Spar-
tiates toutes les professions abjectes et mercenaires, de les tenir sans
cesse sous les armes, et de ne les exercer qu'au métier de la guerre.
Mais Solon, qui accommodait bien plus les lois aux choses que les
choses aux lois, qui voyait que le pays naturellement pauvre, et
suffisant à peine à la subsistance des laboureurs, ne pourrait à plus
forte raison nourrir une populace oisive, mit les arts en honneur,
et chargea l'aréopage de s'assurer des moyens que chaque citoyen

Τῷ μὲν γὰρ Λυκούργῳ
καὶ οἰκοῦντι πόλιν
καθαρὰν ὄχλου ξενικοῦ,
καὶ κεκτημένῳ χώραν
α πολλὴν πολλοῖς,
πλείονα
δις τοσοῖσδε, »
κατὰ Εὐριπίδην,
καὶ, τὸ μέγιστον,
πλήθους εἰλωτικοῦ,
ὃ ἦν βέλτιον
μὴ σχολάζειν,
ἀλλὰ ταπεινοῦσθαι
τριβόμενον ἀεὶ καὶ πονοῦν,
περικεχυμένου τῇ Λακεδαίμονι,
εἶχε καλῶς
ἀπαλλάξαντα τοὺς πολίτας
ἀσχολιῶν ἐπιπόνων
καὶ βαναύσων,
συνέχρει ἐν ὄπλοις,
ἐκμανθάνοντας καὶ ἀσκοῦντας
ταύτην τέχνην μίαν.
Σόλων δὲ
προσαρμόζων τοὺς νόμους
τοῖς πράγμασι
μᾶλλον ἢ τὰ πράγματα
τοῖς νόμοις,
καὶ ὁρῶν
τὴν φύσιν τῆς χώρας
διαρκοῦσαν γλίσχρως
τοῖς γεωργοῦσιν,
οὐ δυναμένην τε τρέφειν
ὄχλον ἀργόν
καὶ σχολαστὴν,
περιέθηκε ταῖς τέχναις
ἀξίωμα ·
καὶ ἔταξε
τὴν βουλὴν ἐκ πάγου Ἀρείου
ἐπισκοπεῖν ὅθεν ἕκαστος
ἔχει τὰ ἐπιτήδεια,

Car pour Lycurgue
et habitant une ville
pure d'une tourbe étrangère,
et possédant un territoire
« grand pour de nombreux citoyens,
trop grand
pour deux-fois tout-autant, »
selon Euripide,
et, le plus grand (important) de tout,
une multitude d'ilotes,
laquelle il était préférable
ne pas rester-oisive,
mais être rabaissée
se fatiguant toujours et travaillant,
étant répandue-autour de Lacédé-
il était bien [mone,
ayant débarrassé les citoyens
d'occupations laborieuses
et d'artisans,
de les tenir en armes,
apprenant et exerçant
ce métier seul.
Mais Solon
mettant-en-harmonie les lois
avec les faits
plutôt que les faits
avec les lois,
et voyant
la nature du territoire
suffisant d'une-manière-chétive
à ceux travaillant-la-terre,
et ne pouvant pas nourrir
une foule inactive
et oisive,
mit-autour des métiers
de la considération ;
et il régla
le conseil de la colline de-Mars
examiner d'où chacun
a (se procure) les choses nécessaires,

τὰ ἐπιτήδεια, καὶ τοὺς ἀργούς καλᾶζειν¹. Ἐκεῖνο δ' ἤδη σφοδρότερον, τὸ μηδὲ ταῖς ἐξ ἑταίρας γενομένοις ἐπάναγκες εἶναι τοὺς πατέρας τρέφειν, ὡς Ἡρακλείδης ἱστόρηκεν ὁ Ποντικός. Ὁ γὰρ ἐν γάμῳ παρορῶν τὸ καλὸν, οὐ τέκνων ἕνεκα δῆλός ἐστιν, ἀλλ' ἡδονῆς, ἀγαγόμενος γυναῖκα· τὸν τε μισθὸν ἀπέχει, καὶ παρῆρσιαν αὐτῷ πρὸς τοὺς γενομένους οὐκ ἀπολέλοιπεν, οἷς αὐτὸ τὸ γενέσθαι πεποίηκεν ὄνειδος.

XXIII. Ὅλως δὲ πλείστην ἔχειν ἀτοπίαν οἱ περὶ τῶν γυναικῶν νόμοι τῷ Σόλωνι δοκοῦσι. Μοιχὸν μὲν γὰρ ἀνελεῖν τῷ λαβόντι δέδωκεν· ἐὰν δ' ἀρπάσῃ τις ἐλευθέραν γυναῖκα καὶ βιάσῃται, ζημίαν ἑκατὸν δραχμὰς ἔταξε· κἂν προαγωγέῃ, δραχμὰς εἴκοσι, πλὴν ὅσαι πεφασμένως πωλοῦνται, λέγων δὴ τὰς ἑταίρας· αὐταὶ γὰρ ἐμφανῶς φοιτοῦσι πρὸς τοὺς διδόντας.

avait pour vivre, et de punir ceux qui vivaient dans l'oisiveté. Une loi bien plus rigoureuse, au jugement d'Héraclide de Pont, c'est celle qui dispensait les enfants nés d'une courtisane, de l'obligation de nourrir leur père. Celui qui méconnaît la dignité du mariage, montre sensiblement qu'il s'attache à une femme non par le désir d'avoir des enfants, mais par le seul attrait de la volupté. Il a donc sa récompense, et il ne s'est réservé aucun droit sur des enfants pour qui la naissance même est un opprobre.

XXIII. En général les lois de Solon qui regardent les femmes renferment de grandes inconséquences. Par exemple, il permet de tuer celui qu'on surprend en adultère; et le ravisseur d'une femme libre, lors même qu'il lui a fait violence, il ne le condamne qu'à une amende de cent drachmes. S'il la prostitue, l'amende n'est que de vingt drachmes: il excepte de cette peine les ravisseurs des femmes qui se vendent publiquement, c'est-à-dire des courtisanes qui s'abandonnent sans honte au premier qui les paye. Il dé-

καὶ κολάζειν τοὺς ἀργούς.
Ἐκεῖνο δὲ ἤδη σφοδρότερον,
τὸ μηδὲ εἶναι ἐπάναγκες
τοῖς γενομένοις ἐξ ἑταίρας
τρέφειν τοὺς πατέρας,
ὡς Ἡρακλείδης ὁ Ποντικός
ἱστόρηκεν.
Ὁ γὰρ παρορῶν τὸ καλὸν
ἐν γάμῳ,
ἔστι δῆλος
ἀγαγόμενος γυναῖκα
οὐκ ἕνεκα τέκνων,
ἀλλ' ἡδονῆς·
ἀπέχει τὸν μισθόν,
καὶ οὐκ ἀπολέλοιπεν αὐτῷ
παρῆρσιαν
πρὸς τοὺς γενομένους,
οἷς πεποίηκε
τὸ γενέσθαι αὐτὸ
ὄνειδος.

XXIII. Ὅλως δὲ
οἱ νόμοι περὶ τῶν γυναικῶν
δοκοῦσιν ἔχειν
πλείστην ἀτοπίαν
τῷ Σόλωνι.
Δέδωκε μὲν γὰρ
τῷ λαβόντι
ἀνελεῖν μοιχόν·
ἐὰν δὲ τις ἀρπάσῃ
καὶ βιάσῃται γυναῖκα ἐλευθέραν,
ἔταξε ἑκατὸν δραχμὰς
ζημίαν·
καὶ ἂν προαγωγέῃ,
εἴκοσι δραχμὰς,
πλὴν ὅσαι πωλοῦνται
πεφασμένως,
λέγων δὴ τὰς ἑταίρας·
αὐταὶ γὰρ
φοιτῶσιν ἐμφανῶς
πρὸς τοὺς διδόντας.

et châtier les oisifs.

Mais ceci déjà est plus sévère, n'être pas même obligatoire à ceux nés d'une courtisane de nourrir leurs pères, comme Héraclide du-Pont l'a raconté. Car celui négligeant l'honnête dans le mariage, est évident ayant emmené (épousé) une femme non en-vue d'enfants, mais du plaisir; et il a son salaire, et il n'a pas laissé à lui-même la liberté (le droit) envers ceux nés de lui, auxquels il a fait le être né (la naissance) même être une honte.

XXIII. Et en-un-mot les lois sur les femmes paraissent avoir (présenter) la plus grande étrangeté chez Solon. Car il donna (permet) à celui l'ayant pris de faire-périr un adultère; et si quelqu'un avait enlevé et avait violenté une femme libre, il fixa cent drachmes comme amende; et s'il la prostitue, vingt drachmes, excepté celles qui se vendent ouvertement, [tisanes; disant (voulant dire) certes les cour- car celles-ci vont manifestement vers ceux qui leur donnent.

Ἔτι δ' οὔτε θυγατέρας πωλεῖν οὔτ' ἀδελφὰς δίδωσι, πλὴν ἂν μὴ λάβῃ παρθένον ἀνδρὶ συγγεγεννημένην. Ἴδ' αὐτὸ πρᾶγμα ποτὲ μὲν πικρῶς καὶ ἀπαραιτήτως κολάζειν, ποτὲ δὲ εὐκόλως, καὶ παίζοντα, πρόστιμον ζημίαν τὴν τυχοῦσαν δρίζοντα, ἄλογόν ἐστι· πλὴν εἰ μὴ, σπανίζοντος τότε τοῦ νομίσματος ἐν τῇ πόλει, μεγάλας ἐποίει τὰς ἀργυρικὰς ζημίας τὸ δυσπόριστον. Εἰς μὲν γὰρ τὰ τιμήματα τῶν θυσιῶν λογίζεται πρόβατον καὶ δραχμὴν ἀντὶ μεδίμνου¹. τῷ δ' Ἴσθμια νικήσαντι, δραχμὰς ἔταξεν ἑκατὸν δίδοσθαι· τῷ δ' Ὀλύμπια², πεντακοσίας· λύκον δὲ τῷ κομίσαντι, πέντε δραχμὰς ἔδωκε, λυκιδέα δὲ, μίαν, ὣν φησὶν ὁ Φαληρεὺς Δημήτριος³, τὸ μὲν βοὸς εἶναι, τὸ δὲ προβάτου τιμὴν. Ἄς γὰρ ἐν τῷ ἑκκαίδεκάτῳ

send aux Athéniens de vendre leurs filles et leurs sœurs, à moins qu'ils ne les aient surprises avec un homme avant d'être mariées. Mais est-il raisonnable de punir le même crime, tantôt avec la plus grande rigueur, tantôt avec une douceur extrême, et d'en faire comme un jeu, en ne le frappant que d'une légère amende? Peut-être aussi que la rareté de l'argent à Athènes, et la difficulté de s'en procurer, rendaient ces amendes pécuniaires très-onéreuses: car dans l'estimation pour les frais des sacrifices, il évalue un mouton et une drachme, à un médimne de blé. Celui qui avait remporté le prix aux jeux isthmiques, recevait cent drachmes, et le vainqueur des jeux olympiques en avait cinq cents. Il donne cinq drachmes à celui qui apportera la tête d'un loup, et une drachme seulement, si c'est une louve. La première somme était, suivant Démétrius de Phalère, la valeur d'un bœuf, et la seconde celle d'un mouton. Dans la

Ἔτι δὲ δίδωσι πωλεῖν οὔτε θυγατέρας οὔτε ἀδελφὰς, πλὴν ἂν μὴ λάβῃ παρθένον συγγεγεννημένην ἀνδρὶ.
Ἔστι δὲ ἄλογον κολάζειν τὸ αὐτὸ πρᾶγμα, ποτὲ μὲν πικρῶς καὶ ἀπαραιτήτως, ποτὲ δὲ εὐκόλως, καὶ παίζοντα, δρίζοντα πρόστιμον τὴν ζημίαν τυχοῦσαν· πλὴν εἰ μὴ, τοῦ νομίσματος σπανίζοντος τότε ἐν τῇ πόλει, τὸ δυσπόριστον ἐποίει μεγάλας τὰς ζημίας ἀργυρικὰς. Εἰς μὲν γὰρ τὰ τιμήματα τῶν θυσιῶν λογίζεται πρόβατον καὶ δραχμὴν ἀντὶ μεδίμνου· ἔταξε δὲ ἑκατὸν δραχμὰς δίδοσθαι τῷ νικήσαντι Ἴσθμια, πεντακοσίας δὲ τῷ Ὀλύμπια· τῷ δὲ κομίσαντι λύκον, ἔδωκε πέντε δραχμὰς, λυκιδέα δὲ, μίαν, ὣν Δημήτριος ὁ Φαληρεὺς φησὶ τὸ μὲν εἶναι τιμὴν βοὸς, τὸ δὲ προβάτου.

Et encore il ne donne (permet) de ni les filles [vendre] ni les sœurs, à moins qu'il n'ait pris une-jeune-fille ayant eu-des-relations avec un homme. Mais il est déraisonnable de châtier le même fait, tantôt amèrement (sévérement) et sans-adoucissement, tantôt doucement, et en jouant, fixant pour amende la peine-pécuniaire [nue]; qui s'est présentée (la première ve- à moins que, l'argent monnayé étant-rare alors dans la ville, la difficulté-de-s'en-procurer n'ait rendu grandes les peines pécuniaires. Pour les évaluations des sacrifices il compte une brebis et une drachme pour un médimne; et il régla cent drachmes être données à celui ayant vaincu aux jeux-isthmiques, et cinq-cents [riques; à celui ayant vaincu aux jeux olymp- et à celui ayant apporté un loup, il a donné cinq drachmes, et à celui ayant apporté une louve, une-seule drachme, desquelles som- Démétrius de-Phalère [mes dit l'une être le prix d'un bœuf, et l'autre le prix d'une brebis.

τῶν ἀξόνων ὀρίζει τιμὰς τῶν ἐκκρίτων ἱερείων, εἰκὸς μὲν εἶναι πολλαπλασίας, ἄλλως δὲ κακείναι πρὸς τὰς νῦν εὐτελεῖς εἰσιν. Ἀρχαῖον δὲ τοῖς Ἀθηναίοις τὸ πολεμεῖν τοῖς λύκοις, βελτίονα νέμειν, ἢ γεωργεῖν, χώραν ἔχουσι. Καὶ τὰς φυλάς¹ εἰσὶν οἱ λέγοντες οὐκ ἀπὸ τῶν Ἴωνος υἱῶν, ἀλλ' ἀπὸ τῶν γενῶν, εἰς ἃ διηρέθησαν οἱ βίοι τὸ πρῶτον, ὀνομάσθαι, τὸ μὲν μάχιμον, Ὀπλίτας, τὸ δ' ἐργατικὸν, Ἐργάδεις· δυεῖν δὲ τῶν λοιπῶν Γεδέοντας μὲν, τοὺς γεωργοὺς, Αἰγικορεῖς δὲ, τοὺς ἐπὶ νομαῖς καὶ προβαταίαις διατρίβοντας. Ἐπεὶ δὲ πρὸς ὕδωρ οὔτε ποταμοῖς ἐστὶν ἀεννάοις², οὔτε λίμναις τισὶν, οὔτ' ἀφθόνοις πηγαῖς ἢ χώρα διαρκῆς, ἀλλ' οἱ πλεῖστοι φρέασι ποιητοῖς ἐχρῶντο, νόμον ἔγραψεν, ὅπου μὲν ἐστὶ δημόσιον φρέαρ ἐντὸς ἱππικοῦ³, χρῆσθαι τούτῳ· τὸ δ' ἱππικὸν, διάστημα τεσσάρων ἦν σταδίων·

seizième table de ses lois, le prix des victimes d'élite est plus fort; mais il est médiocre en comparaison de ce qu'elles coûtent aujourd'hui. De tout temps les Athéniens, dont le pays est plus propre à la nourriture des troupeaux qu'à la culture du blé, ont fait la guerre aux loups. Quelques auteurs disent même que les tribus d'Athènes n'ont pas pris leurs noms des fils d'Ion, mais des différents genres de vie qui les avaient d'abord partagés en autant de classes. On nomma Hoplites ceux qui suivaient la profession des armes; les artisans furent appelés Ergades; des deux autres classes, les laboureurs eurent le nom de Gédéontes, et les bergers, ceux qui se livraient à l'élevage des troupeaux, celui d'Égicores. L'Attique n'a ni rivières ni lacs; on y trouve très-peu de fontaines; et presque partout on n'a d'autre eau que celle des puits que l'on creuse. Solon fit donc une loi qui permettait à ceux qui ne seraient éloignés d'un puits public que de la course d'un cheval, c'est-à-dire

Εἰκὸς μὲν γὰρ τιμὰς τῶν ἱερείων ἐκκρίτων, ἃς ὀρίζει ἐν τῷ ἑκκαίδεκάτῳ τῶν ἀξόνων, εἶναι πολλαπλασίας, ἄλλως δὲ καὶ ἐκείναι εἰσὶν εὐτελεῖς πρὸς τὰς νῦν. Τὸ δὲ πολεμεῖν τοῖς λύκοις ἀρχαῖον τοῖς Ἀθηναίοις, ἔχουσι χώραν βελτίονα νέμειν ἢ γεωργεῖν. Καὶ εἰσὶν οἱ λέγοντες τὰς φυλάς ὀνομάσθαι οὐκ ἀπὸ τῶν υἱῶν Ἴωνος, ἀλλὰ ἀπὸ τῶν γενῶν εἰς ἃ τὸ πρῶτον οἱ βίοι διηρέθησαν, τὸ μὲν μάχιμον, Ὀπλίτας, τὸ δὲ ἐργατικὸν, Ἐργάδεις· δυεῖν δὲ τῶν λοιπῶν, τοὺς μὲν γεωργοὺς, Γεδέοντας, τοὺς δὲ διατρίβοντας ἐπὶ νομαῖς καὶ προβαταίαις, Αἰγικορεῖς. Ἐπεὶ δὲ πρὸς ὕδωρ ἢ χώρα ἐστὶ διαρκῆς οὔτε ποταμοῖς ἀεννάοις, οὔτε τισὶ λίμναις, οὔτε πηγαῖς ἀφθόνοις, ἀλλὰ οἱ πλεῖστοι ἐχρῶντο φρέασι ποιητοῖς, ἔγραψε νόμον, ὅπου μὲν ἐστὶ φρέαρ δημόσιον ἐντὸς ἱππικοῦ, χρῆσθαι τούτῳ· τὸ δὲ ἱππικὸν ἦν διάστημα τεσσάρων σταδίων·

En effet il est naturel les prix des victimes de-choix, qu'il fixe dans le seizième des essieux, être beaucoup-plus-grands, mais d'ailleurs aussi ces prix-là sont faibles en-comparaison-de ceux d'à-présent. Mais le faire-la-guerre aux loups est chose antique pour les Athéniens, qui ont un territoire meilleur pour faire-paître que pour travailler-la-terre. Et il y a des gens qui disent les tribus avoir été nommées non d'après les fils d'Ion, mais d'après les espèces dans lesquelles d'abord les vies furent partagées, celle des-combattants, Hoplites, et celle des-artisans, Ergades; et des deux restant, les cultivateurs, Gédéontes, et ceux passant-le-temps dans les pâturages et l'éleve-des-troupeaux, Égicores. Mais comme pour l'eau la contrée n'est suffisante ni en cours-d'eau coulant-toujours, ni en étangs, ni en sources abondantes, mais que la plupart se servaient de puits faits (creusés), il écrivit une loi, là où est un puits public en deçà d'une course-de-cheval, de faire-usage de celui-ci; or la course-de-cheval était une distance de quatre stades;

ὅπου δὲ πλεῖον ἀπεῖχε, ζητεῖν ὕδωρ ἴδιον· ἐὰν δὲ, ὀρύξαντες ὀργυῶν δέκα¹ βάθος παρ' ἑαυτοῖς, μὴ εὐρωσι, τότε λαμβάνειν παρὰ τοῦ γείτονος ἐξάχουν ὑδρίαν² δις ἐκάστης ἡμέρας πληροῦντας· ἀπορία γὰρ ᾧετο δεῖν βοηθεῖν, οὐκ ἀργίαν ἐφοδιάζειν. Ὄρισε δὲ καὶ φυτειῶν μέτρα μάλ' ἐμπείρως, τοὺς μὲν ἄλλο τι φυτεύοντας ἐν ἀγρῷ, πέντε πόδας ἀπέχειν τοῦ γείτονος κελεύσας, τοὺς δὲ συκῆν ἢ ἐλαίαν, ἐννέα. Πορρωτέρω γὰρ ἐξικνεῖται ταῦτα ταῖς ρίζαις· καὶ οὐ πᾶσι γεινιᾶ τοῖς φυτοῖς ἀσινῶς, ἀλλὰ καὶ τροφήν παραιρεῖται, καὶ βλάπτουσαν ἐνίοις ἀπορβόην ἀφήσι. Βόθρους δὲ καὶ τάφρους τὸν βουλόμενον ἐκέλευσεν ὀρύσσειν, ὅσον ἐμβάλοι βάθος, ἀφιστάμενον μῆκος τᾶλλον τριού·

de quatre stades, d'aller y puiser de l'eau ; s'ils en étaient à une plus grande distance, ils étaient obligés de chercher de l'eau dans leur propre fonds : si, après avoir creusé dix brasses, ils n'en trouvaient pas, alors ils pouvaient aller au puits le plus prochain, en puiser deux fois par jour une cruche de six congés. Il croyait juste de fournir au besoin, mais non d'entretenir la paresse. Il régla aussi avec intelligence les distances qu'il faudrait observer dans les plantations. Les arbres ordinaires devaient être à cinq pieds du champ d'autrui ; et à neuf, si c'était un figuier ou un olivier, parce qu'ils poussent très-loin leurs racines, et que leur voisinage ne convient pas à tous les arbres : il y en a dont ils absorbent la nourriture, et d'autres à qui leurs émanations sont nuisibles. Il ordonna de creuser les fossés à autant de distance des fonds voisins, que ces fossés auraient de profondeur ; et que les nouvelles ruches qu'on éta-

ὅπου δὲ
ἀπεῖχε πλεῖον,
ζητεῖν ὕδωρ
ἴδιον·
ἐὰν δὲ,
ὀρύξαντες παρὰ ἑαυτοῖς
βάθος δέκα ὀργυῶν,
μὴ εὐρωσι,
τότε λαμβάνειν παρὰ τοῦ γείτονος
ὑδρίαν ἐξάχουν
πληροῦντας δις
ἐκάστης ἡμέρας·
ᾧετο γὰρ δεῖν
βοηθεῖν ἀπορία,
οὐκ ἐφοδιάζειν ἀργίαν.
Ὄρισε δὲ καὶ
μάλ' ἐμπείρως
μέτρα φυτειῶν,
τοὺς μὲν φυτεύοντας ἐν ἀγρῷ
τι ἄλλο
ἀπέχειν τοῦ γείτονος
πέντε πόδας,
τοὺς δὲ συκῆν
ἢ ἐλαίαν,
ἐννέα.
Ταῦτα γὰρ
ἐξικνεῖται πορρωτέρω
ταῖς ρίζαις·
καὶ οὐ γεινιᾶ ἀσινῶς
πᾶσι τοῖς φυτοῖς,
ἀλλὰ καὶ παραιρεῖται τροφήν
καὶ ἀφήσιν ἀπορβόην
βλάπτουσαν ἐνίοις.
Ἐκέλευσε δὲ τὸν βουλόμενον
ὀρύσσειν βόθρους καὶ τάφρους,
ἀφιστάμενον τοῦ ἄλλον τριού
μῆκος
ὅσον ἐμβάλοι βάθος·
καὶ καίσιτάμενον
σμήνην μελισσῶν,

et là où le puits
était éloigné davantage
de chercher de l'eau
appartenant-en-propre ;
et si,
ayant creusé chez eux-mêmes
une profondeur de dix brasses,
ils n'avaient pas trouvé d'eau,
ils n'avaient pas trouvé d'eau,
alors prendre de chez le voisin
une cruche de six congés
la remplissant deux-fois
chaque jour :
car il croyait falloir (qu'il fallait)
secourir le besoin,
non approvisionner la paresse.
Et il détermina aussi
tout à fait en-homme-d'expérience
les limites des plantations, [champ
ordonnant ceux plantant dans leur
quelque autre espèce d'arbre
être-distants du voisin
de cinq pieds,
et ceux plantant le figuier
ou l'olivier,
être distants de neuf pieds.
Car ces derniers arbres
atteignent plus loin
par leurs racines ;
et ils n'avoisinent pas sans-dommage
toutes les plantes,
mais et dérobent la nourriture
et laissent-échapper une émanation
qui nuit à quelques-uns.
Et il ordonna celui qui voulait
creuser des fossés et des fossés,
en s'éloignant du terrain d'autrui
d'une longueur aussi grande
qu'il y jetterait de profondeur ;
et établissant
des ruches d'abeilles,

καὶ μελισσῶν σμήνη καθιστάμενον, ἀπέχειν τῶν ὑφ' ἑτέρου πρότερον ἰδρυμένων πόδας τριακοσίου.

XXIV. Τῶν δὲ γινομένων διάθεσιν πρὸς ξένους ἐλαίου μόνον ἔδωκεν, ἄλλα δ' ἐξάγειν ἐκόλυσε¹. καὶ κατὰ τῶν ἐξαγόντων ἀρὰς τὸν ἄρχοντα ποιῆσθαι προσέταξεν, ἢ ἐκτίνειν αὐτὸν ἑκατὸν δραχμὰς εἰς τὸ δημόσιον. Καὶ πρῶτος ἄζων ἔστιν ὁ τοῦτον περιέχων τὸν νόμον. Οὐκ ἂν οὖν τις ἠγήσαιο παντελῶς ἀπιθάνους τοὺς λέγοντας ὅτι καὶ σύκων ἐξαγωγή τὸ παλαιὸν ἀπίρητο, καὶ τὸ φαίνειν ἐνδεικνύμενον τοὺς ἐξάγοντας κληθῆναι συκοφαντεῖν. Ἐγραψε δὲ καὶ βλάβης τετραπόδων νόμον, ἐν ᾧ καὶ κύνα δακόντα παραδοῦναι κελεύει κλοιῷ τετραπήχει δεδεμένον². τὸ μὲν ἐνθύμημα χάριεν πρὸς ἀσφάλειαν. Παρέχει δ' ἀπορίαν καὶ ὁ τῶν δημοποιήτων νόμος, ὅτι γενέσθαι πολίταις οὐ δίδωσι πλὴν τοῖς φεύγουσιν ἀειφυγία τῆν ἑαυτῶν, ἢ πανε-

blirait fussent à trois cents pieds de celles qu'un autre aurait déjà installées.

XXIV. De toutes les productions indigènes, il ne permit de vendre aux étrangers que l'huile, et défendit l'exportation des autres; il chargea l'archonte de maudire les contrevenants à cette loi, sous peine de payer lui-même au trésor public une amende de cent drachmes. Cette loi est dans la première de ses tables. Ce n'est donc pas sans fondement qu'on a dit qu'autrefois il était défendu d'exporter des figues de l'Attique, et que les délateurs de ceux qui en avaient exporté, étaient appelés Sycophantes. Il fixa pareillement la réparation du dommage causé par des animaux: si un chien avait mordu quelqu'un, le maître était tenu de le livrer avec un billot au cou, de quatre coudées de long; moyen assez bien imaginé pour prévenir ces sortes d'accidents. On a des doutes sur le vrai sens de la loi relative aux naturalisations. Elle n'accorde le droit de cité qu'à des gens bannis à perpétuité de leur pays, ou qui seraient

ἀπέχειν τριακοσίου πόδας τῶν ἰδρυμένων ὑπὸ ἑτέρου πρότερον.

XXIV. Τῶν δὲ γινομένων ἔδωκε διάθεσιν πρὸς ξένους ἐλαίου μόνον· καὶ προσέταξε τὸν ἄρχοντα ποιῆσθαι ἀρὰς κατὰ τῶν ἐξαγόντων, ἢ αὐτὸν ἐκτίνειν ἑκατὸν δραχμὰς εἰς τὸ δημόσιον. Καὶ ὁ ἄζων περιέχων τοῦτον τὸν νόμον ἔστι πρῶτος. Τίς οὖν οὐκ ἂν ἠγήσαιο παντελῶς ἀπιθάνους τοὺς λέγοντας ὅτι καὶ ἐξαγωγή σύκων ἀπίρητο τὸ παλαιόν, καὶ τὸ φαίνειν ἐνδεικνύμενον τοὺς ἐξάγοντας κληθῆναι συκοφαντεῖν. Ἐγραψε δὲ καὶ νόμον βλάβης τετραπόδων, ἐν ᾧ καὶ κελεύει παραδοῦναι κύνα δακόντα δεδεμένον κλοιῷ τετραπήχει· τὸ μὲν ἐνθύμημα χάριεν πρὸς ἀσφάλειαν. Ὁ δὲ νόμος καὶ τῶν δημοποιήτων παρέχει ἀπορίαν, ὅτι οὐ δίδωσι γενέσθαι πολίταις πλὴν τοῖς φεύγουσιν ἀειφυγία.

être-éloigné de trois-cents pieds de celles assises (placées) par un autre précédemment.

XXIV. Mais des productions il donna (permet) la vente à des étrangers de l'huile seulement; et il enjoignit l'archonte faire des imprécations contre ceux exportant, ou lui-même payer cent drachmes au trésor. Et l'essieu contenant cette loi est le premier. Quelqu'un donc ne jugerait pas entièrement indignes-de-crédence ceux qui disent que et l'exportation de figues avait été interdite anciennement, et le indiquer en montrant ceux qui en exportaient avoir été appelé être-sycophante. Il écrivit aussi une loi du mal [tre-pattes, des (causé par les) animaux à-quandans laquelle aussi il ordonne de livrer un chien ayant mordu attaché avec un collier de-quatre-coudées; cette pensée est ingénieuse en-vue-de la sécurité. Mais la loi aussi des hommes naturalisés offre de l'incertitude, parce qu'il n'accorde pas de devenir citoyens excepté à ceux fuyant par un exil-perpétuel

στίοις Ἀθήναζε μετοικιζομένοις ἐπὶ τέχνη. Τοῦτο δε ποιῆσαι φασιν αὐτὸν, οὐχ οὕτως ἀπελαύνοντα τοὺς ἄλλους, ὡς κατακαλούμενον Ἀθήναζε τούτους ἐπὶ βεβαίῳ τῷ μεθέξειν τῆς πολιτείας, καὶ ἅμα πιστοὺς νομίζοντα, τοὺς μὲν ἀποβεβληκότας τὴν ἑαυτῶν διὰ τὴν ἀνάγκην, τοὺς δ' ἀπολελοιπότας διὰ τὴν γνώμην. Ἴδιον δὲ τοῦ Σόλωνος καὶ τὸ περὶ τῆς ἐν δημοσίῳ σιτήσεως, ὅπερ αὐτὸς παρασιτεῖν κέκληκε¹. Ἴὸν γὰρ αὐτὸν οὐκ ἔῃ σιτεῖσθαι πολλάκις· ἐὰν δὲ ᾧ καθήκη μὴ βούληται, κολάζει, τὸ μὲν ἠγούμενος πλεονεξίαν, τὸ δ' ὑπεροψίαν τῶν κοινῶν.

XXV. Ἴσχυν δὲ τοῖς νόμοις πᾶσιν εἰς ἑκατὸν ἔνιαυτούς ἔδωκε· καὶ κατεγράψασαν εἰς ξυλίνοὺς ἄξονας, ἐν πλαισίοις

venus s'établir à Athènes avec toute leur famille pour y exercer un métier. Le but de cette loi n'était pas, dit-on, d'éloigner les étrangers, mais au contraire de les attirer par la certitude qu'on leur donnait de devenir citoyens. Il croyait que c'étaient les gens à qui l'on pouvait le plus se fier: les uns parce qu'ils avaient été forcés de quitter leur patrie, sans espoir d'y retourner; les autres parce qu'ils y avaient renoncé volontairement. Une loi particulière à Solon, c'est celle qui regarde les repas qu'on faisait en public; ce qu'il appelle *parasiter*. Il défend d'y aller souvent, et il établit une peine contre celui qui n'y va pas à son tour. Il attribuait l'un à l'intempérance, l'autre à un mépris des devoirs publics.

XXV. Il ne donna de force à toutes ses lois que pour cent ans, et les fit écrire sur des rouleaux de bois en forme d'essieux, qui tournaient dans des cadres où ils étaient enchâssés. On en conserve

τὴν ἑαυτῶν,
ἢ μετοικιζομένοις Ἀθήναζε
πανεστίοις
ἐπὶ τέχνη.
Φασὶ δὲ αὐτὸν
ποιῆσαι τοῦτο,
οὐχ οὕτως ἀπελαύνοντα
τοὺς ἄλλους,
ὡς κατακαλούμενον
Ἀθήναζε
τούτους
ἐπὶ τῷ μεθέξειν τῆς πολιτείας
βεβαίῳ,
καὶ ἅμα
νομίζοντα πιστοὺς
τοὺς μὲν ἀποβεβληκότας
τὴν ἑαυτῶν
διὰ τὴν ἀνάγκην,
τοὺς δὲ ἀπολελοιπότας
διὰ τὴν γνώμην.
Ἴδιον δὲ τοῦ Σόλωνος
καὶ τὸ
περὶ τῆς σιτήσεως ἐν δημοσίῳ,
ὅπερ αὐτὸς
κέκληκε παρασιτεῖν.
Οὐκ ἔῃ γὰρ τὸν αὐτὸν
σιτεῖσθαι πολλάκις·
ἐὰν δὲ ᾧ καθήκη
μὴ βούληται,
κολάζει,
ἠγούμενος τὸ μὲν
πλεονεξίαν,
τὸ δὲ ὑπεροψίαν τῶν κοινῶν.
XXV. Ἔδωκε δὲ ἰσχύν
πᾶσι τοῖς νόμοις
εἰς ἑκατὸν ἔνιαυτούς·
καὶ κατεγράψασαν
εἰς ἄξονας ξυλίνοὺς,
στρεφομένους
ἐν πλαισίοις περιέχουσιν·

la terre d'eux-mêmes,
ou venant s'établir à Athènes
avec toute leur famille
en vue d'exercer un métier.
Or on dit lui
avoir fait cela,
non pas tant écartant (pour écarter)
les autres (les étrangers),
que devant appeler (pour appeler)
à Athènes
ceux-ci [de-cité
en-vue-du devoir participer au droit-
assuré,
et en-même-temps
croyant gens sûrs
les uns ayant perdu
le pays d'eux-mêmes
par la nécessité,
les autres l'ayant quitté
par leur volonté.
Mais est propre à Solon
aussi le règlement
sur la nourriture en public,
ce que lui-même
a appelé *parasiter*.
Car il ne permet pas le même
se nourrir ainsi nombre-de-fois;
mais si celui à qui cela tombe
ne veut pas,
il le châtie,
estimant de ces deux choses l'une
être cupidité,
l'autre mépris des devoirs communs.
XXV. Or il donna de la vigueur
à toutes ses lois
pour cent ans;
et elles furent écrites
sur des essieux de-bois,
tournant
dans des châssis les enveloppant;

περιέχουσι στρεφομένους· ὧν ἔτι καθ' ἡμᾶς ἐν Πρυτανείῳ
λείψανα μικρὰ διεσώζετο· καὶ προσηγορεύθησαν, ὡς Ἀριστοτέλης
φησὶ, κύρβεις. Καὶ Κρατῖνος¹ ὁ κωμικὸς εἴρηκέ που·

Πρὸς τοῦ Σόλωνος καὶ Δράκοντος, οἵσι νῦν
φρύγουσιν ἤδη τὰς κάχρυσ ταῖς κύρβεσιν.

Ἔνιοι δέ φασιν ἰδίως, ἐν οἷς ἱερὰ καὶ θυσίαι περιέχονται,
κύρβεις, ἄξονας δὲ τοὺς ἄλλους ὠνομάσθαι. Κοινὸν μὲν οὖν
ᾧμυεν ὄρκον ἢ βουλή, τοὺς Σόλωνος νόμους ἐμπεδώσειν, ἴδιον
δ' ἕκαστος τῶν θεσμοθετῶν ἐν ἀγορᾷ πρὸς τῷ λίθῳ², κατα-
φατίζων, εἴ τι παραβαίη τῶν θεσμῶν, ἀνδριάντα χρυσοῦν
ἰσομέτρητον ἀναθήσειν ἐν Δελφοῖς³. Συνιδῶν δὲ τοῦ μηνὸς τὴν
ἀνωμαλίαν, καὶ τὴν κίνησιν τῆς σελήνης, οὔτε δυομένῳ τῷ
ἡλίῳ πάντως, οὔτ' ἀνίσχοντι συμπερομένην, ἀλλὰ πολλαίκις τῆς

encore des fragments dans le Prytanée, et, suivant Aristote, on les
appelait cyrbes. Le poëte Cratinus leur donne aussi ce nom dans
une de ses pièces, où il dit :

Par Solon et Dracon, ces auteurs de nos lois,
Dont les cyrbes déjà nous font bouillir des pois.

D'autres prétendent qu'on ne donnait le nom de cyrbes qu'aux
tables dont les lois réglaient les cérémonies de la religion et des sacri-
fices ; les autres étaient appelées essieux. Tout le conseil jura de main-
tenir les lois de Solon, et chacun des thesmothètes fit en particulier
le même serment, sur la grande place, près de la pierre où se font
les proclamations publiques. Il s'obligea, s'il venait à en violer une
seule, de consacrer dans le temple de Delphes une statue d'or de
son poids. Solon avait observé l'inégalité des mois ; il avait vu que
le mouvement de la lune ne s'accordait ni avec le lever ni avec le
coucher du soleil ; que souvent en un même jour elle l'atteignait et

ὧν μικρὰ λείψανα
διεσώζετο ἐτι
κατὰ ἡμᾶς
ἐν Πρυτανείῳ·
καὶ προσηγορεύθησαν κύρβεις,
ὡς Ἀριστοτέλης φησὶ.
Καὶ Κρατῖνος ὁ κωμικὸς
εἴρηκέ που·
« Πρὸς τοῦ Σόλωνος
καὶ Δράκοντος,
οἵσι νῦν
φρύγουσιν ἤδη τὰς κάχρυσ
ταῖς κύρβεσιν. »
Ἔνιοι δέ φασιν
ἐν οἷς περιέχονται
ἱερὰ καὶ θυσίαι
ὠνομάσθαι ἰδίως
κύρβεις,
τοὺς δὲ ἄλλους ἄξονας.
Ἢ μὲν οὖν βουλή
ᾧμυεν ὄρκον κοινὸν,
ἐμπεδώσειν
τοὺς νόμους Σόλωνος,
ἕκαστος δὲ τῶν θεσμοθετῶν
ἴδιον
ἐν ἀγορᾷ πρὸς τῷ λίθῳ,
καταφατίζων,
εἴ παραβαίη τι
τῶν θεσμῶν,
ἀναθήσειν ἐν Δελφοῖς
ἀνδριάντα χρυσοῦν
ἰσομέτρητον.
Συνιδῶν δὲ
τὴν ἀνωμαλίαν τοῦ μηνὸς,
καὶ τὴν κίνησιν τῆς σελήνης
συμπερομένην πάντως
οὔτε τῷ ἡλίῳ δυομένῳ,
οὔτε ἀνίσχοντι,
ἀλλὰ πολλαίκις
τῆς αὐτῆς ἡμέρας

desquels de petits restes
étaient conservés encore
du-temps-de nous
dans le Prytanée ;
et ils furent appelés cyrbes,
comme Aristote dit.
Aussi Cratinus le comique
a dit quelque-part :
« Au-nom-de Solon
et de Dracon,
auxquels maintenant
on fait-griller déjà l'orge
avec les cyrbes. »
Mais quelques-uns disent
les lois dans lesquelles sont contenus
les choses saintes et les sacrifices
avoir été nommées proprement
cyrbes,
et les autres essieux.
Le conseil donc
jurait un serment commun,
devoir rendre-stables
les lois de Solon,
et chacun des thesmothètes
un *serment* particulier
sur la place auprès de la pierre,
affirmant,
s'il transgressait quelque chose
des lois,
devoir consacrer à Delphes
une statue d'or
de-même-mesure *que lui*.
Mais ayant remarqué
l'inégalité du mois,
et le mouvement de la lune
ne s'accordant tout à fait
ni avec le soleil se couchant,
ni avec *le soleil* se levant.
mais nombre-de-fois
le même jour

αὐτῆς ἡμέρας καὶ καταλαμβάνουσαν καὶ παρερχομένην τὸν ἥλιον, αὐτὴν μὲν ἔταξε ταύτην ἔννη καὶ νέαν καλεῖσθαι, τὸ μὲν πρὸ συνόδου μόριον αὐτῆς τῷ παυομένῳ μηνί, τὸ δὲ λοιπὸν ἤδη τῷ ἀρχομένῳ προσήκειν ἡγούμενος· πρῶτος, ὡς ἔοικεν, ὀρθῶς ἀκούσας Ὀμήρου¹ λέγοντος,

Τοῦ μὲν φθίνοντος μηνός, τοῦ δ' ἰσταμένουιο²

τὴν δ' ἐφεξῆς ἡμέραν νομηνίαν ἐκάλεσε. Τὰς δ' ἀπ' εἰκάδος οὐ προστιθείς, ἀλλ' ἀφαιρῶν καὶ ἀναλύων, ὡσπερ τὰ φῶτα τῆς σελήνης ἑώρα, μέχρι τριακάδος ἠρίθμησεν. Ἐπεὶ δὲ, τῶν νόμων εἰσενεχθέντων, ἔνιοι τῷ Σόλωνι καθ' ἐκάστην προσήεσαν ἡμέραν, ἐπαινοῦντες, ἢ ψέγοντες, ἢ συμβουλευόντες ἐμβαλεῖν τοῖς γεγραμμένοις ὅ τι τύχοιεν, ἢ ἀφαιρεῖν· πλεῖστοι δ' ἦσαν οἱ πυνθανόμενοι καὶ ἀνακρίνοντες, καὶ κελεύοντες αὐτὸν, ὅπως ἕκαστον ἔχει καὶ πρὸς ἣν κεῖται διάνοιαν, ἐπεκδιδάσκειν καὶ

le devançait. Il régla que ce jour serait appelé la vieille et la nouvelle lune : il attribua au mois qui finissait la partie du jour qui précédait la conjonction ; et la partie qui la suivait, au mois commençant. Cela porte à croire qu'il est le premier qui ait bien compris le sens de ce vers d'Homère :

Lorsqu'un des mois commence et que l'autre finit.

Solon appela le jour suivant néoménie ; et depuis le 20 du mois jusqu'au 30, il compta non par addition, mais par soustraction, en suivant toujours le décours de la lune. Dès que ses lois eurent été publiées, il se vit assailli par une foule de gens qui venaient les uns pour les louer ou les blâmer, les autres pour le prier d'y ajouter ou d'en retrancher à leur gré. La plupart lui demandaient des explications, et voulaient qu'il leur en développât le sens et la manière

καὶ καταλαμβάνουσαν
καὶ παρερχομένην τὸν ἥλιον,
ἔταξε μὲν ταύτην αὐτὴν
καλεῖσθαι ἔννη καὶ νέαν,
ἡγούμενος
τὸ μὲν μόριον αὐτῆς
πρὸ συνόδου
προσῆκειν τῷ μηνί παυομένῳ,
τὸ δὲ λοιπὸν
ἤδη τῷ ἀρχομένῳ·
πρῶτος, ὡς ἔοικεν,
ἀκούσας ὀρθῶς
Ὀμήρου λέγοντος·
« Τοῦ μὲν μηνός φθίνοντος,
τοῦ δὲ ἰσταμένουιο »
ἐκάλεσε δὲ
τὴν ἡμέραν ἐφεξῆς
νομηνίαν.
Οὐ προστιθείς δὲ
τὰς ἀπὸ εἰκάδος,
ἀλλὰ ἀφαιρῶν καὶ ἀναλύων,
ὡσπερ ἑώρα
τὰ φῶτα τῆς σελήνης,
ἠρίθμησε μέχρι τριακάδος.
Ἐπεὶ δὲ,
τῶν νόμων εἰσενεχθέντων,
ἔνιοι καθ' ἐκάστην ἡμέραν
προσήεσαν τῷ Σόλωνι,
ἐπαινοῦντες, ἢ ψέγοντες,
ἢ συμβουλευόντες
ἐμβαλεῖν τοῖς γεγραμμένοις
ὅ τι τύχοιεν,
ἢ ἀφαιρεῖν·
πλεῖστοι δὲ ἦσαν
οἱ πυνθανόμενοι
καὶ ἀνακρίνοντες
καὶ κελεύοντες αὐτὸν
ἐπεκδιδάσκειν καὶ σαφηνίζειν
ὅπως ἕκαστον ἔχει
καὶ πρὸς ἣν διάνοιαν

et atteignant
et dépassant le soleil,
il régla ce jour même
être appelé vieille et nouvelle lune,
pensant
la partie de lui (de ce jour)
avant la conjonction
appartenir au mois finissant,
et le restant
déjà au mois commençant ;
le premier, comme il paraît,
ayant entendu bien
Homère disant :
« Un mois finissant,
et l'autre commençant ; »
et il appela
le jour à-la-suite (suivant)
nouvelle-lune.
Et n'ajoutant pas
les jours à-partir-de la vingtaine,
mais retranchant et défaisant,
comme il voyait
la lumière de la lune décroître,
il compta jusqu'à la trentaine.
Mais après que,
les lois ayant été portées,
quelques-uns par chaque jour (tous
s'approchaient de Solon, [les jours]
approuvant, ou blâmant,
ou conseillant
d'intercaler dans les lois écrites
ce qu'ils avaient trouvé,
ou de retrancher ;
et très-nombreux étaient
ceux s'informant
et interrogeant
et invitant lui
à enseigner et à éclaircir
comment chaque chose se trouve
et dans quel sens

σαφηνίζειν· ὁρῶν ὅτι ταῦτα καὶ τὸ πράττειν ἄτοπον, καὶ τὸ μὴ πράττειν ἐπίφθονον, ὅλως δὲ ταῖς ἀπορίαις ὑπεκστῆναι βουλόμενος, καὶ διαφυγεῖν τὸ δυσάρεστον καὶ τὸ φιλαίτιον τῶν πολιτῶν·

ἔργμασι (γὰρ) ἐν μεγάλοις πᾶσιν ἀδεῖν χαλεπὸν,

ὡς αὐτὸς εἶρηκε· πρόσχημα τῆς πλάνης τὴν ναυκληρίαν ποιησάμενος, ἐξέπλευσε, δεκαετῆ παρὰ τῶν Ἀθηναίων ἀποδημίαν αἰτησάμενος. Ἦλπίζε γὰρ ἐπὶ τῷ χρόνῳ τούτῳ καὶ τοὺς νόμους αὐτοῖς ἔσεσθαι συνήθεις.

XXVI. Πρῶτον μὲν οὖν εἰς Αἴγυπτον ἀφίκετο καὶ διέτριψεν, ὡς καὶ αὐτὸς φησι,

Νεῖλου ἐπὶ προχοῆσι, Κανωβίδος ἐγγύθεν ἀκτῆς¹.

Χρόνον δὲ τινα καὶ τοῖς περὶ Ψένωφιν τὸν Ἥλιου πολίτην, καὶ Σώγχιον τὸν Σαίτην², λογιωτάτοις οὖσι τῶν ἱερέων, συνεφιλοσόφησε· παρ' ὧν καὶ τὸν Ἀτλαντικὸν ἀκούσας λόγον, ὡς Πλάτων

dont il fallait les entendre : il sentait qu'il aurait tort de les écouter, et que les refuser c'était s'exposer à l'envie. Pour éviter ces difficultés, pour se dérober aux importunités et aux plaintes, car dans les grandes affaires, comme il le disait lui-même :

Il n'est pas bien aisé de plaire à tout le monde,

il demanda aux Athéniens un congé de dix ans, et s'embarqua sous prétexte de faire le commerce maritime. Il espéra que ce temps-là suffirait pour les accoutumer à ses lois.

XXVI. Il alla d'abord en Égypte, où, comme il le dit, il demeura quelque temps

Sur un des bras du Nil, aux rives de Canopé.

Il eut de fréquents entretiens sur des matières philosophiques, avec Psénophis l'Héliopolitain, et Sonchis le Saïte. Ce fut d'eux, au rapport de Platon, qu'il apprit ce que l'on raconte de l'île Atlantide,

κεῖται·

ὁρῶν ὅτι καὶ τὸ πράττειν ταῦτα ἄτοπον, καὶ τὸ μὴ πράττειν ἐπίφθονον, ὅλως δὲ βουλόμενος ὑπεκστῆναι ταῖς ἀπορίαις, καὶ διαφυγεῖν τὸ δυσάρεστον καὶ τὸ φιλαίτιον τῶν πολιτῶν·

« ἐν μεγάλοις γὰρ ἔργμασιν ἀδεῖν πᾶσι χαλεπὸν, » ὡς αὐτὸς εἶρηκε·

ποιησάμενος τὴν ναυκληρίαν πρόσχημα τῆς πλάνης, ἐξέπλευσεν, αἰτησάμενος παρὰ τῶν Ἀθηναίων ἀποδημίαν δεκαετῆ. Ἦλπίζε γὰρ ἐπὶ τούτῳ τῷ χρόνῳ καὶ τοὺς νόμους ἔσεσθαι συνήθεις αὐτοῖς.

XXVI. Πρῶτον μὲν οὖν ἀφίκετο εἰς Αἴγυπτον καὶ διέτριψεν, ὡς καὶ αὐτὸς φησιν « ἐπὶ προχοῆσι Νεῖλου, ἐγγύθεν ἀκτῆς Κανωβίδος. » Τινὰ δὲ χρόνον συνεφιλοσόφηε καὶ τοῖς περὶ Ψένωφιν τὸν πολίτην Ἥλιου, καὶ Σώγχιον τὸν Σαίτην, οὖσι λογιωτάτοις τῶν ἱερέων·

παρὰ ὧν καὶ ἀκούσας τὸν λόγον Ἀτλαντικὸν, ὡς Πλάτων φησίν, ἐπεχείρησεν

elle est établie ;

voyant que et faire ces choses *était* inconvenant, et ne pas les faire *était* exposant-à-l'envie, et au-total voulant se dérober à ces embarras, et échapper à la difficulté-d'être-content et à l'amour-des-accusations de ses concitoyens :

« car dans les grandes choses plaire à tous *est* difficile, » comme lui-même a dit ; ayant fait de sa profession-d'armateur un prétexte de courses, il mit-à-la-voile, ayant demandé aux Athéniens une *permission* d'absence de-dix-ans. Car il espérait avec ce temps aussi les lois devoir être familières à eux.

XXVI. D'abord donc il arriva en Égypte et passa-le-temps, comme aussi lui-même dit, « aux embouchures du Nil, près du rivage de-Canopé. » Et pendant quelque temps il philosopha et avec ceux autour de Psénophis le citoyen du Soleil, et de Sonchis le Saïte, qui étaient les plus savants des prêtres ; desquels aussi ayant entendu le récit sur-l'île-Atlantide, comme Platon dit, il entreprit

φησίν, ἐπεχείρησε διὰ ποιήματος ἐξενεγκεῖν εἰς τοὺς Ἕλληνας. Ἐπειτα πλεύσας εἰς Κύπρον, ἠγαπήθη διαφερόντως ὑπὸ Φιλοκύπρου τινὸς τῶν ἐκεῖ βασιλέων, ὃς εἶχεν οὐ μεγάλην πόλιν ὀκισμένην ὑπὸ Δημοφῶντος τοῦ Θησέως, περὶ τὸν Κλάριον ποταμὸν, ἐν χωρίοις ὄχυροῖς μὲν, ἄλλως δὲ δυσχερεῖσι καὶ φαύλοις κειμένην. Ἐπεισεν οὖν αὐτὸν ὁ Σόλων, ὑποκειμένου καλοῦ πεδίου, μεταθέντα τὴν πόλιν, ἡδίονα καὶ μείζονα κατασκευάσαι. Καὶ παρῶν ἐπεμελήθη τοῦ συνοικισμοῦ, καὶ συνδιεκόσμησε πρὸς τε διαγωγὴν ἄριστα καὶ πρὸς ἀσφάλειαν ὥστε πολλοὺς μὲν οἰκήτορας τῷ Φιλοκύπρῳ συνελθεῖν, ζηλωσαὶ δὲ τοὺς ἄλλους βασιλέας· διὸ καὶ τῷ Σόλωνι τιμὴν ἀποδιδούς, Αἰπεῖαν καλουμένην τὴν πόλιν πρότερον ἀπ' ἐκείνου Σόλους¹ προσηγόρευσε. Καὶ αὐτὸς δὲ μέμνηται τοῦ συνοικ-

dont il se proposa de mettre le récit en vers, pour le faire connaître aux Grecs. De là il passa en Cypre, où il se lia d'amitié avec un des rois du pays, nommé Philocypre, qui habitait une petite ville bâtie par Démophon, fils de Thésée, près du fleuve de Claros. Elle était située sur un lieu fort et escarpé, mais dans un terrain stérile et ingrat. Solon lui persuada de transporter sa ville dans une belle plaine qui s'étendait au-dessous de ce rocher, et de la bâtir plus grande et plus agréable. Il aida même à la construire et à la pourvoir de tout ce qui pouvait y faire régner l'abondance et contribuer à sa sûreté. Elle fut bientôt si peuplée, qu'elle donna de la jalousie aux rois voisins. Philocypre, par une juste reconnaissance pour Solon, donna le nom de Soli à sa ville, qui auparavant s'appelait Épéia. Solon, dans

ἐξενεγκεῖν εἰς τοὺς Ἕλληνας διὰ ποιήματος. Ἐπειτα πλεύσας εἰς Κύπρον, ἠγαπήθη διαφερόντως ὑπὸ τινος Φιλοκύπρου τῶν βασιλέων ἐκεῖ, ὃς εἶχε πόλιν οὐ μεγάλην, ὀκισμένην ὑπὸ Δημοφῶντος τοῦ Θησέως, περὶ τὸν ποταμὸν Κλάριον, κειμένην ἐν χωρίοις ὄχυροῖς μὲν, ἄλλως δὲ δυσχερεῖσι καὶ φαύλοις. Σόλων οὖν ἐπεισεν αὐτὸν, καλοῦ πεδίου ὑποκειμένου, μεταθέντα τὴν πόλιν, κατασκευάσαι ἡδίονα καὶ μείζονα. Καὶ παρῶν ἐπεμελήθη τοῦ συνοικισμοῦ, καὶ συνδιεκόσμησεν ἄριστα πρὸς τε διαγωγὴν καὶ πρὸς ἀσφάλειαν ὥστε πολλοὺς μὲν οἰκήτορας συνελθεῖν τῷ Φιλοκύπρῳ, τοὺς δὲ ἄλλους βασιλεῖας ζηλωσαὶ· διὸ καὶ ἀποδιδούς τιμὴν τῷ Σόλωνι, προσηγόρευσε Σόλους ἀπὸ ἐκείνου τὴν πόλιν καλουμένην πρότερον Αἰπεῖαν. Καὶ αὐτὸς δὲ μέμνηται τοῦ συνοικισμοῦ.

de le rapporter aux Grecs par un poëme. Ensuite ayant vogué vers Cypre, il fut aimé avec-distinction par un certain Philocypre l'un des rois de là, qui avait une ville non grande, fondée par Démophon, fils de Thésée, près du fleuve de-Claros, située dans des terrains forts à la vérité, mais d'ailleurs difficiles et misérables. Solon donc persuada à lui, une belle plaine étant située-au-dessous, ayant déplacé la ville, de la faire plus agréable et plus grande. Et étant-présent il s'occupa de l'établissement, et l'arrangea-avec lui le mieux et pour le plan-de vie et pour la sécurité; de sorte que de nombreux habitants s'être réunis à Philocypre, et les autres rois avoir été jaloux de lui: c'est-pourquoi aussi rendant honneur à Solon, il appela Soles de celui-là (du nom de Solon) la ville appelée précédemment Épéia. Et lui-même aussi a fait-mention de l'établissement.

κισμοῦ. Προσαγορεύσας γὰρ ἐν ταῖς ἐλεγείαις τὸν Φιλόκυπρον·

Νῦν δὲ (φησὶ) σὺ μὲν, Σολίοισι πολλὸν χρόνον ἐνθάδ' ἀνάσσων,
τὴν πόλιν εὖ ναιοῖς, καὶ γένος ὑμέτερον·
αὐτὰρ ἐμὲ ξὺν νηὶ θοῇ κλεινῆς ἀπὸ νήσου
ἀσκηθῆ πέμπτοι Κύπρις Ἰοστέφανος·
οἰκισμῶ δ' ἐπὶ τῷδε χάριν καὶ κῦδος ὀπάζοι
ἔσθλόν, καὶ νόστον πατρίδ' ἐς ἡμετέραν.

XXVII. Τὴν δὲ πρὸς Κροῖσον ἔντευξιν αὐτοῦ δοκοῦσιν ἔνιοι τοῖς χρόνοις ὡς πεπλασμένην ἐλέγχειν. Ἐγὼ δὲ λόγον ἔνδοξον οὕτω καὶ τοσοῦτους μάρτυρας ἔχοντα, καὶ, ὃ μείζον ἔστι, πρέποντα τῷ Σόλωνος ἦθει, καὶ τῆς ἐκείνου μεγαλοφροσύνης καὶ σοφίας ἄξιον, οὐ μοι δοκῶ προήσασθαι χρονικοῖς τισι λεγομένοις κανόνσιν, οὐς μυρῖοι διορθοῦντες ἄχρι σήμερον εἰς οὐδὲν

une de ses élégies, où il adresse la parole à Philocypre, parle de la nouvelle fondation de cette ville :

Puissiez-vous, dans Soli, vous et vos descendants,
Régner longtemps heureux, voir vos sujets contents !
Moi, quand je quitterai cette île fortunée,
Que la belle Vénus, de myrtes couronnée,
Me guide sans péril au vaste sein des flots !
Que, pour récompenser mes soins et mes travaux,
Elle me rende en paix au sein de ma patrie,
Et verse désormais ses bienfaits sur ma vie !

XXVII. Quelques auteurs regardent comme controuvéee son entrevue avec Crésus, et ils prétendent en prouver l'anachronisme. Mais un trait si généralement répandu, confirmé par un si grand nombre de témoins, si analogue d'ailleurs aux mœurs de Solon, si digne de sa sagesse et de sa grandeur d'âme, ne doit pas être rejeté par la seule raison qu'il ne s'accorde pas avec quelques tables chronologiques que mille savants jusqu'à nos jours ont entrepris de ré-

Προσαγορεύσας γὰρ
ἐν ταῖς ἐλεγείαις
τὸν Φιλόκυπρον·
« Νῦν δὲ, φησὶ, σὺ μὲν,
ἀνάσσων ἐνθάδε
χρόνον πολλὸν
Σολίοισι,
ναοῖς εὖ
τὴν πόλιν,
καὶ ὑμέτερον γένος
αὐτὰρ Κύπρις
Ἰοστέφανος
πέμπτοι ἐμὲ
ξὺν νηὶ θοῇ
ἀπὸ νήσου κλεινῆς·
ὀπάζοι δὲ
ἐπὶ τῷδε οἰκισμῶ
καὶ ἔσθλόν κῦδος,
καὶ νόστον
ἐς ἡμετέραν πατρίδα. »

XXVII. Ἐνιοὶ δὲ δοκοῦσιν ἐλέγχειν τοῖς χρόνοις ὡς πεπλασμένην τὴν ἔντευξιν αὐτοῦ πρὸς Κροῖσον. Ἐγὼ δὲ οὐ δοκῶ μοι προήσασθαι τισὶ κανόνσιν λεγομένοις χρονικοῖς, οὐς μυρῖοι διορθοῦντες δύνανται ἄχρι σήμερον καταστήσαι τὰς ἀντιλογίας εἰς οὐδὲν ὁμολογούμενον αὐτοῖς, λόγον οὕτως ἔνδοξον καὶ ἔχοντα τοσοῦτους μάρτυρας, καὶ, ὃ ἔστι μείζον, πρέποντα τῷ ἦθει Σόλωνος, καὶ ἄξιον τῆς μεγαλοφροσύνης

Car ayant adressé-la-parole dans ses élégies à Philocypre : « Maintenant donc, dit-il, toi, régnant ici pendant un temps long sur les habitants-de-Soles, [ment] puisses-tu habiter bien (heureuse-la ville, [ment]; et que votre race l'habite heureuse-mais que Cypris à-la-couronne-de-violettes envoie (conduise) moi avec un vaisseau rapide loin de l'île célèbre; et qu'elle me donne pour cet établissement et une bonne gloire, et le retour dans notre patrie. »

XXVII. Mais quelques-uns croient convaincre par les temps (la chronologie) comme ayant été forgée [logie] la rencontre de lui avec Crésus. Mais moi je ne parais pas à moi devoir sacrifier à certaines règles dites chronologiques, que dix-mille historiens redressant ne peuvent pas jusqu'aujourd'hui constituer les contradictions en rien accepté-d'accord par eux-mêmes, un récit si célèbre et ayant tant-de témoins, et, ce qui est plus grand (important), convenant au caractère de Solon, et digne de la grandeur-de-sentiment

αὐτοῖς ὁμολογούμενον δύνανται καταστῆσαι τὰς ἀντιλογίας¹.
 Τὸν δ' οὖν Σόλωνά φασιν εἰς Σάρδεις δεηθέντι τῷ Κροίσῳ
 παραγενόμενον, παθεῖν τι παραπλήσιον ἀνδρὶ χερσαίῳ κατιόντι
 πρῶτον ἐπὶ θάλασσαν. Ἐκεῖνός τε γὰρ ὄρων ἄλλον ἐξ ἄλλου
 ποταμὸν, ᾗετο τὴν θάλασσαν εἶναι· καὶ τῷ Σόλωνι τὴν αὐλὴν
 διαπορευομένῳ, καὶ πολλοὺς ὄρωντι τῶν βασιλικῶν κεκοσμη-
 μένους πολυτελῶς, καὶ σοβοῦντας ἐν ὄχλῳ προπομπῶν καὶ
 δορυφόρων, ἕκαστος ἐδόκει Κροῖσος εἶναι· μέχρι πρὸς αὐτὸν
 ἤχθη, πᾶν ὅσον ἐν λίθοις, ἐν βαφαῖς ἐσθῆτος, ἐν τέχναις χρυσοῦ
 περὶ κόσμον ἐκπρεπῆς ἔχειν, ἢ περιττὸν, ἢ ζηλωτὸν ἐδόκει,
 περικείμενον, ὡς δὴ θέαμα σεμνότατον ὀφθείη καὶ ποικιλώτατον.
 Ἐπεὶ δ' ὁ Σόλων ἀντικρυς καταστάς οὔτ' ἔπαθεν οὐδὲν οὔτ' εἶπε
 πρὸς τὴν ὄψιν, ὧν ὁ Κροῖσος προσεδόκησεν, ἀλλὰ καὶ δῆλος ἦν

former, sans avoir pu en concilier les contradictions. Solon donc,
 étant allé à Sardes à la prière de Crésus, fit à peu près comme cet
 homme né dans le continent, qui, la première fois qu'il alla voir la
 mer, prenait pour elle chaque rivière qu'il rencontrait sur sa route;
 de même lorsque Solon, traversant les appartements du palais, vit
 une foule de seigneurs magnifiquement vêtus, qui marchaient avec
 faste, entourés de gardes et de courtisans, il les prenait tous pour
 Crésus. Enfin il arriva jusqu'à ce prince, qui, pour se faire voir dans
 toute sa majesté, s'était paré ce jour-là de ce qu'il avait de plus pré-
 cieux et de plus recherché, en pierreries, en étoffes de diverses cou-
 leurs brodées en or, où la beauté du travail le disputait à la richesse
 de la matière. Solon, en paraissant devant Crésus, ne fit et ne dit,
 contre l'attente de ce prince, rien qui marquât la surprise et l'ad-
 miration; il donna même à connaître aux gens sensés qu'il mépri-

καὶ σοφ.ας ἐκεῖνου.
 Φασὶ δὲ οὖν τὸν Σόλωνα
 παραγενόμενον εἰς Σάρδεις
 τῷ Κροίσῳ δεηθέντι,
 παθεῖν τι παραπλήσιον
 ἀνδρὶ χερσαίῳ
 κατιόντι πρῶτον
 ἐπὶ θάλασσαν.
 Ἐκεῖνός τε γὰρ
 ὄρων ἄλλον ποταμὸν
 ἐς ἄλλον,
 ᾗετο εἶναι τὴν θάλασσαν·
 καὶ τῷ Σόλωνι
 διαπορευομένῳ τὴν αὐλὴν,
 καὶ ὄρωντι πολλοὺς
 τῶν βασιλικῶν
 κεκοσμημένους πολυτελῶς,
 καὶ σοβοῦντας
 ἐν ὄχλῳ προπομπῶν
 καὶ δορυφόρων,
 ἕκαστος ἐδόκει εἶναι Κροῖσος·
 μέχρις ἤχθη πρὸς αὐτὸν,
 περικείμενον
 πᾶν ὅσον ἐν λίθοις,
 ἐν βαφαῖς ἐσθῆτος,
 ἐν τέχναις χρυσοῦ
 ἐδόκει ἔχειν ἐκπρεπῆς
 περὶ κόσμον,
 ἢ περιττὸν, ἢ ζηλωτὸν,
 ὡς δὴ ὀφθείη
 θέαμα σεμνότατον
 καὶ ποικιλώτατον.
 Ἐπεὶ δὲ ὁ Σόλων
 καταστάς ἀντικρυς
 οὔτε ἔπαθεν οὔτε εἶπε
 πρὸς τὴν ὄψιν
 οὐδὲν ὧν ὁ Κροῖσος
 προσεδόκησεν,
 ἀλλὰ καὶ ἦν δῆλος
 τοῖς φρονοῦσιν εἶ

et de la sagesse de celui-là.
 Or donc on dit Solon
 étant venu à Sardes
 près de Crésus l'en ayant prié,
 avoir éprouvé quelque chose de sem-
 à un homme de-terre-ferme [blable
 descendant pour la première fois
 vers la mer.
 Car et celui-là
 voyant un autre fleuve
 à-la-suite d'un autre,
 pensait être (que c'était) la mer;
 et à Solon
 traversant la cour,
 et voyant de nombreux
 des gens-du-roi
 parés somptueusement,
 et s'avancant fièrement [vant
 dans une foule de gens-marchant-de-
 et de satellites,
 chacun paraissait être Crésus;
 jusqu'à ce qu'il fut conduit vers lui,
 entouré
 de tout ce qui en pierreries, [tes),
 en teintures d'étoffe (en étoffes tein-
 en objets-d'art d'or
 paraissait être distingué
 pour la toilette,
 ou extraordinaire, ou digne-d'envie,
 afin que certes fût vu
 un spectacle très-imposant
 et très-varié.
 Mais après que Solon
 s'étant placé en-face
 et n'éprouva et ne dit
 à cette vue
 aucune des choses que Crésus
 avait attendues,
 mais même était évident
 pour les gens qui pensaient bien

τοῖς εὖ φρόνουσι τῆς ἀπειροκαλίας καὶ μικροπρεπείας καταφρονῶν, ἐκέλευσεν αὐτῷ τοὺς θησαυροὺς ἀνοῖξαι τῶν χρημάτων, καὶ τὴν ἄλλην ἄγοντας ἐπιδειξάι μηδὲν δεομένῳ κατασκευῆν καὶ πολυτέλειαν. Ἦρκει γὰρ αὐτὸς ἐν ἑαυτῷ τοῦ τρόπου κατανόησιν παρασχεῖν. Ὡς δ' οὖν αὖθις ἤχθη γεγονὸς ἀπάντων θεατῆς, ἠρώτησεν αὐτὸν ὁ Κροῖσος, εἴ τινα εἶδεν ἀνθρώπων αὐτοῦ μακαριώτερον. Ἀποφνημαμένου δὲ τοῦ Σόλωνος, ὅτι εἶδε Τέλλον αὐτοῦ πολίτην, καὶ διεξελθόντος ὅτι χρηστὸς ἀνὴρ ὁ Τέλλος γενόμενος, καὶ παιῖδας εὐδοκίμους ἀπολιπὼν, καὶ βίον οὐδενὸς ἐνδεᾶ, ἐτελεύτησεν ἐνδόξως, ἀριστεύσας ὑπὲρ τῆς πατρίδος, ἣδη μὲν ἀλλόκοτος ἐδόκει εἶναι τῷ Κροίσῳ καὶ ἄγροικος, εἰ μὴ πρὸς ἀργύριον πολὺ μηδὲ χρυσίον τῆς εὐδαιμονίας ποιεῖται τὴν ἀναμέτρησιν, ἀλλὰ δημοτικοῦ καὶ ιδιώτου

sait tout cet appareil de vanité comme la preuve d'un esprit faible. Crésus commanda de lui montrer ses trésors, d'étaler à ses yeux toute la richesse et la magnificence de ses meubles; mais Solon n'en avait pas besoin pour juger Crésus: il lui suffisait de le voir. Après qu'il eut tout visité, et qu'on l'eut reconduit auprès de Crésus, ce prince lui demanda s'il avait connu quelqu'un plus heureux que lui: «Oui, lui répondit Solon: c'était un simple citoyen d'Athènes, nommé Tellus, qui, ayant vécu en homme de bien, laissa des enfants généralement estimés, et, après avoir été toute sa vie au-dessus du besoin, mourut avec gloire en combattant pour sa patrie.» Déjà Crésus le prenait pour un homme grossier et stupide, puisque, au lieu de mesurer le bonheur sur la quantité d'or et d'argent qu'on avait, il préférerait la vie et la mort d'un simple particulier à une si

καταφρονῶν τῆς ἀπειροκαλίας καὶ μικροπρεπείας, ἐκέλευσεν ἀνοῖξαι αὐτῷ τοὺς θησαυροὺς τῶν χρημάτων, καὶ ἄγοντας ἐπιδειξάι τὴν ἄλλην κατασκευῆν καὶ πολυτέλειαν δεομένῳ μηδέν. Αὐτὸς γὰρ ἐν ἑαυτῷ ἦρκει παρασχεῖν κατανόησιν τοῦ τρόπου. Ὡς δὲ οὖν αὖθις ἤχθη γεγονὸς θεατῆς ἀπάντων, ὁ Κροῖσος ἠρώτησεν αὐτὸν, εἰ εἶδε τινα ἀνθρώπων μακαριώτερον αὐτοῦ. Τοῦ δὲ Σόλωνος ἀποφνημαμένου ὅτι εἶδε Τέλλον πολίτην αὐτοῦ, καὶ διεξελθόντος ὅτι ὁ Τέλλος, γενόμενος ἀνὴρ χρηστὸς, καὶ ἀπολιπὼν παιῖδας εὐδοκίμους, καὶ βίον ἐνδεᾶ οὐδενὸς, ἐτελεύτησεν ἐνδόξως, ἀριστεύσας ὑπὲρ τῆς πατρίδος, ἣδη μὲν ἐδόκει τῷ Κροίσῳ εἶναι ἀλλόκοτος καὶ ἄγροικος, εἰ μὴ ποιεῖται τὴν ἀναμέτρησιν τῆς εὐδαιμονίας πρὸς ἀργύριον πολὺ μηδὲ χρυσίον, ἀλλὰ ἀγαπῶν βίον καὶ θάνατον ἀνθρώπου δημοτικοῦ καὶ ιδιώτου

méprisant cette ignorance-du-beau et cette petitesse, il ordonna ses serviteurs ouvrir à lui les trésors de ses richesses, et le conduisant montrer le reste-de son ameublement et de sa magnificence à Solon n'en ayant-besoin en rien. Car Crésus lui-même en lui-même suffisait pour fournir la connaissance de son caractère. Et donc dès que de nouveau il fut amené ayant été spectateur de toutes choses, Crésus interrogea lui, s'il avait vu quelqu'un des hommes plus heureux que lui. Et Solon ayant répondu qu'il a vu Tellus concitoyen de lui-même, et ayant exposé que Tellus, ayant été homme-de-bien, et ayant laissé des enfants de-bonne-renommée, et une vie (fortune) ne manquant de rien (suffisante), finit (mourut) glorieusement, ayant vaillamment-agi pour sa patrie, déjà il paraissait à Crésus être étrange et rustre, s'il ne fait pas la mesure du bonheur sur l'argent abondant ni sur l'or, mais aime la vie et la mort d'un homme du-peuple et simple-particulier

βίον καὶ θάνατον ἀνθρώπου μᾶλλον ἢ τοσαύτην ἀγαπῆν δύναμιν καὶ ἀρχήν. Οὐ μὴν ἀλλὰ πάλιν ἠρώτησεν αὐτὸν, εἰ μετὰ Τέλλον, ἄλλον ἔγνωκεν ἀνθρώπων εὐδαιμονέστερον. Πάλιν δὲ τοῦ Σόλωνος εἰπόντος εἰδέναι Κλέοβιν καὶ Βίτωνα, φιλαδέλφους καὶ φιλομήτορας διαφερόντως ἄνδρας, οἱ τὴν μητέρα, τῶν βοῶν βραδυνόντων, ὑποδύντες αὐτοὶ τῷ ζυγῷ τῆς ἀμάξης, ἐκόμισαν πρὸς τὸ τῆς Ἥρας ἱερὸν, εὐδαιμονιζομένην ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ χαίρουσαν, εἴτα, θύσαντες καὶ πίνοντες, οὐκέτι μεθ' ἡμέραν ἀνέστησαν, ἀλλὰ τεθνηκότες, ἀναγῆ καὶ ἄλυπον ἐπὶ δόξῃ τοσαύτη σχόντες θάνατον ὠφθησαν. « Ἡμᾶς δὲ, εἶπεν ἦδη πρὸς ὄργην ὁ Κροῖσος, εἰς οὐδένα τίθης εὐδαιμόνων ἀριθμὸν ἀνθρώπων; » Καὶ ὁ Σόλων, οὔτε κολακεύειν βουλόμενος αὐτὸν, οὔτε περαιτέρω παροξύνειν. « Ἐλλῆσιν, εἶπεν, ὃ βασιλεῦ

grande puissance et à un empire si étendu. Cependant il lui demanda encore si, après ce Tellus, il avait vu un autre homme plus heureux que lui : « J'ai connu encore, répliqua Solon, Biton et Cléobis, deux frères qui s'aimaient tendrement, et qui avaient pour leur mère une si grande vénération, qu'un jour de fête, où elle devait aller au temple de Junon, comme ses bœufs tardaient à venir, ils se mirent eux-mêmes au joug, et traînèrent le char de leur mère, qui était ravie de joie, et que tout le monde félicitait d'avoir de tels enfants. Après le sacrifice et le banquet, ils allèrent se coucher ; mais le lendemain ils ne se relevèrent pas, et ils eurent le bonheur de couronner une si grande gloire par une mort douce et tranquille. — Eh quoi ! reprit Crésus courroucé, vous ne me comptez donc pas au nombre des hommes heureux ? » Solon, qui ne voulait ni le flatter ni l'irriter davantage, lui répondit : « O roi des Lydiens, nous autres

μᾶλλον ἢ τοσαύτην δύναμιν καὶ ἀρχήν. Οὐ μὴν ἀλλὰ ἠρώτησεν αὐτὸν πάλιν, εἰ μετὰ Τέλλον ἔγνωκεν ἄλλον ἀνθρώπων εὐδαιμονέστερον. Τοῦ δὲ Σόλωνος εἰπόντος πάλιν εἰδέναι Κλέοβιν καὶ Βίτωνα, ἄνδρας φιλαδέλφους καὶ φιλομήτορας διαφερόντως, οἱ τῶν βοῶν βραδυνόντων, αὐτοὶ ὑποδύντες τῷ ζυγῷ τῆς ἀμάξης, ἐκόμισαν πρὸς τὸ ἱερὸν τῆς Ἥρας τὴν μητέρα, εὐδαιμονιζομένην ὑπὸ τῶν πολιτῶν καὶ χαίρουσαν, εἴτα θύσαντες καὶ πίνοντες, οὐκέτι ἀνέστησαν μετὰ ἡμέραν, ἀλλὰ τεθνηκότες ὠφθησαν σχόντες ἐπὶ δόξῃ τοσαύτη θάνατον ἀναγῆ καὶ ἄλυπον. « Τίθης δὲ ἡμᾶς, εἶπεν ἦδη ὁ Κροῖσος, πρὸς ὄργην, εἰς οὐδένα ἀριθμὸν ἀνθρώπων εὐδαιμόνων; » Καὶ ὁ Σόλων, βουλόμενος οὔτε κολακεύειν αὐτὸν, οὔτε παροξύνειν περαιτέρω. « Ὡ βασιλεῦ Λυδῶν, εἶπεν,

plus qu'une si grande puissance et un si grand empire. Cependant il interrogea lui de-nouveau, si après Tellus il a connu un autre homme plus heureux. Et Solon ayant dit de-nouveau connaître Cléobis et Biton, hommes aimant-leur-frère et aimant-leur-mère d'une-manière-remarquable, qui, les bœufs tardant, [joug eux-mêmes s'étant glissés-sous le du chariot, transportèrent au temple de Junon leur mère, jugée-heureuse par les citoyens et se réjouissant, puis ayant sacrifié et ayant bu, ne s'étaient plus levés après ce jour-là, mais étant morts furent vus [grande ayant eu par-dessus une gloire si-une mort exempte-de-souffrance et exempte-de-chagrin : « Et ne places-tu nous, dit déjà Crésus de colère, dans aucun nombre d'hommes heureux ? » Et Solon, ne voulant ni flatter lui, ni l'irriter plus avant : « O roi des Lydiens, dit-il,

Αυδῶν, πρὸς τε τᾶλλα μετρίως ἔχειν ὁ θεὸς ἔδωκε, καὶ σοφίας
τινὸς εὐθαρσοῦς, ὡς ἔοικε, καὶ δημοτικῆς, οὐ βασιλικῆς, οὐδὲ
λαμπρᾶς, ὑπὸ μετριότητος ἡμῖν μέτεστιν, ἢ τύχαις ὀρῶσα
παντοδαπαῖς χρώμενον αἰεὶ τὸν βίον, οὐκ ἔῃ τοῖς παροῦσιν
ἀγαθοῖς μέγα φρονεῖν, οὐδὲ θαυμάζειν ἀνδρὸς εὐτυχίαν μετα-
βολῆς χρόνον ἔχουσαν. *Ἐπεισι γὰρ ἐκάστω ποικίλον ἐξ ἀδήλου
τὸ μέλλον· ᾧ δ' εἰς τέλος ὁ δαίμων ἔθετο τὴν εὐπραξίαν, τοῦτον
ἡμεῖς εὐδαίμονα νομίζομεν. Ὁ δὲ ζῶντος ἔτι καὶ κινδυνεύοντος
ἐν τῷ βίῳ μακαρισμὸς, ὡσπερ ἀγωνιζομένου κήρυγμα καὶ
στέφανος, ἔστιν ἀβέβαιος καὶ ἄκυρος.» Ταῦτ' εἰπὼν ὁ Σόλων

XXVIII. Ὁ δὲ λογοποιὸς Αἴσωπος (ἐτύγχανε γὰρ εἰς

Grecs, nous avons reçu de dieu la médiocrité en partage, mais il
nous a donné surtout une sagesse ferme, simple, et, pour ainsi dire,
populaire. Elle n'a rien de cet éclat qui convient aux rois; elle est la
suite naturelle de cette médiocrité, et, en nous faisant voir la vie
humaine agitée par des vicissitudes continuelles, elle ne nous permet
ni de nous enorgueillir des biens que nous possédons nous-mêmes,
ni d'admirer dans les autres une félicité que le temps peut détruire.
L'avenir amène pour chacun de nous des événements imprévus.
Celui donc à qui les dieux ont accordé jusqu'à la fin de la vie une
prospérité constante, est le seul que nous estimions heureux. Mais
l'homme dont la carrière n'est pas achevée, et qui reste exposé à
tous les périls de la vie, son bonheur est aussi flottant et aussi incer-
tain que la couronne l'est pour l'athlète qui combat encore, et que
le héraut n'a pas proclamé vainqueur.» Ces paroles déplurent à
Crésus, mais ne le rendirent pas plus sage, et Solon se retira.

XXVIII. Le fabuliste Esope était alors à la cour de Lydie, où

ὁ θεὸς ἔδωκεν Ἕλλησιν
ἔχειν μετρίως
πρὸς τε τὰ ἄλλα,
καὶ, ὡς ἔοικε,
μέτεστιν ἡμῖν
ὑπὸ μετριότητος
τινὸς σοφίας
εὐθαρσοῦς,
καὶ δημοτικῆς,
οὐ βασιλικῆς, οὐδὲ λαμπρᾶς,
ἢ ὀρῶσα τὸν βίον
χρώμενον αἰεὶ
τύχαις παντοδαπαῖς,
οὐκ ἔῃ
φρονεῖν μέγα
τοῖς ἀγαθοῖς παροῦσιν,
οὐδὲ θαυμάζειν
εὐτυχίαν ἀνδρὸς
ἔχουσαν χρόνον μεταβολῆς.
Τὸ γὰρ μέλλον
ἔπεισιν ἐκάστω ποικίλον
ἐξ ἀδήλου·
ᾧ δὲ ὁ δαίμων
ἔθετο τὴν εὐπραξίαν
εἰς τέλος,
ἡμεῖς νομίζομεν
τοῦτον εὐδαίμονα.
Ὁ δὲ μακαρισμὸς
ζῶντος ἔτι
καὶ κινδυνεύοντος ἐν τῷ βίῳ,
ὡσπερ κήρυγμα
καὶ στέφανος
ἀγωνιζομένου,
ἔστιν ἀβέβαιος καὶ ἄκυρος.»
Ὁ Σόλων εἰπὼν ταῦτα
ἀπηλλάττετο,
λυπήσας μὲν,
οὐ νουθετήσας δὲ τὸν Κροῖσον.
XXVIII. Ὁ δὲ Αἴσωπος
λογοποιὸς

dieu a donné aux Grecs
d'être dans-la-médiocrité
aussi pour les autres choses,
et, comme il parait,
participation-est à nous
à-cause-de notre médiocrité
d'une certaine sagesse
pleine-de-sécurité,
et populaire,
non royale, ni brillante,
qui voyant la vie
faisant-usage toujours
d'accidents de-toute-sortie,
ne permet pas
de penser grandement (d'être fier)
des biens présents,
ni d'admirer
la bonne-fortune d'un homme
ayant le temps du changement.
Car l'avenir
vient à chacun varié
de l'incertitude;
mais celui à qui la divinité
a mis (donné) la bonne-réussite
jusqu'à la fin,
nous jugeons
celui-ci heureux.
Mais l'action-de-vanter-le-bonheur
d'un homme vivant encore
et courant-des-risques dans la vie,
comme la proclamation
et la couronne
d'un homme combattant encore,
est non-sûre et non-ratifiée.»
Solon ayant dit ces choses
s'éloigna,
ayant affligé,
mais n'ayant pas rendu-sage Crésus.
XXVIII. Or Esope
le fabuliste

Σάρδεις γεγονώς μετάπεμπτος ὑπὸ Κροίσου, καὶ τιμώμενος), ἠχθέσθη τῷ Σόλωνι μηδεμιᾶς τυχόντι φιλανθρωπίας· καὶ προτρέπων αὐτόν· « ὦ Σόλων, ἔφη, τοῖς βασιλεῦσι δεῖ ὡς ἦκιστα, ἢ ὡς ἤδιστα ὀμιλεῖν. » Καὶ ὁ Σόλων· « Μὰ Δι', εἶπεν, ἀλλ' ὡς ἦκιστα, ἢ ὡς ἄριστα. » Τότε μὲν οὖν ὁ Κροῖσος οὕτω τοῦ Σόλωνος κατεφρόνησεν· ἐπεὶ δὲ Κύρω συμβαλὼν ἐκρατήθη μάχῃ, καὶ τὴν πόλιν ἀπώλεσε, καὶ ζῶν ἄλοος αὐτὸς ἔμελλε κατατίμπρασθαι, καὶ γενομένης πυρᾶς, ἀνεβιάσθη δεδεμένος, θεωμένων Περσῶν ἀπάντων καὶ Κύρου παρόντος, ἐφ' ὅσον ἐξικνεῖτο καὶ δυνατὸς ἦν τῇ φωνῇ φθεγζόμενος, ἀνεβόησε τρίς· « ὦ Σόλων! » Θαυμάσας οὖν ὁ Κύρος ἐπεμψε τοὺς ἐρησομένους, ὅστις ἀνθρώπων, ἢ θεῶν, οὗτός ἐστιν ὁ Σόλων, ὃν ἐν τύχαις ἀπόροις μόνον ἀνακαλεῖται. Καὶ ὁ Κροῖσος οὐδὲν ἀπο-

Crésus l'avait attiré et le traitait honorablement. Fâché que Solon ne se fût pas montré plus traitable, il lui dit en forme d'avis : « Solon, il faut ou ne jamais approcher des rois, ou ne leur dire que des choses agréables. — Dites plutôt, lui répondit Solon, qu'il faut ou ne pas les approcher, ou ne leur dire que des choses utiles. » Crésus eut alors beaucoup de mépris pour Solon; mais lorsque dans la suite, vaincu par Cyrus, il eut vu sa capitale au pouvoir de l'ennemi, que lui-même, fait prisonnier et condamné à être brûlé vif, il montrait déjà, les mains liées, sur le bûcher, en présence de Cyrus et de tous les Perses, il éleva la voix autant que ses forces le lui permettaient, et s'écria trois fois : « O Solon ! » Cyrus étonné lui envoya demander quel homme ou quel dieu était ce Solon qu'il implorait seul dans la dernière extrémité. Crésus, sans rien déguiser, lui ré-

(ἐτύχωνε γὰρ
γεγονώς μετάπεμπτος εἰς Σάρδεις
ὑπὸ Κροίσου,
καὶ τιμώμενος)
ἠχθέσθη τῷ Σόλωνι
τυχόντι μηδεμιᾶς φιλανθρωπίας·
καὶ προτρέπων αὐτόν·
« ὦ Σόλων, ἔφη,
δεῖ ὀμιλεῖν τοῖς βασιλεῦσιν
ὡς ἦκιστα,
ἢ ὡς ἤδιστα. »
Καὶ ὁ Σόλων·
« Μὰ Δία, εἶπεν,
ἀλλὰ ὡς ἦκιστα,
ἢ ὡς ἄριστα. »
Τότε μὲν οὖν ὁ Κροῖσος
κατεφρόνησεν οὕτω
τοῦ Σόλωνος·
ἐπεὶ δὲ συμβαλὼν Κύρω
ἐκρατήθη μάχῃ,
καὶ ἀπώλεσε τὴν πόλιν,
καὶ ἄλοος ζῶν
αὐτὸς ἔμελλε κατατίμπρασθαι,
καὶ πυρᾶς γενομένης
ἀνεβιάσθη δεδεμένος,
ἀπάντων Περσῶν θεωμένων
καὶ Κύρου παρόντος,
φθεγζόμενος τῇ φωνῇ
ἐπὶ ὅσον ἐξικνεῖτο
καὶ ἦν δυνατὸς,
ἀνεβόησε τρίς·
« ὦ Σόλων ! »
Ὁ Κύρος οὖν θαυμάσας
ἐπεμψε τοὺς ἐρησομένους
ὅστις ἀνθρώπων, ἢ θεῶν,
ἐστιν οὗτος ὁ Σόλων,
ὃν μόνον ἀνακαλεῖται
ἐν τύχαις ἀπόροις.
Καὶ ὁ Κροῖσος
ἀποκρυψάμενος οὐδὲν

(car il se trouvait
ayant été mandé à Sardes
par Crésus,
et étant honoré)
se fâcha contre Solon [ceur ;
n'ayant rencontré (eu) aucune dou-
et exhortant lui :
« O Solon, dit-il,
il faut avoir-commerce avec les rois
comme il est possible le moins,
ou comme il est possible le plus
Et Solon : [doucement. »
« Non par Jupiter, dit-il,
mais comme il est possible le moins,
ou comme il est possible le mieux. »
Alors donc Crésus
méprisa ainsi
Solon ; [avec Cyrus
mais après que s'étant rencontré
il eut été vaincu dans la bataille,
et eut perdu sa ville,
et qu'ayant été pris vivant
lui-même allait être brûlé,
et que un bûcher ayant été fait
il fut conduit-dessus enchaîné,
tous les Perses regardant
et Cyrus étant-présent,
ayant crié avec la voix
jusqu'aussi loin qu'il atteignait
et était ayant-de-la-force,
il cria trois fois :
« O Solon ! »
Cyrus donc s'étant étonné
envoya des gens devant s'informer
qui des hommes, ou des dieux,
est ce Solon,
que seul il invoque
dans des conjonctures sans-issue.
Et Crésus
n'ayant caché rien

κρυψάμενος, εἶπεν ὅτι· « Τῶν παρ' Ἑλλήσι σοφῶν εἶξ' οὗτος ἦν ἀνὴρ, ὃν ἐγὼ μετεπεμφάμην, οὐκ ἀκοῦσαί τι βουλόμενος οὐδὲ μαθεῖν, ὧν ἐνδεὴς ἤμην, ἀλλ' ὡς δὴ μοι θεατῆς γένοιτο, καὶ μάρτυς ἀπίοι τῆς εὐδαιμονίας ἐκείνης, ἣν ἀποβαλεῖν ἄρα μείζον ἦν κακὸν ἢ λαθεῖν ἀγαθόν. Λόγος γὰρ ἦν καὶ δόξα τ' ἀγαθὸν παρούσης· αἱ μεταβολαὶ δέ μοι αὐτῆς εἰς πάθη δεινὰ καὶ συμφορὰς ἀνηκέστους ἔργῳ τελευτῶσι. Καὶ ταῦτ' ἐκεῖνος ὁ ἀνὴρ ἐκ τῶν τότε τὰ νῦν τεκμαιρόμενος, ἐκέλευε τὸ τέλος τοῦ βίου σκοπεῖν, καὶ μὴ θρασυνόμενον ἀβεβαίους ὑπονοίας ὑβρίζειν. » Ἐπεὶ δὲ τοῦτ' ἀννήχθη πρὸς τὸν Κῦρον, ἅτε δὴ σοφώτερος ὢν τοῦ Κροίσου, καὶ τὸν λόγον τοῦ Σόλωνος ἰσχυρὸν ἐν τῷ παραδείγματι βλέπων, οὐ μόνον ἀφῆκε τὸν Κροῖσον, ἀλλὰ καὶ τιμῶν, ἐφ' ὅσον ἕζη, διετέλεσε· καὶ δόξαν ἔσχεν

pondit : « C'est un des sages de la Grèce que je fis venir à ma cour, non pour l'écouter et pour apprendre de lui ce que j'avais besoin de savoir, mais afin qu'après avoir été le témoin de ma puissance et de mes richesses, il allât attester à toute la Grèce une félicité dont la perte me cause aujourd'hui plus de mal que sa jouissance ne m'a jamais fait de bien ; je ne goûtais alors qu'un bonheur idéal, mais le revers que j'éprouve maintenant me plonge dans un malheur aussi réel qu'irréparable. Cet homme sage, augurant, d'après la manière dont je vivais alors, ce qui m'arrive aujourd'hui, m'avertissait d'envisager la fin de ma vie, et de ne pas m'enfler d'orgueil par une confiance présomptueuse en un bonheur incertain. » Lorsqu'on eut rapporté cette réponse à Cyrus, ce prince, plus sage que Crésus, voyant la conjecture de Solon confirmée par un exemple si frappant, ne se contenta pas de délivrer Crésus, mais le traita de la manière la plus honorable le reste de sa vie. Ainsi Solon eut la gloire d'avoir,

εἶπεν ὅτι·
 « Οὗτος ἀνὴρ ἦν εἶς
 τῶν σοφῶν παρὰ Ἑλλήσιν,
 ὃν ἐγὼ μετεπεμφάμην,
 οὐ βουλόμενος ἀκοῦσαι
 οὐδὲ μαθεῖν τι
 ὧν ἤμην ἐνδεὴς,
 ἀλλὰ ὡς δὴ
 γένοιτο θεατῆς μοι,
 καὶ ἀπίοι μάρτυς
 ἐκείνης τῆς εὐδαιμονίας,
 ἣν ἀποβαλεῖν ἄρα
 ἦν κακὸν μείζον
 ἢ λαθεῖν ἀγαθόν.
 Τὸ γὰρ ἀγαθὸν παρούσης
 ἦν λόγος καὶ δόξα·
 αἱ δὲ μεταβολαὶ αὐτῆς
 τελευτῶσί μοι ἔργῳ
 εἰς πάθη δεινὰ
 καὶ συμφορὰς ἀνηκέστους.
 Καὶ ἐκεῖνος ὁ ἀνὴρ
 τεκμαιρόμενος ταῦτα τὰ νῦν
 ἐκ τῶν τότε,
 ἐκέλευε σκοπεῖν
 τὸ τέλος τοῦ βίου,
 καὶ μὴ ὑβρίζειν
 θρασυνόμενον
 ὑπονοίας ἀβεβαίους. »
 Ἐπεὶ δὲ τοῦτο
 ἀννήχθη πρὸς τὸν Κῦρον,
 ἅτε δὴ ὢν σοφώτερος
 τοῦ Κροίσου,
 καὶ βλέπων
 τὸν λόγον τοῦ Σόλωνος
 ἰσχυρὸν ἐν τῷ παραδείγματι,
 οὐ μόνον ἀφῆκε τὸν Κροῖσον,
 ἀλλὰ καὶ διετέλεσε
 τιμῶν,
 ἐπὶ ὅσον ἕζη·
 καὶ ὁ Σόλων ἔσχε δόξαν,

dit que :

« Cet homme était un des sages chez les Grecs, que j'avais fait-venir, non pas voulant entendre ni apprendre quelque chose des choses dont j'étais manquant, mais afin que certes il devint spectateur à moi, et s'en allât témoin de ce bonheur, lequel avoir perdu donc était un mal plus grand que l'avoir reçu n'était un bien. Car le bien de lui présent était discours et opinion ; mais les changements de lui finissent pour moi par le fait en souffrances terribles et malheurs sans-remède. Et cet homme-là [présent conjecturant ces circonstances d'à d'après les circonstances d'alors, m'engageait à envisager la fin de la vie, et à ne pas être-présomptueux m'étant enorgueillissant par des conjectures non-solides. » Et après que ceci eut été rapporté à Cyrus, comme certes étant plus sage que Crésus, et voyant la parole de Solon forte dans l'exemple, non-seulement il relâcha Crésus mais encore il persévéra l'honorant (à l'honorer), tant qu'il vécut ; et Solon eut de la gloire,

ὁ Σόλων, ἐνὶ λόγῳ τὸν μὲν σώσας, τὸν δὲ παιδεύσας τῶν βασιλείων.

XXIX. Οἱ δὲ ἐν ἄστει πάντες ἐστασίαζον, ἀποδημοῦντος τοῦ Σόλωνος· καὶ προειστήκει τῶν μὲν Πεδιέων Λυκούργος, τῶν δὲ Παράλων Μεγακλῆς ὁ Ἀλκμαίωνος, Πεισιστράτος δὲ τῶν Διακρίων, ἐν οἷς ἦν ὁ θητικὸς ὄχλος, καὶ μάλιστα τοῖς πλουσίοις ἀχθόμενος· ὥστε χρῆσθαι μὲν ἔτι ταῖς νόμοις τὴν πόλιν, ἥδη δὲ πράγματα νεώτερα προσδοκᾶν, καὶ ποθεῖν ἅπαντας ἐτέραν κατάστασιν, οὐκ ἴσον ἐλπίζοντας, ἀλλὰ πλεόν ἐξείν ἐν τῇ μεταβολῇ, καὶ κρατήσῃν παντάπασιν τῶν διαφορομένων. Οὕτω δὲ τῶν πραγμάτων ἐχόντων, ὁ Σόλων παραγενόμενος εἰς τὰς Ἀθήνας, αἰδῶ μὲν εἶχε καὶ τιμὴν παρὰ πᾶσιν, ἐν δὲ κοινῷ λέγειν καὶ πράσσειν ὁμοίως οὐκ ἔτ' ἦν δυνατὸς, οὐδὲ πρόθυμος ὑπὸ γήρωσ, ἀλλ' ἐντυγχάνων ἰδίᾳ τοῖς προεστῶσι

par un seul mot, sauvé la vie à un roi, et donné à un autre une leçon utile.

XXIX. Cependant son absence avait replongé les Athéniens dans leurs premières dissensions. Les habitants de la plaine avaient Lycurgue à leur tête; Mégaclês, fils d'Alcméon, était chef de ceux de la côte, et Pisistrate de ceux de la montagne. A ces derniers s'était jointe la tourbe des mercenaires, ennemis déclarés des riches. La ville observait encore les lois de Solon; mais tous les citoyens mettaient leur espoir dans la nouveauté, et désiraient une autre forme de gouvernement: non qu'aucun parti voulût rétablir l'égalité, mais chacun d'eux espérait gagner au changement, et dominer les partis contraires. Les choses étaient en cet état, quand Solon revint à Athènes; il y fut reçu de tout le monde avec beaucoup d'honneur et de respect. Comme son grand âge ne lui permettait plus de parler et d'agir en public avec la même force et la même activité qu'auparavant, il s'aboucha avec les chefs des partis, et travailla, dans des

σώσας τὸν μὲν, παιδεύσας τὸν δὲ τῶν βασιλείων ἐνὶ λόγῳ.

XXIX. Πάντες δὲ οἱ ἐν ἄστει ἐστασίαζον τοῦ Σόλωνος ἀποδημοῦντος· καὶ Λυκούργος μὲν προειστήκει τῶν Πεδιέων, Μεγακλῆς δὲ ὁ Ἀλκμαίωνος τῶν Παράλων, Πεισιστράτος δὲ τῶν Διακρίων, ἐν οἷς ἦν ὁ ὄχλος θητικὸς, ἀχθόμενος καὶ μάλιστα τοῖς πλουσίοις· ὥστε τὴν μὲν πόλιν χρῆσθαι ἔτι ταῖς νόμοις, προσδοκᾶν δὲ ἥδη πράγματα νεώτερα, καὶ ἅπαντας ποθεῖν ἐτέραν κατάστασιν, ἐλπίζοντας ἐξείν ἐν τῇ μεταβολῇ οὐκ ἴσον, ἀλλὰ πλεόν, καὶ κρατήσῃν παντάπασιν τῶν διαφορομένων. Τῶν δὲ πραγμάτων ἐχόντων οὕτως, ὁ Σόλων παραγενόμενος εἰς τὰς Ἀθήνας, εἶχε μὲν αἰδῶ καὶ τιμὴν παρὰ πᾶσιν, οὐκέτι δὲ ἦν δυνατὸς ὁμοίως λέγειν καὶ πράσσειν ἐν κοινῷ, οὐδὲ πρόθυμος ὑπὸ γήρωσ, ἀλλὰ ἐντυγχάνων ἰδίᾳ τοῖς ἀνδράσι

ayant sauvé l'un, ayant instruit l'autre des rois par une seule parole.

XXIX. Mais tous ceux dans la ville étaient-en-dissension, Solon étant-absent; et Lycurgue était-à-la-tête des Gens-de-la-plaine, et Mégaclês le fils d'Alcméon à la tête des Habitants-des-côtes, et Pisistrate à la tête des Montagnards, parmi lesquels était la foule des-thètes, irritée même très-grandement contre les riches: de façon que la ville à la vérité se servir encore des lois de Solon, mais attendre déjà des choses nouvelles(une révolution), et tous désirer une autre constitution, espérant devoir avoir dans le changement non égalité, mais plus, et devoir dominer entièrement ceux divisés d'eux. Les choses donc étant ainsi, Solon s'étant présenté à Athènes, avait (trouvait) à la vérité respect et auprès de tous, [honneur mais n'était plus capable également de parler et d'agir en commun (en public), ni ayant-de-l'ardeur également à-cause-de la vieillesse, mais se rencontrant en particulier avec les hommes

τῶν στάσεων ἀνδράσιν, ἐπειρᾶτο διαλύειν καὶ συναρμόττειν, μάλιστα τοῦ Πεισιστράτου προσέχειν δοκοῦντος αὐτῷ. Καὶ γὰρ αἰμύλον τι καὶ προσφιλὲς εἶχεν ἐν τῷ διαλέγεσθαι, καὶ βοηθητικὸς ἦν τοῖς πένησι, καὶ πρὸς τὰς ἐχθρας ἐπεικῆς καὶ μέτριος. Ἄ δὲ φύσει μὴ προσῆν αὐτῷ, καὶ ταῦτα μιμούμενος, ἐπιστεύετο μᾶλλον τῶν ἐχόντων, ὡς εὐλαβῆς καὶ κόσμιος ἀνὴρ, καὶ μάλιστα δὴ τὸ ἴσον ἀγαπῶν, καὶ δυσχεραίνων, εἴ τις τὰ παρόντα κινῶι, ἢ νεωτέρων ὀρέγοιτο· τούτοις γὰρ ἐξηπάτα τοὺς πολλούς¹. Ὁ δὲ Σόλων ταχὺ τὸ ἦθος ἐφώρασεν αὐτοῦ, καὶ τὴν ἐπιβουλὴν πρῶτος ἐγκατείδεν· οὐ μὴν ἐμίσησεν, ἀλλ' ἐπειρᾶτο πράυειν καὶ νουθετεῖν, καὶ πρὸς αὐτὸν ἔλεγε καὶ πρὸς ἐτέρους, ὡς εἴ

conférences particulières, à terminer leurs différends et à les réconcilier ensemble. Pisistrate surtout paraissait entrer dans ses vues. Il était d'un caractère aimable, insinuant dans ses propos, secourable envers les pauvres, doux et modéré dans ses inimitiés. Il savait si bien imiter les qualités que la nature lui avait refusées, qu'il paraissait les posséder à un plus haut degré que ceux qui en étaient doués naturellement; et il passait généralement pour un homme modeste, réservé, zélé partisan de la justice et de l'égalité, ennemi déclaré de ceux qui voulaient changer la forme actuelle du gouvernement et introduire des nouveautés. C'était par cette dissimulation qu'il en imposait au peuple. Mais Solon, qui pénétra bientôt son caractère, vit aisément où il tendait; et sans rompre avec lui, il essaya de l'adoucir, de le ramener par ses avis. Il lui disait souvent à lui-même et aux autres que, si l'on pouvait déraciner de son âme cette ambition

προσῆν τοῖσι τῶν στάσεων, ἐπειρᾶτο διαλύειν καὶ συναρμόττειν, τοῦ Πεισιστράτου μάλιστα δοκοῦντος προσέχειν αὐτῷ. Καὶ γὰρ εἶχεν ἐν τῷ διαλέγεσθαι τι αἰμύλον καὶ προσφιλὲς, καὶ ἦν βοηθητικὸς τοῖς πένησι, καὶ ἐπεικῆς καὶ μέτριος πρὸς τὰς ἐχθρας. Μιμούμενος δὲ καὶ ταῦτα, ἃ μὴ προσῆν αὐτῷ φύσει, ἐπιστεύετο μᾶλλον τῶν ἐχόντων, ὡς ἀνὴρ εὐλαβῆς καὶ κόσμιος, καὶ μάλιστα δὴ ἀγαπῶν τὸ ἴσον, καὶ δυσχεραίνων, εἴ τις κινῶι τὰ παρόντα, ἢ ὀρέγοιτο νεωτέρων· τούτοις γὰρ ἐξηπάτα τοὺς πολλούς. Ὁ δὲ Σόλων ἐφώρασε ταχὺ τὸ ἦθος αὐτοῦ, καὶ πρῶτος ἐγκατείδε τὴν ἐπιβουλὴν· οὐ μὴν ἐμίσησεν, ἀλλὰ ἐπειρᾶτο πράυειν καὶ νουθετεῖν, καὶ ἔλεγε πρὸς αὐτὸν καὶ πρὸς ἐτέρους, ὡς εἴ τις ἐξέλοι τῆς ψυχῆς αὐτοῦ

qui étaient-à-la-tête des factions, il s'efforçait de les réconcilier et de les mettre-d'accord, Pisistrate surtout paraissant s'attacher à lui. Et en effet il avait dans le converser (dans la conversation) quelque chose de séduisant et d'aimable, et était secourable aux pauvres, et doux et modéré envers ses inimitiés (ses ennemis). Et imitant même ces qualités, qui n'étaient pas en lui par nature, il était honoré-de-sonne plus que ceux qui les possédaient, comme un homme circonspect et mesuré, et surtout certes aimant l'égalité, et s'indignant, si quelqu'un remuait (dérangeait) les affaires présentes, ou aspirait à des affaires nouvelles: car par ces artifices il trompait la multitude. Mais Solon prit-sur-le-fait (surprit) promptement le caractère de lui, et le premier vit l'embûche; toutefois il ne le haït pas, mais essaya de l'adoucir et de le rendre-sage, et il disait à lui et à d'autres, que si quelqu'un avait enlevé de l'âme de lui

τις ἐξελοῖτο τὸ φιλόπρωτον αὐτοῦ τῆς ψυχῆς, καὶ τὴν ἐπιθυμίαν ἰάσαιτο τῆς τυραννίδος, οὐκ ἔστιν ἄλλος εὐφύστερος πρὸς ἀρετὴν οὐδὲ βελτίων πολίτης. Ἀρχομένων δὲ τῶν περὶ Θέσπιν ἤδη τὴν τραγωδίαν κινεῖν¹, καὶ διὰ τὴν καινότητα τοὺς πολλοὺς ἄγοντος τοῦ πράγματος, οὐπω δὲ εἰς ἀμιλλαν ἐναγώνιον ἐξηγμένον², φύσει φιλήκοος ὢν καὶ φιλομαθῆς ὁ Σόλων, ἔτι δὲ μᾶλλον ἐν γήρα σχολῇ καὶ παιδιᾷ καὶ, νῆ Δία, πότοις καὶ μουσικῇ παραπέμπων ἑαυτὸν, ἐθεάσατο τὸν Θέσπιν αὐτὸν ὑποκρινόμενον, ὥσπερ ἔθος ἦν τοῖς παλαιοῖς³. Μετὰ δὲ τὴν θέαν προσαγορεύσας αὐτὸν, ἠρώτησεν, εἰ τοσοῦτων ἐναντίον οὐκ αἰσχύνεται τηλικαῦτα ψευδόμενος. Φήσαντος δὲ τοῦ Θέσπιδος, μὴ δεινὸν εἶναι τὸ μετὰ παιδιᾷ λέγειν τὰ τοιαῦτα καὶ

démesurée, cette soif de dominer dont il était dévoré, il n'y aurait pas dans Athènes de meilleur citoyen, ni d'homme plus fait pour la vertu. Dans ce temps-là, Thespis commençait à donner une forme différente à la tragédie, et la nouveauté du spectacle attirait tous les Athéniens. On n'avait pas encore établi des concours pour disputer le prix de la poésie. Solon, naturellement curieux de s'instruire, qui dans sa vieillesse se livrait davantage aux plaisirs et recherchait surtout la bonne chère et la musique, alla entendre Thespis, qui, suivant l'usage des anciens poètes, jouait lui-même ses pièces. Après le spectacle, il appela ce poète, et lui demanda s'il n'avait pas honte de mentir si publiquement. Thespis lui répondit qu'il n'y avait point de mal à dire et à faire de ces mensonges par manière de jeu. « Oui,

τὸ φιλόπρωτον,
καὶ ἰάσαιτο
τὴν ἐπιθυμίαν τῆς τυραννίδος,
οὐκ ἔστιν ἄλλος πολίτης
εὐφύστερος
πρὸς ἀρετὴν
οὐδὲ βελτίων.
Τῶν δὲ περὶ Θέσπιν
ἀρχομένων ἤδη
κινεῖν τὴν τραγωδίαν,
καὶ τοῦ πράγματος
ἄγοντος τοὺς πολλοὺς
διὰ τὴν καινότητα,
οὐπω δὲ ἐξηγμένου
εἰς ἀμιλλαν ἐναγώνιον,
ὁ Σόλων ὢν φύσει
φιλήκοος
καὶ φιλομαθῆς,
παραπέμπων δὲ ἑαυτὸν
ἐτι μᾶλλον ἐν γήρα
σχολῇ καὶ παιδιᾷ
καὶ, νῆ Δία,
πότοις καὶ μουσικῇ,
ἐθεάσατο τὸν Θέσπιν
ὑποκρινόμενον αὐτὸν,
ὥσπερ ἔθος ἦν
τοῖς παλαιοῖς.
Μετὰ δὲ τὴν θέαν
προσαγορεύσας αὐτὸν,
ἠρώτησεν
εἰ οὐκ αἰσχύνεται
ψευδόμενος
τηλικαῦτα
ἐναντίον τοσοῦτων.
Τοῦ δὲ Θέσπιος φήσαντος
τὸ λέγειν καὶ πράσσειν
τὰ τοιαῦτα
μετὰ παιδιᾷ
μὴ εἶναι δεινόν,
ὁ Σόλων

l'amour-de-la-primauté,
et guérissait *en lui*
le désir de la tyrannie,
il n'est pas d'autre citoyen
mieux-disposé-naturellement
pour la vertu
ni meilleur.
Et ceux autour de Thespis
commençant déjà [tragédie,
à mettre-en-mouvement (changer) la
et la chose
attirant la plupart
à-cause-de la nouveauté,
mais n'ayant pas encore été amenée
à une rivalité de-concours,
Solon qui était de nature
aimant-à-entendre
et aimant-à-apprendre,
et faisant-passer-le-temps à lui-même
encore davantage dans la vieillesse
en loisir et en amusement
et, par Jupiter,
en boissons et en musique,
alla-voir Thespis
jouant lui-même,
comme la coutume était
aux anciens.
Et après le spectacle
ayant adressé-la-parole à lui,
il *lui* demanda
s'il ne rougit (rougissait) pas
mentant (de mentir)
en de telles choses
en-face-de tant-de gens.
Et Thespis ayant dit
le dire et faire
les choses telles
avec (par) jeu
ne pas être étrange (mauvais),
Solon

πράσσειν, σφόδρα τῇ βακτηρίᾳ τὴν γῆν ὁ Σόλων πατάξας·
« Ταχὺ μέντοι τὴν παιδιάν, ἔφη, ταύτην ἐπαινοῦντες καὶ
τιμῶντες, εὐρήσομεν ἐν τοῖς συμβολαίοις. »

XXX. Ἐπεὶ δὲ κατατρώσας αὐτὸς ἑαυτὸν¹ ὁ Πεισίστρατος
ἦκεν εἰς ἀγορὰν ἐπὶ ζεύγους κομιζόμενος, καὶ παρώξυνε τὸν
δῆμον ὡς διὰ τὴν πολιτείαν ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν ἐπιβεβουλευμένος,
καὶ πολλοὺς εἶχεν ἀγανακτοῦντας καὶ βοῶντας, προσελθὼν
ἐγγὺς ὁ Σόλων καὶ παραστάς· « Οὐ καλῶς, εἶπεν, ὦ παῖ Ἴππο-
κράτους, ὑποκρίνη τὸν Ὀμηρικὸν Ὀδυσσεά· ταῦτά γὰρ ποιεῖς
τοὺς πολίτας παρακρούμενος, οἷς ἐκεῖνος τοὺς πολεμίους ἐξη-
πάτησεν αἰκισάμενος ἑαυτόν. » Ἐκ τούτου τὸ μὲν πλῆθος ἦν
ἔτοιμον ὑπερμαχεῖν τοῦ Πεισιστράτου, καὶ συνῆλθεν εἰς ἐκ-
κλησίαν ὁ δῆμος. Ἄριστωνος δὲ γράψαντος, ὅπως δοθῶσι
πεντήκοντα κορυνηφόροι τῷ Πεισιστράτῳ, φυλακῇ τοῦ σώ-

reprit Solon, en frappant avec force la terre de son bâton; mais si
nous honorons, si nous approuvons un pareil jeu, nous le retrouvons
bientôt jusque dans nos contrats. »

XXX. Cependant Pisistrate, après s'être blessé lui-même, se fit
porter sur la place dans un chariot, et souleva la multitude en lui
persuadant que c'étaient ses ennemis qui, à cause de ses principes
politiques, l'avaient mis dans cet état. La populace commençait déjà
à faire éclater son indignation par des cris, lorsque Solon, s'appro-
chant de Pisistrate, lui dit : « Fils d'Hippocrate, tu copies mal
l'Ulysse d'Homère; il ne se blessa que pour surprendre ses ennemis,
et tu l'as fait pour tromper tes concitoyens. » Mais comme la popu-
lace était près d'en venir aux mains pour soutenir Pisistrate, on prit
le parti de convoquer l'assemblée. Ariston ayant proposé qu'on ac-
cordât cinquante gardes à Pisistrate pour la sûreté de sa personne,

πατάξας σφόδρα τὴν γῆν
τῇ βακτηρίᾳ·
« Ταχὺ μέντοι, ἔφη,
ἐπαινοῦντες καὶ τιμῶντες
ταύτην τὴν παιδιάν,
εὐρήσομεν ἐν τοῖς συμβολαίοις. »

XXX. Ἐπεὶ δὲ
ὁ Πεισίστρατος
αὐτὸς κατατρώσας ἑαυτὸν
ἦκεν εἰς ἀγορὰν
κομιζόμενος ἐπὶ ζεύγους,
καὶ παρώξυνε τὸν δῆμον
ὡς ἐπιβεβουλευμένος
ὑπὸ τῶν ἐχθρῶν
διὰ τὴν πολιτείαν,
καὶ εἶχε πολλοὺς
ἀγανακτοῦντας καὶ βοῶντας,
ὁ Σόλων προσελθὼν ἐγγὺς
καὶ παραστάς·
« ὦ παῖ Ἴπποκράτους,
εἶπεν,
οὐχ ὑποκρίνη καλῶς
τὸν Ὀδυσσεά Ὀμηρικόν·
παρακρούμενος γὰρ
τοὺς πολίτας
ποιεῖς τὰ αὐτὰ
οἷς ἐκεῖνος
ἐξηπάτησε τοὺς πολεμίους,
αἰκισάμενος ἑαυτόν. »
Ἐκ τούτου
τὸ μὲν πλῆθος ἦν ἔτοιμον
ὑπερμαχεῖν τοῦ Πεισιστράτου,
καὶ ὁ δῆμος
συνῆλθεν εἰς ἐκκλησίαν·
Ἄριστωνος δὲ
γράψαντος
ὅπως πενήκοντα κορυνηφόροι
δοθῶσι τῷ Πεισιστράτῳ
φυλακῇ τοῦ σώματος,
ὁ Σόλων ἀναστάς

ayant frappé fortement la terre
avec son bâton :
• Bientôt pourtant, dit-il,
louant et honorant
ce jeu,
nous le trouverons dans les contrats. »

XXX. Mais après que
Pisistrate
lui-même ayant blessé lui-même
vint sur la place-publique
porté sur un attelage (chariot),
et excita le peuple
comme ayant été l'objet d'embûches
de-la-part-de ses ennemis
à-cause-de sa conduite-politique,
et qu'il avait de nombreux citoyens
s'indignant et criant,
Solon s'étant avancé près
et s'étant tenu-à-côté de lui :
« O fils d'Hippocrate,
dit-il,
tu ne joues pas bien
l'Ulysse d'Homère ;
car trompant
les citoyens
tu fais les mêmes choses que celles
par lesquelles celui-là
trompa les ennemis,
ayant maltraité lui-même. »
A-la-suite-de cela
la multitude était prête
à combattre-pour Pisistrate,
et le peuple
se réunit en assemblée ;
et Ariston
ayant écrit (proposé un décret)
afin que cinquante porteurs-de-mas-
sussent donnés à Pisistrate, [sue
comme garde du corps,
Solon s'étant levé

ματος, ἀντίειπεν ὁ Σόλων ἀναστάς, καὶ πολλὰ διεξῆλθεν ὁμοια τοῦτοις, οἷς διὰ τῶν ποιημάτων γέγραφεν :

Εἰς γὰρ γλώσσαν ὀρᾶτε καὶ εἰς ἔπη αἰμύλου ἀνδρός·
Ἵμῶν δ' εἰς μὲν ἕκαστος ἀλώπεκος ἔχνεσι βαίνει,
σύμπασι δ' ὑμῖν χαῦνος ἔνεστι νόος.

Ὅρων δὲ τοὺς μὲν πένητας ὀρμωμένους χαρίζεσθαι Πεισι-
στράτῳ καὶ θορυβοῦντας, τοὺς δὲ πλουσίους ἀποδιδράσκοντας
καὶ ἀποδειλιῶντας, ἀπῆλθεν, εἰπὼν ὅτι τῶν μὲν ἐστὶ σφώ-
τερος, τῶν δὲ ἀνδρειότερος· σφώτερος μὲν τῶν μὴ συνιέντων
τὸ πραττόμενον, ἀνδρειότερος δὲ τῶν συνιέντων μὲν, ἐναν-
τιοῦσθαι δὲ τῇ τυραννίδι φοβουμένων. Ἐὖ δὲ ψήφισμα κυρώσας
ὁ δῆμος οὐδὲ περὶ τοῦ πλήθους ἔτι τῶν κορυνηφόρων διεμικρο-
λογεῖτο πρὸς τὸν Πεισίστρατον, ἀλλ' ὅσους ἐβούλετο τρέφοντα
καὶ συνάγοντα φανερώς περιεώρα, μέχρι τὴν ἀκρόπολιν κατέσχε.

Solon se leva, et combattit avec force cette proposition par des rai-
sons qu'il inséra depuis dans ses poésies :

Par cet air de douceur que son maintien respire,
Par ses discours adroits vous vous laissez séduire,
Et vous ne voyez pas sa marche et ses projets.
Avez-vous à traiter vos propres intérêts ;
Chacun a du renard la ruse et la finesse :
Ensemble, vous n'avez ni raison ni sagesse.

Mais voyant que les pauvres se déclaraient ouvertement pour Pisis-
trate et excitaient du tumulte, que les riches effrayés se retiraient de
l'assemblée, il en sortit lui-même, et dit tout haut qu'il avait été plus
prudent que les pauvres, qui n'avaient pas vu les intrigues de Pisis-
trate, et plus courageux que les riches, qui en les voyant n'avaient
pas osé s'opposer à la tyrannie. Le peuple ayant confirmé le dé-
cret d'Ariston, ne disputa point avec Pisistrate sur le nombre des
gardes qu'on lui donnerait ; il lui en laissa prendre tant qu'il voulut,
et Pisistrate se rendit enfin maître de la citadelle. Pendant le trouble

ἀντίειπε,
καὶ διεξῆλθε πολλὰ
ὁμοια τοῦτοις,
οἷς γέγραφε
διὰ τῶν ποιημάτων·
« Ὅρατε γὰρ
εἰς γλώσσαν καὶ εἰς ἔπη
ἀνδρός αἰμύλου.
Ἐκαστος δὲ εἰς μὲν ὑμῶν
βαίνει ἔχνεσι ἀλώπεκος,
νόος δὲ χαῦνος
ἔνεστι ὑμῖν σύμπασι. »
Ὅρων δὲ τοὺς μὲν πένητας
ὀρμωμένους
χαρίζεσθαι Πεισιστράτῳ
καὶ θορυβοῦντας,
τοὺς δὲ πλουσίους
ἀποδιδράσκοντας
καὶ ἀποδειλιῶντας,
ἀπῆλθεν, εἰπὼν
ὅτι ἐστὶ σφώτερος τῶν μὲν,
ἀνδρειότερος τῶν δὲ·
σφώτερος μὲν
τῶν μὴ συνιέντων
τὸ πραττόμενον,
ἀνδρειότερος δὲ
τῶν συνιέντων μὲν,
φοβουμένων δὲ
ἐναντιοῦσθαι τῇ τυραννίδι.
Ὁ δὲ δῆμος
κυρώσας τὸ ψήφισμα
οὐδὲ διεμικρολογεῖτο ἔτι
πρὸς τὸν Πεισίστρατον
περὶ τοῦ πλήθους
τῶν κορυνηφόρων,
ἀλλὰ περιεώρα
τρέφοντα
καὶ συνάγοντα φανερώς
ὅσους ἐβούλετο,
μέχρι κατέσχε τὴν ἀκρόπολιν.

parla-en-sens contraire,
et parcourut de nombreuses raisons
semblables à celles-ci,
qu'il écrivit
dans ses poésies :
« Car vous regardez
à la langue et aux paroles
d'un homme séduisant.
Or chacun de vous
marche sur les traces du renard,
mais un esprit frivole
est-en vous tous-ensemble. »
Et voyant les pauvres
prenant-leur-élan
pour favoriser Pisisstrate
et faisant-tumulte,
mais les riches
se retirant
et ayant-peur,
il s'en alla, ayant dit
qu'il est (était) plus sage que les uns,
plus brave que les autres ;
plus sage d'une part
que ceux ne comprenant pas
ce qui se faisait,
d'autre-part plus brave
que ceux le comprenant à la vérité,
mais craignant
de s'opposer à la tyrannie.
Mais le peuple
ayant ratifié le décret
ne calculait-plus-minutieusement
avec Pisistrate
sur le nombre
des porteurs-de-massue,
mais le voyait-avec-indifférence
nourrissant
et réunissant ouvertement
tous ceux qu'il voulait,
jusqu'à ce qu'il occupa l'acropole.

Γενομένου δὲ τούτου, καὶ τῆς πόλεως συνταραχθείσης, ὁ μὲν Μεγακλῆς εὐθύς ἔφυγε μετὰ τῶν ἄλλων Ἀλκμαιωνιδῶν¹. Ὁ δὲ Σόλων ἤδη μὲν ἦν σφόδρα γέρον, καὶ τοὺς βοηθοῦντας οὐκ εἶχεν, ὅμως δὲ προῆλθεν εἰς ἀγορὰν, καὶ διελέχθη πρὸς τοὺς πολίτας, τὰ μὲν κακίζων τὴν ἀβουλίαν αὐτῶν καὶ μαλακίαν, τὰ δὲ παροξύνων ἔτι καὶ παρακαλῶν μὴ προσέσθαι τὴν ἔλευθερίαν· ὅτε καὶ τὸ μνημονευόμενον εἶπεν, ὡς πρῶτη μὲν εὐμαρέστερον αὐτοῖς τὸ κωλύσαι τὴν τυραννίδα συνισταμένην, νῦν δὲ μεῖζόν ἐστι καὶ λαμπρότερον ἐκκόψαι καὶ ἀνελεῖν συνεστῶσαν ἤδη καὶ πεφυκυῖαν. Οὐδενὸς δὲ προσέχοντος αὐτῷ διὰ τὸν φόβον, ἀπῆλθεν εἰς τὴν οἰκίαν τὴν ἑαυτοῦ, καὶ λαβὼν τὰ ὄπλα, καὶ πρὸ τῶν θυρῶν θέμενος εἰς τὸν στενωπὸν· « Ἐμοὶ μὲν, εἶπεν, ὡς δυνατὸν ἦν, βεβοήθηται τῇ πατρίδι καὶ τοῖς

que cette entreprise excita dans la ville, Mégaclês s'enfuit précipitamment avec les autres Alcmeonides. Solon, malgré son extrême vieillesse et cet abandon général, se rendit sur la place; et reprochant avec force aux Athéniens leur imprudence et leur lâcheté, il les exhortait, il les pressait vivement de ne pas trahir la cause de la liberté. Ce fut dans cette occasion qu'il dit ce mot devenu depuis si célèbre: « Avant ce jour, il vous eût été facile de réprimer la tyrannie naissante; maintenant qu'elle est établie, il sera plus grand et plus glorieux de la détruire. » Mais quand il vit que la frayeur avait saisi tous les citoyens, et que personne ne l'écoutait, il rentra chez lui, prit ses armes, et les posa dans la rue devant sa porte, en disant: « J'ai défendu, autant qu'il m'a été possible, la patrie et les lois; » et

Τούτου δὲ γενομένου, καὶ τῆς πόλεως συνταραχθείσης, ὁ μὲν Μεγακλῆς ἔφυγεν εὐθύς μετὰ τῶν ἄλλων Ἀλκμαιωνιδῶν. Ὁ δὲ Σόλων ἤδη μὲν ἦν σφόδρα γέρον, καὶ οὐκ εἶχε τοὺς βοηθοῦντας, ὅμως δὲ προῆλθεν εἰς ἀγορὰν, καὶ διελέχθη πρὸς τοὺς πολίτας, τὰ μὲν κακίζων τὴν ἀβουλίαν καὶ μαλακίαν αὐτῶν, τὰ δὲ παροξύνων ἔτι καὶ παρακαλῶν μὴ προσέσθαι τὴν ἔλευθερίαν· ὅτε καὶ εἶπε τὸ μνημονευόμενον, ὡς πρῶτη μὲν εὐμαρέστερον αὐτοῖς τὸ κωλύσαι τὴν τυραννίδα συνισταμένην, νῦν δὲ ἐστὶ μεῖζον καὶ λαμπρότερον ἐκκόψαι καὶ ἀνελεῖν συνεστῶσαν ἤδη καὶ πεφυκυῖαν. Οὐδενὸς δὲ προσέχοντος αὐτῷ διὰ τὸν φόβον, ἀπῆλθεν εἰς τὴν οἰκίαν τὴν ἑαυτοῦ, καὶ λαβὼν τὰ ὄπλα, καὶ θέμενος εἰς τὸν στενωπὸν πρὸ τῶν θυρῶν· « Βεβοήθηται, εἶπεν, ἔμοι μὲν, ὡς ἦν δυνατὸν, τῇ πατρίδι καὶ τοῖς νόμοις. » Καὶ τὸ λοιπὸν

Mais ceci ayant eu-lieu, et la ville ayant été toute-troublée, Mégaclês s'enfuit aussitôt avec les autres Alcmeonides. Mais Solon déjà était fort vieux, et n'avait pas des gens l'aidant, mais cependant il s'avança sur la place-publique, et s'entretint avec les citoyens, d'une part blâmant l'imprudence et la mollesse d'eux, d'autre part les excitant encore et les exhortant à ne pas trahir la liberté; moment où aussi il dit le mot cité, que avant-hier à la vérité il était plus facile à eux d'empêcher la tyrannie se formant, [(beau) mais maintenant il est plus grand et plus brillant (glorieux) de saper et de détruire elle formée déjà et ayant grandi. Mais nul ne faisant-attention à lui à-cause-de la crainte, il s'en alla dans la maison de lui-même, et ayant pris ses armes, et les ayant mises dans la rue devant les portes: « Il a été porté-secours, dit-il, par moi à la vérité, comme il était possible, à la patrie et aux lois. » Et pour le reste du temps

νόμοις. » Καὶ τὸ λοιπὸν ἡσυχίαν ἤγε· καὶ, τῶν φίλων φεύγειν παραινούντων, οὐ προσεῖχεν, ἀλλὰ ποιήματα γράφων, ὠνείδιζε τοῖς Ἀθηναίοις·

Εἰ δὲ πεπόνθατε λυγρὰ δι' ὑμετέρην κακότητα,
μὴ τι θεοῖς τούτων μῆνιν ἐπαμφέρετε.
Αὐτοὶ γὰρ τούτους ἠύξῃσατ' ἐρύματα δόντες,
καὶ διὰ ταῦτα κακὴν ἔσχετε δουλοσύνην.

XXXI. Ἐπὶ τούτοις δὲ πολλῶν νουθετούντων αὐτὸν ὡς ἀποθανούμενον ὑπὸ τοῦ τυράννου, καὶ πυνθανομένου, τίνι πιστεύων οὕτως ἀπονοεῖται· « Τῷ γῆρα, » εἶπεν. Οὐ μὴν ἀλλ' ὁ Πεισίστρατος, ἐγκρατὴς γενόμενος τῶν πραγμάτων, οὕτως ἐξεθεράπευσε τὸν Σόλωνα, τιμῶν καὶ φιλοφρονούμενος καὶ μεταπεμπόμενος, ὥστε καὶ σύμβουλον εἶναι, καὶ πολλὰ τῶν πρασσομένων ἐπαινεῖν. Καὶ γὰρ ἐφύλαττε τοὺς πλείστους νόμους τοῦ Σόλωνος, ἐμμένων πρῶτος αὐτὸς, καὶ τοὺς φίλους ἀναγκάζων· ὅς γε καὶ

dépuis il se tint tranquille. Ses amis lui conseillaient de prendre la fuite ; mais il ne daigna pas même les écouter, et resta dans sa maison, s'occupant à faire des vers, dans lesquels il reprochait aux Athéniens toutes leurs fautes :

Si votre lâcheté fit tout votre malheur,
N'accusez pas les dieux d'un honteux esclavage.
Le pouvoir du tyran n'est-il pas votre ouvrage ?
La garde qui l'entoure assure sa grandeur.

XXXI. On ne cessait pourtant de l'avertir que le tyran, irrité de ces vers, le ferait mourir ; et comme on lui demandait sur quoi il se fiait pour parler avec tant d'audace : « Sur ma vieillesse, » répondit-il. Mais quand Pisistrate fut devenu entièrement le maître, il donna à Solon tant de marques de considération et de bienveillance, il l'appela si souvent auprès de sa personne, qu'enfin ce législateur devint son conseil, et approuva la plupart des choses qu'il fit. Il est vrai que Pisistrate maintenait la plupart des lois de Solon, qu'il était le premier à les observer, et les faisait observer à ses amis. Accusé de

ἤγεεν ἡσυχίαν·
καὶ, τῶν φίλων
παραινούντων φεύγειν,
οὐ προσεῖχεν,
ἀλλὰ γράφων ποιήματα,
ὠνείδιζε τοῖς Ἀθηναίοις·
« Εἰ δὲ πεπόνθατε
λυγρὰ
διὰ ὑμετέρην κακότητα,
μὴ ἐπαμφέρετέ τι
θεοῖς
μῆνιν τούτων.
Αὐτοὶ γὰρ
ἠύξῃσατε τούτους
δόντες ἐρύματα,
καὶ διὰ ταῦτα
ἔσχετε δουλοσύνην κακὴν. »

XXXI. Ἐπὶ τούτοις δὲ
πολλῶν νουθετούντων αὐτὸν
ὡς ἀποθανούμενον
ὑπὸ τοῦ τυράννου,
καὶ πυνθανομένου
τίνι πιστεύων
ἀπονοεῖται οὕτω·
« Τῷ γῆρα, » εἶπεν.
Οὐ μὴν ἀλλὰ ὁ Πεισίστρατος,
γενόμενος ἐγκρατὴς
τῶν πραγμάτων,
ἐξεθεράπευσεν οὕτω τὸν Σόλωνα,
τιμῶν καὶ φιλοφρονούμενος
καὶ μεταπεμπόμενος,
ὥστε καὶ εἶναι σύμβουλον,
καὶ ἐπαινεῖν πολλὰ
τῶν πρασσομένων.
Καὶ γὰρ ἐφύλαττε
τοὺς πλείστους νόμους
τοῦ Σόλωνος,
ἐμμένων αὐτὸς πρῶτος,
καὶ ἀναγκάζων τοὺς φίλους·
ὅς γε καὶ

il mena (garda) la tranquillité ;
et, ses amis
l'engageant à fuir,
il ne fit pas-attention,
mais écrivant des poésies, [niens :
il adressait des reproches aux Athé-
« Et si vous avez souffert
des choses affligeantes
par votre lâcheté,
ne reportez pas en quelque chose
aux dieux
le courroux de ces choses.
Car vous-mêmes
vous avez grandi ceux-ci
leur ayant donné des remparts,
et par ces remparts
vous avez eu une servitude funeste. »

XXXI. Et au sujet de ces vers
de nombreux avertissant lui
comme devant mourir
de par le tyran,
et lui demandant
sur quoi se fiait
il se licencia ainsi
« Sur la (ma) vieillesse, » dit-il.
Cependant Pisistrate,
étant devenu maître
des affaires,
courtois tellement Solon,
l'honorant et lui faisant-accueil
et le mandant-vers-lui,
que Solon et être son conseiller,
et louer de nombreuses
des choses qui se faisaient.
Et en effet Pisistrate conservait
les plus nombreuses lois
de Solon,
y-restant lui-même le premier,
et y contraignant ses amis ;
lui qui certes même

φόνου προσκληθεὶς εἰς Ἄρειον πάγον, ἤδη τυραννῶν, ἀπήντησε κοσμίως, ἀπολογησόμενος· ὁ δὲ κατήγορος οὐχ ὑπήκουσε. Καὶ νόμους αὐτὸς ἐτέρους ἔγραψεν, ὧν ἔστι καὶ ὁ τοὺς πηρωθέντας ἐν πολέμῳ δημοσίᾳ τρέφεσθαι κελεύων. Τοῦτο δὲ φησὶν Ἡρακλείδης καὶ πρότερον ἐπὶ Θερσίππῳ πηρωθέντι τοῦ Σόλωνος ψηφισαμένου, μιμήσασθαι τὸν Πεισίστρατον. Ὡς δὲ Θεόφραστος ἰστόρηκε, καὶ τὸν τῆς ἀργίας νόμον οὐ Σόλων ἔθηκεν, ἀλλὰ Πεισίστρατος, ᾧ τὴν τε χώραν ἐνεργεστέραν καὶ τὴν πόλιν ἡρεμαιοτέραν ἐποίησεν. Ὁ δὲ Σόλων ἀψάμενος μεγάλης τῆς περὶ τὸν Ἀτλαντικὸν λόγον ἢ μῦθον πραγματείας, ὃν διήκουσε τῶν περὶ Σάϊν λογίων, προσήκοντα τοῖς Ἀθηναίοις, ἐξέκαμεν, οὐ δι' ἀσχολίαν, ὡς Πλάτων φησὶν, ἀλλὰ μάλλον ὑπὸ γήρωσ, φοβηθεὶς τὸ μέγεθος τῆς γραφῆς.

meurtre devant l'aréopage, tout revêtu qu'il était du pouvoir suprême, il parut modestement pour se justifier; mais l'accusateur ne répondit pas à l'appel de la cause. Il fit lui-même quelques lois, et entre autres celle qui ordonnait que les citoyens estropiés à la guerre seraient nourris aux dépens du public. Cependant Solon, au rapport d'Héraclide, avait déjà fait rendre un pareil décret en faveur de Thersippe; et Pisistrate ne fit que l'imiter. Théophraste prétend que la loi contre les gens oisifs n'est pas de Solon, mais de Pisistrate; elle contribua à faire mieux cultiver la campagne et à rendre Athènes plus tranquille. Solon avait entrepris de mettre en vers l'histoire ou la fable des Atlantides, qu'il tenait des sages de Sais, et qui intéressait les Athéniens. Mais il y renonça bientôt, non, comme Platon l'a dit, qu'il en fût détourné par d'autres occupations, mais plutôt à cause de sa vieillesse, et parce qu'il était effrayé de la longueur du

προσκληθεὶς φόνου εἰς πάγον Ἄρειον, τυραννῶν ἤδη, ἀπήντησε κοσμίως, ἀπολογησόμενος· ὁ δὲ κατήγορος οὐχ ὑπήκουσε. Καὶ αὐτὸς ἔγραψεν ἐτέρους νόμους, ὧν ἔστι καὶ ὁ κελεύων τοὺς πηρωθέντας ἐν πολέμῳ τρέφεσθαι δημοσίᾳ. Ἡρακλείδης δὲ φησὶ τοῦτο, καὶ πρότερον τοῦ Σόλωνος ψηφισαμένου ἐπὶ Θερσίππῳ πηρωθέντι, τὸν Πεισίστρατον μιμήσασθαι. Ὡς δὲ Θεόφραστος ἰστόρηκε, καὶ οὐ Σόλων ἔθηκε τὸν νόμον τῆς ἀργίας, ἀλλὰ Πεισίστρατος, ᾧ ἐποίησε τὴν τε χώραν ἐνεργεστέραν καὶ τὴν πόλιν ἡρεμαιοτέραν. Ὁ δὲ Σόλων, ἀψάμενος μεγάλης πραγματείας τῆς περὶ τὸν λόγον ἢ μῦθον Ἀτλαντικὸν, ὃν διήκουσε τῶν λογίων περὶ Σάϊν, προσήκοντα τοῖς Ἀθηναίοις, ἐξέκαμεν, οὐ διὰ ἀσχολίαν, ὡς φησὶ Πλάτων, ἀλλὰ μάλλον ὑπὸ γήρωσ, φοβηθεὶς τὸ μέγεθος τῆς γραφῆς. Ἐπει αἱ φωναὶ τοιαῦται αὐτοῦ μὴ γύουσι περιουσίαν

appelé pour meurtre [page], à la colline de-Mars (devant l'aréopage) étant-tyran déjà, s'y rendit modestement, devant (pour) se justifier; mais l'accusateur ne répondit pas à l'appel de la cause. Et lui-même écrivit d'autres lois, desquelles est aussi celle ordonnant les citoyens estropiés à la guerre être nourris aux frais-du-public. Or Héraclide dit ceci, aussi précédemment [semblable] Solon ayant fait-porter-un-décret au-sujet-de Thersippe estropié, Pisistrate l'avoir imité. Et comme Théophraste a raconté, aussi ce ne fut pas Solon qui établit la loi de (sur) l'oisiveté, mais Pisistrate, par laquelle loi il fit et la contrée plus cultivée et la ville plus tranquille. Mais Solon, ayant mis-la-main à un grand travail celui sur le récit ou mythe de-l'Atlantide, qu'il avait entendu des sages autour de Sais, intéressant les Athéniens, s'en fatigua, non par manque-de-loisir, comme dit Platon, mais plutôt par-le-fait de la vieillesse, ayant été effrayé [d'action] de la grandeur (longueur) de la ré- Puisque les paroles telles de lui révèlent une surabondance

Ἐπεὶ σχολῆς γε περιουσίαν αὐτοῦ μὴνούσιν αἱ τοιαῦται
φωναί·

Γηράσκω δ' αἰεὶ πολλὰ διδασκόμενος·

καί·

Ἔργα δὲ Κυπρογενεῦς νῦν μοι φίλα καὶ Διονύσου,
καὶ Μουσέων, ἃ τίθησ' ἀνδράσιν εὐφροσύνας.

XXXII. Ὡς δὲ χώρας καλῆς ἔδαφος ὁ Πλάτων ἔρημον,
αὐτῷ δὲ πως κατὰ συγγένειαν¹ προσῆκον, ἐξεργάσασθαι καὶ
διακοσμήσαι φιλοτιμούμενος τὴν Ἀτλαντικὴν ὑπόθεσιν, πρό-
θυρα μὲν μεγάλα καὶ περιθόλους καὶ ἀλλὰς τῇ ἀρχῇ περιέθηκεν,
οἷα λόγος οὐδεὶς ἄλλος ἔσχεν οὐδὲ μῦθος, οὐδὲ ποίησις· ὄψῃ δὲ
ἀρξάμενος, προκατέλυσε τοῦ ἔργου τὸν βίον, ὅσῳ μᾶλλον
εὐφραίνει τὰ γεγραμμένα, τοσούτῳ μᾶλλον τοῖς ἀπολειφθεῖσιν
ἀνιάσας. Ὡς γὰρ ἡ πόλις τῶν Ἀθηναίων τὸ Ὀλυμπιεῖον²,
οὕτως ἡ Πλάτωνος σοφία τὸν Ἀτλαντικὸν ἐν πολλοῖς καλοῖς
μόνον ἔργον ἀτελεῖς ἔσχηκεν. Ἐπεβίωσε δ' οὖν ὁ Σόλων, ἀρξα-

travail; car il vivait alors dans un très-grand loisir, comme il le dit
lui-même dans ses vers :

Oui, je vieilliss en apprenant toujours;

et ailleurs :

Mes soins sont pour Bacchus, les Muses et Cypris
Des plaisirs des mortels ces dieux font tout le prix.

XXXII. Platon s'emparant de ce sujet, comme d'une belle terre
abandonnée et qui lui revenait par droit de parenté, se fit un point
d'honneur de l'achever et de l'embellir. Il y mit un vestibule superbe,
l'entoura d'une magnifique enceinte et de vastes cours, et y ajouta
de si beaux ornements, qu'aucune histoire, aucune fable, aucun
poème n'en eurent jamais de semblables. Mais il l'avait commencé
trop tard; prévenu par la mort, il n'eut pas le temps de l'achever;
et ce qui manque de cet ouvrage laisse aux lecteurs autant de regret
que ce qui en reste leur cause de plaisir. De tous les temples d'Athènes,
celui de Jupiter Olympien est le seul qui ne soit pas fini; de
même, entre tant de beaux ouvrages que la sagesse de Platon a en-
fantés, son Atlantique est le seul qu'il ait laissé imparfait. Héraclide
de Pont dit que Solon survécut assez longtemps à l'usurpation de

de loisir du moins :

« Et je vieilliss [choses; »
en apprenant toujours beaucoup de
et : « Les travaux
de la déesse née-à-Cypre (Vénus)
sont chers maintenant à moi,
et ceux de Bacchus,
et ceux des Muses,
travaux qui donnent aux hommes
des joies.

XXXII. Mais Platon,
prenant-à-cœur
de travailler et d'orner
le sujet de l'Atlantide,
comme le sol d'un beau terrain
étant désert
et appartenant en-quelque-sort
à lui par parenté,
disposa-autour du commencement
de grands vestibules
et des enceintes et des cours,
tels que n'en eut
aucun autre récit,
ni mythe, ni poésie;
mais ayant commencé tard,
il finit sa vie
avant son travail,
ayant affligé d'autant plus les lecteurs
par les choses qui manquent,
que celles qui ont été écrites
les charment davantage.
Car de même que
la ville des Athéniens [seul inachevé,
à le temple - de - Jupiter - Olympien
ainsi la sagesse de Platon
eut le poème de l'Atlantide
seul travail inachevé
parmi de nombreux qui sont beaux.
Solon donc
survécut un temps serré (long),

σχολῆς γε·
« Γηράσκω δὲ
διδασκόμενος αἰεὶ πολλὰ· »
καί· « Ἔργα
Κυπρογενεῦς
φίλα νῦν μοι,
καὶ Διονύσου,
καὶ Μουσέων,
ἃ τίθησιν ἀνδράσιν
εὐφροσύνας. »

XXXII. Ὁ δὲ Πλάτων,
φιλοτιμούμενος
ἐξεργάσασθαι καὶ διακοσμήσαι
τὴν ὑπόθεσιν Ἀτλαντικὴν,
ὡς ἔδαφος καλῆς χώρας
ἔρημον
καὶ προσῆκόν πως
αὐτῷ κατὰ συγγένειαν,
περιέθηκε τῇ ἀρχῇ
μεγάλα μὲν πρόθυρα
καὶ περιθόλους καὶ ἀλλὰς,
οἷα ἔσχεν
οὐδεὶς ἄλλος λόγος,
οὐδὲ μῦθος, οὐδὲ ποίησις·
ἀρξάμενος δὲ ὄψῃ,
προκατέλυσε τὸν βίον
τοῦ ἔργου,
ἀνιάσας τοσούτῳ μᾶλλον
τοῖς ἀπολειφθεῖσιν,
ὅσῳ τὰ γεγραμμένα
εὐφραίνει μᾶλλον.
Ὡς γὰρ
ἡ πόλις τῶν Ἀθηναίων
τὸ Ὀλυμπιεῖον,
οὕτως ἡ σοφία Πλάτωνος
ἔσχηκε τὸν Ἀτλαντικὸν
μόνον ἔργον ἀτελεῖς
ἐν πολλοῖς καλοῖς.
Ὁ δὲ οὖν Σόλων
ἐπεβίωσε χρόνον συχρὸν,

μένου τοῦ Πεισιστράτου τυραννεῖν, ὡς μὲν Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς ἱστορεῖ, συγχρὸν χρόνον, ὡς δὲ Φανίας ὁ Ἐφέσιος¹, ἐλάττονα δυοῖν ἐτῶν. Ἐπὶ Κωμίου μὲν γὰρ ἤρξατο τυραννεῖν Πεισίστρατος· ἐφ' Ἡγεστράτου δὲ Σόλωνα φησὶν ὁ Φανίας ἀποθανεῖν, τοῦ μετὰ Κωμίου ἀρχάντος. Ἡ δὲ δὴ διασπορὰ κατακαυθέντος αὐτοῦ τῆς τέφρας περὶ τὴν Σαλαμινίων νῆσον, ἔστι μὲν διὰ τὴν ἀτοπίαν ἀπίθανος παντάπασι καὶ μυθώδης· ἀναγέγραπται δ' ὑπὸ τε ἄλλων ἀνδρῶν ἀξιολόγων καὶ Ἀριστοτέλους τοῦ φιλοσόφου².

Pisistrate; mais, si l'on en croit Phantias d'Éphèse, il ne vécut pas deux ans entiers. Car Pisistrate s'était emparé de l'autorité souveraine sous l'archonte Comias; et Solon, suivant le même Phantias, mourut sous l'archonte Hégestrate, successeur de Comias. On a dit que ses cendres avaient été semées dans l'île de Salamine; mais c'est le conte le plus absurde et le plus invraisemblable. Il est cependant rapporté par plusieurs auteurs dignes de foi, et même par le philosophe Aristote.

τοῦ Πεισιστράτου ἀρχαμένου τυραννεῖν, ὡς μὲν ἱστορεῖ Ἡρακλείδης ὁ Ποντικὸς, ὡς δὲ Φανίας ὁ Ἐφέσιος ἐλάττονα δυοῖν ἐτῶν. Πεισίστρατος μὲν γὰρ ἤρξατο τυραννεῖν ἐπὶ Κωμίου· ὁ δὲ Φανίας φησὶ Σόλωνα ἀποθανεῖν ἐπὶ Ἡγεστράτου, τοῦ ἀρχάντος μετὰ Κωμίου. Ἡ δὲ δὴ διασπορὰ τῆς τέφρας αὐτοῦ κατακαυθέντος περὶ τὴν νῆσον Σαλαμινίων, ἔστι μὲν παντάπασιν ἀπίθανος καὶ μυθώδης διὰ τὴν ἀτοπίαν· ἀναγέγραπται δὲ ὑπὸ τε ἄλλων ἀνδρῶν ἀξιολόγων καὶ Ἀριστοτέλους τοῦ φιλοσόφου.

Pisistrate ayant commencé à être-tyran, comme à la vérité *le raconte* Héraclide du-Pont, et comme *dit* Phantias l'Éphésien, un *temps* moindre de deux ans. En effet Pisistrate commença à être-tyran sous Comias; or Phantias dit Solon être mort sous Hégestrate celui qui fut-archonte après Comias. Mais certes la dispersion de la cendre de lui ayant été brûlé autour de l'île des Salamiens, est tout à fait invraisemblable et fabuleuse à-cause-de l'étrangeté; mais elle a été écrite et par d'autres hommes dignes-d'estime et par Aristote le philosophe.

ΣΟΛΩΝΟΣ ΚΑΙ ΠΟΠΛΙΚΟΛΑ

ΣΥΓΚΡΙΣΙΣ.

I. Ἄρ' οὖν ἴδιόν τι περὶ ταύτην τὴν σύγκρισιν ὑπάρχει, καὶ μὴ πάνυ συμβεβηκὸς ἐτέρᾳ τῶν ἀναγεγραμμένων, τὸν ἕτερον γεγονέναι μιμητὴν τοῦ ἐτέρου, τὸν ἕτερον δὲ μάρτυν; Ὅρα γὰρ, ἣν ὁ Σόλων ἐξήνεγκε περὶ εὐδαιμονίας ἀπόφασιν πρὸς Κροῖσον, ὡς Ποπλικόλα μᾶλλον ἢ Τέλλῳ προσήκει· Τέλλου μὲν γὰρ, ὃν εἶπε γεγονέναι μακαριώτατον δι' εὐποτίας καὶ ἀρετὴν καὶ εὐτεχνίαν, οὐτ' αὐτὸς ἐν τοῖς ποιήμασιν ὡς ἀνδρὸς ἀγαθοῦ λόγον ἔσχεν, οὔτε παῖδες, οὐτ' ἀρχὴ τις εἰς δόξαν ἦλθεν¹. Ποπλικόλας δὲ, καὶ ζῶν ἐπρώτευσεν δυνάμει καὶ

I. Le parallèle de ces deux grands hommes offre une particularité qui ne se rencontre dans aucun de ceux que nous avons écrits : c'est que l'un est l'imitateur, et l'autre le témoin de celui avec qui il est comparé. En effet, cette maxime sur le bonheur, que Solon proféra en présence de Crésus, convient mieux à Publicola qu'à Tellus. Ce Tellus que Solon regardait comme le plus heureux des hommes à cause de sa mort paisible, de sa vie vertueuse, et des enfants estimables qu'il laissa après lui, n'est pas même cité comme un homme de bien dans les poésies de ce législateur; ses enfants n'ont pas été connus, et lui-même n'a exercé aucune magistrature. Au contraire, Publicola fut, pendant sa vie, le premier des Romains par sa puis-

PARALLÈLE

DE SOLON ET DE PUBLICOLA.

I. Ἄρα οὖν
τι ἴδιον ὑπάρχει
περὶ ταύτην τὴν σύγκρισιν,
καὶ μὴ συμβεβηκὸς πάνυ
ἐτέρᾳ τῶν ἀναγεγραμμένων,
τὸν ἕτερον γεγονέναι
μιμητὴν τοῦ ἐτέρου,
τὸν δὲ ἕτερον μάρτυν;
Ὅρα γὰρ,
ἣν ἀπόφασιν ὁ Σόλων
ἐξήνεγκε πρὸς Κροῖσον
περὶ εὐδαιμονίας,
ὡς προσήκει Ποπλικόλα
μᾶλλον ἢ Τέλλῳ·
οὔτε γὰρ αὐτὸς
ἐν τοῖς ποιήμασιν
ἔσχε λόγον
ὡς ἀνδρὸς ἀγαθοῦ
Τέλλου, ὃν εἶπε
γεγονέναι μακαριώτατον
διὰ εὐποτίας
καὶ ἀρετὴν καὶ εὐτεχνίαν,
οὔτε παῖδες
οὔτε τις ἀρχὴ
ἦλθεν εἰς δόξαν·
Ποπλικόλας δὲ,
καὶ ζῶν
ἐπρώτευσεν Ῥωμαίων
δυνάμει καὶ δόξῃ,

I. Est-ce que donc [pas
quelque chose de particulier n'existe
pour ce parallèle,
et ne s'étant pas rencontré du tout
dans un autre de ceux écrits,
l'un avoir été
imitateur de l'autre,
et l'autre témoin?
Vois en effet la sentence,
laquelle sentence Solon
exprima à Crésus
sur le bonheur,
comme elle convient à Publicola
plus qu'à Tellus;
car ni lui-même
dans ses poésies
il n'a eu discours (n'a parlé)
comme d'un homme de-bien
de Tellus, qu'il a dit
avoir été très-heureux
en bonne-destinée
et vertu et bons-enfants,
ni ses enfants
ni quelque magistrature de lui
ne sont venus en réputation;
mais Publicola,
et vivant
fut-au-premier-rang des Romains
en puissance et en gloire,

δόξῃ, δι' ἀρετὴν, Ῥωμαίων, καὶ τεθνηκότος, ἐν τοῖς ἐπιφανε-
στάτοις γένεσι καὶ στέμμασιν ἔτι καθ' ἡμᾶς Ποπλικόλαι καὶ
Μεσάλαι καὶ Οὐαλέριοι δι' ἐτῶν ἑξακοσίων τῆς εὐγενείας τὴν
δόξαν ἀναφέρουσι¹. Καὶ Τέλλος μὲν ὑπὸ τῶν πολεμίων, ὡς
ἀνὴρ ἀγαθός, ἐν τάξει μένων καὶ μαχόμενος, κατέστρεψε.
Ποπλικόλας δὲ, τοὺς μὲν πολεμίους κτείνας, ὃ τοῦ πεσεῖν
εὐτυχέστερόν ἐστι, τὴν δὲ πατρίδα νικῶσαν ἐπιδὼν δι' ἑαυτὸν
ἄρχοντα καὶ στρατηγοῦντα, τιμηθεὶς δὲ καὶ θριαμβεύσας, ἔτυχε
τῆς ζηλουμένης ὑπὸ Σόλωνος καὶ μακαριζομένης τελευτῆς.
Ἔτι τοίνυν, ἃ τοῖς περὶ Μίμνερον² ἀντιπεπώνηκε περὶ χρόνου
ζωῆς ἐπιπεφώνηκε·

Μηδὲ μοι ἄκλαυστος θάνατος μόλοι, ἀλλὰ φίλοισι
ποιήσαιμι θανῶν ἄλγεα καὶ στοναχάς,

εὐδαίμονα τὸν Ποπλικόλαν ποιεῖ. Τελευτήσας γὰρ, οὐ φίλοις

sance, par l'éclat de ses vertus; et encore de nos jours, six cents
ans après sa mort, les plus illustres familles de Rome, les Publicola,
les Messala, et tous les Valérius, lui rapportent la gloire de leur
noblesse. Tellus fut tué par les ennemis et mourut à son poste en
combattant avec courage. Publicola, après avoir taillé en pièces
ses ennemis, ce qui est bien plus heureux que de tomber sous leurs
coups, après avoir fait remporter à sa patrie la victoire la plus glo-
rieuse, après avoir reçu les triomphes et les honneurs qu'il avait
mérités, termina sa vie par la mort que Solon désirait le plus, et
qu'il regardait comme la plus heureuse. D'ailleurs le souhait que
Solon exprime dans sa réponse à Mimnerme, sur la durée de la vie :

Qu'à ma mort, mes amis plongés dans la tristesse
Versent sur mon tombeau des larmes de tendresse;

ce souhait prouve le bonheur de Publicola. Sa mort fut pleurée non-

διὰ ἀρετὴν,
καὶ τεθνηκότος,
ἐν τοῖς γένεσιν ἐπιφανεστάτοις
καὶ στέμμασιν
ἔτι κατὰ ἡμᾶς
Ποπλικόλαι καὶ Μεσάλαι
καὶ Οὐαλέριοι,
διὰ ἑξακοσίων ἐτῶν
ἀναφέρουσι τὴν δόξαν
τῆς εὐγενείας.
Καὶ Τέλλος μὲν κατέστρεψεν
ὑπὸ τῶν πολεμίων,
ὡς ἀνὴρ ἀγαθός,
μένων ἐν τάξει
καὶ μαχόμενος·
Ποπλικόλας δὲ,
κτείνας μὲν τοὺς πολεμίους,
ὃ ἐστὶν εὐτυχέστερον
τοῦ πεσεῖν,
ἐπιδὼν δὲ τὴν πατρίδα νικῶσαν
διὰ ἑαυτὸν ἄρχοντα
καὶ στρατηγοῦντα,
τιμηθεὶς δὲ
καὶ θριαμβεύσας,
ἔτυχε τῆς τελευτῆς
ζηλουμένης καὶ μακαριζομένης
ὑπὸ Σόλωνος.
Ἔτι τοίνυν
ἃ ἐπιπεφώνηκεν
ἀντιπεπώνων
τοῖς περὶ Μίμνερον
περὶ χρόνου ζωῆς·
«Μηδὲ θάνατος μόλοι μοι
ἄκλαυστος,
ἀλλὰ θανῶν
ποιήσαιμι φίλοισιν
ἄλγεα καὶ στοναχάς,»
ποιεῖ τὸν Ποπλικόλαν
εὐδαίμονα.
Τελευτήσας γὰρ,

à-cause-de sa vertu,
et lui étant mort,
dans les familles les plus illustres
et les arbres généalogiques
encore du-temps-de nous
les Publicola et les Messala
et les Valérius,
à travers six-cents ans
lui reportent la gloire
de leur noble naissance.
Et Tellus à la vérité finit sa vie
par-le-fait des ennemis,
comme un homme brave,
restant à son poste
et combattant;
mais Publicola,
ayant tué les ennemis,
ce qui est plus heureux
que de tomber (succomber),
et ayant vu sa patrie vainquant
par lui-même étant-magistrat
et conduisant-l'armée,
et ayant été honoré
et ayant triomphé,
obtint la fin
enviée et jugée-heureuse
par Solon.
Or de plus
les choses qu'il a dites
ayant contredit
ceux autour de Mimnerme
sur le temps de la vie :
« Et que la mort ne vienne pas à moi
non-pleurée,
mais étant mort
puissé-je faire (causer) à mes amis
des chagrins et des soupirs, »
font Publicola
heureux.
Car ayant cessé de vivre,

οὐδ' οἰκείους μόνον, ἀλλὰ τῇ πόλει πάσῃ, μυριάσι πολλαῖς, δάκρυα καὶ πόθον καὶ κατήφειαν ἐφ' αὐτῷ παρέσχεν· αἱ γὰρ Ῥωμαίων γυναῖκες ἐπένησαν αὐτὸν, ὡςπερ υἱὸν ἢ ἀδελφὸν ἢ πατέρα κοινὸν ἀποβαλοῦσαι.

Χρήματα δ' ἱμεῖρω μὲν ἔχειν (φησὶν ὁ Σόλων), ἀδίκως δὲ πεπᾶσθαι οὐκ ἐθέλω,

ὡς δίκης ἐπούσης· Ποπλικόλα δ' ὑπῆρχεν οὐ μόνον μὴ κακῶς πλουτεῖν, ἀλλὰ καὶ καλῶς ἀναλίσκειν, εὖ ποιοῦντι τοὺς δεομένους· ὥστ', εἰ σοφώτατος ἀπάντων ὁ Σόλων, εὐδαιμονέστατος ὁ Ποπλικόλας. Ἄ γὰρ εὖξαστο τῶν ἀγαθῶν ἐκεῖνος, ὡς μέγιστα καὶ κάλλιστα, ταῦτα καὶ κτήσασθαι Ποπλικόλα καὶ φυλάξαι χρωμένῳ μέχρι τέλους ὑπῆρξεν.

II. Οὕτω μὲν ὁ Σόλων κεκόσμηκε τὸν Ποπλικόλαν, τὸν Σόλωνα δὲ αὖ πάλιν ἐκεῖνος, ἐν τῇ πολιτείᾳ παραδειγμάτων κάλλιστον ἀνδρὶ κοσμοῦντι δημοκρατίαν θέμενος· τῆς μὲν ἀρχῆς

seulement de ses parents et de ses amis, mais de la ville entière; des milliers de personnes en portèrent le deuil : les femmes romaines le regrettèrent comme un fils, un frère ou un mari. Solon disait :

Oui, sans honte mon cœur désire la richesse;
Mais je veux qu'elle soit le prix de ma sagesse :
Une fortune injusto est pour moi sans appas.

En effet, elle attire tôt ou tard la vengeance céleste. Publicola ne s'enrichit point par des injustices; et il eut de plus la gloire de faire un bon usage de sa fortune, en secourant les malheureux. Si Solon a été le plus sage des hommes, Publicola a été le plus heureux : car tous les biens que le premier a désirés comme les plus grands et les plus estimables dont les hommes puissent jouir, Publicola les a possédés et conservés jusqu'à sa mort.

II. Solon a donc honoré Publicola, et Publicola a fait honneur à Solon, en se le proposant comme le plus parfait modèle que puisse

παρέσχε δάκρυα καὶ πόθον καὶ κατήφειαν ἐπὶ αὐτῷ οὐ μόνον φίλοις οὐδὲ οἰκείοις, ἀλλὰ πάσῃ τῇ πόλει, πολλαῖς μυριάσιν· αἱ γὰρ γυναῖκες Ῥωμαίων ἐπένησαν αὐτὸν, ὡςπερ ἀποβαλοῦσαι υἱὸν ἢ ἀδελφὸν ἢ πατέρα κοινόν. « Ἴμεῖρω δὲ, φησὶν ὁ Σόλων, ἔχειν μὲν χρήματα, οὐκ ἐθέλω δὲ πεπᾶσθαι ἀδίκως, » ὡς δίκης ἐπούσης· ὑπῆρχε δὲ Ποπλικόλα οὐ μόνον μὴ πλουτεῖν κακῶς, ἀλλὰ καὶ ἀναλίσκειν καλῶς, ποιοῦντι εὖ τοὺς δεομένους· ὥστε, εἰ ὁ Σόλων σοφώτατος ἀπάντων, ὁ Ποπλικόλας εὐδαιμονέστατος. Ἄ γὰρ τῶν ἀγαθῶν ἐκεῖνος εὖξαστο, ὡς μέγιστα καὶ κάλλιστα, ὑπῆρξε Ποπλικόλα καὶ κτήσασθαι καὶ φυλάξαι ταῦτα χρωμένῳ μέχρι τέλους. II. Οὕτω μὲν ὁ Σόλων κεκόσμηκε τὸν Ποπλικόλαν, αὖ δὲ πάλιν ἐκεῖνος τὸν Σόλωνα, θέμενος ἐν τῇ πολιτείᾳ κάλλιστον παραδειγμάτων ἀνδρὶ

il causa des larmes et du regret et de la tristesse au-sujet-de-lui-même non-seulement à ses amis ni à ses parents, mais à toute la ville, [sonnes : à de nombreux dix-milliers de percar les femmes des Romains pleurèrent lui, comme ayant perdu un fils ou un frère ou un père commun. « Or je désire, dit Solon, avoir à la vérité des richesses, mais je ne veux pas les avoir acquises injustement, » comme le châtement menaçant; or il appartient à Publicola non-seulement de ne pas être-riche mal, mais encore de dépenser bien, en faisant du bien à ceux qui avaient-besoin : de-sorte-que, si Solon est le plus sage de tous, Publicola est le plus heureux. Car ceux des biens que celui-là souhaite, comme très-grands et très-beaux, il appartient à Publicola et d'acquérir et de garder ceux-là s'en servant jusqu'à la fin.

II. Ainsi à la vérité Solon a honoré Publicola, et de nouveau en retour celui-là a honoré Solon, l'ayant établi à lui-même (pris) dans le gouvernement comme le plus beau des exemples pour un homme

τὸν ὄγκον ἀφελῶν, εὐμενῇ πᾶσι καὶ ἄλυπον κατέστησε, νόμοις δὲ πολλοῖς ἐχρήσατο τῶν ἐκείνου. Καὶ γὰρ ἀρχόντων καταστάσεως κυρίου ἐποίησε τοὺς πολλοὺς, καὶ τοῖς φεύγουσι δίκην, ἐπικαλεῖσθαι τὸν δῆμον, ὡςπερ ὁ Σόλων τοὺς δικαστάς, ἔδωκε. Καὶ βουλήν μὲν ἐτέραν οὐκ ἐποίησεν, ὡςπερ ὁ Σόλων, τὴν δ' οὖσαν ἠύξησεν¹, ἀριθμῷ μικροῦ διπλασιάσας. Ἦ τε τῶν ταμιῶν ἐπὶ τοῖς χρήμασι κατάστασις ἐκεῖθεν ἦλθεν, ὅπως ἀρχων, μήτ' εἰ χρηστός ἐστίν, ἀσχολίαν ἔχη πρὸς τὰ μείζω, μήτ' εἰ φαῦλος, ἀφορμὰς τοῦ ἀδικεῖν μάλλον, καὶ τῶν πράξεων καὶ τῶν χρημάτων κύριος γενόμενος. Τὸ δὲ μισοτύραννον ἐν τῷ Ποπλικόλῳ σφοδρότερον. Εἰ γάρ τις ἐπιχειροίη τυραννεῖν, ὁ μὲν ἀλόντι τὴν δίκην ἐπιτίθησιν, ὁ δὲ καὶ πρὸ τῆς κρίσεως

imiter le fondateur d'un État populaire. Il diminua le faste du consulat et le rendit doux et aimable pour tous les citoyens. Il emprunta plusieurs lois de Solon, entre autres celles qui donnaient au peuple le droit d'élire ses magistrats, et qui permettaient d'appeler à sa décision des jugements des tribunaux, comme Solon avait établi l'appel aux juges d'Athènes, qui étaient pris parmi le peuple. Si Publicola ne créa point, comme Solon, un nouveau sénat, il augmenta presque de moitié celui de Rome. En établissant des questeurs pour la garde du trésor public, il voulut qu'un consul homme de bien pût se livrer à des soins plus importants, et qu'un consul pervers n'eût pas un moyen de plus d'être injuste, quand il se verrait tout à la fois maître des affaires et des revenus publics. La haine des tyrans fut plus forte dans Publicola que dans Solon ; celui-ci avait ordonné qu'un citoyen qui aurait aspiré à la tyrannie fût mis en

κοσμοῦντι δημοκρασίαν· ἀφελῶν μὲν τὸν ὄγκον τῆς ἀρχῆς, κατέστησεν εὐμενῇ πᾶσι καὶ ἄλυπον, ἐχρήσατο δὲ νόμοις πολλοῖς τῶν ἐκείνου. Καὶ γὰρ ἐποίησε τοὺς πολλοὺς κυρίου καταστάσεως ἀρχόντων, καὶ ἔδωκε τοῖς φεύγουσι δίκην ἐπικαλεῖσθαι τὸν δῆμον, ὡςπερ ὁ Σόλων τοὺς δικαστάς. Καὶ οὐκ ἐποίησε μὲν ἐτέραν βουλήν, ὡςπερ ὁ Σόλων, ἠύξησε δὲ τὴν οὖσαν, μικροῦ διπλασιάσας ἀριθμῷ. Ἦ τε καταστάσις τῶν ταμιῶν ἐπὶ τοῖς χρήμασιν ἦλθεν ἐκεῖθεν, ὅπως ἀρχων μήτε ἔχη, εἰ ἐστὶ χρηστός, ἀσχολίαν πρὸς τὰ μείζω, μήτε, εἰ φαῦλος, ἀφορμὰς τοῦ ἀδικεῖν μάλλον, γενόμενος κύριος καὶ τῶν πράξεων καὶ τῶν χρημάτων. Τὸ δὲ μισοτύραννον σφοδρότερον ἐν τῷ Ποπλικόλῳ. Εἰ γάρ τις ἐπιχειροίη τυραννεῖν, ὁ μὲν ἐπιτίθησιν τὴν δίκην ἀλόντι,

régiant une démocratie ; ayant retranché l'enflure (le faste) de la magistrature, il l'établit bienveillante pour tous et ne-causant-pas-de-chagrin, et fit usage de lois nombreuses de celles de celui-là (Solon). Et en effet il fit le grand-nombre maître de l'établissement des magistrats, et il donna [sés] à ceux fuyant un procès (aux accusés) d'appeler au peuple, comme Solon d'appeler aux juges. Et il ne fit pas à la vérité un autre sénat, comme Solon, mais il augmenta celui qui existait, de peu s'en faut l'ayant doublé par le nombre. Et l'institution des préposés aux fonds vint de là (de lui), afin qu'un magistrat et n'ait pas, s'il est vertueux, [tourner] de l'occupation qui l'empêche de se vers les objets plus grands, et n'ait pas, s'il est malhonnête, des occasions d'être-injuste davantage, étant devenu maître et des actes et des fonds. Mais la haine-de-la-tyrannie est plus forte dans Publicola. Car si quelqu'un tentait d'être-tyran, l'un impose le procès à lui ayant été pris,

ἀνελεῖν δίδωσι. Σεμνυνομένου δὲ τοῦ Σόλωνος ἄρθως καὶ δικαίως, ὅτι καὶ τῶν πραγμάτων αὐτῶ διδόντων τυραννεῖν, καὶ τῶν πολιτῶν οὐκ ἀκουσίως δεχομένων, ἀπεῖπεν, οὐχ ἦττον ὑπάρχει καλὸν τῷ Ποπλικόλῳ, τὸ, λαθόντα τυραννικὴν ἀρχὴν, ποιῆσαι δημοτικωτέραν, καὶ μὴδ' οἷς ἐξῆν ἔχοντα χρήσασθαι. Καὶ τοῦτο δ' ἔοικε συνιδεῖν πρότερος ὁ Σόλων, ὅτι δῆμος

ὡδ' ἂν ἄριστα σὺν ἡγεμόνεσσι ἐποίτο,
μήτε λίαν ἀνεθείς, μήτε πιεζόμενος.

III. Ἴδιον δὲ τοῦ Σόλωνος ἡ τῶν χρεῶν ἀνεσις, ἣ μάλιστα τὴν ἐλευθερίαν ἐβεβαίωσε τοῖς πολίταις. Οὐδὲν γὰρ ὄφελος νόμων ἰσότητα παρεχόντων, ἢν ἀφαιρεῖται τὰ χρέα τοῖς πένητας· ἀλλ' ὅπου μάλιστα χρῆσθαι τῇ ἐλευθερίᾳ δοκοῦσι, δουλεύουσι μάλιστα τοῖς πλουσίοις, ἐν τῷ δικάζειν καὶ ἀρχεῖν

jugement; Publicola permit de le tuer sans autre forme de procès. Solon se glorifiait avec justice d'avoir refusé la royauté quand les affaires semblaient l'y appeler, et que ses concitoyens l'y portaient eux-mêmes: il n'est pas moins glorieux à Publicola d'avoir rendu plus populaire l'autorité presque tyrannique du consulat, et de n'avoir pas usé de toute la puissance qu'il lui donnait. C'est cette modération dans le gouvernement que Solon avait en vue, lorsqu'il disait:

S'il n'est ni trop foulé, ni trop dans la licence,
Le peuple de ses chefs respecte la puissance.

III. Une ordonnance particulière à Solon, c'est l'abolition des dettes, qui contribua plus qu'aucune autre à affermir la liberté. En vain les lois établissent l'égalité, si les dettes en privent les citoyens pauvres; si lors même qu'ils paraissent jouir le plus de leur liberté, soit en jugeant, soit en exerçant quelque magistrature ou en donnant leur suffrage, ils sont encore plus esclaves des riches, et ne font

ὁ δὲ δίδωσιν ἀνελεῖν καὶ πρὸ τῆς κρίσεως. Τοῦ δὲ Σόλωνος σεμνυνομένου ἄρθως καὶ δικαίως, ὅτι καὶ τῶν πραγμάτων διδόντων αὐτῷ τυραννεῖν, καὶ τῶν πολιτῶν δεχομένων οὐκ ἀκουσίως, ἀπεῖπε, καλὸν οὐχ ἦττον ὑπάρχει τῷ Ποπλικόλῳ, τὸ, λαθόντα ἀρχὴν τυραννικὴν, ποιῆσαι δημοτικωτέραν, καὶ ἔχοντα μὴδὲ χρήσασθαι οἷς ἐξῆν.

Καὶ δὲ ὁ Σόλων ἔοικε συνιδεῖν τοῦτο πρότερος, ὅτι δῆμος « ἂν ἐποίτο ὡδε ἄριστα σὺν ἡγεμόνεσσι, μήτε ἀνεθείς λίαν, μήτε πιεζόμενος. »

III. Ἡ δὲ ἀνεσις τῶν χρεῶν, ἣ μάλιστα ἐβεβαίωσε τὴν ἐλευθερίαν τοῖς πολίταις, ἴδιον τοῦ Σόλωνος. Οὐδὲν γὰρ ὄφελος νόμων παρεχόντων ἰσότητα, ἢν τὰ χρέα ἀφαιρεῖται τοῖς πένητας· ἀλλὰ ὅπου δοκοῦσι μάλιστα χρῆσθαι τῇ ἐλευθερίᾳ, δουλεύουσι μάλιστα τοῖς πλουσίοις.

et l'autre donne (permet) de le faire périr même avant le jugement. Mais Solon se glorifiant avec-raison et justement, de ce que et les affaires donnant (permettant) à lui d'être-tyran, et les citoyens l'acceptant non de-mauvais-gré, il a refusé, une gloire non moindre appartient à Publicola, le, ayant reçu un pouvoir tyrannique (absolu), l'avoir fait plus populaire, et l'ayant n'avoir même pas usé des droits dont il lui était-possible d user. Et certes Solon semble avoir vu ceci le premier, que le peuple « suivrait ainsi le mieux avec ses chefs, et n'étant pas relâché trop, et n'étant pas trop foulé. »

III. Mais la remise des dettes, par laquelle surtout il affermit la liberté aux citoyens, est une chose propre à Solon. Car il n'est aucune utilité de lois donnant une égalité, que les dettes enlèvent aux pauvres; mais où ils paraissent le plus faire-usage de la liberté, ils sont-esclaves le plus des riches,

καὶ λέγειν ἐπιτατιόμενοι καὶ ὑπηρετοῦντες. Τούτου δὲ μείζον, ὅτι πάση χρεῶν ἀποκοπῇ στάσεως ἐπομένης, ἐκείνη μόνη, καθάπερ φαρμάκῳ παραβόλῳ μὲν, ἰσχυρῶ δὲ χρησάμενος εὐκαίρως, καὶ τὴν οὔσαν στάσιν ἔλυσε, τῇ περὶ αὐτὸν ἀρετῇ καὶ δόξῃ τῆς τοῦ πράγματος ἀδοξίας καὶ διαβολῆς περιγεγόμενος. Τῆς δ' ὅλης πολιτείας τῇ μὲν ἀρχῇ λαμπρότερος ὁ Σόλων ἠγήσατο γὰρ καὶ οὐκ ἠκολούθησε, καὶ καθ' αὐτὸν, οὐ μεθ' ἐτέρων, ἔπραξε τὰ πλεῖστα καὶ μέγιστα τῶν κοινῶν· τῷ τέλει δὲ ἄτερος εὐτυχῆς καὶ ζηλωτός. Τὴν μὲν γὰρ Σόλωνος πολιτείαν αὐτὸς ἐπέιδε Σόλων καταλυθεῖσαν, ἣ δὲ Ποπλικόλα μέχρι τῶν ἐμφυλίων πολέμων διεφύλαξεν ἐν κόσμῳ τὴν πόλιν· ὁ μὲν γὰρ

que suivre les ordres de leurs créanciers. Mais une chose remarquable ajoute encore au mérite de cette ordonnance; presque toujours une abolition de dettes entraîne à sa suite des troubles et des dissensions: Solon, en employant à propos cette mesure, comme un remède violent à la vérité, mais efficace, parvint à apaiser la sédition qui s'était élevée dans Athènes, et par le seul ascendant de sa vertu, il fit taire les reproches et les murmures que cette loi aurait pu exciter. Si l'on considère l'ensemble de leur administration, on voit que Solon débuta d'une manière plus brillante; il ne suivit point les sentiers battus, il se fraya lui-même la route; et seul, sans le secours de personne, il termina heureusement les plus grandes entreprises. Publicola eut une fin plus heureuse et plus digne d'envie: car Solon vit renverser la constitution qu'il avait établie; et celle de Publicola maintint l'ordre dans Rome jusqu'au temps des guerres civiles.

ἐπιτατιόμενοι
καὶ ὑπηρετοῦντες
ἐν τῷ δικάζειν
καὶ ἀρχειν καὶ λέγειν.
Μείζον δὲ
τούτου,
ὅτι στάσεως
ἐπομένης
πάσῃ ἀποκοπῇ χρεῶν,
χρησάμενος εὐκαίρως
ἐκείνη μόνη,
καθάπερ φαρμάκῳ
παραβόλῳ μὲν,
ἰσχυρῶ δὲ,
ἔλυσε καὶ
τὴν στάσιν οὔσαν,
περιγεγόμενος
τῆς ἀδοξίας
καὶ διαβολῆς τοῦ πράγματος
τῇ ἀρετῇ καὶ δόξῃ
περὶ αὐτόν.
Ὁ δὲ Σόλων λαμπρότερος
τῇ ἀρχῇ
τῆς ὅλης πολιτείας·
ἠγήσατο γὰρ,
καὶ οὐκ ἠκολούθησε,
καὶ ἔπραξε κατὰ αὐτόν,
οὐ μετὰ ἐτέρων,
τὰ πλεῖστα καὶ μέγιστα
τῶν κοινῶν·
ὁ δὲ ἄτερος τῷ τέλει
εὐτυχῆς καὶ ζηλωτός.
Σόλων μὲν γὰρ αὐτὸς
ἐπέιδε τὴν πολιτείαν Σόλωνος
καταλυθεῖσαν,
ἣ δὲ Ποπλικόλα
μέχρι τῶν πολέμων ἐμφυλίων
διεφύλαξε τὴν πόλιν ἐν κόσμῳ·
ὁ μὲν γὰρ
ἄμα τῷ θέσθαι

recevant des ordres
et étant serviteurs
dans le juger
et être magistrats et parler.
Et un point plus grand (important)
que celui-ci,
c'est que une sédition
suivant
tout retranchement de dettes,
ayant fait usage bien-à-propos
de ce retranchement seul,
comme d'un remède
aventureux à la vérité,
mais puissant,
il dissipa aussi
la sédition existant,
ayant triomphé
de l'ignominie
et du décri de l'acte
par la vertu et l'estime
répandus autour de lui.
Or Solon est plus brillant
par le commencement
de l'ensemble-du gouvernement;
car il marcha-en-tête,
et ne suivit pas,
et fit par lui-même,
non avec d'autres, [des
les plus nombreuses et les plus gran-
des affaires communes;
mais l'autre par la fin
est heureux et digne-d'envie.
En effet Solon lui-même
vit la constitution de Solon
détruite,
mais celle de Publicola
jusqu'aux guerres civiles
maintint la ville en bon-ordre;
car l'un [qu'il eut) établi
en-même-temps que le avoir (dès

ἄμα τῷ θέσθαι τοὺς νόμους, ἀπολιπὼν ἐν ξύλοις καὶ γράμμασιν ἐρήμους τοῦ βοηθοῦντος, ὄψετο ἀπὼν ἐκ τῶν Ἀθηνῶν· ὁ δὲ, μένων καὶ ἀρχῶν καὶ πολιτευόμενος, ἴδρυσεν καὶ κατέστησεν εἰς ἀσφαλὲς τὴν πολιτείαν. Ἔτι δ' ἐκεῖνῳ μὲν οὐδὲ μέλλοντι κωλύσαι προαισθημένῳ Πεισίστρατον ὑπῆρξεν, ἀλλ' ἠττήθη τῆς τυραννίδος συνισταμένης· οὗτος δὲ βασιλείαν ἰσχύουσαν ἐκ πολλῶν ἤδη χρόνων καὶ κρατοῦσαν ἐξέβαλε καὶ κατέλυσε, ἀρετὴν μὲν ἴσῃν καὶ προαίρεσιν ὅμοιαν παρασχόμενος, τύχῃ δὲ καὶ δυνάμει τελεσιουργῶ πρὸς τὴν ἀρετὴν χρησάμενος.

IV. Τῶν μέντοι πολεμικῶν, Σόλωνι μὲν οὐδὲ τὰ πρὸς Μεγαρεῖς Δίμαχος ὁ Πλαταιεὺς¹ μεμαρτύρηκεν, ὥσπερ ἡμεῖς διαληλύθαμεν· Ποπλικόλας δὲ τοὺς μεγίστους ἀγῶνας αὐτὸς καὶ μαχόμενος καὶ στρατηγῶν κατώρθωσε. Καὶ μὴν καὶ πρὸς τὰς

C'est que Solon, après avoir publié ses lois, les abandonna à leurs tables et à leurs rouleaux; et en quittant Athènes, il leur ôta le seul appui qui pouvait les conserver. Publicola, en restant à Rome, où il commandait et gouvernait les affaires, affermit ses établissements et en assura la durée. Solon connut les intrigues de Pisistrate, et, après des efforts inutiles pour les arrêter, il fut obligé de céder à la tyrannie qu'il vit s'établir sous ses yeux. Publicola abattit pour toujours la royauté, depuis longtemps affermie et dominante dans Rome. Son courage ne fut pas au-dessous de son entreprise; et sa puissance, secondée par la fortune, couronna sa vertu du succès le plus heureux.

IV. La gloire militaire met entre eux une grande différence. Solon, s'il faut en croire Dimaque de Platée, n'est point l'auteur de l'expédition contre les Mégariens que nous avons racontée. Publicola gagna plusieurs batailles, où il remplit également le devoir de général et

τοὺς νόμους, ἀπολιπὼν ἐν ξύλοις καὶ γράμμασιν ἐρήμους τοῦ βοηθοῦντος, ὄψετο ἀπὼν ἐκ τῶν Ἀθηνῶν· ὁ δὲ, μένων καὶ ἀρχῶν καὶ πολιτευόμενος, ἴδρυσεν τὴν πολιτείαν καὶ κατέστησεν εἰς ἀσφαλὲς. Ἔτι δὲ οὐκ ὑπῆρξεν ἐκεῖνῳ μὲν μέλλοντι προαισθημένῳ κωλύσαι Πεισίστρατον, ἀλλὰ ἠττήθη τῆς τυραννίδος συνισταμένης· οὗτος δὲ ἐξέβαλε καὶ κατέλυσε βασιλείαν ἰσχύουσαν ἤδη ἐκ πολλῶν χρόνων καὶ κρατοῦσαν, παρασχόμενος ἀρετὴν μὲν ἴσῃν καὶ προαίρεσιν ὅμοιαν, χρησάμενος δὲ πρὸς τὴν ἀρετὴν τύχῃ καὶ δυνάμει τελεσιουργῶ.

IV. Τῶν μέντοι πολεμικῶν, Δίμαχος ὁ Πλαταιεὺς οὐδὲ μεμαρτύρηκε Σόλωνι μὲν τὰ πρὸς Μεγαρεῖς, ὥσπερ ἡμεῖς διαληλύθαμεν· Ποπλικόλας δὲ αὐτὸς καὶ μαχόμενος καὶ στρατηγῶν κατώρθωσε τοὺς μεγίστους ἀγῶνας.

les lois, les ayant laissées sur des bois et des caractères [défenseur]; dénuées de celui les aidant (sans s'en aller étant parti d'Athènes; mais l'autre, restant et étant-magistrat et prenant-part-à-la-politique, assit la constitution et la mit en sécurité. Et en outre il ne fut pas donné à celui-là (Solon) s'y disposant et s'étant aperçu-d'avance d'empêcher Pisistrate, mais il fut vaincu par la tyrannie se formant; mais celui-ci (Publicola) chassa et détruisit la royauté ayant-de-la-force déjà depuis de longs temps et étant-maitresse, ayant montré une vertu égale et une préférence semblable, mais ayant fait-usage outre sa vertu d'une fortune et d'une puissance qui-accomplit-les-entreprises.

IV. Toutefois des actes guerriers, Dimaque de-Platée n'a pas même attesté pour Solon à la vérité ceux contre les Mégariens, comme nous les avons exposés; mais Publicola lui-même et combattant et commandant-l'armée a fait-réussir les plus grandes batailles.

πολιτικὰς πράξεις, ὁ μὲν ἐν παιδιᾷς τινι τρόπῳ, καὶ προσποίημα
μανίας ἀναλαβὼν, ὑπὲρ Σαλαμῖνος ἐρῶν προῆλθεν· ὁ δ' αὐτόθεν
ἀναβρίψας τὸν ἐπὶ μεγίστων κίνδυνον, ἐπανεστῆ Ταρκυνίῳ,
καὶ τὴν προδοσίαν ἐφώρασε· καὶ τοῦ κολασθῆναι καὶ μὴ
διαφυγεῖν τοὺς πονηροὺς αἰτιώτατος γενόμενος, οὐ τὰ σώματα
μόνον τῶν τυράννων ἐξέβαλε τῆς πόλεως, ἀλλὰ καὶ τὰς ἐλπίδας
ἐξέκοψεν. Οὕτω δὲ καὶ τοῖς δεχομένοις πράγμασιν ἀγῶνα καὶ
θυμὸν καὶ ἀντίταξιν ἐβρώμενος καὶ ἀτενῶς ἀπαντήσας, ἔτι
βέλτιον ἐχρήσατο τοῖς δμιλίαις ἀπολέμου καὶ πειθοῦς ὑπεικούσης
δεομένοις, Πορσῆναν ἄμαχον ἄνδρα καὶ φοβερὸν ἐμμελῶς προσ-
αγαγόμενος καὶ μεταστήσας εἰς φίλιαν. Καίτοι φήσει τις ἐνταῦθα,
τὸν μὲν Σόλωνα προεμένους ἀναλαθεῖν Ἀθηναίους Σαλαμῖνα,
Ποπλικόλαν δ' ἧς ἐκέκτηντο Ῥωμαῖοι χώρας ἀποστήναι¹. Δεῖ

celui de soldat. Dans l'administration civile, Solon, pour conseiller
aux Athéniens de reprendre Salamine, a recours à une sorte de jeu
et contrefait l'insensé. Publicola, dès son entrée dans les affaires,
s'expose aux plus grands périls, se déclare contre Tarquin, et dé-
voile la conjuration qui se tramait en faveur de ce prince. Seul il
empêche que les conjurés n'échappent au supplice; et non content
d'avoir chassé les tyrans de la ville, il ruine pour jamais toutes leurs
espérances. S'il sut déployer cette fermeté dans les affaires qui de-
mandaient de la force et de la vigueur, et qui devaient être décidées
par la voie des armes, il fit paraître encore plus de sagesse dans
celles qui, pendant la paix, exigeaient de l'adresse et de la persua-
sion. Il sut si bien gagner Porsenna, que d'un ennemi redoutable
qu'il n'eût peut-être jamais vaincu, il en fit un ami fidèle des Romains.
On pourra m'objecter que Solon recouvra l'île de Salamine, que les
Athéniens s'étaient laissés enlever, et que Publicola rendit les terres
que les Romains avaient conquises : mais il faut juger des actions

Καὶ μὴν
καὶ πρὸς τὰς πράξεις πολιτικὰς,
ὁ μὲν προῆλθεν
ἐρῶν ὑπὲρ Σαλαμῖνος
ἐν τινι τρόπῳ παιδιᾷς,
καὶ ἀναλαβὼν
προσποίημα μανίας·
ὁ δὲ αὐτόθεν
ἀναβρίψας τὸν κίνδυνον
ἐπὶ μεγίστων,
ἐπανεστῆ Ταρκυνίῳ,
καὶ ἐφώρασε τὴν προδοσίαν·
καὶ γενόμενος αἰτιώτατος
τοῦ τοὺς πονηροὺς
κολασθῆναι καὶ μὴ διαφυγεῖν,
οὐ μόνον ἐξέβαλε τῆς πόλεως
τὰ σώματα τῶν τυράννων,
ἀλλὰ καὶ ἐξέκοψε τὰς ἐλπίδας.
Οὕτω δὲ καὶ ἀπαντήσας
ἐβρώμενος καὶ ἀτενῶς
τοῖς πράγμασι
δεχομένοις ἀγῶνα
καὶ θυμὸν καὶ ἀντίταξιν,
ἐχρήσατο ἔτι βέλτιον
τοῖς δεομένοις
δμιλίαις ἀπολέμου
καὶ πειθοῦς ὑπεικούσης,
προσαγαγόμενος ἐμμελῶς
καὶ μεταστήσας εἰς φίλιαν
Πορσῆναν,
ἄνδρα ἄμαχον καὶ φοβερόν.
Καίτοι τις φήσει ἐνταῦθα
τὸν μὲν Σόλωνα
ἀναλαθεῖν Σαλαμῖνα
Ἀθηναίους
προεμένους,
Ποπλικόλαν δὲ
ἀποστήναι χώρας
ἧς Ῥωμαῖοι ἐκέκτηντο.
Δεῖ δὲ θεωρεῖν τὰς πράξεις

Et assurément
aussi pour les actes civils,
l'un s'avança
devant parler pour Salamine
dans une certaine manière de jeu,
et ayant pris
une feinte de folie;
mais l'autre de-lui-même
ayant affronté le danger
pour les plus grands objets,
se leva-contre Tarquin,
et mit-au-jour la trahison;
et ayant été la-plus-grande-cause
de ceci, les pervers
être châtiés et ne pas échapper,
non-seulement il chassa de la ville
les personnes des tyrans,
mais aussi sapa leurs espérances.
Et ainsi aussi ayant abordé
avec-vigueur et avec-application
les affaires
qui comportaient de l'ardeur
et du courage et de la résistance,
il fit-usage encore mieux
de celles qui demandaient
des relations non-hostiles
et une persuasion qui cède,
ayant gagné avec-soin
et ayant changé en amitié (ami)
Porsenna,
homme invincible et redoutable.
Sans doute quelqu'un dira ici
Solon
avoir repris Salamine
pour les Athéniens
l'ayant abandonnée,
mais Publicola
s'être dessaisi du territoire
que les Romains avaient conquis.
Mais il faut examiner les actes

δὲ πρὸς τοὺς ὑποκειμένους καιροὺς τὰς πράξεις θεωρεῖν. Ποικίλος γὰρ ὢν ὁ πολιτικός, ᾧ τῶν ὄντων ἕκαστον εὐληπτὸν ἔστι μεταχειρίσασθαι, καὶ μέρους ἀφέσει πολλάκις ἔσωσε τὸ πᾶν, καὶ μικρῶν ἀποστάς, μειζόνων ἔτυχεν. Ὡσπερ ἐκεῖνος ὁ ἀνὴρ τότε τῆς μὲν ἀλλοτρίας χώρας ἀποστάς, ἔσωσε τὴν ἑαυτοῦ βεβαίως ἀπασαν· οἷς δ' ἦν μέγα τὴν πόλιν διαφυλάξαι, προσεκτήσατο τὸ τῶν πολιορκούντων στρατόπεδον. Ἐπιτρέψας δὲ τῷ πολεμίῳ δικαστῇ γενέσθαι, καὶ περιγεγόμενος, τῇ νίκῃ προσέλαθεν, ὅσα δόντα ἀγαπητὸν ἦν νικῆσαι· καὶ γὰρ τὸν πόλεμον διέλυσε, καὶ τὴν παρασκευὴν τοῦ πολέμου κατέλιπεν αὐτοῖς, διὰ πίστιν ἀρετῆς καὶ καλοκαγαθίας, ἣν ὁ ἀρχων ὑπὲρ ἀπάντων ἐνεποίησεν αὐτῷ.

par les circonstances. Un bon politique sait varier sa conduite, suivant les occasions; il prend chaque affaire du côté le plus accessible qu'elle présente. Souvent, par le sacrifice d'une partie, il sauve tout le reste; et en cédant peu, il gagne beaucoup. Ainsi Publicola, par la cession de quelques terres étrangères, assura la conservation de tout son pays; et tandis que les Romains auraient regardé comme un grand bonheur de conserver leur ville, il leur acquit toutes les richesses qui étaient dans le camp même des assiégeants. En prenant son ennemi pour juge, il triompha de son adversaire, et il obtint, avec la victoire, tout ce qu'il aurait donné sans peine pour se la procurer: car Porsenna, en faisant la paix, laissa aux Romains toutes les provisions qu'il avait accumulées pour continuer la guerre: tant la conduite du consul lui avait donné une opinion favorable de la vertu et de la magnanimité de tous les Romains!

πρὸς τοὺς καιροὺς ὑποκειμένους.
Ὁ γὰρ πολιτικός, ὢν ποικίλος μεταχειρίσασθαι ἕκαστον τῶν ὄντων ᾧ τῶν ὄντων ἔστιν εὐληπτὸν, καὶ πολλάκις ἔσωσε τὸ πᾶν ἀφέσει μέρους, καὶ ἀποστάς μικρῶν, ἔτυχε μειζόνων.
Ὡσπερ ἐκεῖνος ὁ ἀνὴρ, ἀποστάς μὲν τότε τῆς χώρας ἀλλοτρίας, ἔσωσε βεβαίως ἀπασαν τὴν ἑαυτοῦ· προσεκτήσατο δὲ τὸ στρατόπεδον τῶν πολιορκούντων οἷς ἦν μέγα διαφυλάξαι τὴν πόλιν.
Ἐπιτρέψας δὲ τῷ πολεμίῳ γενέσθαι δικαστῇ, καὶ περιγεγόμενος, προσέλαθε τῇ νίκῃ ὅσα ἦν ἀγαπητὸν δόντα νικῆσαι· καὶ γὰρ διέλυσε τὸν πόλεμον, καὶ κατέλιπεν αὐτοῖς τὴν παρασκευὴν τοῦ πολέμου, διὰ πίστιν ἀρετῆς καὶ καλοκαγαθίας ἣν ὁ ἀρχων ἐνεποίησεν αὐτῷ ὑπὲρ ἀπάντων.

d'après les circonstances qui existent.
Car l'homme politique, étant divers (variant sa conduite) pour manier chacune des affaires existantes de la manière de laquelle manière elle est facile-à-prendre, et souvent a sauvé le tout par l'abandon d'une partie, et s'étant dessaisi de choses petites, en a obtenu de plus grandes.
Comme (c'est ainsi que) cet homme s'étant dessaisi alors [(Publicola), du territoire étranger, sauva d'une manière-sûre tout celui de lui-même; et il acquit-en-oultre le camp des assiégeants [chose à ceux pour qui c'était une grande d'avoir conservé la ville.
Et ayant remis à son ennemi de devenir juge, et ayant eu-le-dessus, il reçut-oultre la victoire toutes les choses qu'il était suffisant ayant données de vaincre; et en effet il dissipa la guerre, et laissa à eux (aux Romains) l'appareil de la guerre, à-cause-de la confiance de vertu et d'honnêteté que le chef avait mise-en lui (lui avait inspirée) en-faveur-de tous.

NOTES

SUR LA VIE DE SOLON.

Page 4 : 1. Didyme d'Alexandrie, grammairien de l'école d'Aristarque, florissait du temps d'Auguste. Aucun de ses ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous.

— 2. Ἀξόνων, essieux. Cette expression sera expliquée plus loin par Plutarque lui-même.

— 3. Asclépiade, de Mirlée en Bithynie, vivait du temps du grand Pompée. Il était grammairien de l'école d'Apollonius.

— 4. On trouve deux Philoclès, tous deux poètes tragiques, dont le plus ancien était neveu d'Eschyle, et un troisième, poète comique, qu'Aristophane maltraite fort dans ses pièces.

— 5. Héraclide, né à Héraclée, ville du Pont, était un philosophe de l'école de Platon. Il nous reste des fragments de son livre sur les gouvernements (περὶ πολιτειῶν).

— 6. Ἀνεψιῶν γενέσθαι. La mère de Solon est aussi l'aïeule de Platon.

Page 6 : 1. Hermippe, historien, né à Smyrne, contemporain de Ptolémée Evergète et du poète Callimaque, qui fut son maître. Il avait composé un ouvrage sur les législateurs (περὶ νομοθετῶν).

Page 8 : 1. Ὅτω πολλὸς ἀργυρὸς ἐστί. Voici ce vers entier, tel qu'il est cité par Stobée :

Ἴσόν τοι πλουτοῦσιν, ὅτω πολλὸς ἀργυρὸς ἐστί.

— 2. Γαστρί τε... παθεῖν. C'est aussi la morale d'Horace

Si ventri bene, si lateri est, pedibusque tuis, nil
Divitiarum poterunt regales addere majus.

— 3. Voici le vers complet d'Hésiode (*Travaux et Jours*, 286) :

Ἔργον δ' οὐδὲν ὄνειδος, ἀεργίη δὲ τ' ὄνειδος.

Page 10 : 1. Dans les anciennes éditions grecques, Protus n'est pas écrit comme un nom propre ; et les interprètes ont traduit ainsi ce passage : *le premier qui fonda Marseille*. Mais Plutarque avait sûrement nommé le chef de la colonie qui fonda Marseille, comme il nomme les autres personnages qu'il cite pour s'être livrés à un commerce honorable, afin de justifier celui qu'avait fait Solon ; et il au-

rait été facile aux traducteurs de corriger le texte de Plutarque d'après Justin, qui, en racontant (liv. XLIII, ch. III) la fuite des Phocéens qui se débarrassèrent à l'oppression des Perses, et allèrent fonder Marseille près de l'embouchure du Rhône, dit que Simus et Protis étaient les chefs de cette expédition. Il est probable que Plutarque avait aussi écrit Protis, et que ce nom, peu connu des copistes, aura été changé en celui de Protus, qui lui-même n'en étant pas plus connu comme nom propre, sera devenu, sous leur plume, un nom commun, que les éditeurs et les interprètes ont trop fidèlement copié sans soupçonner l'altération.

Page 10 : 2. Κελτῶν τῶν περὶ τὸν Ῥοδανόν. Les Ségobriges.

— 3. Cet Hippocrate, différent du célèbre médecin, n'est point connu d'ailleurs. Plutarque ne dit pas quel commerce fit Thalès ; mais il y a apparence qu'il fait allusion à ce que Diogène-Laërce rapporte de ce premier des sept sages. Ce philosophe, dit-il, voulant faire voir combien il est facile de s'enrichir, et ayant prévu qu'il y aurait une grande abondance d'olives, acheta d'avance toute la récolte des oliviers, qu'il vendit ensuite, et dont il retira des richesses considérables. L'huile était une des productions les plus communes de l'Attique, et on en transportait beaucoup de Grèce en Égypte.

Page 12 : 1. Τοῦ ἠθικοῦ μάλιστα τὸ πολιτικόν. Plutarque regarde la politique comme une partie de la morale ; Aristote, au contraire, paraît faire de la morale une partie de la politique. Cette différence peut venir de la manière dont le fondateur du Lycée envisageait son sujet. Il considérait la politique dans sa plus grande étendue, comme la science qui apprend aux hommes les règles de conduite qu'ils doivent suivre, et comme hommes, et comme citoyens. Sous ce rapport, la morale n'était qu'une branche de la politique ; mais je crois que, dans l'ordre naturel, la morale embrasse tous les devoirs de l'homme, dans quelque pays et sous quelques lois qu'il vive ; au lieu que la politique proprement dite, ne prescrit aux hommes que les obligations que leur impose leur titre de citoyen. La politique n'est donc que l'espèce, et la morale est le genre. J'ajoute que la politique doit toujours être subordonnée à la morale, et en déduire tous les principes du gouvernement : vouloir l'en séparer pour en faire une science isolée, c'est détruire une association fondée sur la nature même ; mais prétendre que la politique a d'autres principes que la morale, qu'elle peut, qu'elle doit même souvent suivre des routes contraires, c'est dénaturer toutes les idées ; c'est faire de la politique, cette science si noble et si utile, l'art funeste de tromper et d'égarer les hommes. (RICARD.)

Page 14 : 1. Ἐκ νεφέλης πέλεται... πάντων ἐστί δικαιοσύνη. La neige et la grêle tombent bien de la nue ; mais ce n'est pas proprement la nue, composée simplement de parties aqueuses, qui les en-

fante; c'est la nature des vapeurs et le degré de condensation qu'elles subissent dans la région de l'air où elles sont situées, qui les produisent. La foudre ne naît pas de l'éclair; l'éclair et la foudre sont une même chose; c'est la matière électrique enflammée par le frottement, et chassée avec rapidité vers la terre. Les vents sont une des causes qui agitent les flots de la mer; mais ils ne sont pas la seule cause de cette agitation.

Page 14 : 2. Périandre, tyran de Corinthe, placé ordinairement parmi les sept sages.

Page 16 : 1. Bias de Priène, ville ionienne des côtes de l'Asie Mineure.

Page 18 : 1. Τῷ Ἴσμηνίῳ. Ce surnom venait d'un temple qu'Apollon avait sur l'Isménus, qui coulait aux pieds de Thèbes en Béotie.

— 2. Théophraste d'Érèse, ville de Lesbos, le principal disciple d'Aristote. Nous avons conservé en grande partie ses *Caractères*, que La Bruyère a traduits.

— 3. Οἱ μὲν φάλην... εἶναι λέγουσιν. Selon Diogène, Crésus envoya un vase d'or pour le plus sage des Grecs; l'envoyé l'offrit à Thalès, puis à Chilon; puis l'oracle d'Apollon le décerna à Myson. Selon Callimaque, un nommé Bathyclès, d'Arcadie, laissa une coupe, en ordonnant qu'elle fût donnée au plus sage. On l'offrit à Thalès; elle circula, lui revint, et il en fit présent à Apollon Didymien, avec cette inscription : « Je suis le prix que Thalès reçut deux fois, et qu'il consacra à celui qui préside sur le peuple de Nélée. » Ce Bathyclès est probablement un sculpteur dont parle Pausanias (III, xviii). Il lui donne pour patrie Magnésie.

— 4. Anacharsis, Scythe célèbre par sa sagesse. De retour dans sa patrie, il voulut changer les lois des Scythes d'après celles de la Grèce, et fut tué dans une chasse, ou, selon d'autres, assassiné dans un sacrifice.

Page 32 : 1. Πιλιόν περιθέμενος. Cette circonstance n'est pas indifférente. A Athènes, les malades seuls se couvraient la tête; Platon le dit dans le troisième livre de *la République*. C'était donc une partie du rôle de fou que jouait Solon. Démosthène n'oublie pas non plus cette circonstance. « Crois-tu, dit-il à Eschine, qu'après tant de crimes tu échapperas au châtement, en te promenant un *chapeau sur la tête* et m'invectivant? » Οὐκ οἶεὶ δίκην εἶσσειν τηλικούτων καὶ τοσσούτων ἀδικημάτων, ἂν πιλιῶν λαβὼν ἐπὶ τὴν κεφαλὴν, περινοσστῆς, καὶ ἐμοὶ λοιδορῆ; C'est évidemment une allusion au rôle de Solon, dont il a parlé un peu plus haut et dont il va citer une élégie. Cicéron (*Off.*, I, xxx) cite ce trait de la vie de Solon : « Qui, quo et tutior vita ejus esset, et plus aliquando reipublicæ prodesset, fuerere se simulavit. »

Page 34 : 1. Coliade, promontoire de l'Attique, à une lieue du Pirée.

Page 38 : 1. Périphémus n'est point connu d'ailleurs; Cychrée était roi de Salamine. Pausanias raconte que, dans un combat naval des Athéniens contre les Perses, les premiers virent un grand serpent sur un de leurs vaisseaux, et qu'Apollon, qu'ils envoyèrent consulter, leur répondit que c'était le héros Cychrée. Il avait un temple dans l'île de Salamine.

Page 40 : 1. Scirade était aussi le nom de toute l'île, qui l'avait pris d'un ancien héros nommé Scirus.

Page 42 : 1. Strabon, qui rapporte ce fait, le réfute par d'autres passages d'Homère, qui prouvent que la flotte d'Ajax était au dernier rang, à côté des vaisseaux des Thessaliens. Voyez *Iliade*, XIII, 681. Pausanias dit que Philéus, dont Plutarque va parler tout de suite, était petit-fils et non pas fils d'Ajax. Le bourg des Philéides, auquel il avait donné son nom, était dans la tribu Égéeide.

— 2. Brauron et Mélite, bourgs de l'Attique.

Page 44 : 1. Θάπτουσι δὲ... πρὸς ἐσπέραν. Diogène-Laërce dit au contraire que l'usage des Athéniens était d'enterrer les morts le visage tourné vers le levant; mais ses commentateurs regardent cette assertion comme une erreur, d'autant qu'Élien est d'accord avec Plutarque. Il est vrai qu'il lui est contraire sur la manière dont les Mégariens enterraient leurs morts : il prétend que ce peuple les enterrait sans leur donner une posture déterminée, et comme cela se rencontrait.

— 2. Μίαν ἕκαστον... ἐν μιᾷ κεῖσθαι. Cette différence venait de ce que les Athéniens, ayant un territoire étendu, pouvaient donner à chaque mort un tombeau séparé; au lieu que le territoire de Mégare étant fort étroit, les Mégariens étaient obligés de mettre trois ou quatre morts ensemble.

— 3. Ἰαονίαν. L'ancienne Ionie ne comprenait que l'Attique; ainsi le surnom d'Ionienne, donné à l'île de Salamine, prouvait qu'elle avait originairement appartenu aux Athéniens.

Page 46 : 1. Κιρραίους Cirrha, anciennement nommée Crissa, sur le golfe de Corinthe, était éloignée de Delphes de soixante stades, environ deux lieues et demie. Ses habitants ayant fait une irruption sur le territoire de cette dernière ville, et commis plusieurs impiétés contre Apollon, les Amphictyons déclarèrent la guerre à ces sacrilèges, et en confièrent le soin à Clisthène, tyran de Sicyone. Ils firent aussi venir Solon d'Athènes pour aider ce général de ses conseils. Ils allèrent d'abord consulter Apollon sur le succès de cette guerre; et le dieu leur répondit qu'ils ne se rendraient maîtres de Cirrha que lorsque les flots de la mer baigneraient son territoire. L'éloignement où la ville de Cirrha était de la mer, rendait le sens de cet oracle difficile à entendre; mais Solon leva la difficulté, en proposant de consacrer à Apollon toutes les terres qui dépendaient de Cirrha, et qui

s'étendaient jusqu'au golfe de Corinthe. Par ce moyen, les flots de la mer se trouvèrent baigner le territoire d'Apollon, et la ville fut prise.

Page 46 : 2. Amphictyons, sorte d'états généraux de la Grèce; douze peuples, ayant chacun deux voix, y étaient représentés. Ce conseil se réunissait deux fois l'an. Primitivement, il s'occupait surtout du temple de Delphes et d'intérêts religieux; plus tard, il traita aussi les affaires politiques. Il perdit bientôt son importance par suite de la fortune inégale des différents peuples qui le composaient: Athènes, Sparte, Thèbes, ne voulurent pas être sur le même pied que de petites peuplades de Thessalie, restées fort obscures. Les Amphictyons reprirent de l'importance à l'époque de Philippe, quand ce prince voulut en faire partie pour avoir le titre de Grec, et se fit donner, après la guerre sacrée, les deux voix des Phocidiens.

— 3. Τῶν Πυθιαδικῶν. Ce titre indique un ouvrage relatif au temple de Delphes.

— 4. Ὁ ῥήτωρ. Pour le distinguer d'Eschine le philosophe, disciple de Socrate. Eschine l'orateur est surtout célèbre par sa rivalité avec Démosthène.

— 5. Τὸ Κυλώνειον ἄγος. Ricard : « Hérodote, liv. V, ch. LXXI, rapporte ce fait plus abrégé; et Thucydide, liv. I, ch. CXXVI, le raconte plus en détail et plus clairement que ces deux historiens: le lecteur ne sera pas fâché de le trouver ici; j'en prends la traduction dans les notes de M. Larcher sur cet endroit d'Hérodote. Cylon d'Athènes, dit Thucydide, avait remporté la victoire aux jeux olympiques; il était d'une naissance illustre, et avait beaucoup de crédit. Étant allé consulter l'oracle de Delphes, le dieu lui répondit de s'emparer de la citadelle d'Athènes le jour de la plus grande fête de Jupiter. Avec le secours de ses amis, il se rendit maître de la citadelle, dans la vue d'usurper la tyrannie, lorsque les Olympiennes arrivèrent dans le Péloponèse, parce qu'il regardait cette fête comme la plus grande de celles de Jupiter, et qu'elle avait quelque rapport avec lui, à cause de la victoire qu'il y avait gagnée. Mais il ne fit point attention si l'oracle voulait parler de la plus grande fête qui se célébrait en l'honneur de ce dieu, dans l'Attique ou ailleurs; et le dieu ne s'était point expliqué là-dessus.... Cylon, s'imaginant avoir bien saisi le sens de l'oracle, commença l'entreprise. Les Athéniens accoururent de la campagne, et l'assiégèrent avec ses complices. Mais comme le siège traînait en longueur, et qu'ils en étaient fatigués, ils se retirèrent pour la plupart, et confièrent aux neuf archontes la garde de la citadelle, et le soin de régler tout définitivement de la manière qui leur paraissait la plus avantageuse.... Les assiégés souffraient beaucoup de la faim et de la soif. Cylon s'échappa avec son frère. À l'égard des autres, ou ils périrent de faim, ou ils se réfugièrent à l'autel qui est dans la citadelle. Ceux à qui la garde de la

citadelle avait été confiée, les voyant mourir dans le lieu sacré, les en firent sortir, en leur promettant de ne leur point faire de mal, et les ayant emmenés, ils les tuèrent, aussi bien que quelques autres qu'ils trouvèrent en posture de suppliants près de l'autel des Euménides. Ces hommes furent en conséquence dévoués à l'anathème, ainsi que leur race. Les Athéniens les bannirent. Cléomène, roi de Lacédémone, les chassa aussi dans la suite, et dans un temps où Athènes était divisée en factions. On ne se contenta pas d'exiler les vivants; on exhuma les cendres des morts, et on les jeta hors de l'Attique. Les bannis revinrent après, et leurs familles existent encore à présent dans la ville. » La conjuration de Cylon, ajoute M. Larcher, éclata six cent douze ans avant notre ère, puisque Mégacles était pour lors archonte, comme Plutarque va le dire. Son archontat est de la première année de la quarante-deuxième olympiade. D'autres le placent à la quarante-cinquième.

Page 46 : 6. Τὴν θεῶν. La déesse par excellence, Minerve.

— 7. Μέγacles, chef de la famille puissante des Alcéméonides.

— 8. Τὰς σεμνὰς θεάς. Les Euménides.

Page 48 : 1. Φλυεῶς, de Phlye, bourg de la tribu Cécropide.

Page 50 : 1. Nisée, ville maritime sur le golfe de Corinthe.

— 2. Épiménide était né à Phestus en Crète. C'est un des hommes les plus célèbres de l'antiquité, et sur le compte duquel on a débité le plus de fables. Tout le monde connaît celle de son sommeil de cinquante ou même cinquante-sept ans, dans une caverne où il était entré pour se reposer des courses qu'il avait faites en cherchant une brebis que son père avait perdue: l'expiation d'Athènes est placée, par Suidas, à la quarante-quatrième olympiade, à la quarante-cinquième par Eusèbe, et à la quarante-sixième par Diogène-Laërce, qui lui donne pour motif une peste qui ravageait cette ville, quoiqu'il rapporte aussi la cause que Plutarque en assigne. Suivant Diogène-Laërce, les Athéniens, sur une réponse de la Pythie, envoyèrent chercher Épiménide en Crète par Nicias, pour venir purifier Athènes. Voici de quelle manière il le fit. Il prit des brebis blanches et des brebis noires, qu'il mena dans l'aéropage, d'où il les laissa aller en liberté, avec ordre aux prêtres qu'il avait chargés de les suivre, qu'au premier endroit où elles se coucheraient, il les immolassent à la divinité du lieu. De là vient, continue Diogène-Laërce, qu'on voit encore aujourd'hui dans les bourgs de l'Attique des autels où ne sont pas inscrits les noms des dieux auxquels ils sont consacrés. En effet, dit un des commentateurs de cet écrivain, ces brebis étant immolées à l'honneur de la divinité du lieu où elles s'étaient arrêtées, on n'avait pas besoin d'inscrire sur l'autel le nom du dieu auquel on en faisait le sacrifice. Diogène-Laërce ajoute que les Athéniens, délivrés de la peste, discernèrent un talent à Épimé-

nide, et un vaisseau pour le reconduire en Crète. Il refusa l'argent, et demanda seulement que les Athéniens fissent alliance avec les habitants de Gnosse, sa patrie; ce qui lui fut accordé. Il mourut peu de temps après son retour en Crète, âgé, selon les uns, de cent cinquante ou cent cinquante-sept ans, et, suivant les Crétois, de deux cent quatre-vingt-dix-neuf. On ne sait pas quelle est cette nymphe Balté qu'on lui donnait pour mère. (RICARD.)

Page 50 : 3. Κουρήτα νέον. Le surnom de nouveau Curète lui venait peut-être, ou de ce qu'il avait composé un poème de cinq mille vers sur la Théogonie des Curètes et des Corybantes, ou de ce qu'on le croyait aussi sage et aussi habile que les Curètes.

Page 52 : 1. Ἡ συνείχοντο... γυναῖκες. Les femmes athéniennes avaient coutume, dans ces occasions, de se meurtrir et de se déchirer le visage, comme on le verra plus bas.

— 2. Munychie, port et forteresse d'Athènes.

— 3. Ὅσα τὴν πόλιν ἀνιάσει τὸ χωρίον. Antipater, d'abord vaincu à Lamia, ville de Thessalie, par les Athéniens et leurs alliés, remporta ensuite sur eux, à Cranon une victoire complète, et les obligea de recevoir dans la forteresse de Munychium une garnison macédonienne, qui les tint dans sa dépendance jusqu'à la deuxième année de la cent dix-huitième olympiade.

Page 58 : 1. Phanias d'Èrèse, ou Eresse, ville de l'île de Lesbos, avait été disciple d'Aristote, et était auteur de plusieurs ouvrages d'histoire et de physique.

— 2. Ἡρέθη ἀρχῶν. L'an 684 avant notre ère.

Page 62 : 1. Je n'ai rien trouvé sur ce Tynnondas, tyran d'Eubée. Pittacus, l'un des sept sages, fut forcé, dans sa vieillesse, de reprendre le timon des affaires qu'il avait quitté. Il y fut appelé par les suffrages unanimes de ses concitoyens, et ce fut à cette occasion qu'il prononça cette maxime rapportée par Plutarque, qu'il est à charge d'être vertueux. Aussi, après avoir terminé, par sa sagesse et son autorité, les séditions dont Mitylène était agitée, et avoir rétabli le calme parmi ses habitants, il se démit volontairement du pouvoir, et entra dans une condition privée beaucoup plus analogue à ses goûts.

Page 68 : 1. Ἀνδροτίων. On ignore l'époque précise où cet historien a vécu. Il avait composé des Mémoires sur l'Attique, cités par Pausanias.

— 2. La drachme, unité de monnaie, répondait à peu près à notre franc. Sa valeur était de 18 sous, ou plus exactement 93 centimes. La mine, qui valait 73 drachmes, étant portée à 100 drachmes, perdait en poids (δύναμις) ce qu'elle gagnait en valeur (τιμή). Solon diminua dans la même proportion le poids de la drachme en lui conservant le même prix; ainsi les débiteurs payaient les mêmes sommes

en valeur réelle, mais ils donnaient beaucoup moins en valeur réelle. Par exemple, celui qui devait 10 mines donnait autant en nombre, mais en réalité gagnait 270 drachmes, c'est-à-dire près de 4 mines.

Page 68 : 3. Ὄφελεῖσθαι μὲν... τοὺς κομιζομένους. En effet, la monnaie resta toujours fixée sur le pied où Solon l'avait mise : la mine valait 100 drachmes, c'est-à-dire 92 fr. 68 cent.

Page 70 : 1. Ὅρους, les écritéaux désignant les terres engagées pour dettes. Suidas le dit formellement : Ὅρους ἐκάλουν οἱ Ἀττικοὶ τὰ ὑποντα ταῖς ὑποκειμέναις οἰκίαις καὶ χωρίοις γράμματα, ἀ ἐδήλουν ἔτι ὑπόκεινται δανειστῇ. Hésychius les appelle στήλαι, parce qu'on les plaçait sur des piliers. Démosthène confirme ce fait dans plusieurs de ses plaidoyers (2^e Discours contre Onétor. Discours contre Spudius).

— 2. Élius Aristide (de Paraphthegmate) a conservé ces vers dont Solon cite quelques parties. Ils sont tirés, selon Aristide, d'un poème de Solon, *In se suamque rei publicæ administrationem*. Voici ces vers complets :

Συμμαρτυροῖή ταῦτ' ἂν ἐν δίκῃ χρόνου
μήτηρ μεγίστη δαιμόνων Ὀλυμπίων
ἄριστα, γῆ μέλαινα, τῆς ἐγὼ ποτὲ
ἄρους ἀνείλον πολλαχῆ πεπηγότας,
πρόσθεν δὲ δουλεύσασα, νῦν ἐλευθέρα.
Πολλοὺς δ' Ἀθήνας, πατρίδ' εἰς θεόκλιτον,
ἀνήγαγον πραθέντας, ἄλλον ἐκδίκως,
ἄλλον δικαίως, τοὺς δ' ἀναγκαίης ὑπο
χρησμὸν λέγοντας, γλώσσαν οὐκ ἐτ' Ἀττικῇ
ιέντας, ὡς ἂν πολλαχῆ πλανωμένους·
τοὺς δ' ἐνθάδ' αὐτοῦ δουλοσύνην ἀεικέα
ἔχοντας, ἤδη δεσπότης τρομευμένους,
ἐλευθέρους ἔθηκα. Ταῦτα μὲν κράτει,
ὄμου βίην τε καὶ δίκην συναρμόσας,
ἔρεξα καὶ διήλθον ὡς ὑπεσχόμεην.

Page 72 : 1. Πέντε ταλάντοις. Le talent représente environ 5561 francs. Cinq talents valent donc 27 804 fr., et quinze talents 83 415 fr. environ.

— 2. Polyzélus de Rhodes. On ignore à quelle époque il a vécu. Athénée cite de lui un ouvrage intitulé *Rhodiaca*.

— 3. Χρεωκοπίδας, abolisseurs de dettes. C'était une allusion au nom de Cécropides qu'on donnait aux Athéniens, comme descendants de Cécrops, leur premier roi.

Page 74 : 1. Δημοτικὸς καὶ μέσος. On a vu, au commencement de cette Vie, que Solon était d'une des plus illustres maisons d'Athènes, que par son père il descendait du roi Codrus. Ce que Plutarque dit

ici ne peut donc s'entendre que de la condition à laquelle la famille de Solon avait été réduite par défaut de fortune ; car dans le même endroit, en parlant de sa noblesse, il observe que son père était un homme de peu de crédit et d'une fortune médiocre.

Page 76 : 1. Τοῦς Δράκοντος νόμους. Dracon, qui fut archonte d'Athènes la quatrième année de la trente-neuvième olympiade, donna ses lois aux Athéniens la même année ; elles portaient l'empreinte de son caractère et de ses mœurs, qui avaient été toujours très-sévères : leur extrême rigueur les fit bientôt négliger. Suivant Aulu-Gelle, elles tombèrent en désuétude ; et Solon finit par les abroger.

Page 78 : 1. Démade, orateur d'Athènes, vivait sous les rois Philippe et Alexandre.

Page 80 : 1. Πενταχοσιοεδύμνους. Le médinne valait 4 boisseaux, ou 51 litres, 590.

— 2. Ζευγίται. M. Dacier croit que ce nom leur venait de ce qu'ils tenaient le milieu entre les Chevaliers et les Thètes qui étaient au dernier rang ; comme dans les vaisseaux, les rameurs du milieu étaient appelés Zeugites, parce qu'ils étaient entre les Thranites assis à la poupe, et les Thalamites qui occupaient la proue.

Page 84 : 1. Τὴν ἐν Ἀρείῳ πάγῳ βουλήν. La colline de Mars était voisine de la citadelle d'Athènes. On ne sait pas précisément à quelle époque l'aréopage a été institué. Plutarque, qui semble assurer un peu plus bas que, suivant l'opinion commune de son temps, Solon en avait été le fondateur, convient tout de suite, qu'à examiner attentivement la huitième loi de ce législateur, il paraît que ce tribunal existait avant lui ; ce que suppose une exception exprimée dans cette loi. Pausanias nous parle d'un Polycharès qu'on voulait traduire devant l'aréopage, parce qu'il paraissait que ce tribunal jugeait des meurtres depuis longtemps. Ce fait est arrivé cent quarante-un ans avant Solon.

Page 86 : 1. Les éphètes étaient des juges institués par Dracon, qui les avait pris dans les meilleures familles ; ils jugeaient les causes de meurtres et siégeaient dans cinq tribunaux : dans l'Aréopage, le Palladium, le Prytanée, le Delphinium, et un cinquième appelé le Puits ou le Gouffre, qui, selon Pausanias, était situé dans la partie maritime du Pirée, et où les bannis, qui, avant de partir pour leur exil, étaient accusés d'un nouveau crime, plaidaient leur cause de dessus un vaisseau, devant les juges assis sur le rivage. Pollux dérive leur nom du transport que Dracon leur fit du droit de juger les meurtres, lequel appartenait auparavant au second des archontes, qui portait le nom de roi.

Page 90 : 1. Ἴδιος μὲν... μηδετέρας μερῶς γεγόμενον. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXIX, ch. III : « La loi de Solon qui dé-

clarait infâmes tous ceux qui, dans une sédition, ne prendraient aucun parti, a paru bien extraordinaire. Mais il faut faire attention aux circonstances dans lesquelles la Grèce se trouvait pour lors. Elle était partagée en de très-petits États ; il était à craindre que, dans une république travaillée par des dissensions civiles, les gens les plus prudents ne se missent à couvert, et que par là les choses ne fussent portées à l'extrême. Dans les séditions qui arrivaient dans ces petits États, le gros de la cité entraînait dans la querelle, ou la faisait... Dans ce cas, il est naturel de rappeler les séditions au gros des citoyens, non pas le gros des citoyens aux séditions... C'est ainsi que la fermentation d'une liqueur peut être arrêtée par une seule goutte d'une autre. »

Page 92 : 1. Μῆλου κωδωνίου. Plutarque a cité cette loi dans ses *Préceptes de mariage*, et il ajoute qu'elle lui paraît signifier qu'une épouse doit, avant tout, mettre dans ses paroles beaucoup de charme et d'agrément. Dacier en donne une autre raison : il croit que cette loi faisait entendre aux époux qu'ils devaient veiller à la conservation l'un de l'autre ; le coing ayant la vertu, selon une ancienne opinion populaire, d'éteindre la force de tous les poisons, et de les rendre inutiles.

Page 96 : 1. Τρεῖς δραχμᾶς, δύο δ' ἄλλας. Les cinq drachmes font 4 fr. 65 c. Ces deux lois, et les raisons sur lesquelles Solon les avait fondées, sont remarquables, et font honneur à sa sagesse. Démosthène, dans son *Oraison contre Leptine*, ajoute à la première de ces lois une circonstance dont Plutarque ne parle pas. Solon défendait de dire du mal des morts, quand même on serait exposé aux injures de leurs enfants ; c'était porter encore bien plus loin ce respect religieux.

Page 100 : 1. L'obole représente la sixième partie de la drachme, c'est-à-dire un peu plus de 15 centimes.

— 2. Κάνηρα. Ce mot désigne l'espèce de corbeille que les jeunes filles portaient dans les sacrifices, et d'où elles tiraient le nom de *canéphores*. — Πηχναίου. La coudée répond à un peu plus d'un pied et demi (0^m,462).

— 3. Ἀμυχᾶς δὲ... ἀφεῖλεν. On a vu que, lorsqu'Épiménide vint à Athènes pour purifier la ville du crime Cylonien, il enseigna aux femmes athéniennes certains sacrifices, qu'il substitua à des pratiques superstitieuses, à des coutumes barbares : c'est sans doute celles dont il est question ici ; et d'après cela, il y a tout lieu de croire que cette ordonnance venait d'Épiménide, puisque Plutarque a dit qu'il avait aidé Solon à rédiger ses lois. Les Romains avaient emprunté cette loi de Solon ; elle se trouve dans les douze tables.

Page 102 : 1. Οὐδὲ συντιθέναι... χωρὶς ἐκκομιτῆς. La première partie de cette loi se voit aussi dans les douze tables : « Qu'on y di-

minue, y est-il dit, la dépense des funérailles, et qu'on ne jette sur le mort que trois robes bordées de pourpre. » Les parents pouvaient aller visiter les tombeaux de leurs proches aussi souvent qu'ils voulaient; et cet usage était regardé comme pieux: mais il n'était pas permis à tous les autres d'y aller après le jour et l'heure du convoi, parce qu'on pouvait croire qu'ils y allaient pour violer la sainteté des tombeaux, et pour ramasser les ossements, dont on-se servait dans les sortilèges.

Page 102 : 2. Τῶν γυναικόνόμων. C'étaient des magistrats chargés de la surveillance des femmes.

Page 106 : 1. Τοὺς ἀργοὺς κολάζειν. La peine que Dracon avait prononcée contre les gens oisifs, était la mort; Solon en adoucit la rigueur, et commua la peine de mort en celle de l'infamie, envers ceux qui avaient contrevenu trois fois: ceux qui n'avaient failli qu'une fois, étaient condamnés à une amende de cent drachmes, quatre-vingt-dix francs de notre monnaie.

Page 108 : 1. Πρόβατον... ἀντὶ μεδύμνου. Comme plus bas, Plutarque dit que le mouton valait une drachme, il s'ensuit qu'un médinne de blé valait deux drachmes.

— 2. Ἴσθμια, Ὀλύμπια. Il y avait en Grèce quatre grands jeux: 1° olympiques, à Olympie, en Élide; 2° isthmiques, à l'isthme de Corinthe; 3° pythiens, à Delphes; 4° néméens, près de Némée, en Argolide. Les jeux olympiques étaient les plus importants. Ils servaient d'ère; mais on ne prit pas pour point de départ la première célébration des jeux ou première olympiade, mais la victoire de Corcephus (1^{er} juillet 776). Du reste l'emploi de cette ère fut tardif; ce fut Timée, à l'époque de Ptolémée Philadelphie, qui l'introduisit le premier dans l'histoire. L'usage des olympiades se continua jusqu'à Théodose. Au commencement, le prix de ceux qui avaient remporté la victoire dans ces jeux n'était qu'une branche d'olivier pour les jeux olympiques, et une palme pour les jeux isthmiques. Euryloque fut le premier qui changea cet usage si noble, et qui donna pour prix de l'argent.

— 3. Démétrius de Phalère, philosophe et orateur, gouverna Athènes pendant dix ans. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages d'histoire, de philosophie, de rhétorique, etc.

Page 110 : 1. Τὰς φυλάς, etc. Les noms des anciennes tribus d'Athènes ont varié en divers temps. Sous Cécrops, elles s'appelèrent Cécropsis, Autochthon, Actéa et Paralia. Sous Cranaüs, elles furent nommées Cranaüs, Atthis, Mésogée et Diacris. Sous Érichthonius, elles prirent les noms de Dias, d'Athénaüs, de Posidonias et d'Éphestias: enfin, sous Erechthée, on les appela les Gédéontes, les Egicores, les Ergades et les Hoplites; noms qu'elles tirèrent, suivant Hérodote, de ceux des quatre fils d'Ion. Strabon croit, comme Plutarque,

qu'on avait partagé les Athéniens en tribus, suivant leurs différentes occupations, et leur avait donné des noms analogues.

Page 110 : 2. Ποταμοὺς ἀεννάσις. Le Céphise était entièrement à sec pendant l'été.

— 3. Ἴππικοῦ. Quatre stades ou environ 750 mètres. C'était la course que fournissait un cheval dans les jeux olympiques.

Page 112 : 1. Ὀργυῖων δέξζ. L'orgyie ou brasse représente une longueur de six pieds.

— 2. Ἐξάχουν ὕδραν. Le conge est une mesure de 3 litres, 237.

Page 114 : 1. Ἄλλα ἐξάγειν ἐκώλυσε. Les oliviers étaient fort communs dans l'Attique; ainsi on pouvait, sans inconvénient, en permettre l'exportation: les autres fruits y étaient rares, et devaient être conservés dans le pays, pour servir à la nourriture de ses habitants.

— 2. Ἐγραφε δέ... δεδεμένον. Les Romains reçurent cette loi dans leurs douze tables: « Si une bête, y est-il dit, a fait du dommage, que le maître le répare; qu'il la donne pour la peine. » Il y a apparence que celui à qui on la livrait était obligé de lui laisser au cou ce billot de quatre coudées, pour l'empêcher de courir, et en même temps pour avertir les passants que c'était une bête dangereuse.

Page 116 : 1. Ὅπερ παρασιτεῖν κέκληκε. Le nom de parasite, devenu si odieux dans les derniers temps, avait été d'abord, suivant Athénée, honorable et saint. Il signifiait proprement alors un homme prompt et toujours prêt à agir; ensuite il exprima un commensal de la table des sacrifices.

Page 118 : 1. Cratinus, un des trois poètes les plus illustres de la comédie ancienne (Cratinus, Eupolis, Aristophane), le premier dans l'ordre chronologique, florissait du temps de Périclès. Quoiqu'il ne faille pas prendre au pied de la lettre cette boutade du poète comique, ce vers prouve qu'on avait déjà à cette époque l'habitude de violer les lois de Solon.

2. Τῷ λίθῳ. La pierre où se faisaient les proclamations publiques.

— 3. Ἀνδριάντα χρυσσοῦν... ἐν Δελφοῖς. On sent bien qu'il n'y avait à Athènes aucun citoyen assez riche pour satisfaire à ce vœu, dans le cas où il aurait violé son serment: ce n'était donc pas la crainte d'être soumis à une pareille peine qui pouvait retenir les magistrats dans le devoir, mais l'espèce de malédiction qu'ils prononçaient par là tacitement contre eux-mêmes. Ceux qui n'auraient pas accompli leur vœu, auraient été bannis et leurs biens confisqués. C'était ainsi qu'à Rome on condamnait les citoyens à des amendes si fortes, qu'il leur était impossible de les payer, afin de les forcer à s'exiler de la ville.

Page 120 : 1. Πρῶτος ἑρῶς ἀκούσας Ὀμήρου. Le vers cité est le cent soixante-deuxième du chant XIV de l'*Odyssée*, où Ulysse, en parlant à Eumée de son retour, lui dit: « Croyez fermement ce que

je vous dis ; Ulysse reviendra ici cette même année : oui, il reviendra dans sa maison à la fin du mois et au commencement de l'autre. » Solon avait compris qu'Homère ne pouvait parler que d'un seul et même jour ; car comment un homme arriverait-il chez lui deux jours de suite ? Il crut donc que ce poète expliquait ainsi le jour de la conjonction, dans lequel la lune est vieille et nouvelle, et par conséquent termine un mois et en commence un autre.

Page 122 : 1. Canope, ville d'Égypte, près de l'embouchure du Nil, appelée de son nom *bouche Canopique*.

— 2. Héliopolis et Saïs, villes situées entre les embouchures du Nil.

— 3. Τὸν Ἀτλαντικὸν λόγον. Platon, dans son *Timée*, rapporte que Solon apprit d'un des plus anciens prêtres d'Égypte, qu'il ne nomme pas, qu'il y avait dans ce vaste Océan qui est à l'occident de l'Afrique une île très-considérable, habitée par un des plus anciens et des plus puissants peuples de l'univers, appelés les Atlantes, du nom de l'île, qui se nommait Atlantide. Les uns croient qu'elle a été abîmée dans les flots par quelque révolution dont on ne trouve point de traces dans l'histoire ; d'autres en regardent l'existence comme fabuleuse. Le peu de monuments qui nous restent sur ce peuple laisse un libre champ aux conjectures. Platon, celui des anciens qui en a parlé, avec le plus de détail, dit dans son *Critias* que les Atlantes sortirent de leur île avec une flotte et une armée innombrables ; qu'ils se jetèrent sur une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique ; qu'ils soumièrent presque la terre entière ; mais qu'après une suite de victoires et de conquêtes étonnantes, cette puissance formidable, qui menaçait de tout envahir, alla échouer contre la valeur des Athéniens, qui submergèrent leur flotte et les défirent entièrement. Cet ouvrage de Platon ne nous est malheureusement parvenu qu'incomplet ; nous verrons à la fin de cette vie l'éloge que Plutarque en fait et les regrets qu'il témoigne sur cette perte.

Page 124 : 1. Σόλου. Ne pas confondre avec une autre ville en Cilicie, appelée également Soles, dont la fondation est attribuée à un autre Solon. C'est de cette ville qu'est venu le mot *solonisme*, à cause du mauvais langage de ses habitants, colons d'Athènes. Strabon donne pour fondateurs à l'ancienne ville de Soli, Acamas et Phalerus tous deux Athéniens.

Page 128 : 1. Οὐς μύριοι... τὰς ἀντιλογίας. On a révoqué en doute le voyage de Solon à la cour de Lydie, en se fondant sur ce que la mort de ce législateur est antérieure au règne de Crésus. Cette raison ne paraît pas suffisante pour rejeter le témoignage de toute l'antiquité ; et rien n'est plus sensé que ce que Plutarque dit à ce sujet. Le P. Petau place l'archontat d'Hégestrate, sous lequel Solon mourut, à la seconde année de la cinquante-cinquième olympiade, et Alyatte,

père de Crésus, mourut l'année d'après. Or, ce roi, vieux et infirme, avait pu s'associer son fils dans le gouvernement ; de sorte que Crésus, du vivant de son père, aurait eu en main l'autorité et les honneurs de la royauté.

Page 132 : 1. Ἄλοπον σχόντες θάνατον. Plutarque, dans son *Traité de la consolation*, dit que la mère de ces deux jeunes gens était prêtresse de Junon à Argos ; qu'après le trait de piété filiale de ses enfants, elle pria les dieux de leur donner ce qu'il y avait de meilleur pour les hommes ; et que la déesse récompensa leur vertu par le don de la mort. Hérodote s'est plus étendu que Plutarque sur ce récit. « Cléobis et Biton, dit-il, étaient Argiens, et jouissaient d'un bien honnête : ils étaient outre cela si forts, qu'ils avaient tous deux également remporté des prix aux jeux publics... Les Argiens célébraient une fête en l'honneur de Junon : il fallait absolument que leur mère se rendît au temple sur un char traîné par une couple de bœufs. Comme le temps de la cérémonie pressait, et qu'il ne permettait pas à ces jeunes gens d'aller chercher leurs bœufs, qui n'étaient point encore revenus des champs, ils se mirent eux-mêmes sous le joug, et tirant le char sur lequel leur mère était montée, ils le conduisirent ainsi quarante-cinq stades (plus de deux lieues), jusqu'au temple de la déesse. Après cette action, dont toute l'assemblée fut témoin, ils terminèrent leurs jours de la manière la plus heureuse ; et la divinité fit voir, par cet événement, qu'il est plus avantageux à l'homme de mourir que de vivre. Les Argiens assemblés autour de ces deux jeunes gens louaient leur bon naturel, et les Argiennes félicitaient la prêtresse d'avoir de tels enfants. Celle-ci, comblée de joie et de l'action et des louanges qui en étaient le fruit, debout aux pieds de la statue, pria la déesse d'accorder à ses deux fils le plus grand bonheur que puisse obtenir un mortel. Cette prière finie, après le sacrifice et le festin ordinaire, les deux jeunes gens, s'étant endormis dans le temple même, ne se réveillèrent plus, et terminèrent ainsi leur vie. Les Argiens firent faire leurs statues et les envoyèrent au temple de Delphes.

Page 142 : 1. Τούτοις ἐξηπάτα τοὺς πολλοὺς. Voici le portrait que fait de Pisistrate l'auteur du *Voyage d'Anacharsis* ; il en a recueilli les traits dans différents auteurs anciens. « Jamais homme ne réunit plus de qualités pour captiver les esprits. Une naissance illustre, des richesses considérables, une valeur brillante et souvent éprouvée, une figure imposante ; une éloquence persuasive, à laquelle le son de la voix prêtait de nouveaux charmes ; un esprit enrichi des agréments que la nature donne et des connaissances que procure l'étude : jamais homme, d'ailleurs, ne fut plus maître de ses passions, et ne sut mieux faire valoir les vertus qu'il possédait en effet, et celles dont il n'avait que les apparences. Ses succès ont prouvé que dans les

projets d'une exécution lente, rien ne donne plus de supériorité que la douceur et la flexibilité du caractère. *

Page 144 : 1. Τὴν τραγωδίαν κινεῖν. Avant Thespis, la tragédie n'était qu'un chœur dont les acteurs chantaient des hymnes en l'honneur de Bacchus; ce spectacle grossier terminait les fêtes qui accompagnaient les vendanges. Thespis imagina de varier ces chants trop uniformes, en mêlant à ce chœur un personnage qui venait interrompre les chants des acteurs par le récit de quelque aventure célèbre. L'*Alceste* est une des premières pièces qu'il fit jouer, et dont la date est placée, par la chronique de Paros, à la première année de la soixante-unième olympiade.

— 2. Οὔπω... ἐξηγμένου. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas encore de concours entre les poètes pour les prix de poésie; car Plutarque lui-même (*Propos de table*, livre V) dit que ces prix ont été admis très-anciennement dans les jeux sacrés de la Grèce. Il s'agit seulement du concours des poètes dramatiques. C'est un peu après Thespis que ces concours commencèrent. Ils avaient lieu à l'époque des *Grandes Dionysiaques*; les concurrents devaient présenter trois tragédies, suivies d'un drame satyrique, ensemble de pièces qu'on appelait *tétralogie*. Souvent les trois tragédies étaient liées ensemble par la communauté du sujet, de sorte que chacune, outre son unité propre, était réunie aux autres par le lien d'une unité plus vaste; c'est la *trilogie*, dont nous avons un bel exemple dans l'*Oreste* d'Eschyle (Agamemnon, Coéphores, Euménides). L'objet du drame satyrique était de rappeler l'origine religieuse de ces représentations; il se rapportait plus directement à Bacchus par le chœur, composé de satyres, ministres et suivants de Bacchus. C'était une réponse au proverbe : Οὐδὲν πρὸς Διόνυσον. Nous avons conservé un drame satyrique, *le Cyclope*, par Euripide.

— 3. Ὡσπερ ἔθος ἦν τοῖς παλαιοῖς. La profession d'acteur n'avait rien de dégradant à Athènes; elle n'empêchait pas d'arriver aux magistratures. Eschine, qui avait été acteur, fut ambassadeur du peuple athénien auprès de Philippe. Démosthène dans le *Discours de la couronne*, lui reproche non d'avoir été acteur, mais mauvais acteur, *τραγωδιστής*, acteur du troisième ordre, qui joue les troisièmes rôles. Dans la pièce des *Chevaliers*, Aristophane joua lui-même le rôle de Cléon.

Page 146 : 1. Κατατρώσας αὐτὸς ἐκυτόν. Hérodote ajoute qu'il blessa aussi les mulets de son chariot; qu'il conjura les Athéniens de lui accorder une garde : il leur rappela la gloire dont il s'était couvert à la tête de leur armée contre les Mégariens, la prise de Nisée, et plusieurs autres traits de valeur. Le peuple s'étant assemblé au sujet des embûches que Pisisstrate feignait lui avoir été dressées, rendit le décret dont Plutarque parle. Ce décret passé, le peuple,

dans la suite, ne chicana pas Pisisstrate sur le nombre des gardes, et lui en laissa prendre autant qu'il voulut. Ces gardes le suivaient armés de bâtons au lieu de piques; ce qui fait que Plutarque les appelle des porte-massues.

Page 148 : 1. Plutarque a omis le vers pentamètre qui suit; Diogène le rapporte :

Εἰς ἔργον δ' οὐδὲν γιγνόμενον βλέπετε.

« Vous regardez à la langue et aux paroles du fourbe, mais vous ne regardez pas à ses actions. »

Page 150 : 1. Μέγακλῆς, comme nous l'avons vu plus haut, était le chef du parti du rivage.

Page 156 : 1. Κατὰ συγγένειαν. Platon était petit-neveu de Solon.

— 2. Τὸ Ὀλυμπιεῖον. Pausanias dit que Deucalion avait bâti à Athènes un temple de Jupiter Olympien; mais il n'y a pas d'apparence que ce soit celui dont Plutarque parle. Suivant Aristote, les Pisisstratides avaient construit un temple à Jupiter sous le même surnom : Pisisstrate l'avait commencé, et mourut avant qu'il fût achevé; ses enfants, qui le continuèrent, ne purent le finir. Suétone rapporte que plusieurs rois se réunirent pour construire à Athènes un temple de Jupiter Olympien, et qu'ils le dédièrent au Génie de cet empereur. Il est difficile de décider duquel de ces temples il est question dans Plutarque. Plutarque ne pouvait mieux relever le mérite de Platon, qu'en comparant ce dernier ouvrage à un temple aussi magnifique que celui de Jupiter Olympien, et le reste de ses écrits aux autres temples d'Athènes, qu'on a appelée le sacré domicile des dieux.

Page 158 : 1. Phaniās d'Éphèse; c'est une faute ici et dans Suidas. Les anciens ne parlent que d'un Phaniās, qui, comme nous l'avons déjà dit, était d'Erèse ou Eresse, ville de l'île de Lesbos.

— 2. Ἀριστοτέλους τοῦ φιλοσόφου. Diogène-Laërce, dans la Vie d'Aristote, compte huit écrivains de ce nom; et c'est pour cela que Plutarque désigne le plus fameux de tous par le titre de philosophe.

Page 160 : 1. Οὐτ' ἀρχὴ τις εἰς δόξαν ἦλθεν. Le raisonnement de Plutarque me paraît manquer de justesse. Ce Tellus pouvait avoir une très-grande vertu, et par conséquent vivre fort heureux, quoique Solon ne l'eût pas cité dans ses poésies, que ses enfants n'eussent pas été connus, et qu'il n'eût exercé lui-même aucune magistrature. Il a dit cent fois, dans ses Morales, que ce n'étaient ni les dignités, ni les richesses, ni la gloire, qui donnaient le bonheur. (RICARD.)

Page 162 : 1. Δι' ἐτῶν ἑκακοσίων... ἀναφέρουσι. On voit, par cette date, que Plutarque écrivait cette Vie vers le commencement du règne de Trajan. Par ces mots, *tous les Valérius*, il entend toutes les familles qui étaient de cette maison, et qui se distinguaient

les unes des autres par différents surnoms, comme la famille des Maximus, celle des Corvinus, des Potitius, des Lévinus, des Flaccus.

Page 162 : 2. Mimnerme, poète-musicien; originaire de Colophon, vivait, selon Suidas, dans la trente-cinquième olympiade, et était plus ancien que les sept sages; mais par cet endroit de Plutarque, il paraît qu'il fut contemporain de Solon. Il inventa le vers pentamètre.

Page 166 : 1. Τὴν οὐρανὸν ἔλαττο. Tarquin, par ses proscriptions, avait beaucoup réduit le nombre des sénateurs. Valérius y suppléa en faisant entrer dans le sénat 174 nouveaux membres. Mais il y a peu d'analogie entre les conseils d'Athènes et le sénat romain.

Page 172 : 1. Strabon dit que ce Dimaque fut envoyé en ambassade vers un roi des Indes nommé Allitrochades, fils d'Androcottus, et qu'il écrivit une histoire de ce pays, mêlée de tant de mensonges et de fables, que de tous les historiens qui ont parlé des Indes, il n'y en a pas qu'on doive moins croire que Dimaque et Mégasthène.